TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9747 — 40 PAGES — JEUDI 27 MAI 1976

A ATHÈNES

Violents incidents entre grévistes et forces de l'ordre

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 Dh ; Maroc, 1,20 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 schs. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 0,60 $; Danemark, 2 Kr. ; Espagne, 25 ptas ; Grande-Bretagne, 10 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,25 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS + CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. KOSSYGUINE AU PROCHE-ORIENT

Le voyage que M. Kossyguine entreprend cette semaine à Bagdad et à Damas, rappelle que l'U.R.S.S. sans se lancer dans des initiatives aussi spectaculaires que celle de M. Giscard d'Estaing à propos du Liban, entend rester dans le peloton de tête des puissances « intéressées » à la situation au Proche-Orient. Sans doute le rôle des Soviétiques, surtout après les déboires essuyés en Egypte, apparaît-il modeste au regard de celui des Etats-Unis. Moscou essaie toutefois de « se placer » sur le terrain diplomatique, tirant parti des grandes manœuvres et regroupements auxquels les événements du Liban nouvellement ont donné lieu dans le camp arabe.

Des deux étapes du voyage du chef du gouvernement soviétique, celle de Damas retient davantage l'attention. Sans doute le Kremlin se garde-t-il soigneusement de critiquer ouvertement la Syrie. Les relations entre Damas et Moscou ne s'en sont pas moins quelque peu distendues ces derniers temps. La Syrie n'a toujours pas donné son accord — elle s'y est même opposée à plusieurs reprises ces derniers mois aux Nations unies — au « plan de paix » soviétique, qui prévoit la réactivation de la conférence de Genève avec la participation des Palestiniens sur un pied d'égalité. Elle s'est rapprochée du Koweït et de l'Arabie Saoudite — et l'aide financière de ces deux pays lui permet de réduire sa dépendance à l'égard de l'U.R.S.S. — tandis que son rôle au Liban et en Jordanie en fait potentiellement un interlocuteur privilégié des Etats-Unis.

Or si son influence à Beyrouth est reconnue par les dirigeants soviétiques, ceux-ci ne tiennent sans doute pas à voir Damas étendre son contrôle à l'Organisation de libération de la Palestine, interlocuteur maintenant important du Kremlin et partie prenante inévitable à tout règlement de paix.

Aussi bien la diplomatie soviétique a-t-elle cherché, comme en d'autres occasions, à se rapprocher des pays « laissés pour compte » par les derniers regroupements, notamment à faire un bout de chemin « avec les éléments « les plus durs » : Irak, Libye, Algérie, les Palestiniens — y compris ceux du « front du refus », enfin, au Liban, les forces islamo-progressistes de M. Jeumblatt. Elle a aussi offert une solution de rechange à ceux qu'elle a pu déceveir les maladresses des Etats-Unis ou de leurs alliés : ainsi, le maréchal Koutakhev, commandant les forces aériennes de l'U.R.S.S., s'est rendu récemment à Amman, après que le roi Hussein s'était vu refuser les batteries de missiles anti-aériens qu'il cherchait à acheter aux Etats-Unis.

De même, l'influence de Moscou n'est sans doute pas étrangère à l'ajournement, la semaine dernière, des conversations de Ryad où l'Egypte et la Syrie devaient tenter une réconciliation sous le patronage de l'Arabie Saoudite et du Koweït. Même si d'autres pays arabes voyaient d'un mauvais œil cette tentative, l'U.R.S.S. n'a évidemment aucun intérêt à ce que l'Egypte, ancienne alliée en rupture de ban, sorte de l'isolement relatif où elle se trouve depuis la conclusion de l'accord sur le Sinaï.

M. Kossyguine a, en tout cas, choisi de commencer son voyage par une visite à Bagdad, dont les mauvaises relations avec Damas sont notoires. Mais, là encore, tout ne va pas pour le mieux pour l'U.R.S.S. ; implacables au niveau du verbe, les dirigeants irakiens savent se montrer fort pragmatiques quand il s'agit de composer avec l'Iran pour protéger le Golfe de toute influence des grandes puissances.

A Beyrouth

M. RAYMOND EDDÉ CHEF DES CHRÉTIENS MODÉRÉS EST BLESSÉ PAR DES TIREURS

(Lire page 5.)

Les élections primaires dans le Sud confirment la remontée de M. Ford

Six élections primaires ont eu lieu mardi 25 mai aux Etats-Unis. Les résultats définitifs ne sont pas encore connus mais, sauf peut-être dans le Tennessee, les positions respectives des candidats sont clairement établies.

Chez les républicains, M. Reagan obtient une large majorité dans l'Arkansas, l'Idaho et le Nevada, M. Ford arrive en tête dans l'Oregon : ces résultats confirment les prévisions. La surprise vient du Kentucky, où le président devance son rival, et du Tennessee, où il semble devoir l'emporter d'une courte tête. Ces scrutins confirment qu'après les primaires du Maryland et du Michigan, M. Ford a redressé sa situation.

Chez les démocrates, M. Carter est battu comme prévu par M. Church dans l'Idaho. Mais le sénateur Church arrive également en tête dans l'Oregon, cependant que M. Brown gagne dans le Nevada. En revanche, M. Carter a obtenu de très confortables majorités dans les trois Etats du Sud, où se déroulait la compétition : Kentucky, Tennessee et Arkansas.

Aux origines de Jimmy Carter

I. — Comme un livre d'images

De notre envoyé spécial ALAIN-MARIE CARRON

Plains (Georgie). — L'appellation de « *Deep South* » (le Sud profond) a toujours entouré de mystère une des régions les moins connues des Etats-Unis. Entre la Virginie et la Louisiane, que son héritage français a sauvé de l'indifférence, cinq ou six Etats, tels le Mississippi, l'Alabama, le Tennessee ou la Georgie, évoquent pour l'étranger un Sud légendaire, romantique comme *Autant en emporte le vent*, un sinistre comme les lyncheurs nocturnes du Ku Klux Klan.

La dernière de ces idées reçues était, jusqu'à une date récente, la plus juste. Avant la seconde guerre mondiale, le Sud était une terre de misère, de maladies endémiques et l'analphabétisme. Le niveau de vie d'un grand nombre de Blancs n'était guère plus élevé que celui des Noirs.

Un village de six cents habitants

Les effets positifs du *New Deal* de Roosevelt furent relayés par ceux de la guerre. Le gouvernement fédéral décida d'installer de nombreux camps militaires dans le Sud et de développer massivement dans cette région les industries liées à l'effort militaire (entre Pearl Harbor et 1950, le salaire moyen d'un ouvrier du Sud augmenta de 55 %). Le Sud « tous-développé » franchissait dans les années 60 le seuil du « décollage » économique. A une ou deux exceptions près, les Etats du Sud ont vu leur revenu par tête doubler entre 1961 et 1971. Aujourd'hui, Atlanta, la capitale de la Georgie, connaît, toute proportion gardée, un essor économique comparable à celui de Houston au Texas.

Néanmoins, le « nouveau Sud » n'est pas parvenu à combler le retard accumulé depuis la guerre de Sécession. Le revenu des habitants du Sud reste largement inférieur à la moyenne nationale, et rien n'indique que l'écart puisse diminuer rapidement, puisque l'industrialisation de cette région s'appuie sur des activités consommatrices de main-d'œuvre à bon marché.

M. Jimmy Carter est un fils de « nouveau Sud », élevé à la manière de l'ancien. Plains, où il a passé son enfance, est un village de six cents habitants situé à environ 300 kilomètres d'Atlanta, dans le sud de l'Etat. Les cartes routières américaines (généralement mal faites) ne le mentionnent pas toutes. Si on y arrive par la route principale, qui coupe droit à travers les forêts et les plantations, on risque de le traverser sans s'apercevoir.

Le centre du village, une vingtaine de maisons égrenées le long d'une voie ferrée, est un décor de western. Le quai surélevé de ce qui sert de gare, le réservoir d'eau, attendent sous le soleil un hypothétique convoi. En retrait, une rangée de maisons abritent sous leurs colonnades quelques boutiques. Dans la pénombre d'un magasin, un vieux monsieur vend à une femme noire du tissu. C'est le General Store, le comptoir colonial. Assis sur les marches de la véranda, un Noir somnole. Adossé à un pilier, un homme chaussé de bottes pointues, la peau tannée couleur de brique, répond à mes questions dans un patois difficilement compréhensible, sur un ton trahant qu'il fait croire qu'il mâche de la farine.

Pour parfaire encore ce mirage, un chien jaune traverse d'une démarche oblique le long de la galerie, flairant de-ci de-là ce qui ne peut être que la trace des frères Dalton. Sur une vieille photo, nous avons pu voir que ces maisons n'avaient pas changé depuis 1905. Cependant, à quelques dizaines de mètres de là, deux ou trois constructions modernes révèlent le village au présent. Ce sont le bâtiment cubique d'une banque, l'établissement d'un grossiste en semences de cacahuètes, à l'enseigne de « Jimmy Carter Warehouse », et un garage dont le jeune mécanicien a les cheveux longs jusqu'aux épaules.

(Lire la suite page 2.)

TROIS SÉRIES DE MESURES SOCIALES

CONSOMMATEURS : meilleure protection de l'usager ; contrôle des ventes à tempérament

PERSONNES AGÉES : majoration des retraites minimales de 24 % d'ici à la fin de 1977

FEMMES : cent une propositions d'« équivalence » étalées sur cinq ans

Après l'allocution télévisée de mardi 25 mai, dans laquelle le président de la République a annoncé son intention, maintenant que la reprise est confirmée, de veiller à ce qu'elle ne dérape pas sur l'inflation, le conseil des ministres de mercredi examine le train de mesures présentées par Mme Scrivener, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, et les propositions préparées par Mme F. Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

Le budget de 1977, a annoncé M. Giscard d'Estaing, sera préparé en écrulière. l'augmentation de la masse monétaire (17 % l'an actuellement) ralentie et les Français invités à modérer par « *autodiscipline* » les « *marges, les revenus et les rémunérations* ». Il n'y aura pas, a souligné le président de la République, de « *contrainte* » en ce domaine. M. Giscard d'Estaing a annoncé que la retraite minimale des personnes âgées serait portée à 10 000 francs par an d'ici à la fin de 1977, soit une augmentation de 24 %, correspondant à peu près à la hausse des prix constatée depuis le début du septennat.

Les mesures préconisées par Mme Scrivener comportent trois décrets, deux modifications de loi et un projet de loi sur le crédit. Ce dernier texte précisera les renseignements que devra fournir le prêteur pour les ventes à tempérament, la location-vente et les prêts d'argent concernant les biens meubles et les prestations de services. L'emprunteur disposera d'un délai de réflexion de sept jours, aucun versement ne pouvant avoir lieu pendant ce temps. Les ventes à tempérament ne prendront effet qu'une fois le crédit obtenu.

Mme Scrivener entend développer la concertation avec les producteurs et les distributeurs et, au-delà, assurer par des textes nouveaux la protection du consommateur. Ceux-ci pourront plus facilement faire connaître les abus dont ils estiment être l'objet et être défendus au sein de commissions départementales de conciliation. Les organisations de consommateurs seront aidées financièrement par l'octroi de crédits pour des projets particuliers.

Concentrations et ententes

M. Fourcade devait de son côté présenter au conseil des ministres un projet de loi réorganisant le contrôle des concentrations et des ententes. Désormais, toutes les concentrations permettant à un groupe de contrôler une proportion importante du marché national (40 % dans le cas de concentration horizontale, 25 % pour les concentrations verticales) devront être autorisées par la puissance publique. Les firmes ne seront d'ailleurs pas tenues de demander une autorisation préalable ; elles pourront attendre que les services administratifs s'intéressent à leur cas. S'agissant des ententes, les sanctions pénales prévues à leur encontre sont plus lourdes, et des cautions administratives pourront être appliquées conformément aux nouvelles règles du Marché commun. La commission des ententes sera élargie et temporisée : elle s'appellera désormais « commission de la concurrence ».

Ne sont une recommandations de Mme Françoise Giroud sont regroupées dans un document intitulé « *Projet pour les femmes : 1976-1981* ».

En collaboration avec tous les ministères intéressés, Mme Giroud a voulu mettre au jour tous les blocages qui empêchent encore les Françaises d'être, sur le plan social, « équivalentes » aux hommes, et de répondre par là au « malaise dynamique » qu'elle diagnostique dans la population féminine.

Les propositions les plus spectaculaires, qui seront appliquées ou mises à l'étude avant la fin du septennat, concernent : la création éventuelle d'un service national féminin de quatre à six mois pour les jeunes filles ; la possibilité pour les enfants de porter le nom de leurs deux parents, au choix du couple ; l'attribution à toutes les mères d'un enfant de moins de trois ans — qu'elles travaillent ou non — d'une allocation pour la garde des enfants ; la proposition faite aux partis politiques de présenter un maximum de 75 % de personnes d'un même sexe sur les listes de candidats aux élections municipales.

Diverses mesures sont prévues en faveur des veuves, des femmes d'artisans ainsi que la définition d'un « statut des agricultrices », qui pourraient désormais bénéficier d'une indemnité en cas de maternité. Le conseil devait aussi se prononcer sur l'éventualité d'accorder une demi-part supplémentaire pour l'imposition des couples ayant eu trois enfants ou plus et sur l'autorisation donnée aux couples de choisir l'imposition séparée. Sont, enfin, prévues des incitations diverses pour favoriser la « symétrie » des rôles parentaux, et notamment la possibilité pour l'un quelconque des parents de prendre un congé « de garde » non rémunéré de deux ans qui n'interromprait pas le contrat de travail.

(Lire page 34 et page 11.)

Dirigeant nationaliste rhodésien

M. NKOMO A ÉTÉ REÇU AU QUAI D'ORSAY

M. Joshua Nkomo, président de l'Aile intérieure du conseil national africain (A.N.C.) de Rhodésie, a quitté Paris, mardi 25, après avoir été reçu deux heures durant au quai d'Orsay par le directeur des affaires africaines et malgaches, M. Guy Georgy. Le dirigeant nationaliste rhodésien fait actuellement un voyage qui l'a d'abord mené en Afrique de l'Ouest, puis à Londres. Après un séjour à Paris, il doit visiter d'autres capitales européennes.

UN ROMAN DE BERTRAND POIROT-DELPECH

1968 et les grands de ce monde

par FRANÇOIS MITTERRAND

J'hésite à appeler *les Grands de ce monde* un roman, bien que le dernier livre de Bertrand Poirot-Delpech porte ce titre. J'y ai vu tour à tour une satire, un conte philosophique, une étude de mœurs, prétexte à réflexions et à maximes, et mieux encore une sotie (si l'on songe aux *Caves du Vatican*). Mais ces définitions ne me contentent pas non plus. Les personnages qu'on nous propose échappent à la pointe sèche de la tradition moraliste française. Ils vivent, aiment, souffrent, changent. Bref, ils racontent une histoire.

Romanesque, sans aucun doute, est cette nuit de Chausey où les amants émerveillés dans le bateau qui cogne contre la bouée d'amarrage s'éprouvent la « *douceur de n'être plus raccordés à la terre et à l'autre que par un même prodige d'attention* », tandis qu'André, conduit par le fou rire, entraîne d'Astrid, écoute, regarde et guette dans le noir, « *à la façon dont la bête s'orients aux astres, sans chagrin de ne pas comprendre...* ». Romanesques, les visites du vétérinaire Duval au château de La Haye-Pesnel : « *A peine arrivé à l'allée de ces « domiciles », il devenait quelqu'un d'autre. Il rajustait sa cravate. Il en voulait au garagiste de Saint-Lô de lui avoir vendu de force une voiture trop coquette.* » Et la rage désespérée de Bénédicte que son mari vient de quitter et qui range ses vêtements d'avant en émmerdant les variétés d'étoffes, comme elle récitait une leçon d'histoire : « *Col châle et poignets mousquetaires? 1955. Vichy à carreaux? 1958. Oxford à col boutonné? 1960. Soie sauvage à gros motif? 1962. Madras écossais? 1964. Crêpon? 1965. Liseu et volle indien ?* » puis éclate en sanglots; Bénédicte, qui, après le pachis, et André rentré au bercail, poussera l'un des beaux cris d'amour de notre littérature : « *Je m'étais mise à aimer ce que l'autre faisait de lui !* »

Et Tonio, sur la route d'Antibes, qui reçoit le coup au cœur du retour au pays : « *Il y a un moment précis et bref où le jour bascule sur son axe comme une roue longtemps immobile succombe au sommeil de son poids.* » Et la mère de Tonio, raide dans son tiroir à numéro matricule de la morgue : « *On ne devine qu'un drap de plastique, tiré de blanc de laine dont la chaînette a fait la nouvelle dine insipide des choses... Mon Dieu, il n'en reste déjà plus rien. Des millions d'instants, de miettes ramassées, pour n'être que ce cette étroit.* »

(Lire la suite page 15.)

COMBIEN DE CARATS FAIT LE DIAMANT DE VOTRE MEILLEURE AMIE?

Vous pourrez vous amuser à l'estimer vous-même le jour où vous porterez au cou ce "calibre à pierres", réplique en or de celui qu'utilisent les joailliers. Fred y a déjà serti un diamant.

Mais il se fera un plaisir de le remplacer par celui que vous a légué votre grand-mère si vous le désirez.

FRED JOAILLIER
6, rue Royale Paris 8e
Tél. : 260.30.65.

A partir de 700 F

Boutique FRED : 84, Champs-Elysées - HOTEL LOEWS - Monte-Carlo
HOTEL BYBLOS - Saint-Tropez - Aéroport d'Orly.

AU FESTIVAL DE CANNES

L'honneur du cinéma italien

A Cannes, le Festival approche de sa fin. Les projections sont toujours aussi nombreuses, la foule des spectateurs toujours aussi avide. Dans la nébuleuse des films, quelques œuvres cependant se détachent, dont on sait déjà qu'elles remporteront la manifestation. C'est l'honneur du cinéma italien qui, cette année encore, nous a surpris par sa vitalité, que d'avoir produit deux d'entre eux.

Si le film de Francesco Rosi, « Cadavres exquis », n'avait pas été présenté hors compétition, il eût sans doute remporté le grand prix. Dans le contexte de l'Italie contemporaine, cette réflexion à la fois rigoureuse et ambiguë sur le pouvoir nous entraîne dans les grandes profondeurs des complots et des crimes d'Etat. C'est une parfaite réussite.

Plus discuté, mais d'une puissance exceptionnelle, est le « Novecento » (« 1900 »), de Bernardo Bertolucci (également hors compétition). Cette fresque monumentale évoque à travers un demi-siècle d'histoire italienne l'amitié et les antagonismes de classes entre un paysan et un grand bourgeois terrien.

Bertolucci (trente-six ans), l'Italien du Nord ; Rosi (cinquante-trois ans), l'Italien du Sud, deux tempéraments différents, mais deux grands cinéastes qui nous disent, dans « le Monde des arts et des spectacles », ce que fut leur ambition artistique et politique, lorsqu'ils réalisèrent leur film.

(Lire page 17.)

AU JOUR LE JOUR

COLLECTIVISME

Selon un confrère, les Français auraient, paraît-il (remarquez la triple présomption), « placé » dans des banques suisses quelque 6 milliards de francs lourds, et ce depuis février seulement.

« Mais comment font-ils donc pour passer leur argent ? », s'étonne la formule. Et sa perplexité n'aurait pas été moins grande s'il s'était demandé auparavant : « Mais comment font-ils donc pour le gagner ? »

Eh bien ! voici la réponse : c'est grâce au collectivisme ! N'est-ce pas le travail collectif de millions de personnes, tout au long de l'histoire, qui permet aux plus patriotes d'entre elles de mettre de côté (de l'autre côté) des fortunes qui, autrement, se trouveraient lamentablement éparpillées un peu partout et soumises aux aléas de la conjoncture ?

PABLO DE LA HIGUERA.

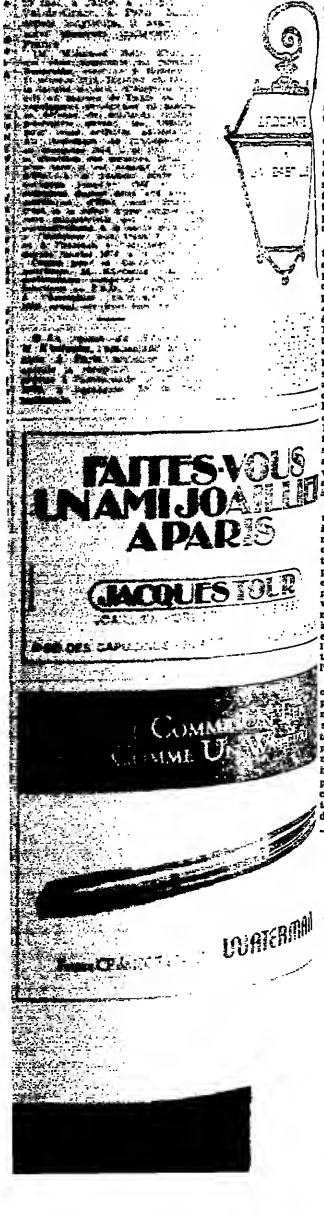

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS PRIMAIRES AUX ÉTATS-UNIS

M. Ford remporte des succès inattendus dans le Sud

De notre correspondant

Washington. — Les derniers résultats connus des six élections primaires qui ont eu lieu mardi 25 mai dans le Sud (Kentucky, Tennessee, Arkansas) et dans le Nord-Est (Idaho, Nevada, Oregon) confirment la forme du président Ford, qui, dans la foulée de ses dernières victoires du Michigan et du Maryland, remporte des succès inattendus dans le Kentucky et sans doute dans le Tennessee. Du côté démocrate, l'échec dans l'Oregon de M. Jimmy Carter, nettement distancé par le sénateur Church, montre la persistance et la vigueur des réserves d'un large secteur de l'électorat démocrate à l'égard du Sudiste, qui reste cependant nettement en tête dans la course à l'investiture de son parti.

En fait, dans le décompte total des délégués, le président Ford et M. Jimmy Carter ont maintenant recueilli plus de la moitié des mandats requis pour obtenir la nomination. Après le ralliement de 120 délégués « non engagés » dans l'Etat de New-York, le président Ford peut compter sur l'appui de 779 délégués contre 642 à M. Reagan, 129 demeurant « non engagés ». Chez les démocrates, M. Carter a accentué son avance, appuyé par 876 délégués contre 294 à M. Udall et 236 au sénateur Jackson, mais il reste un nombre élevé de délégués « non engagés » (373).

Incontestablement, la surprise de cette série de scrutins est la bonne performance accomplie par le président Ford dans les Etats du Sud, où son concurrent partait nettement favori. Ses victoires, même obtenues de justesse dans le Kentucky et, sous réserve de confirmation, dans le Tennessee, sont à cet égard plus significatives que le large succès attendu de M. Reagan dans l'Arkansas, Etat considéré comme acquis d'avance à ce dernier. Dans l'Ouest, le président Ford gagne seulement dans l'Oregon (54 % des suffrages), un Etat qui a toujours favorisé les républicains modérés, mais, comme prévu, il est très largement battu par M. Reagan dans l'Idaho (72 %) et dans le Nevada (70 %).

Dans l'ensemble, cette série de « primaires » a été favorable au président Ford, mais la bataille décisive — la dernière série de « primaires » — aura lieu le 8 juin, notamment en Californie, où M. Reagan, ancien gouverneur de cet Etat, a de très bonnes chances de remporter les 167 délégués, équilibrant ainsi ses défaites probables dans l'Ohio et le New-Jersey. Il arriverait alors à la *Convention* nationale républicaine avec un nombre de délégués à peu près égal au contingent des fidèles de M. Ford.

Du côté démocrate, M. Carter a remporté haut la main les Etats du Sud avec de larges majorités : 59 % dans le Kentucky, 78 % dans le Tennessee et 65 % dans l'Arkansas. Mais ces succès ne compensent pas vraiment les deux nouvelles défaites que lui ont infligées dans l'Ouest le gouverneur Brown, qui l'emporte aisément dans le Nevada, Etat voisin de la Californie, dont il est le gouverneur, et le sénateur Church, qui dans l'Oregon remporte une victoire plus significative (38 % des suffrages contre 30 % à M. Carter et 14 % à M. Brown) que son triomphe dans son propre Etat de l'Idaho (81 %). Sa performance est d'autant plus remarquable qu'il disposait de faibles moyens financiers — 50 000 dollars environ — soit cinq fois moins que le gouverneur Brown qui a tout de même fait un beau score dans un Etat où, n'étant pas officiellement candidat, il demandait aux électeurs d'inscrire son nom sur les *bulletins de vote*. — H. P.

PORTRAIT

M. JERRY BROWN

De la mystique à la politique

A bien des égards, Jimmy Carter, l'ancien « diacre » baptiste se réclamant d'une « liaison directe avec Dieu », et « Jerry » Brown, qui passa quatre ans dans un séminaire jésuite, ont de nombreux points en commun. Tous deux sont inspirés d'un certain zèle missionnaire, pratiquent leur religion en l'accordant avec les compromis et assouplissements qu'impose l'ambition politique. Tous deux sont des politiciens éprouvés, s'efforçant de capter le courant de désenchantement qui entraîne le pays à rechercher des visages nouveaux, des hommes intègres, éloignés de la cuisine politique de Washington. Tous deux usent et abusent de leur pouvoir charismatique et tous deux « vendent » leur personnalité plutôt qu'un programme rigoureux et charpenté...

Là s'arrête la comparaison entre deux hommes, non pas tant séparés par une quinzaine d'années que par des origines, une formation, qui ont marqué des personnalités bien différentes. Jimmy Carter, avec sa foi de charbonnier, est l'homme des certitudes ; Jerry Brown doute, s'interroge et se cherche encore. Jimmy, le sudiste, l'ancien planteur de cacahuètes, a eu quelque mal à sortir de l'obscurité pour se faire un chemin dans les affaires et la politique. Jerry s'est simplement donné la peine de naître dans une famille aisée et bien connue. Son père, « Pat » Brown, gouverneur de Californie entre 1959 et 1966, établit sa notoriété en éliminant M. Richard Nixon qui, en 1962, convoitait ce poste.

Un personnage compliqué

Pour Jerry Brown, la tâche essentielle était de se faire un prénom... Il s'y employa énergiquement, bien décidé à sortir de l'ombre tutélaire de son père, vieux routier de la politique, qui aimait faire parader sa famille sur les tréteaux électoraux. Et sans doute c'est en réaction contre ce père trop exubérant, trop extraverti, que Jerry entre au séminaire. Pendant deux ans, il vivra sans contact avec le monde extérieur, lisant seulement la Bible et Thomas A Kempis. « Une fantastique discipline morale, déclara-t-il plus tard avant de renoncer à la vocation. Je n'avais plus rien à tirer de cette existence repliée... » Puis, à Berkeley et à Yale, il fait de bonnes études de latin et de grec, songe un moment à devenir psychiatre, entre dans un cabinet d'avocat qui ne satisfait pas sa quête spirituelle.

C'est alors qu'à trente ans, ce jeune intellectuel, tendu et timide, replié sur lui-même, animé par une confuse mystique, est saisi par le démon de la politique. Il parcourt le Mississippi pour en savoir davantage sur le problème racial, il manifeste dans les rues contre la guerre du Vietnam, fréquente l'intelligentsia de gauche, fraternise avec le leader d'ascendance mexicaine Cesar Chavez, défenseur des ouvriers agricoles sous-payés de Californie. Bref, il jette sa gourme... Et c'est tout de même grâce à ce père qu'il veut rejeter qu'en 1970 il devient secrétaire d'Etat de Californie, une sinécure qu'il transforme en base d'opération contre les grandes compagnies pétrolières.

Le charme de l'ambiguïté

Sa réputation de jeune libéral, intègre et austère, grandit mais lui vaut l'hostilité des politiciens professionnels, qui attaquent cet « enfant arrogant », ce « jeune Tartuffe ». Cette opposition le sert auprès des jeunes électeurs, qui s'identifient bien à ce personnage compliqué, plein de contradictions et d'ambiguïté, mais dont ils partagent les angoisses, les inquiétudes mystiques, le goût pour la marijuana et Bob Dylan. A trente-six ans, il est élu (de justesse) gouverneur de Californie. Depuis, il a pris soin de cultiver cette image de gourou ascétique et spartiate, couchant sur un matelas ou à même le sol d'une maison simple (il a renoncé à la résidence officielle de gouverneur) aux murs décorés de peintures abstraites. Au lieu de la Cadillac de service, il pilote une vieille Plymouth qui l'emmène au centre zen de San-Francisco ou bien dans des retraites religieuses.

L'homme a du charme. Sa silhouette est élancée. Ses yeux noirs perçants sous d'épais sourcils qui se détachent sur un visage angulaire, encadré de longs favoris grisonnants, dégagent un certain magnétisme auquel les femmes sont particulièrement sensibles. Pourtant, il vit en célibataire ; on ne lui connaît aucune liaison féminine et ses adversaires, bien entendu, laissent entendre qu'il est davantage attiré par les hommes. D'autres le considèrent comme le type même du « catholique refoulé », aimant les femmes mais mal à l'aise avec elles. Et peut-être est-ce pour mieux dissiper les rumeurs qu'il s'affiche avec des actrices connues comme Nathalie Wood ou Liv Ulman.

Ses goûts ne sont pas ceux de l'Américain moyen. Il ne regarde pas la télévision, va rarement au théâtre ou au concert, ne fréquente pas les restaurants, se nourrissant de fruits et de légumes ou de pizzas achetées au coin de la rue. Le jeu politique est sa vraie passion, encore que souvent il donne l'impression de se moquer de lui-même et des autres, s'acquittant avec un détachement patricien des obligations du métier. Il déconcerte ses amis, ses collaborateurs, par une activité incessante, souvent désordonnée. Ceux qui le critiquent dénoncent son style, disent que son administration est faite d'improvisations. Surpris par les sondages qui confirment une popularité dépassant les frontières de la Californie, ils parlent d'un engouement passager.

Certains le considèrent comme un « fraud » (un fumiste), un fils à papa sans consistance, un intellectuel égaré cultivant une originalité factice. D'autres, au contraire, lui font toute confiance, lui prédisent un grand avenir politique... Il faut reconnaître que, malgré des méthodes de travail discutables, le jeune gouverneur Brown a beaucoup accompli dans son Etat, en particulier en élaborant une convention collective en faveur des ouvriers agricoles. Mais M. Brown est mal venu pour reprocher à M. Carter son opportunisme ou le flou de ses convictions politiques car, finalement, ce libéral a pris, sur des problèmes importants, des positions très proches de l'orthodoxie républicaine. D'où peut-être, à la faveur de cette confusion, une popularité croissante. « Dans ce métier, un peu de vague est très utile », a-t-il dit aux journalistes. Comme M. Carter, il dénonce les professionnels de Washington, évoque l'« esprit nouveau » en politique et demande aux électeurs un « acte de foi ». Tout cela ne l'a pas empêché d'avoir sollicité, et obtenu, l'appui des « machines » électorales les plus suspectes du Maryland pour battre son adversaire. « Pour gagner dans le Maryland j'avais besoin des conservateurs », a-t-il dit cyniquement.

« Respirons tous profondément et détendons-nous... » Telle est la phrase initiale de tous ses discours. C'est ce que font les observateurs politiques, réservant leur jugement sur la sincérité du jeune politicien, qui prétend concilier la méditation et la pratique du yoga avec l'accomplissement des basses besognes de la politique, bref maintenir la position du lotus tout en « courant » activement pour la présidence.

HENRI PIERRE.

Aux origines de Jimmy Carter

(Suite de la première page.)

Celui qui rêve de devenir président des Etats-Unis n'est pas né à Plains, mais dans un lieu-dit nommé Archery, à trois miles de là, le 1er octobre 1924. « *Nous vivions*, écrit-il dans une autobiographie publiée en 1975, *dans une maison de bois au bord de la route. Pendant des années nous avons utilisé des toilettes extérieures, situées dans la cour derrière la maison, et tiré l'eau avec une pompe à bras. La cour était encombrée de chiens, de poules, de canards et de dindes. Entre le début d'avril et la fin du mois d'octobre nous ne portions pas de chaussures, et rarement une chemise, sauf pour aller à l'école ou à l'église.* »

Ce n'était pas la misère pour autant, car le père, Earl, semble avoir été un homme extrêmement avisé, qui sut diversifier les cultures de sa ferme, monter une entreprise d'achat de cacahuètes en gros (il en part chaque année 12 000 tonnes de la petite gare de Plains), et ouvrir un « General Store ». L'autobiographie de M. Jimmy Carter évoque à la fois les contes édifiants de *la Semaine de Suzette*, les mémoires d'un boy-scout, le plaidoyer pro domo d'un enfant sage. Il est rare de voir quelqu'un épouser aussi complètement les valeurs de son entourage et s'appliquer à ce point, avec une énergie et une constance qui ne prêtent pas à rire, à les respecter.

Les grandes figures

Ce livre d'images a ses « grandes figures », dont la première est naturellement celle du père. Le père, « *qui en faisait plus que moi ou que quiconque à la ferme* » et, en même temps, « *essayait toujours de nouvelles techniques ou se lançait dans de nouvelles affaires* ». Le père était conservateur, la mère libérale, une *femme* possédée par la passion de « servir », infirmière diplômée, qui travaillait douze heures par *jour pour 6 dollars*, et près de huit heures de plus à son foyer. C'est elle qui, en 1966, à soixante-huit ans, après avoir regardé à la télévision une publicité pour le « Corps de la paix », partit en Inde pour deux ans. « *Sans que cela nous ait*, dit M. Carter, *particulièrement surpris* ».

Le troisième personnage est la maîtresse d'école, miss Julia, qui encourage le féroce appétit de lecture de son jeune élève. Elle lui remet solennellement, le jour de ses douze ans, *Guerre et Paix*, de Tolstoï. Cette lecture inoubliable inspire à l'auteur une conclusion moralisante qui montre, à tout le moins, qu'il ne surestime pas le niveau intellectuel de son public : « *Si l'auteur* (Tolstoï) *a raison d'affirmer que la destinée des nations est contrôlée par les peuples, même lorsqu'ils sont gouvernés de façon despotique par des rois ou des empereurs, c'est encore plus vrai dans une nation comme la nôtre, où chacun de nous est libre.* »

Très tôt, le jeune Jimmy s'efforce, on s'en doute, de suivre l'exemple de ses aînés. Il nous raconte, avec une application méticuleuse qui semble être un des traits principaux de son caractère, les mille activités de la vie d'un fermier, mais aussi les premières manifestations de son esprit d'entreprise (détail extrêmement important pour le public américain : Gerald Ford, Richard Nixon, George McGovern, avant lui, ont tous raconté comment l'esprit leur est venu dans ce domaine) :

« *A l'âge de cinq ans, je vendais des cacahuètes bouillies dans les rues de Plains. J'arrivais à faire 1 dollar de chiffre d'affaires chaque jour, et parfois cinq fois plus le samedi. Lorsque j'eus neuf ans, j'avais épargné assez d'argent pour acheter cinq balles de coton, qu'on trouvait alors au bas prix de 5 cents la livre. Je conservai ces balles dans un hangar appartenant à mon père jusqu'à ce que, quelques années plus tard, je puisse les vendre à 18 cents la livre. J'eus alors assez d'argent pour acheter cinq maisons et, jusqu'à ce que je quitte ma famille pour entrer à l'académie navale, je récoltai un total de 16,50 dollars de loyer par mois.* »

Ce que M. Carter ne nous dit pas, c'est qui occupait ces maisons. Probablement des Noirs, compte tenu de la modicité du loyer. Ses souvenirs sont assez discrets sur les rapports entre Noirs et Blancs dans la Georgie des années 30 à 50.

Il raconte pourtant à ce sujet une histoire extrêmement émouvante, qui montre qu'il avait conscience de l'étrangeté de la situation. « *En 1938*, écrit M. Carter, *nous étions la seule famille d'Archery à avoir une radio. Le jour du second combat entre Joe Louis et Max Schmeling (le 22 juin), les Noirs du voisinage sont venus demander s'ils pouvaient écouter la retransmission du match. La radio fut posée sur l'entablement d'une fenêtre ouverte, et nous nous assîmes tous dans le jardin. La connotation raciale du combat était évidente. Joe Louis avait perdu au cours d'un premier match contre Schmeling (le 19 juin 1936). Mais une victoire dans celui-ci lui ouvrait le chemin du championnat du monde des poids lourds. Louis faillit tuer son adversaire dès le premier round. Mon père était visiblement déçu. Il n'y eut aucun bruit dans le jardin, sinon un « Merci, M. Earl », adressé poliment à mon père. La douzaine de visiteurs s'éloigna le long de la route, traversa la voie ferrée et entra tranquillement dans une maison, à une centaine de mètres de chez nous. A ce moment-là, un chahut assourdissant éclata dans la maison, nos voisins Noirs hurlant et criant pour célébrer la victoire de Joe Louis.* »

Lorsque M. Carter devint gouverneur de Georgie, en 1971, la lutte pour les droits civils — conduite par un « enfant du pays », le pasteur Martin Luther King — avait déjà porté ses fruits. Lors de son discours inaugural, au Capitol d'Atlanta, il put affirmer :

« *Le temps de la discrimination raciale est passé. Notre peuple a déjà fait ce choix capital et difficile.* » Après son discours, il fit exécuter, par une chorale noire, *The Battle Hymn of the Republic*. C'était encore courageux ; ce n'était plus téméraire. Par la suite, il poursuivra activement une politique d'intégration raciale dans la fonction publique, mais ne cachera pas ses réticences à l'égard du « *Busing* », qui transporte en autobus *scolaire (d'où* son nom) les enfants de divers quartiers, noirs et blancs, pour obtenir sur les bancs de l'école un « mélange » organisé.

Onze ans dans la marine

Le jeune Carter devait achever sa formation « à la dure » dans la marine où il resta onze ans. Visiblement, les multiples vexations et punitions infligées aux cadets à l'académie navale lui ont laissé un souvenir cuisant. La marine lui a enseigné, en outre, le respect absolu de l'horaire, qui se retrouve aujourd'hui dans sa campagne électorale. Il servit, pendant la seconde guerre, comme sous-marinier, une école de sang-froid.

Mais ce qu'il considère comme la chance de sa vie, c'est d'avoir pu, grâce à l'armée, pousser ses études assez loin. Il s'était engagé en 1942 avec un bon niveau secondaire, ce qui était alors peu courant en Géorgie. En 1946, il passe des examens qui font de lui un officier et un ingénieur. En 1949, il demande à faire partie du premier programme de formation destiné aux futurs équipages des sous-marins nucléaires. Il trouve là l'occasion d'étudier la technologie des réacteurs et la physique atomique. Le vendeur de cacahuètes bouillies est devenu, sinon un savant — comme il a tendance à le laisser croire dans sa campagne, — du moins l'égal de n'importe quel diplômé d'études supérieures.

Les études ne lui ôtent pas le goût des « maîtres de vie ». Ses cours sur les sous-marins nucléaires provoquèrent une rencontre qui semble avoir été pour M. Jimmy Carter comme une révélation. Il eut avec l'amiral Hyman Rickover un entretien qui était une sorte d'examen de passage. L'amiral lui laissa le choix des sujets sur lesquels il voulait être interrogé.

Naturellement, l'amiral — qui était déjà une figure mythique pour le jeune Carter — l'écrase de son savoir, mais lui pose finalement une question qui parut être au jeune homme une bouée de sauvetage : « *Quel était votre rang à l'académie navale ?* » « *Je bombais le torse*, raconte M. Carter, *et répondis : « Sir, j'étais cinquante-neuvième sur une classe de huit cent vingt ». Je m'enfonçais dans mon fauteuil en attendant un compliment qui ne vint jamais. Au contraire, il me demanda : « Avez-vous fait de votre mieux ? » Je m'apprêtais à répondre « oui », lorsque, me rappelant devant qui j'étais, et me remémorant bien des occasions où j'aurais pu fournir un plus grand effort, j'avalais péniblement ma salive, pour répondre finalement : « Non, Sir, je n'ai pas toujours fait de mon mieux ». Il me regarda pendant un long moment et me posa une question que je n'ai jamais pu oublier : « Pourquoi ? »* » (1).

Pour que le profil psychologique du candidat Jimmy Carter soit complet, il faut y ajouter la coloration religieuse. M. Carter a assuré l'école du dimanche de l'église baptiste de Plains, comme l'avait fait son père avant lui ; il a également rempli dans cette communauté une charge — *deacon* — à laquelle le mot « *diacre* » ne correspond qu'imparfaitement. Il s'agissait essentiellement d'aller « *prêcher* » de temps à autre, dans les « *paroisses* » avoisinantes. Le style de l'église baptiste, où le croyant s'adresse de lui-même à Dieu en termes de la vie quotidienne, a laissé craindre à l'étranger que M. Jimmy Carter ne participe peu ou prou d'un « *illuminisme* » inquiétant. C'est une interprétation que démentent fermement ses proches, en particulier un de ses voisins, que nous avons rencontré à Plains, et qui nous a affirmé : « *Jimmy n'a jamais porté sa religion en sautoir. Mais il n'en fait pas non plus mystère. Quand on l'interroge, il répond franchement, et c'est la presse qui monte cela en épingle.* »

Cela ne veut pas dire que M. Carter n'a pas, au fond de lui, la certitude que la main de Dieu le guide. Sa petite autobiographie a été imprimée à des milliers d'exemplaires en une année où il ne briguait aucun mandat électoral. En fait, elle était destinée à être diffusée dans les églises baptistes, pour servir, modestement bien sûr, à l'édification des *foules*. Instruit par son père, sa mère et son amiral, l'enfant de Plains se présente à son tour comme un exemple à suivre et un guide possible pour tous les Américains.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Cette réplique lui a inspiré le titre de son autobiographie *Why not the Best*. Elle a été reprise en livre de poche par « Bantam Books », qui l'a tirée à 150 000 exemplaires.

Prochain article :
D'ATLANTA... A WASHINGTON

Chili

M. KISSINGER EST ATTENDU A SANTIAGO POUR L'ASSEMBLÉE DE L'O.E.A.

M. Henry Kissinger assistera à la sixième assemblée de l'Organisation des Etats américains, qui débutera le 4 juin prochain dans la capitale chilienne, a annoncé, le 25 mai, M. Ricardo Claro, coordinateur général de l'O.E.A. M. Claro a précisé que M. William Rogers, sous-secrétaire d'Etat aux affaires inter-américaines, accompagnera M. Kissinger.

D'autre part, le gouvernement du général Pinochet a annoncé la libération, le 25 mai, de deux cent six prisonniers politiques. C'est le troisième groupe de détenus à bénéficier d'une telle mesure depuis le début de ce mois. Au total trois cent quatre personnes, arrêtées en vertu de l'état de siège, ont ainsi retrouvé la liberté. Aucune personnalité importante ne figure parmi les prisonniers élargis le 25 mai.

Enfin, MM. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, et Anselmo Sule, président du parti radical chilien, en exil à Caracas, ont lancé un appel, le 25 mai, à l'occasion de la réunion au Venezuela de personnalités social-démocrates et socialistes européennes et latino-américaines « pour accroître l'isolement politique, diplomatique et économique du gouvernement fasciste chilien ». Les deux leaders ont, en particulier, demandé aux gouvernements sociaux démocrates d'Europe et d'Amérique de rompre leurs relations avec la Junte de Santiago. — (A.F.P., A.P.)

UNE ORGANISATION DE GUÉRILLA REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT DE LA FILLE DE L'AMBASSADEUR DE BELGIQUE AU MEXIQUE

Mexico (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Mlle Nadine Chaval, fille de l'ambassadeur de Belgique au Mexique, a été enlevée le mardi 25 mai dans la matinée. Plusieurs journaux rapportent que les ravisseurs ont laissé un message dans lequel ils déclarent être membres de la Ligue communiste du 23 septembre, une organisation de guérilla urbaine, et demandent une rançon équivalant à 400 000 dollars. D'autres quotidiens parlent de 800 000 dollars.

Mlle Chaval, qui est âgée de seize ans, a été kidnappée dans une banlieue résidentielle de la capitale alors qu'elle se rendait, dans une voiture de service de l'ambassade, au lycée français de Mexico dont elle est l'élève.

50e mille
la parole et l'outil
JACQUES ATTALI
2e édition revue et augmentée
256 pages 37,10 F

puf

EUROPE

ÉTATS-UNIS

...igines de Jimmy Carte...

...parole
...l'outil

République fédérale d'Allemagne

AU CONGRÈS DE LA C.D.U.

Les délégués se prononcent pour une « Europe libérale et pluraliste »

De notre envoyé spécial

Hanovre. — La journée consacrée à l'Europe par le congrès chrétien-démocrate de Hanovre, le mardi 25 mai, a apporté à M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., la démonstration internationale que ses voyages à l'étranger ne lui avaient pas encore permis d'acquérir. M. Kohl a posé pour les photographes, entouré de Mme Thatcher, leader du parti conservateur britannique, et de MM. Tindemans, premier ministre belge, qui prendra en juillet prochain la présidence du parti populaire européen, Lecanuet, ministre français de la justice et président du groupe des démocrates sociaux, Taus, président du parti populaire autrichien, Fanfani, président du Conseil national de la démocratie-chrétienne italienne. Il était visiblement heureux d'avoir réussi, pour la première fois, à réunir autant de personnalités étrangères pour un congrès de la C.D.U.

Chacun des orateurs a illustré à sa manière le thème du congrès. Avec modération pour M. Lecanuet, qui a soigneusement évité toute allusion à la politique intérieure ouest-allemande, avec fermeté pour Mme Thatcher, qui a prononcé un discours très applaudi, plein d'humour dans la forme mais très dur sur le fond, tant vis-à-vis de la politique travailliste que des socialistes d'Europe occidentale.

Pour tous les dirigeants chrétiens-démocrates ou conservateurs, l'objectif actuel est de « défendre l'ordre libéral contre la conception destructrice d'une Europe socialiste ». « Notre objectif d'une Europe libérale et pluraliste, indique le manifeste européen adopté par le congrès, est en contradiction avec les buts du socialisme. » Dans ces conditions, M. Fanfani n'a pas eu de peine à recevoir une ovation quand il a dit un « non » catégorique à toute coopération avec la part communiste italien. Les dirigeants de la C.D.U. ont, d'ailleurs, tenu à préciser devant les huit cent vingt délégués que, contrairement à des bruits malveillants, aucune tendance de la démocratie chrétienne italienne n'était prête à envisager une telle coopération. En privé, ils ont affirmé à plusieurs reprises qu'en cas de réalisation du « compromis historique » la rupture avec les démocrates-chrétiens italiens serait inévitable.

Après que M. Tindemans eut regretté le piétinement de l'intégration européenne et les tâtonnements du Conseil européen, M. Jean Lecanuet a déclaré : « En un moment décisif pour l'avenir de l'Europe à de vastes échéances capitales, la démocratie pluraliste est la meilleure chance de la liberté et du progrès social face à la menace du collectivisme marxiste et d'un état-type contraignant. » Il a rappelé que « la nouvelle politique européenne de la France » avait permis des « progrès substantiels dont le mérite revient largement aux initiatives du président de la République française ». Il a ajouté que « le rétablissement d'un climat de confiance entre la France et les États-Unis et le rappel de l'appartenance de la France à l'alliance atlantique ont levé les obstacles qui entravaient le développement de l'entreprise européenne ».

Pour le marxisme il faut, selon M. Lecanuet, construire « une nouvelle société conjuguant la démocratie politique et la démocratie sociale ». « Notre meilleure réponse au collectivisme, a-t-il dit, sera la réalisation concrète d'une démocratie de progrès social. (...) Telle est la finalité majeure de l'Union européenne. »

DANIEL VERNET.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué, dans le Monde daté du 26 mai, que le parti conservateur britannique appartenait au parti populaire européen créé le 29 avril dernier à Bruxelles. Cette formation est composée des partis de tendance des pays suivants : R.F.A., Italie, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Irlande.

Union soviétique

La « Literatournaya Gazeta » accuse trois journalistes américains d'être des agents de la C.I.A.

De notre correspondant

Moscou. — La *Literatournaya Gazeta* de ce mercredi 26 mai accuse trois correspondants américains accrédités à Moscou de travailler pour la Central Intelligence Agency (C.I.A.). Cette accusation, qui n'est étayée par aucun commencement de preuve, est contenue dans un article consacré aux liens entre certains organes de la presse et les services de renseignements américains.

La mise en cause de nos trois confrères intervient presque incidemment dans le cours de l'article. Après avoir longuement rappelé l'enquête menée par le Congrès américain sur les activités de la C.I.A., l'auteur de l'article, M. Valentinov, poursuit : « Nous ajouterons que le premier amendement de la Constitution américaine (1) est violé depuis longtemps par les correspondants accrédités à Moscou d'Associated Press, George Krimsky, du New York Times, Christopher Wren, et de Newsweek, Alfred Friendly, dont la loyauté envers leur vrai maître — la C.I.A. — se combine d'une manière étonnante avec leurs « obligations à l'égard de la presse libre ». Cela est prouvé par les lettres reçues à la rédaction en provenance de Moscou, Tbilissi et Tallin. Elles parlent d'une façon concrète et convaincante des activités subversives et hostiles de ces messieurs les correspondants habilités en civil, y compris de leur grand intérêt pour certaines informations et pour certains lieux, débordant clairement les limites de leurs activités professionnelles. Les mêmes documents de la presse américaine montrent une fois de plus que les « idéaux humanitaires » que prônent certains journalistes étrangers ne troublent pas leur conscience lorsqu'ils vont toucher de l'argent à des guichets qui ne sont nullement ceux de leur rédaction. »

La *Literatournaya Gazeta*, qui est spécialisée dans ce genre de dénonciation, ne précise pas autrement ses accusations. Elle ne fournit aucun détail sur les mystérieuses missives reçues de Moscou, Tbilissi et Tallin. Un peu plus loin, l'organe de l'Union des écrivains affirme que la C.I.A. « achète également des journalistes qui travaillent pour Reuter, l'Agence France Presse, Chine Nouvelle et des douzaines de journaux dans différents pays ». *Literatournaya Gazeta* ne cite cependant aucun autre nom de journaliste.

Bien que certains correspondants étrangers en poste à Moscou soient parfois pris à partie par la presse soviétique, c'est la première fois depuis de nombreuses années qu'une accusation aussi grave est portée. On ne pense pas cependant, à Moscou, que l'article de la *Literatournaya Gazeta* soit suivi de mesures d'expulsion. Voici quelques mois, le même journal avait accusé nommément deux diplomates ouest-allemands de se livrer à des activités d'espionnage, mais les deux hommes n'ont pas été autrement inquiétés. De l'avis général, cette dernière affaire est à replacer dans le contexte de la dégradation des relations américano-soviétiques.

On rappelle également que le correspondant de l'agence soviétique Novosti, récemment expulsé de Tokyo pour tentative d'espionnage, aurait été désigné à l'attention des services japonais par les Américains.

Le même numéro de la *Literatournaya Gazeta* contient un autre article signé par M. Pinsenov, secrétaire du conseil central des syndicats soviétiques, accusant le département d'État américain de violer les accords d'Helsinki. Selon l'hebdomadaire, les autorités américaines auraient refusé le visa d'entrée aux États-Unis à une délégation syndicale soviétique invitée par le conseil des syndicats de San-Francisco. « Certains gouvernements, affirme la *Literatournaya Gazeta*, qui ont signé l'acte final d'Helsinki cherchent à empêcher les contacts entre les personnes, ainsi que les échanges d'idées et d'informations, ce qui est contraire à l'esprit et à la lettre des accords. »

JACQUES AMALRIC.

(1) Cet amendement interdit au Congrès de voter des lois mettant en cause l'indépendance de la presse.

(2) A New-York, l'agence de presse et les deux publications en cause ont démenti aussitôt ces accusations.

L'historien ukrainien Valentin Morez est considéré comme fou « car il croit en Dieu »

La menace d'un internement psychiatrique de l'historien dissident ukrainien Valentin Moroz se précise. M. Moroz avait été condamné en 1970 à six ans de prison, trois ans de camp de travail et cinq ans d'exil, pour « nationalisme ukrainien ». Il devait donc être transféré normalement sous peu dans un camp.

Or, extrait de la prison de Vladimir, il se trouve actuellement à l'institut de psychiatrie légale Serbsky. Sa femme a pu rencontrer, nous dit Leonid Plioutchtch, le jeudi 20 mai, un « médecin » de cet institut spécial.

Celui-ci a expliqué à Mme Moroz que son mari ne pouvait être sain d'esprit parce qu'il croyait en Dieu. Bref, de « mauvais regards » à ses gardiens, avalé fait la grève de la faim et « avait fait une tentative de suicide par coupures ».

« Il est inhumain et absurde, nous dit Leonid Plioutchtch, de prouver que l'on est humain ses croyances religieuses et de voir la preuve d'un déséquilibre mental. Ce qui est plus grave encore, ce sont les allégations à propos de la prétendue tentative de suicide. Car un codétenu de Moroz avait rapporté, il y a un certain temps déjà, que Moroz l'avait prié de faire savoir à l'extérieur qu'on lui faisait parfois des piqûres et que des fous pour tenter de briser sa résistance psychique. Or, les fous sont parfois en proie, à la « tentative de suicide » peut fort bien avoir été une attaque. »

On attire également l'attention sur le cas de M. Nicolas Plakhotnicuk, médecin, qui prit en 1970, publiquement la défense de Moroz.

Après avoir été passé à tabac par des agents du K.G.B., il exigea que les coupables soient punis. Au cours d'une enquête, cette exigence fut présentée comme un indice d'irresponsabilité et la preuve de la « manie de la persécution ». Depuis octobre 1973, il est interné dans une prison psychiatrique. Il souffre de tuberculose pulmonaire.

Il en est aussi le cas du docteur Michel Stern, condamné en 1974 à huit ans de prison après un procès où les témoins à charge se rétractèrent et dénièrent avoir « donné des pots-de-vin » au médecin. Il est également malade. Il souffre d'une tuberculose pulmonaire avec infiltrat, d'un ulcère, d'une angine de poitrine, d'une ostéochondrose, d'une discopathie, et il a des calculs dans les reins.

Le Comité international contre la répression, créé il y a un mois à Paris (1), réclame aussi la libération de Vladimir Bonkovski et de Leonid Ternovitchenko, internés pour leur action contre les hôpitaux psychiatriques. Ce dernier, psychiatre, condamné à sept ans de camp et à trois ans d'exil pour avoir rédigé une contre-expertise du général Grigorenko, officiellement considéré comme fou et libéré depuis lors, vient d'être remmené par le K.G.B. dans une cellule de la prison de Perm. Le K.G.B. l'a menacé, s'il continuait à rédiger des lettres et des déclarations, d'un second procès en vertu de l'article 70 du code pénal de la R.S.F.S.R. Il risque, en tant que « récidiviste », une peine de prison supplémentaire de dix ans et, une peine d'exil de cinq ans. M. Glouzmann a déjà accompli quatre ans de déportation ; il a encore devant lui trois ans de camp et trois ans d'exil.

De même, Alexandre Feldmann, détenu dans un camp du district de Kherson, a été assommé il y a un mois à coups de pelle par un détenu de droit commun. L'administration du camp l'a fait hospitaliser et interdit tout rapport avec lui. Elle prétend en même temps qu'il n'a été victime « d'agression ». M. Feldmann souffre de maux de tête permanents depuis l'agression dont il a été la victime.

(1) Correspondance à J.-J. Marie, app. 2 a.3, 111, rue de Reuilly, 75012 Paris ; téléphone : 344-73-97 ; le comité a été créé par MM. Léon Amor, R. Amalric, L. Astre, Augeraud, J. Aymé, Ch. Bourdet, M. Broué, Cayrol, J. Chalier, A. Chalier, J.-J. de Félice, C. Delbo, J.-P. Demichel, J. Desvignes, F. Fajnzylberg, P. Fougeyrollas, E. Kiknadzé, F. Escaffi, R. Kiejmbla, G. Fredière, Fr. Guérin, M. Gill, V. Guigenheim, G. Haupt, A. Hébert, D. Haniak, R. Ikor, D. Jacoby, J. Jelen, C. Kastler, S. Koster, D. Lambert, L. Leprince-Ringuet, P.-O. Lapointe, J. London, L. London, A. Lwoff, P. Manin, J. Marange, J.-J. Marie, R. Martin, C. Mauban, A. Mauriac, A. Médio, M. Nadeau, F. Marek, A. Culiao, J. Panijel, R. Pannequin, J. Pélikan, F. Perrin, J. Pliouchtch, K. Pomian, F. Perrin, J. Pliouchtch, K. Pomian, G. Pozzuoli, C. Roux, R. Sanmarco, A. Savary, T. Sobatzmann, Soupsarrissidze, G. Serreau, G. Singier, A. Touraine, L. Tigrid, E. Tigrinatta, Vidal, Maquet, C. Mytrowytch, C. Morgan, D. Roy, J. Ziegler, C. Chriqui, R. Horia, Cl. Roy, J. Cau, J. Calzalais, S. Béhar, C. Tillon, H. Parmelin, P. Picon, N. Chaix, V. Ochetto, L. Schwartz, H. Cartan.

Italie

SELON M. DE MARTINO

Les socialistes refuseront de participer à une nouvelle coalition de centre-gauche

De notre correspondant

Rome. — Qu'on ne compte pas sur les socialistes pour participer, après les élections législatives du 20 juin, à une nouvelle coalition de centre-gauche en Italie : « Nous n'y reviendrons en aucun cas », a déclaré le 25 mai à Palerme M. De Martino aux journalistes de la presse étrangère.

Âgé de soixante-neuf ans, le secrétaire général du P.S.I. évoque certains princes de l'Église, malgré son appartenance au monde « laïc » italien. Le visage est rond, le regard éteint, et la bouche s'ouvre à peine pour tenir des propos d'une remarquable concision. Naturel ou forcé, ce lymphatisme cadre mal avec l'image qu'on se fait d'un dirigeant de parti, napolitain de surcroît.

Après les élections, M. De Martino souhaite un gouvernement d'union nationale qui, selon lui, pourrait durer « assez longtemps et même toute une législature », à condition de s'appuyer sur « un accord sérieux entre les partis démocratiques ». Il ne s'agirait donc d'entraîner le pays dans le socialisme, mais de résoudre la crise économique.

N'est-ce pas exactement la proposition faite par les communistes ? Oui et non. D'une part, souligne M. De Martino, le parti communiste s'est rangé au point de vue du P.S.I., après avoir soutenu des thèses différentes. D'autre part, sa proposition est « plus rigide » que celle du P.S. Les socialistes, en effet, ont d'autres cordes à leur arc. S'il est impossible de former un gouvernement d'union nationale sans compte tenu de l'opposition de certains partis, et notamment de la démocratie chrétienne, les socialistes examineront des solutions différentes « en fonction des résultats du scrutin ». Un cabinet de type populaire leur conviendrait, au cas où la gauche dépasserait 50 % des voix. Sinon, un gouvernement avec la démocratie chrétienne peut être envisagé, mais à condition que le P.C. fasse partie de la majorité. Le parti socialiste rejetterait fermement toute « fermeture à gauche ».

Le parti n'est pas unanime, et son secrétaire général le reconnaît : la courant de gauche, animé par M. Lombardi, s'est étonné qu'on envisage un gouvernement allant des communistes aux libéraux. Il est toujours, lui, pour l' « alternative de gauche », que la majorité du parti juge comme une stratégie à long terme, inapplicable pour le moment.

Le P.S.I. est toujours confronté à deux problèmes : comment, avec 10 à 12 % des suffrages, s'assurer « une place centrale » sur l'échiquier politique italien ? Comment tenir tête aux deux grands partis, communiste et démocrate-chrétien, sans se faire laminer à leur dépens ? Ou en se rapprochant ?

On comprend que M. De Martino souhaite « une modification des rapports de force dans tous les sens », c'est-à-dire le rééquilibrage de la gauche et, en même temps, la fin de l' « hégémonie démocrate-chrétienne ». Ses voix, le parti socialiste ira les chercher par la droite. Cette formation est composée des partis de tendance des pays suivants : R.F.A., Italie, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Irlande.

s'exprimer comme bon lui semble et perturberait « la paix religieuse en Italie ». Une révision du Concordat, en revanche, n'impose pour assurer « une non-ingérence réciproque des deux parties ».

Quelles sont les conséquences électorales de l'état d'esprit régnant à la démocratie chrétienne ? « Elles seront très différentes de ce qu'en attendaient les promoteurs, affirme M. De Martino. L'Italie n'est plus celle de 1948. Les croisades naissent à ceux qui les engagent. »

ROBERT SOLÉ.

Espagne

LE GENDRE DU GÉNÉRAL FRANCO N'A PAS ÉTÉ ÉLU MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL

Madrid (A.F.P.). — Le ministre secrétaire du Mouvement, M. Adolfo Suarez, candidat du gouvernement, a été élu, mardi matin 25 mai, au groupe des Quarante du Conseil national du Régime. Il a obtenu le vote contre 25 au marquis de Villaverde et 11 bulletins nuls.

Le groupe des Quarante au sein du conseil national est composé des quarante membres désignés à l'origine par le général Franco. En cas de décès de l'un d'eux, comme cela s'est produit après la mort de M. José Antonio Hoia, l'assemblée plénière du Conseil élit son remplaçant.

AM
Non au service militaire !
PIERRE M. GALLOIS
L'ADIEU AUX ARMÉES
COLLECTION "AU SERVICE DE QUI ?"
ALBIN MICHEL

Grèce

De violents incidents ont mis aux prises des grévistes et les forces de l'ordre

Le comité de coordination a décidé mardi soir 25 mai de prolonger de vingt-quatre heures le mouvement de grève générale qui avait débuté lundi en Grèce. Mardi après-midi, les transports publics ont été dépeuplés en violents affrontements avec la police. Une femme âgée est morte et une centaine de personnes — dont dix-huit policiers — ont été blessées. Cent cinquante arrestations ont été effectuées.

D'autre part, de violents affrontements ont mis aux prises, mardi matin, quelque deux mille manifestants et les forces de sécurité sur les quais de Rhodes, où est ancré le porte-avions américain « America », dont l'équipage n'a pu descendre à terre. Les manifestants ont mis le feu au sous-sol de l'immeuble de la direction de la gendarmerie et ont renversé la voiture de l'évêque de Rhodes, qui avait rendu visite au commandant du porte-avions.

De notre correspondant

Athènes. — La seconde journée de la grève de quarante-huit heures déclenchée lundi matin, a été marquée par de violents et sanglants incidents dans le centre d'Athènes. Les policiers ont utilisé dans la soirée des blindés légers lanceurs de grenades lacrymogènes « pour disperser un millier de manifestants — pour la plupart des ouvriers du bâtiment — qui, à l'issue d'un meeting dans un Théâtre de la ville, remontaient la rue du Stade afin de se rendre au Parlement.

L'explosion de violence de mardi ne manquera pas d'accentuer le malaise politique actuel. Le gouvernement fait déjà état d' « agents provocateurs » et désigne à la « manipulation par les milieux qui aimeraient remettre en cause l'ordre démocratique ». L'opposition reproche au gouvernement le projet de loi sur les organisations ouvrières voté par le Parlement grâce à la guillotine et déjà soumis à la sévère critique du président André Papandréou constitue désormais un danger public ». Le communiqué rejette également la responsabilité des incidents sur le parti communiste de l'extérieur et assure qu'il est décidé à imposer l'ordre et à la loi sans recourir à des mesures exceptionnelles.

M. Papandréou n'a pas tardé à répondre au communiqué gouvernemental affirmant qu'il était « intentionnellement mensonger » et constituait la preuve de la culpabilité des autorités officielles.

M. Hiou, leader de l'EDA (gauche démocratique) invite le gouvernement à rechercher la nouvelle loi réglementant le droit de grève et à épurer l'État des éléments demeurés fidèles aux méthodes dictatoriales. Le parti communiste de l'intérieur parle, pour sa part, de « provocations à des fins inavouables » et dénonce le manque de sang-froid de la police. « Les éléments fascistes et terroristes » sont également condamnés par le parti communiste de l'extérieur; il parle d'un plan élaboré par les forces qui menacent la démocratie.

MARC MARCEAU.

La « guerre de la morue »

LONDRES ET REYKJAVIK ENVISAGENT UN RÈGLEMENT TEMPORAIRE

Reykjavik (A.F.P.). — Le ministre islandais des affaires étrangères, M. Einar Agustsson, pourrait se rendre vendredi 28 mai à Oslo pour y poursuivre ses entretiens avec les responsables britanniques, a-t-on appris de source officieuse à Reykjavik mardi soir. Officiellement, la position islandaise n'a pas varié, et Reykjavik n'envisage aucune négociation sur la « guerre de la morue » avant le retrait des navires britanniques.

D'accord envisagé fixerait le nombre des chalutiers autorisés à pêcher, mais non le montant des prises, cette question ayant jusqu'à présent fait échouer toutes les négociations. Les Britanniques s'engageraient en outre à reconnaître les zones interdites à la pêche par les autorités islandaises. Cet accord, valable jusqu'à la fin de l'année, serait renouvelable.

DIPLOMATIE

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN OCTOBRE EN IRAN

M. Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle en Iran début octobre, a révélé mardi 25 mai le premier ministre d'Iran, M. Hoveyda, en quittant l'Elysée à l'issue du déjeuner offert en son honneur par le président français. Le premier ministre a estimé que les échanges économiques franco-iraniens, d'un volume déjà satisfaisant, pouvaient encore se développer. Soulignant que la commission mixte entre les deux pays avait doublé en un an, il a ajouté : « *Si nous le doublons encore en une autre année, ce sera formidable.* » M. Hoveyda, parlant de la construction par la France de deux centrales nucléaires en Iran, qui doit commencer « *dans quelques mois* », a laissé entendre que l'Iran pourrait confier à des sociétés françaises la construction de centrales supplémentaires.

Commentant le projet de la France d'envoyer un contingent militaire français au Liban, M. Hoveyda a estimé que cette proposition était « *très généreuse* » et qu'il appartenait au gouvernement de Beyrouth d'y répondre. Qualifiant la proposition française de « *raisonnable* », il a ajouté : « *Nous pensons que le Liban doit rester un pays indépendant, un pays uni.* »

Le chef du gouvernement a repris mardi après-midi ses conversations avec M. Chirac. Ce mercredi, il est l'hôte à déjeuner de la Chambre de commerce de Paris et de la Chambre de commerce franco-iranienne.

des idées pour annoncer la naissance de votre Bébé

son nom, dessiné dans un caractère original une composition inattendue une illustration drôle ou attendrissante une couleur actuelle

nouveau style également: mariages cartes de visite papier à lettres

personnel et graphique

vente en exclusivité dans les magasins agréés

PARIS
1er DE MARSAN 1 rue de l'échelle
4e BHV rez-de-chaussée rayon papeterie
6e LA RÉVERIE 4 carrefour de l'odéon
7e Pap. du SIÈCLE 49 bis rue du bac
8e DRUGSTORE PUBLICIS étoile DUPRE 146 fg st honoré
CONTINENTAL 245 rue du cherche midi
8e DRUGSTORE OPÉRA GALERIES LAFAYETTE rayon pap.
PRINTEMPS hauss. rayon papeterie librairie WEIL 60 rue caumartin
11e librairie APPEL 20 bd voltaire
13e centre com. MASSÉNA 13 librairie
14e GAL. LAFAYETTE montparnasse
16e A LA MARTINE 116 rue de la pompe
BHV Q PASSY 83 rue de passy
Papeterie MOZART 19 av. mozart
17e PANDCO 57 bd gouvion st-cyr
20e PRINTEMPS nation rayon pap.

RÉGION PARISIENNE
78 ELYSEE 2, librairie DRUGWEST
CIGEVAL, le cercle ART DE VIVRE
PARLY 2, librairie du DRUGWEST
VÉLIZY 2 LIBRAIRIE du DRUGWEST
VELIZY 2, PRINTEMPS rayon pap.
91 ARPAJON, pap. LEMONNIER
EVRY 2 (c. com.) PRINTING SHOP
92 NEUILLY, carrefour 1, 102 av. de la route
NEUILLY, carrefour 2, 160 av. Charles-de-Gaulle
NEUILLY, Bd de Inspectelle av. du docteur
LENFENESTRE, magasins publicis (rez)
93 ROSNY 2, LIBRAIRIE du DRUGWEST
94 BELLE EPINE, BHV c. com. rayon pap.
CRETEIL SOLEIL, lib. et drugwest
95 CERGY-3 fontaines, librairie

AUTRES DÉPARTEMENTS
sur demande: personel bp 122-75030 paris

WASHINGTON RECONNAIT UNE VIOLATION DES ACCORDS « SALT » PAR L'U.R.S.S.

Washington (*A.F.P.*). — Une violation par l'Union soviétique des accords Salt-1 sur la limitation des armements stratégiques a été reconnue, mardi 25 mai, par le gouvernement américain.

Le porte-parole du département d'Etat a confirmé en substance les informations publiées par la presse américaine, selon lesquelles l'U.R.S.S. avait dépassé le nombre de missiles lancés par sous-marins (S.L.B.M.) autorisé par les accords de 1972.

Les Soviétiques, selon cet accord, ne devaient pas avoir plus de sept cent quarante S.L.B.M. et état d'activité, sauf si, parallèlement à une augmentation du nombre de S.L.B.M., ils démantelaient un nombre équivalent de missiles intercontinentaux basés à terre (I.C.B.M.) périmés.

L'hiver dernier, l'U.R.S.S. a fait des essais en mer avec quatre nouveaux sous-marins de la classe Delta-3 équipés chacun de seize tubes lance-missiles, portant ainsi son total de S.L.B.M. opérationnels à sept cent quatre-vingt-cinq. Elle aurait donc dû commencer au même moment à démonter cinquante et un I.C.B.M.; elle avait quatre mois pour mener à bien cette opération, ce qui n'a pas été fait.

Le porte-parole du département d'Etat a fait valoir que cette affaire avait été tout de suite prise très au sérieux et que la question avait été soulevée en mars dernier lors de la réunion bisannuelle, à Genève, de la commission consultative soviéto-américaine.

Les représentants soviétiques, toujours selon le porte-parole, ont reconnu leur faute. Ils ont affirmé qu'ils avaient eu des difficultés dans le démontage des sites, mais que les missiles doivent être détruits. Ils ont enfin promis de ne pas faire de nouvel essai de leurs sous-marins tant qu'ils ne pourraient pas se conformer à la lettre de l'accord Salt. Les services de renseignement américains, a précisé le porte-parole, ont confirmé que le démontage se poursuivait et qu'aucun des submersibles incriminés n'était en mer.

Les accusations portées contre l'administration d'avoir caché des violations par les soviétiques des accords SALT est joué un certain rôle au début de la campagne électorale américaine. Cela la première fois que le département d'Etat confirme officiellement des allégations en ce sens, qui avaient été publiées ces jours derniers par l'hebdomadaire « Aviation Week » et le « New York Times ».]

Nominations d'ambassadeurs

M. JACQUES FOURNIER EN GUINÉE-ÉQUATORIALE

On annonce la nomination de M. Jacques Fournier comme ambassadeur de France en Guinée-Equatoriale (Malabo), en remplacement de M. Didier Raguenet.

Né le 7 mars 1913, docteur en droit et licencié ès lettres, M. Jacques Fournier a été en poste à Montevideo, Lima, Saïgon, Tunis, puis attaché au ministère de la coopération, premier conseiller à Alger et consul général à Sarrebruck. Depuis 1969, il était affecté à l'administration centrale (affaires juridiques).]

M. CLAUDE MANTEL EN SOMALIE

M. Claude Mantel est nommé ambassadeur de France en Somalie, en remplacement de M. Christian Gueury (rappelons que ce dernier avait été enlevé le 23 mars 1975 à Mogadiscio par des partisans de l'indépendance de Djibouti, et libéré le 22 mars à Aden, en échange de deux détenus djiboutiens et d'une rançon de 100 000 dollars).

Né en 1918, M. Claude Mantel a été intégré dans les cadres du ministère des affaires étrangères en 1945. Il a servi, à l'administration centrale (Afrique - Levant), puis à Londres, Rome, Tel-Aviv, Amman et Koweït. Ambassadeur à Alger et premier conseiller à Londres de 1971 à 1973, il a été délégué dans les fonctions de sous-directeur de l'administration centrale au protocole, puis ambassadeur à Khartoum de 1973 à 1975. Il était depuis janvier conseiller à Amman. Il a été promu ministre plénipotentiaire en février dernier.]

AFRIQUE

Angola

La moitié du contingent cubain évacuerait le pays avant la fin de l'année

Les troupes cubaines stationnées en Angola quitteront l'ancienne colonie portugaise au rythme de deux cents hommes par semaine, a précisé M. Kissinger, le mardi 25 mai, aux journalistes dans l'avion qui le conduisait de Stockholm à Luxembourg. Le secrétaire d'Etat se référait à la lettre adressée par M. Castro à M. Palme (*le Monde* du 26 mai). M. Kissinger a ajouté que selon cette lettre la moitié du corps expéditionnaire cubain aurait évacué l'Angola d'ici à la fin de l'année.

« *Nous voulons vérifier cette information de manière indépendante*, a dit le secrétaire d'Etat américain. *Si elle se révèle exacte, nous la considérons comme un événement positif* ».

L'hiver dernier, l'U.R.S.S. a fait des essais en mer avec quatre nouveaux sous-marins de la classe Delta-3 équipés chacun de seize tubes lance-missiles, portant ainsi son total de S.L.B.M. opérationnels à sept cent quatre-vingt-cinq. Elle aurait donc dû commencer au même moment à démonter cinquante et un I.C.B.M.; elle avait quatre mois pour mener à bien cette opération, ce qui n'a pas été fait.

Le porte-parole du département d'Etat a fait valoir que cette affaire avait été tout de suite prise très au sérieux et que la question avait été soulevée en mars dernier lors de la réunion bisannuelle, à Genève, de la commission consultative soviéto-américaine.

Les représentants soviétiques, toujours selon le porte-parole, ont reconnu leur faute. Ils ont affirmé qu'ils avaient eu des difficultés dans le démontage des sites, mais que les missiles doivent être détruits. Ils ont enfin promis de ne pas faire de nouvel essai de leurs sous-marins tant qu'ils ne pourraient pas se conformer à la lettre de l'accord Salt. Les services de renseignement américains, a précisé le porte-parole, ont confirmé que le démontage se poursuivait et qu'aucun des submersibles incriminés n'était en mer.

Les accusations portées contre l'administration d'avoir caché des violations par les soviétiques des accords SALT est joué un certain rôle au début de la campagne électorale américaine. Cela la première fois que le département d'Etat confirme officiellement des allégations en ce sens, qui avaient été publiées ces jours derniers par l'hebdomadaire « Aviation Week » et le « New York Times ».]

● *M. Agostinho Neto*, président de la République populaire d'Angola, dans un « *message au peuple français* » dont le texte vient de nous parvenir, affirme notamment : « *L'expirme (...) nos meilleures salutations et notre vive reconnaissance au peuple français pour sa solidarité au cours de notre lutte armée pour la libération et l'indépendance nationales, manifestée à travers ses organisations démocratiques et ses partis progressistes.* » Ce message a été adressé le 23 avril à l'occasion de la remise de la médaille d'or Joliot-Curie à M. Neto.

● *Le meurtrier du frère de Glos*, religieux français tué dimanche au Tchad dans la cathédrale de N'Djamena (*le Monde* du 25 mai) a été identifié. Il s'agit de Pierre Matayan, un malade mental qui avait été secrétaire dactylographe à l'agence de presse tchadienne. Pierre Matayan était présent dans la cathédrale où il assistait à presque tous les services religieux. — (*Reuter.*)

LES CONVERSATIONS SUR L'AVENIR DE DJIBOUTI

L'opposition exige la démission de M. Ali Aref

« *M. Ali Aref doit s'incliner devant les faits et quitter la présidence du gouvernement* », nous a déclaré, mercredi 26 mai, M. Ahmed Dini, l'un des principaux dirigeants de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). M. Dini a ajouté : « *L'objectif prioritaire est la constitution d'un gouvernement d'union nationale à Djibouti. Or, rien ne peut être réalisé aussi longtemps que M. Ali Aref se cramponnera comme M. Frangié... J'ajoute que le président du gouvernement refuse non seulement de se retirer, mais encore qu'il utilise sa position pour multiplier les provocations de toutes sortes.* »

Selon M. Ahmed Dini, « *M. Ali Aref est désormais minoritaire à la Chambre des députés, car dix-neuf députés autochtones se sont prononcés contre sa politique, alors que seize de leurs collègues seulement restent à ses côtés...* »

Dans la mesure où les adversaires de M. Ali Aref récusent la personne même du président du gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, une incertitude pèse sur les chances de succès des conversations qui ont débuté mardi à Paris à propos du futur statut politique du Territoire. Cependant, tous les leaders, reçus individuellement mardi par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, ont exprimé leur « *espoir* » et leur « *optimisme* », ainsi que leur « *satisfaction* », après ce premier contact.

Les premières conversations ont porté principalement sur la définition de la nationalité des habitants du Territoire français des Afars et des Issas, ainsi que sur la formation d'une commission institutionnelle chargée de préparer le référendum qui permettra à la population du territoire de se prononcer sur l'indépendance.

Vendredi matin, les délégations des trois principales tendances politiques du Territoire seront à nouveau reçues séparément par M. Stirn. On ignore combien de temps dureront ces entretiens préliminaires, auxquels assiste M. Camille d'Ornano, haut-commissaire de la République à Djibouti.

Interrogé mardi par France-Inter, M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération, qui était l'invité du journal *Treize-quatorze*, a indiqué que la France était prête à coopérer avec le T.F.A.I. à condition qu'il « décide » de signer avec elle les accords de coopération. « *La France ne coopère qu'avec ceux qui désirent profiter de ses facilités de coopération, ce qui sera, je pense, le cas de Djibouti* », a ajouté M. de Lipkowski. — Ph. D.

LES INTERLOCUTEURS DE M. STIRN

● L'UNION NATIONALE POUR L'INDÉPENDANCE (UNI), présidée par M. Omar Farah Iftiréh, a été créée en décembre 1975 par les partisans du président Ali Aref Bourhan, afin d'appuyer l'action de ce dernier.

● LA LIGUE POPULAIRE AFRICAINE POUR L'INDÉPENDANCE (L.P.A.I.), née de l'union, en février 1975, de la Ligue populaire africaine et de l'action pour la justice, le progrès et l'ordre, est devenue le principal parti d'opposition extra-parlementaire. Ses principaux dirigeants sont M. Moussa Gouled Aptidon, ancien sénateur U.D.E., d'ethnie issa, ethnie majoritaire à la Ligue, et M. Ahmed Dini Ahmed, ancien ministre de l'intérieur de M. Aref de 1967 à 1970 et, comme lui, d'origine afar.

● LE GROUPE D'OPPOSITION PARLEMENTAIRE, dirigé par le sénateur Barkat Gourad Hamadou, réunit les membres de l'Assemblée du Territoire qui ont refusé la confiance à M. Aref le 18 novembre 1975. Beaucoup d'entre eux estiment que la France accorde trop rapidement l'indépendance au territoire. Forte de treize membres initialement l'indépendance au Territoire, cée jusqu'à comprendre dix-neuf personnes (sur les quarante qui composent la Chambre). Mais toutes n'ont pas rejoint le groupe du sénateur Barkat Gourat.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● M. MARCELINO CAMACHO a été libéré sous caution le mardi 25 mai, en compagnie de deux autres personnalités de l'opposition clandestine d'extrême gauche, MM. Alvarez Dorronsoro et Nazario Aguado. En revanche, M. José Vidal-Beneyto, membre de l'Alliance socialiste, a comparu le 25 mai devant le tribunal d'ordre public de Madrid pour délit d'association illicite. L'inculpation de M. Vidal-Beneyto est motivée par une conférence de presse au cours de laquelle, en janvier 1976, il avait préconisé, dans un hôtel madrilène, avec d'autres personnalités de l'opposition, le programme de la Junte démocratique. Le procureur a requis deux ans et demi de prison. — (*Corresp.*)

● LES CORTES ONT VOTE, le 25 mai, une loi libéralisant le régime des réunions et des manifestations. Le texte, qui avait été défendu par M. Fraga Iribarne, ministre de l'intérieur, a été approuvé à une très forte majorité. — (*A.F.P., A.F.*)

Malawi

● LES MANDATS DE QUATRE-VINGT-CINQ DEPUTES DU CONGRÈS MALAWY PARTY, parti unique — ont été reconduits lundi 24 mai pour la nouvelle législature. D'autre part, les ministres ont cessé d'être en fonctions à partir de la même date. En attendant la nomination d'un nouveau cabinet, le président Kamuzu Banda assume tous les pouvoirs ministériels. — (*Reuter.*)

Uruguay

● LA POLICE A ARRÊTÉ plusieurs personnes, le mercredi 26 mai à Montevideo, à l'occasion des funérailles de M. Hector Gutierrez Ruiz, ancien président de la Chambre des députés, assassiné quelques jours auparavant en Argentine. — (*Reuter, U.P.I.*)

Mozambique

● MM. BREJNEV ET PODGORNY ont accepté de se rendre en Mozambique, a annoncé, le 25 mai, Radio-Mozambique, sans préciser de date. Le président Samora Machel avait effectué, à partir du 17 mai, un voyage officiel de six jours en U.R.S.S. — (*A.F.P., A.F.*)

LE FOU, PROBLÈME DU DÉVELOPPEMENT

dans le N° 80 d'Africa. Seul mensuel indépendant interafricain, Africa est entièrement réalisé en Afrique (c'est mieux pour en bien parler). Rens. écrire BP 1826 Dakar

une oasis en mer

KERKENNA (TUNISIE)
Hôtel-pension complète
2 semaines PARIS PARIS
1 665 F
réduction enfants

voyages vacances tourisme
6, bd de Vaugirard 75015 Paris
tél. : 538.78.48
11, quai des Célestins 69002 Lyon
tél. : 37.62.83

NOM POUR UNE BROCHURE GRATUITE M
NOM
ADRESSE

ASSINTER VOYAGES
SÉJOURS/CIRCUITS ÉTÉ
GUADELOUPE-MARTINIQUE : 1 semaine à partir de 2.400 F.
MEXIQUE : 13 jours à partir de 4.250 F — KENYA-TANZANIE : 21 jours 6.850 F
INDONESIE : 21 jours à partir de 5.100 F.
COLOMBIE-ÉQUATEUR-Croisière GALAPAGOS : 24 jours, 9.950 F.
AFGHANISTAN - PAKISTAN - CACHEMIRE : 27 jours, 8.150 F.
Nombreuses autres formules.
Demande de documentation à adresser à ASSINTER VOYAGES, 38, rue Madame, 75006 PARIS - Tél. : 544-45-87 +
NOM.....
ADRESSE.....
Circuits choisis..... Lic. A 862

Les boutiques Griffsolde sont ouvertes jeudi de l'ascension
Griffsolde dégriffe les grands du prêt-à-porter
POUR ELLE : 1, rue de la Plaine/Nation - 2, rue du Renard/Hôtel de Ville - 3, rue de Lagny/Nation
POUR LUI : 3, bd Montmartre/Montmartre - 3, rue de la Plaine/Nation
Fastrel

Pour obtenir cette brochure, s'adresser au C.N.P., B.P. 148, 75263 PARIS CEDEX 06.

Prix 7 F

A partir du 1er juin 1976 Saudia: 4 vols hebdomadaires vers l'Arabie Saoudite

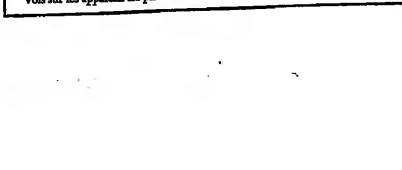

Vols sur les appareils les plus modernes : TriStar, Boeing 707 "new look"

au départ de Paris/Charles-de-Gaulle

JOUR		LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
Paris/CDG	Dép.	12.30	14.10	11.30	15.20
Genève	Arr.			11.30	
	Dép.			12.30	
Rome	Arr.	14.20			
	Dép.	15.15			
Djedda	Arr.		20.40	19.45	21.50
	Dép.		22.50	21.15	23.40
Riyad	Arr.	21.35	23.50	22.35	01.00
	Dép.	22.00			(DIM)
Dhahran	Arr.	23.50			

Consultez votre Agent de Voyages ou Saudia
Informations et réservations passagers : 55, Avenue George V 75008 Paris - Tél. 720.63.20 (jonctions multiples) - Télex 630067 F

saudia SAUDI ARABIAN AIRLINES Member of IATA

Votre expansion au rythme de nos jets dans tout le Moyen-Orient.

مكتبة من الاصل

PROCHE-ORIENT

Israël

L'EXPLOSION D'UNE VALISE PIÉGÉE FAIT DEUX MORTS

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — La vigilance d'une jeune fille, employée des services de sécurité de l'aéroport international Ben Gourion, près de Tel-Aviv, a peut-être évité une tuerie semblable à celle perpétrée dans ce même aéroport, le 31 mai 1972, par no commando de terroristes japonais. Mais cette employée, Micky Ben Tchay, âgée de vingt et un ans, a payé de sa vie sa perspicacité. Elle avait jugé suspect un passager qui venait de débarquer de l'avion des Australian Air Lines, en provenance de Vienne. Ce passager avait terminé les formalités de police en présentant un passeport hollandais établi au nom d'Ingo Mullet. La jeune fonctionnaire l'a alors prié de la suivre avec sa valise dans une petite pièce attenante à la salle des arrivées pour vérification. En ouvrant le bagage qua l'explosion s'est produite, tuant sur le coup la jeune fille et le suspect.

Les services de sécurité ont immédiatement examiné les autres valises du même avion, et trois d'entre elles, qui ont paru suspectes, ont été détruites par explosifs dans des abris spécialement aménagés à cet effet.

A. Sc.

« DOUZE HEURES POUR ISRAËL » AU PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES

L'Appel unifié juif de France et le Comité juif d'action organisent, le dimanche 30 mai, de 10 heures à minuit, au Palais des expositions de la porte de Versailles (hall nº 2), une journée de soutien à l'Etat d'Israël, « Douze heures pour Israël ». Cinq débats sont prévus avec la participation de nombreuses personnalités politiques, religieuses et universitaires. Les thèmes en seront les suivants : « Israël et la Diaspora », « Les juifs dans les pays arabes », « Les juifs d'U.R.S.S. » (en présence de M. Leonid Pliouchtch, invité par la LICA, mais qui ne participera pas à la discussion) ; « La spécificité de l'expérience économique israélienne », « Les partis politiques français et Israël ». Les échanges de vues sur ce dernier point seront animés par M. Jean Ferniot, qui sera entouré de MM. Yves Mesdon France, Jacques Dominati, Lionel Jospin, Charles Krieg, Didier Schuller et Lionel Stoléru (de 14 h. à 18 h. 30).

Plusieurs vedettes de la chanson apporteront leur concours à cette manifestation. C'est le cas de Herbert Pagani, Rika Zaraï et Enrico Macias. Les visiteurs pourront rencontrer également des écrivains dans le cadre de « La journée du livre d'Israël », assister à la projection de plusieurs longs métrages, et participer au grand bal organisé à partir de 22 h. 30.

★ Appel unifié juif de France, 19, rue de Téhéran, Paris (8e), tél. : 522-13-60.

Liban

M. Raymond Eddé, chef des chrétiens modérés a été blessé par des tireurs à Beyrouth

Trente-trois personnes tuées, cinquante-sept blessées, tel est le bilan officiel or sans doute partiel des fusillades de mardi 25 mai, à Beyrouth, et dans sa banlieue. Des échanges de coups de feu ont eu lieu la long de la ligne de démarcation séparant les quartiers tenus par les chrétiens de ceux contrôlés par les progressistes musulmans. Parmi les blessés se trouve M. Raymond Eddé, chef du Bloc national, qui regroupe des chrétiens modérés.

Se voiture a été prise sous le feu de tireurs sur l'autoroute à la sortie nord de Beyrouth. Il a été atteint à une jambe. M. Eddé revenait de Jbail (Byblos), localité située à une quarantaine de kilomètres au nord de la capitale, où des affrontements meurtriers ont opposé dimanche et lundi ses partisans à des miliciens phalangistes. Les partis et forces progressistes ont attribué l'attentat contre M. Eddé à « *des bandes composées de miliciens phalangistes, de partisans du président Frangié et de quelques militaires restés fidèles au chef de l'Etat* ». De nombreuses personnalités, dont la chef de file de la gauche libanaise, M. Kamal Jeumblatt, le leadar de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et le président de la chambre, M. Kamel El Assaad, se sont succédés mardi soir au chevet du dirigeant du Bloc national.

M. Frangié, qui refuse toujours de démissionner de ses fonctions de chef de l'Etat, a quitté mardi en fin de journée le palais présidentiel provisoire de Kleur, dans la montagne libanaise, pour sa résidence d'été d'Ehden, à une centaine de kilomètres de la capitale.

« Le faux pas de la France »

Sur le plan politique, la journée a été marquée par des déclarations faites par les deux fils de M. Pierre Gemayel, le chef de la phalange. M. Béchir Gemayel a révélé que des contacts encourageants avaient eu lieu entre le droite et des représentants des partis progressistes en vue d'examiner le programme de réformes proposé par ces derniers. Son frère, M. Amine Gemayel, a estimé pour sa part, que « *la stabilité du Liban et de la région repose sur l'instauration d'une alliance équitable et stratégique entre le Liban, la résistance palestinienne et la Syrie* ».

La proposition de M. Giscard d'Estaing d'envoyer un contingent français au Liban est chaudement commenté. Selon la presse libanaise, le président élu, M. Sarkis, a demandé à la France de « *geler* » sa proposition d'intervention « *en attendant de voir comment évoluent les efforts tendant à trouver une solution libanaise à la crise* ».

Dans les pays arabes, l'opposition à l'initiative française s'étend et se durcit. M. Boumediène a envoyé un message à M. Sarkis. Il se déclare convaincu que ce dernier « *ne ménagera aucun effort pour faire échouer toute tentative d'intervention militaire directe dans son pays* ». Dans un message à la Ligue arabe, l'O.L.P. dénonce l'initiative française. Au Caire, M. Sadate a fait indirectement allusion à la proposition de M. Giscard d'Estaing en rappelant l'hostilité de l'Egypte à toute ingérence extérieure et en dénonçant l'intervention syrienne.

A Rabat, nous signale notre correspondant, la presse unanime s'est élevée contre la proposition du chef de l'Etat français. Les réactions vont de l'étonnement à l'inquiétude et même à la « tristesse », comme l'écrit l'éditorialiste de *Maroc-Soir*, journal proche du gouvernement. Le titre du quotidien de l'istiqlal, *l'Opinion*, « Le faux pas de la France », reflète, nous dit Louis Gravier, l'opinion de tous les milieux marocains.

M. Kissinger s'est montré, quant à lui, prédent dans ses déclarations tant en Suède qu'à Luxembourg, où il est arrivé mardi soir. Il s'est déclaré favorable à la proposition française mais à la condition que toutes les parties concernées, aussi bien au Proche-Orient qu'au Liban, l'approuvent et que cette intervention ne provoque pas l'envoi d'autres forces étrangères au Liban.

Les propositions françaises sur le Liban

PARIS EXPRIME SA SURPRISE DEVANT LE « PROCÈS D'INTENTION » FAIT PAR ALGER

M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, a été convoqué le mardi 25 mai au ministère des affaires étrangères par M. Sauvagnargues. Celui-ci indique-t-on au Quai d'Orsay, lui a fait part de sa surprise du gouvernement français devant « le procès d'intention fait par les autorités algériennes aux propositions françaises concernant le Liban ».

Le communiqué publié par le ministère des affaires étrangères poursuit : « M. Sauvagnargues a regretté que les dirigeants algériens aient possédé de façon lacunaire les propositions françaises et les aient déformées. Il a demandé à l'ambassadeur de rappeler à son gouvernement les données exactes de ces propositions. »

Cette réaction du gouvernement français fait suite à un message envoyé le lundi 24 mai par le président Boumédiène aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés (« le Monde » du 26 mai). Dans ce texte, le chef de l'Etat algérien estimait que la proposition française constituait « un événement d'une gravité exceptionnelle qui ne s'inscrit pas dans des expéditions coloniales du passé ».

L'ambassade d'Algérie en France s'est refusée à commenter le communiqué publié par le Quai d'Orsay, se bornant à signaler qu'elle avait transmis au gouvernement algérien les représentations françaises.

● *Dans une question orale sans débat*, M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centr.), interroge le ministre des affaires étrangères sur l'opportunité d'une intervention militaire de la France au Liban et lui demande si le Parlement sera appelé à ratifier toute éventuelle décision.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ A JÉRUSALEM

Le Centre Universitaire d'Etudes Juives, l'Office des Etudiants et le Département de l'Education de l'Agence Juive organisent une Université d'Eté à l'Université Hébraïque de Jérusalem en plusieurs sessions.

Le programme comporte un ensemble de cours et conférences d'hébreu, de littérature hébraïque, sciences politiques, histoire et pensée juive. Une semaine d'excursion est prévue à travers le pays et des rencontres et débats.

Renseignements et inscriptions avant le 10 juin 1976 au CUEJ, 35, boulevard du Port-Royal, Paris-5e. Tél. : 336-21-94. AFAUJ, 6, rue Castellane, Paris-8e. Tél. : 265-10-08.

Camino spécialiste des Voyages aux Amériques vous propose ses :

programmes spéciaux

bicentenaire des USA

de nombreux charters PAN AM. à partir de F. 1600 pour séjours de 2 semaines à 3 mois formule V.A.R.A. (réservation à l'avance)

clôture des inscriptions imminente pour les départs d'été

★ des tarifs préférentiels sur vols réguliers TWA à partir de F. 1774

★ des circuits accompagnés sur le thème du Bicentenaire "à la française" à partir de F. 3900

★ des séjours à New York, en Floride, en Californie à partir de F. 20 par jour et par personne

★ des forfaits auto + hôtel à partir de F. 55 par jour et par personne

★ des véhicules habitables à partir de F. 40 par jour et par personne

Inscriptions dans toutes les agences de voyages.

Brochure gratuite sur demande, renseignements : CAMINO, 21, rue Alexandre Charpentier - 75017 Paris tél. 755.77.90 - 380.55.53

Camino a choisi l'Amérique... pour l'Amérique choisissez Camino

Ils A. 478

Sans alcool, sans parfum, les déodorants Kéops respectent ce que la nature a toujours protégé.

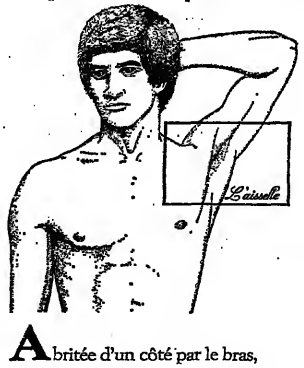

Abritée d'un côté par le bras, de l'autre par le buste, l'aisselle est une des parties du corps les plus fragiles.

Conséquence : l'aisselle est particulièrement sensible à tout ce qui peut constituer un risque d'irritation.

C'est pourquoi les déodorants Kéops ne contiennent aucun agent irritant.

Absence d'alcool, responsable des irritations qui peuvent être le point de départ des réactions allergiques.

Absence d'essences parfumées et d'antiseptiques halogénés reconnus comme irritants pour l'épiderme.

Les déodorants Kéops contiennent un nouveau principe qui supprime l'odeur de la transpiration sans bloquer cette fonction naturelle.

La gamme des déodorants Kéops comprend un atomiseur, un stick, un savon, un talc, et depuis peu, un déodorant à bille.

Elle est agréée par Prestipharm qui contrôle la qualité des produits de dermo-pharmacie.

Déodorants Kéops. Conçus sans éléments irritants.

DE PLASTROOST MS 23

PANTHEON
14, rue de l'Estrapade / 4, rue Clotilde
Paris 5e
FAÇADES EN PIERRE DE TAILLE
APPARTEMENTS DE QUALITÉ
Studios et appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces
réalisation sinvim
renseignements et vente D. FEAU appartements
132, Bd Haussmann Paris 8e
522.13.89 ou 69.34.

AM
MAURICE DUVERGER
lettre ouverte aux Socialistes
Edmond

Il est difficile de résister au charme de la lecture et à la force de l'argument. Le livre référmé, j'ai constaté que j'y avais trouvé les questions que je me posais et tiré profit de la plupart des réponses qu'il m'apportait.
François Mitterrand, Le Monde

Livre brillant, sincère et tourmenté, porté par le talent, la conviction et un humour qui n'épargne pas les amis de l'auteur. Rarement j'ai autant estimé un livre et son auteur.
Georges Vedel, Le Point

ALBIN MICHEL

PASSEPORT

Destination

YEMEN
Des vols, des expéditions, de 2 800 F à 2 900 F.
Mais surtout chaque jeudi des réunions d'information et projections de diapos.

ILE MAURICE
A partir de 2 800 F.

MAIS AUSSI
Passeport pour toutes vos destinations de vacances : charters, circuits, séjours
68, rue de Vaugirard 75006
Tél. 544.20.43 ou 21.99

ZENITH vous propose des Croisières dans les Caraïbes

A BORD de 3 PAQUEBOTS de LUXE - DURÉE : 1 semaine
HAITI - BAHAMAS - JAMAIQUE - GRAND CAYMAN - PUERTO RICO - MEXIQUE - ILES VIERGES
10 JOURS PARIS/PARIS
avion Paris/Miami 4660 F, avec une nuit à Miami, et une à Nassau. Extension du séjour possible en FLORIDE ou aux BAHAMAS.
Brochure auprès de votre agence de voyages ou 14, rue Thérèse 75001 Paris tél. 742.68.80 / 260.44.77 ou 2, avenue d'Iéna 75013 Paris tél. 258.24.20 - 331.69.71. (Ile 703 A)

OCÉAN INDIEN

Les Seychelles, au plus près du bonheur

III. — Les coulisses de l'Eden

De notre envoyé spécial
MAURICE DENUZIÈRE

Les Seychelles font l'apprentissage de la vie politique, et le premier ministre, M. James Mancham, mesure la tâche à entreprendre pour améliorer les conditions de vie des Seychellois (voir « le Monde » des 23 et 26 mai).

Mahé. — A la veille de l'indépendance, l'économie des Seychelles reste à organiser. Ce sera la tâche ardue du gouvernement qui prendra la responsabilité pleine et entière de l'avenir du pays.

Déjà on devine, chez les élus, cette tension du coureur qui entend ne pas rater son démarrage. Le signal, pour les Seychellois, sera donné le jour où le gouverneur britannique amènera l'Union Jack qui flotte sur sa résidence, une grande maison coloniale à deux étages, blanche avec des contrevents bleus, construite à flanc de colline, à cinq minutes du centre de Victoria.

Jusqu'à présent, tout s'est finalement décidé là, à Government House, au milieu des gazons peignés comme ceux du Sussex, sous lesquels reposent, entre les sang-dragon et les hibiscus, le chevalier de Quinssy et sa famille, et où s'élève le monument à la mémoire de sir John Thorp, représentant de Sa Majesté, qui périt noyé, le 13 août 1961, en portant secours à des enfants imprudents.

L'équipe rassemblée par M. James Mancham, que l'on donne déjà comme futur président de la République, se préoccupe, depuis l'accession à l'autonomie interne, de créer les relais économiques susceptibles de compenser, pour l'Etat, les 4 millions de livres sterling que la Grande-Bretagne cessera d'allouer chaque année aux Seychelles.

Attendre « que les cocos tombent »

S'il est *facile* pour les « grands Blancs », propriétaires terriens de tradition, d'attendre suivant une formule paresseuse *« que les cocos tombent »*, on observe que cette méthode s'exerce parfois au détriment *de cultures* plus rentables mais exigeant plus de main-d'œuvre et plus de travail.

Avec une candeur de nature à choquer un Occidental, certains propriétaires terriens, héritiers des colons « du jardin du Roy » n'hésitent pas à affirmer que c'est à l'abolition de l'esclavage, en 1838, que l'on doit la situation actuelle de l'agriculture seychelloise. En effet, devenus des hommes libres, les esclaves s'en furent ou refusèrent de travailler à peu près gratuitement sur les grands domaines qui produisaient alors coton, canne à sucre, café, épices, cacao, tabac, riz et même ylang-ylang, d'où l'on peut tirer le caoutchouc.

La population de l'archipel ayant diminué de moitié à cette époque, ce qui priva les colons d'une main-d'œuvre corvéable à merci, ceux-ci développèrent les plantations de cocotiers qui demandent peu d'entretien. Dans le même temps, on se produisait cet abandon des cultures, on coupait inconsidérément le tamalta et le capucin, arbres au bois dur utilisé pour la construction et la réparation des navires, sans le plus souvent se soucier de reboiser.

S'il y eu, depuis l'abolition de l'esclavage, une reprise agricole, elle fut de nature amiliale, et en aucun cas conduite dans la perspective d'une exportation importante. Au cours de la dernière décade, à l'événement du tourisme, une nouvelle vague de désertion des champs fut constatée. On estime que depuis 1960, quatre à six mille Seychellois, par vocation agriculteurs et pêcheurs, ont abandonné la terre et la mer pour le secteur tertiaire ou pour les métiers du bâtiment. La récession économique ressentie aux Seychelles comme ailleurs, vient de démontrer ce que de tels emplois pouvaient avoir d'aléatoire. Bien que les *grandes causes soient* inexistantes en ce domaine, on estime à quatre mille au moins le nombre des chômeurs.

Une réforme agraire indispensable

M. Albert René, ministre des travaux publics et de l'agriculture, qui, en tant que leader du parti d'opposition (S.D.P.), participe au gouvernement de coalition de M. James Mancham, estime qu'une réforme agraire est indispensable. Il évalue à 10 % seulement la surface des terres cultivables actuellement exploitées. Si l'on met à part la vingtaine de grandes familles disposant de domaines étendus, on dénombre sept cent soixante-huit exploitations couvrant de 5 à 50 acres (soit environ de 2 à 20 hectares). Ces exploitations, morcelées par les successions, produisent une grande variété d'excellents légumes, dont le reliquait des consommations familiales aboutit au marché de Victoria.

La réforme agraire que le S.D.P. propose semble être admise, sous réserve d'un examen sérieux des modalités d'application, par le parti du premier ministre (S.P.U.P).

« Il est nécessaire, nous a dit M. Albert René, *que les Seychellois arrivent à produire ce qui est indispensable à la consommation nationale. C'est très possible. Jusqu'à présent, l'agriculture s'est développée d'une façon anarchique parce que le choix des productions a été laissé au goût de chacun. La réforme agraire envisagée n'est donc pas seulement un besoin d'assurer plus de justice sociale, c'est aussi le moyen de fournir aux Seychellois, et ce à des prix raisonnables, les produits dont ils ont besoin.*

» Aussi nous voulons d'une part que toutes les familles seychelloises disposent des quelques arpents de bonne terre capables de leur fournir des légumes, et d'autre part que les terres incultes soient mises en valeur d'une façon rationnelle et pour le mieux-être de la communauté.

» Avant de prendre des mesures autoritaires à l'égard de ceux qui détenant la terre ne la font pas produire, nous souhaitons convaincre les grands propriétaires terriens de participer volontairement à une entreprise patriotique de rénovation de l'agriculture en cédant à des prix acceptables soit à l'Etat, qui les redistribuera, soit à des petits agriculteurs, des parcelles en friche. Les Seychellois modestes qui voudraient ainsi acquérir de la terre pourraient recevoir une aide de l'Etat sous forme de prêts à taux réduits en même temps qu'il leur serait proposé une formation. Il ne peut être question, bien sûr, d'acquérir des terrains aux tarifs de la spéculation immobilière. Nous devons défendre les justes prix de ceux-ci en fonction de ce qu'ils produisent actuellement ! »

Chez les « grands Blancs » de tels projets suscitent évidemment des inquiétudes. Certains se voient déjà traités à l'instar des « pieds-noirs d'Algérie », chassés de leurs terres familiales ou contraints de mettre en valeur à grands frais des espaces qu'il aurait été plus rentable de vendre à des promoteurs immobiliers.

Plusieurs « sentant venir le vent » ont déjà vendu quelques propriétés. Telle cette vieille famille seychelloise, qui a cédé pour 5 millions de francs, 125 arpents (un peu plus de 50 hectares) à une chaîne hôtelière.

Quand on sait que la généreuse nature tropicale autorise toutes les cultures, on conçoit que le vœu des Seychellois soit de faire pousser autre chose que des cocotiers, de la cannelle et du patchouli...

Depuis trente ans, un Ecossais fait la démonstration à Mare-Blanc, à 667 mètres d'altitude, que la terre seychelloise, sans le secours d'engrais d'aucune sorte, peut produire notamment un excellent thé. Dans sa plantation que visita, en 1972, la princesse Margaret, M. Henderson, venu des brumes d'Inverness, produit chaque année, avec cent vingt employés, 40 tonnes de thé sur 100 hectares. C'est un thé de qualité dont la rareté confirme à faire le charme des tables britanniques.

Iles à vendre

Il est de bon ton, quand on appartient à la High society seychelloise, d'être propriétaire d'une île, même inhabitée. Sur les quatre-vingt-douze que compte l'archipel, si l'on y inclut Aldabra, Desroches et Farquhar, cédées en toute propriété à la Grande-Bretagne en 1965 pour constituer le British Indian Ocean Territory (BIOT), mais dont le parti d'opposition de M. Albert René demande le retour dans la communauté nationale, quarante-six seulement sont habitées de façon permanente. Leurs propriétaires y font cultiver la *copra* et ramasser les noix de coco ou les livrent peu à peu au tourisme, sous contrôle de l'Etat, qui entend protéger la faune et la flore.

Cependant, la perspective de l'indépendance prochaine incite les « grands Blancs », seigneurs de ces îles, à s'en débarrasser, et c'est ainsi que certaines sont à vendre à des particuliers ou à des groupes.

Le cas de Silhouette, une île de 2 500 hectares plantée de cocotiers, est typique de l'évolution actuelle. Cette île, qui dresse son dôme de verdure à quelques milles de *Mahé*, a été vendue à quatre-vingts Français, qui ont constitué sous la houlette d'un promoteur marseillais, M. Robert Violain, une société. Des Marseillais, des Corses, des Parisiens ont acheté les actions de Silhouette au prix de 100 000 F l'une, ce qui leur donne le droit d'y séjourner quinze jours par an dans une grande maison coloniale, mais non d'y bâtir, le territoire étant indivisible. Un village abritant la plupart des sept cents insulaires voués au ramassage des noix de coco, la vieille demeure des Dubau, qui furent autrefois les seuls propriétaires de l'île à l'époque où elle produisait aussi des oranges, des citrons et des cédras, constituent le décor de ce territoire occupé aux quatre cinquièmes par une montagne.

Ces actionnaires ont voulu faire là un placement, voire une spéculation, car si les rentrées d'argent dues à la production de leurs cocotiers ne sont pas négligeables, l'engouement des gens aisés pour les sites tranquilles leur assure une intéressante plus-value. L'action achetée 100 000 F en 1973 se négocie actuellement 120 000 F et cela loin de la curiosité du fisc français. A consulter la liste des propriétaires de Silhouette, colons d'un genre nouveau qui n'ont pas apporté jusqu'à présent plus de bien-être à la population autochtone, on s'étonne de découvrir des gens qui en France sont toujours prêts à s'indigner des méthodes néo-colonialistes appliquées au tiers-monde par des nantis...

Ainsi ce qui leur paraît contestable dans les Caraïbes, par exemple, ne peut être sujet à caution dans l'océan Indien !

Parmi les îles qui ont ainsi changé de mains au cours de ces dernières années, on peut signaler Denis (148 hectares), cédée par un cousin du chah d'Iran ; Oswald, devenue propriété d'un industriel autrichien ; Poivre, un territoire de 800 arpents (320 hectares), qu'a racheté la propriétaire d'un restaurant de Mahé ; Cousine, vendue à une association anglaise de protection des oiseaux ; Nord, cédée à un groupe allemand pour devenir exploitation de cocotiers et de légumes; Frégate, qui a pour copropriétaires un descendant de la famille royale de Roumanie et un Allemand; Sœur, qui appartient à un peintre parisien; Plate (165 arpents) qu'un Bordelais va vendre à deux Réunionnais pour 600 000 F, etc.

A la recherche d'actionnaires

Signalons qu'une autre île, appartenant à M. André Delthomme, un Français installé aux Seychelles depuis 1947, est actuellement à vendre. Il s'agit de Coëtivy (916 hectares) pour laquelle on cherche deux cents actionnaires (« trente de préférence) capables collectivement de payer 13 millions de francs au vendeur pour une île où poussent dix mille noix de coco par semaine, comporte un aérodrome, ne manque pas d'eau douce, et où le seul moyen de transport utilisé est l'âne sauvage...

Quant aux îles Praslin et La Digue, pourvues maintenant au tourisme, elles font l'objet d'une protection particulière du gouvernement. A Praslin, la vallée de Mai constitue un parc national tropical unique au monde et sévèrement protégé, tandis que La Digue où l'on se déplace encore en chars à bœufs sous des arbres centenaires au milieu des roches volcaniques — les deux seules automobiles particulières de l'île sont entrées en collision, sur l'unique route, il y a deux ans — fait figure de « réserve insulaire de l'ancienne qualité de la vie ». Les mille cinq cents Seychellois qui l'habitent cultivent le safran et s'en trouvent bien, cet aromate entrant dans la préparation de nombreux plats créoles.

Avec ses îles vendues trop souvent à l'encan de la spéculation internationale et son agriculture désordonnée, l'archipel des Seychelles devra, pour survivre dans l'indépendance acquise, accepter d'un gouvernement réaliste les mesures qui s'imposent, le nationalisme étant dans certains cas une forme de vertu.

Prochain article :

UNE SAGE PLEINE DE MYSTÈRES

A l'étranger, les nuits sont longues quand on n'a plus un sou en poche.

Ah! si vous aviez eu la Carte American Express, vous auriez pu dîner et passer la nuit dans un des milliers d'hôtels qui acceptent la Carte American Express.

Dans tous ces établissements, pas besoin d'argent liquide. Signez la note, c'est tout.

Avec la carte, vous pouvez aussi : louer une voiture sans caution. Prendre un billet d'avion. Faire vos achats dans des milliers de boutiques. Etre protégé contre la perte ou le vol, sans oublier, bien sûr, les avantages que vous offrent nos 600 bureaux, filiales et représentants répartis à travers le monde. Avec la Carte, vous recevez chaque mois un relevé détaillé de vos dépenses. Le tout payable en Francs Français.

Pour demander la Carte, prenez un formulaire dans un des établissements affichant l'emblème American Express, ou téléphonez au 742.75.00 postes 444 ou 445. Ce simple geste peut simplifier vos voyages.

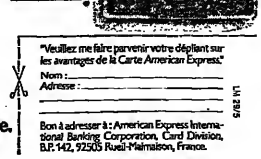

"Veuillez me faire parvenir votre dépliant sur les avantages de la Carte American Express."
Nom :
Adresse :

Bon à adresser à : American Express International Banking Corporation, Card Division, B.P. 142, 92505 Rueil-Malmaison, France.

La Carte American Express est acceptée comme de l'argent. En France et à travers le monde.

American Express International Banking Corporation - Card Division B.P. 142, 92505 Rueil-Malmaison, France

Le collectif
vient de paraître
l'annuaire du tiers-monde
droit et politique
sous la direction de P.F. GONIDEC
ÉDITIONS BERGER-LEVRAULT

هكذا من الأصل

AU SÉNAT

Le collectif budgétaire pour 1976 renvoyé devant une commission mixte paritaire

Mercredi 26 mai, un peu après 2 heures du matin, le Sénat a adopté, par 165 voix contre 90, le projet de loi de finances rectificative pour 1976. Sur la proposition de MM. Edouard Bonnefous et René Monory, président et rapporteur général de la commission des finances, d'assez nombreuses modifications ont été apportées au texte voté par l'Assemblée nationale. Elles concernent notamment les collectivités locales et le renforcement du contrôle de la Cour des comptes. Une commission mixte paritaire a été convoquée pour mettre au point un texte susceptible d'être approuvé par les deux Assemblées. Fait marquant : le rapporteur général, qui demandait le rejet de l'article premier concernant l'équilibre financier de la Sécurité sociale, a été battu à une forte majorité. Au cours de la matinée, on avait d'abord entendu MM. Monory et Fourcade. Le ministre des finances avait annoncé qu'il n'y aurait pas de grand emprunt national mais, le cas échéant, plusieurs « petits emprunts à

Pour M. TOURNAN (P.S., Gers), qui leur succède à la tribune, le gouvernement revient à sa politique de lutte prioritaire contre l'inflation avec restrictions de crédits et strict équilibre budgétaire. « N'est-ce pas, demande-t-il, le moyen de stopper la reprise ? » Les investissements vont à la productivité et non à l'emploi. C'est tout le système capitaliste qui est en cause.

M. CLUZEL : cassera-t-on l'expansion pour lutter contre l'inflation ?

M. CLUZEL (Union centr., Allier) se réjouit de voir le redémarrage de la production prendre une ampleur inconcevable après d'aux années marquées par la stagnation puis par la récession. Mais, demande-t-il, l'inflation toujours vivace, cassera-t-elle l'expansion retrouvée et soudure-t-elle le gouvernement à s'enfermer dans une politique alternée d'incitations et de découragement de l'investissement ou l'amènera-t-elle à adopter une politique de croissance soutenue, accompagnée d'une meilleure utilisation des ressources ?

En fait, estime M. Cluzel, le développement de l'investissement exige que soient conjugués tous les efforts par l'aide du budget, par les initiatives du secteur privé et par les collectivités locales.

M. COUDE DU FORESTO (Un. centr., Deux-Sèvres) critique le « mythe » de l'équilibre budgétaire qui conduit à des jeux d'écritures purement formels. M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche-dém., Yvelines), président de la commission des finances, félicite le ministre d'avoir accru le soutien des entreprises publiques et réclame un renforcement des moyens, en personnel et en matériel, de la Cour des comptes.

M. JOSEPH RAYBAUD (gauche-dém., Alpes-Maritimes) souligne l'importance du Fonds d'équipement des collectivités locales dont dépend le système de remboursement de la T.V.A. aux communes. Il demande un gouvernement de mettre un terme au régime transitoire. M. DESCOURS-DESACRES (ind., Calvados) estime que les 41 millions d'économie sur les services financiers ne s'expliquent guère, alors que les services publics doivent se doter d'ordinateurs : l'Etat compte-t-il sur les collectivités locales pour passer les commandes ?

M. JARGOT (P.C., Isère) proteste contre le procédé qui consiste à faire voter, par le biais d'un collectif, des sommes considérables sur lesquelles il n'est pas possible d'engager un large débat. Il cite, à titre d'exemple, 800 millions versés à une société privée.

Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) proclame le désappointement des communes devant des mesures qui sont en retrait par rapport aux engagements du ministère de l'intérieur sur le remboursement de la T.V.A. « Les élus, affirme-t-elle, sont de plus en plus inquiets devant l'asphyxie délibérément organisée des finances locales. » M. GARGAR (apparenté P.C., Guadeloupe) dénonce « l'exploitation coloniale exemplaire » dont seraient victimes les départements antillais. M. M. SCHUMANN (U.D.R., Nord) demande un renforcement des contrôles douaniers et une extension de la procédure des visas tactiques, en vue de protéger notre industrie textile contre les importations sauvages de tissu de laine cardée et d'articles confectionnés, qui faussent les conditions de la concurrence.

M. FOURCADE répond immédiatement au sénateur du Nord : « Je demeure préoccupé par les désordres commerciaux occasionnés par les variations de parités monétaires. En accord avec la profession, je prépare des mesures de parade appropriées. Les chiffres d'avril sont en léger recul sur mars — les importations de coton ont représenté 270 millions de francs en janvier, 275 millions de francs en février, 342 millions de francs en mars, 230 millions de francs en avril, mais il est certain que sur un an les importations textiles atteignent des chiffres énormes. La mise en jeu de l'article 107 du traité de Rome a été demandée. Le système des visas techniques sera vraisemblablement étendu à de nouveaux secteurs. Un plan de développement des exportations est étudié par mes services, et une « table ronde » se tiendra le 14 juin. »

Un long débat s'instaure ensuite sur l'article premier qui tend à ramener de 20 % à 7 % le taux de la T.V.A. applicable aux produits pharmaceutiques.

M. MONORY, au nom de la commission des finances, demande la suppression de cet article en faisant remarquer que sur les 3 milliards de pertes de recettes qui résulteraient de son vote, les deux tiers seulement contribueraient à résorber le déficit de la Sécurité sociale ; « 1 milliard serait « perdu », ne servant qu'à inciter à la consommation des médicaments.

Nous ne voulons pas, répond le ministre des finances, *nous orienter vers un système de subvention généralisée à la Sécurité Sociale. Il est bien vrai que, sur quelque 20 milliards de chiffre d'affaires des médicaments, une partie — moins du tiers, soit 700 ou 800 millions, et non pas 1 milliard comme vous nous le dites — n'est pas à la Sécurité Sociale. Mais elle va aux consommateurs, puisque ces prix sont imposés.* »

Par 182 voix contre 70, le Sénat vote contre l'amendement de sa commission et adopte l'article premier dans la même rédaction que l'Assemblée nationale, ainsi que le lui demandait le ministre des finances.

A l'article 2, les sénateurs reviennent au texte gouvernemental que l'Assemblée nationale avait modifié. Ils adoptent, en effet, un amendement de MM. Descours-Desacres et Raybaud relatif au Fonds d'équipement des collectivités locales. Créé pour répondre au désir des collectivités d'obtenir de l'Etat une compensation financière en contrepartie de la T.V.A. qu'elles paient sur leurs travaux d'investissement, ce Fonds, ont estimé les sénateurs, doit être affecté aux investissements de ces collectivités. Sur l'initiative de MM. Mario Bénard et Boscher, députés U.D.R., l'Assemblée avait disposé que les sommes versées par le Fonds pourraient être aussi affectées au fonctionnement des communes.

Parmi les autres modifications adoptées par le Sénat, plusieurs concernent le contrôle, par la Cour des comptes, des organismes bénéficiant des concours financiers de l'Etat. Ces amendements, dus à l'initiative de M. EDOUARD BONNEFOUS, étendent notamment le contrôle à tous « *les organismes bénéficiant, à un titre quelconque, du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales* ».

M. FOURCADE : pas de grand emprunt national...

Le Sénat avait commencé l'examen de ce collectif au début de la matinée du 25 mai. Dans la présentation qu'il a faite de ce projet de loi de finances rectificative, M. René Monory (Union centriste), rapporteur général, a constaté que, sur la douzaine de mesures financières que comporte le texte, les trois plus importantes ont attiré l'attention de la commission des finances, car elles constituaient des réponses aux problèmes qui avaient déjà été posés lors de l'examen du budget. Ces réponses, a indiqué M. Monory, ne donnent pas entièrement satisfaction :

1) Vouloir combler une part du déficit prévisible des régimes sociaux par la substitution du taux réduit de 7 % au taux normal de 20 % de la T.V.A. dont sont passibles les produits pharmaceutiques, revient, déclare-t-il, à alléger les charges de la Sécurité sociale de 1 milliard 900 millions par année pleine pour une perte de recettes fiscales de 2 milliards 900 millions. La perte sera donc de 1 milliard pour le Trésor. Pourquoi ne pas plutôt subventionner à la même hauteur la Caisse centrale de sécurité sociale ? Vous dites que vous voulez faire baisser les prix ? Mais cet argent, réinjecté dans la consommation, sera un nouveau facteur de hausse.

2) Au sujet de la solution qui a été apportée au problème de la restructuration du secteur de l'informatique, il n'a pas été possible à la commission, déclare son rapporteur, de porter un jugement de valeur. Force est néanmoins de constater que les sommes engagées, les garanties accordées et les promesses d'achat constituent un nouveau et très lourd fardeau pour les finances publiques ;

3) Enfin, si le gouvernement a tenu sa promesse d'accorder par anticipation aux collectivités locales une subvention globale de 500 millions de francs, il n'a pas encore précisé la répartition de cette somme.

Dans son exposé, M. Jean-Pierre Fourcade souligne que l'on constate une tendance à l'amélioration de la situation de l'emploi. « *A travers la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 1 100 000 fin 1975 à 897 000 à fin avril 1976, il faut scruter, dit-il, la réalité des chiffres : il y a 116 000 bénéficiaires de l'allocation à 90 %. C'est dire que 13 % du total des demandeurs ont été licenciés pour motifs économiques; 35 % des 900 000 demandeurs retrouvent un emploi dans les trois mois. 16 % seulement sont au chômage depuis un an ou plus. Pour l'ensemble, le taux d'attente qui était de cinq mois est en train de diminuer (...). C'est le chômage dans les secteurs industriels qui diminue le plus. La proportion de jeunes à la recherche d'un premier emploi a chuté : 11 % du total des demandes en avril.* » « *La reprise, qui devrait atteindre 6 %*, poursuit le ministre, *dépend de notre capacité à résoudre certains problèmes : inflation, commerce extérieur, situation des entreprises.* »

Au sujet de la situation du commerce extérieur, M. Fourcade indique que les exportations, à leur tour, ont repris. Les commandes d'équipements de l'étranger, puis les commandes de produits manufacturés redémarrent ; à elles deux elles font 52 % de nos exportations.

Pour terminer, M. Fourcade évoque les problèmes de la trésorerie d'Etat et déclare notamment : « *La masse monétaire s'accroît trop vite. Depuis le 1er janvier jusqu'à la fin du mois de mars, 5 milliards de bons du trésor à cinq ans à intérêt progressif ont été souscrits. S'il faut aller plus loin, le fera de petits emprunts à quinze ans obligataires dans le cadre du marché, plutôt qu'un grand emprunt assorti de faveurs coûteuses.* » — A. G.

● *M. Jacques Chirac* participera à un débat télévisé organisé dans le cadre de l'émission « C'est à dire » d'Antenne 2, le mercredi 9 ou le jeudi 10 juin, après l'ouverture de la discussion sur le VII^e Plan à l'Assemblée nationale.

M. RUFENACHT (U.D.R.) : les idées de la majorité sont parfois contradictoires.

M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de la préparation des élections, a déclaré, mardi 25 mai, au Havre : « *Dans la majorité, les idées ne manquent pas, mais elles sont parfois contradictoires. Ainsi, on veut renforcer le centre, mais, avec le projet de loi éliminant au deuxième tour les candidats n'ayant pas obtenu 15 % des voix des inscrits au premier tour, on met en place un dispositif qui, s'il est retenu, empêchera les centristes de s'exprimer. Sur chaque problème important : l'éventuelle intervention française au Liban, la date des élections, le mode de scrutin, chaque mouvement de la majorité paraît capable aujourd'hui de désigner deux de ses membres éminents susceptibles de faire des déclarations diamétralement opposées. Au fond, face à une opposition que tout divise, tout ce bouillonnement est positif, à condition que restent assurées la profonde cohésion et la ferme direction de la majorité, qui lui ont permis de gouverner le pays dans le progrès et l'indépendance depuis dix-huit ans.* »

M. CHINAUD (R.I.) HOSTILE AU PRINCIPE DES « PRIMAIRES » SYSTÉMATIQUES

M. Roger Chinaud, président du groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale, déclare, dans une interview accordée au *Quotidien de Paris* (numéro du 28 mai) : « *Je ne pense pas qu'il faille abandonner l'application dans la plupart des cas du principe d'une investiture commune des formations de la majorité. Le principe de la primaire systématique serait plus mauvais encore que celui de l'investiture unique systématique.* » Le président du groupe giscardien souligne que : « *indépendants, les centristes et les radicaux devront être à même de faire un effort indispensable d'unité de candidatures* », et ajoute : « Toute élection législative primaire où plus de deux candidats de la majorité présidentielle s'affronteraient aux deux candidats de l'opposition serait une lourde erreur de tactique. »

● *Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing* dîneront, jeudi soir 27 mai, à Arbanais (Pyrénées-Atlantiques), près de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Les radicaux ne veulent pas être « dilués » dans une fédération des centres

M. Gabriel Péronnet, président du parti radical, a présenté mardi 25 mai à la presse la déclaration politique adoptée par le comité directeur de la formation à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. (Nos dernières éditions datées 26 mai.)

La secrétaire d'Etat a commenté le proposition d'accord faite aux giscardiens et aux réformateurs par M. Jean Lecanuet dimanche 23 mai devant la congrès constitutif des démocrates-sociaux. Il a déclaré à ce sujet : « *Cette proposition mérite notre attention et notre intérêt. Toutefois, il ne faut rien précipiter. Il existe des pesanteurs sociologiques et psychologiques, et le dirai qu'il convient de se hâter lentement.*

« *Le regroupement qui s'eu lieu à Rennes est celui d'une famille bien précise : la démocratie chrétienne. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une reconstitution du M.R.P. Mais, à voir les personnalités qui ont participé à ce congrès, je constate qu'il s'agit tout de même là d'une philosophie assez éloignée de la nôtre.* »

M. Péronnet a encore souligné : « *La proposition de M. Lecanuet mérite un examen approfondi : je convoquerai un bureau national et un comité directeur du parti qui décideront de la réponse à donner, D'ores et déjà, toutefois, j'indique que le parti radical tient essentiellement à ce que sa personnalité soit préservée. Les républicains et les centristes, s'ils n'ont pas les mêmes troupes et les mêmes dirigeants, représentent le même électorat, alors que notre électorat est différent. Nous n'entendons pas disparaître, être dilués dans une espèce de fédération des centres qui n'apporterait rien. Nous avons notre rôle à jouer dans la majorité. Si l'on dire, à propos de cette majorité : on a toujours besoin d'un petit radical chez soi.* »

A propos des déclarations du chef de l'Etat sur son attitude en cas de victoire électorale de l'opposition, le président du parti radical a affirmé : « *Les propos tenus par M. Valéry Giscard d'Estaing sont clairs et bons. Nous estimons que le président de la République est élu pour sept ans et que par conséquent il doit rester sept ans.* » M. Péronnet a ajouté : « *S'il y a des fluctuations au cours de septennat dans le visage politique de la France, il doit être tenu compte du suffrage universel.* » Au sujet de cette dernière formule, comme on demandait à M. Péronnet s'il estimait que le chef de l'Etat en cas de victoire de la gauche devait nommer un premier ministre reflétant la majorité parlementaire, il a seulement indiqué : « *Le choix du premier ministre appartient au président de la République et à lui seul.* ».

Le parti radical réunira un congrès *au début du mois d'octobre à Vichy.*

LE SURSAUT POPULAIRE

mensuel des gaullistes de gauche

Au sommaire du numéro de mai :

- UNIR, par Dominique Galliot.
- LES GAULLISTES ET LA SITUATION ELECTORALE, par Jacques Debû-Bridel.
- AUTORITE ET LIBERTE SYNDICALE DANS L'ARMEE, par le général François Binoche.
- LA CRISE EN ARIEGE, par Jean-Louis Théron.
- INDEPENDANCE ET EDUCATION NATIONALE, par Maurice Vieux.
- RHODESIE : LA VALISE OU LE CERCUEIL, par le colonel Jacques Sunet.
- LE COLLOQUE DU FRONT PROGRESSISTE SUR « L'INDEPENDANCE DE L'EUROPE ».

Spécimens gratuits des derniers numéros sur demande.

Abonnement annuel : 30 F.

Le numéro : 3,50 F ; en vente chez certains marchands de journaux ou sur demande au Front progressiste, 19 bis, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Tél. 380-59-21.

une première mondiale

vient de paraître

l'annuaire du tiers-monde

droit et politique

sous la direction de P.F. GONIDEC

"Un instrument de travail unique offrant une vue d'ensemble sur les problèmes politiques et juridiques des Etats du Tiers-monde"

Indispensable aux universitaires, hommes politiques, diplomates et fonctionnaires des administrations nationales et internationales.

EDITIONS BERGER-LEVRAULT
5, rue Auguste-Comte, 75006 Paris

Kent lance sa Special Mild

(spéciale douce)

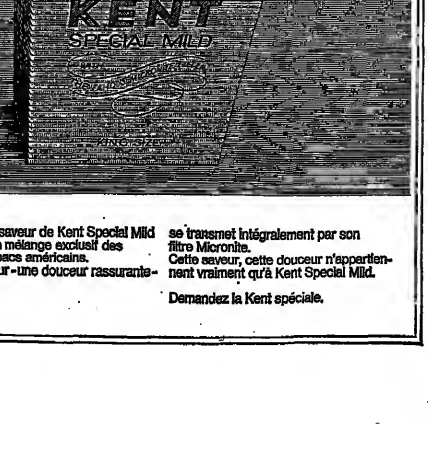

La nouvelle saveur de Kent Special Mild est due à un mélange exclusif des meilleurs tabacs américains. Et sa douceur - une douceur rassurante - se transmet intégralement par son filtre Micronite. Cette saveur, cette douceur n'appartiennent vraiment qu'à Kent Special Mild.

Demandez la Kent spéciale.

M. Giscard d'Estaing : c'est sur votre autodiscipline que nous devons fonder

Voici le texte de l'allocution prononcée mardi soir 25 mai à la radio et à la télévision par M. Valéry Giscard d'Estaing :

De retour d'Amérique, où je me suis efforcé de faire connaître la France moderne, je vous parlerai ce soir de deux sujets intérieurs : la reprise de l'activité économique et l'amélioration du sort des personnes âgées.

L'événement le plus important de cette année, l'année 1976, n'est pas un événement politique puisqu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas d'élections nationales. L'événement le plus important est un événement économique. C'est la reprise de l'activité économique, qui signifie la fin de la crise. Quand je dis le plus important, je veux dire le plus important pour vous en ce qui concerne votre propre situation et le plus important en ce qui concerne la situation de la France.

Distinguer le vrai du faux

Cette reprise est certaine. Elle est forte, puisque depuis six mois l'augmentation de la production industrielle atteint 9 %. Elle se poursuivra, sans doute à un rythme qui se ralentira, puisqu'il y a dans la reprise un effet de rattrapage, mais qui sera néanmoins suffisant pour que l'année 1976 soit une année de forte croissance. Certains d'entre vous observent déjà cette reprise, par exemple ceux qui travaillent dans un secteur proche de l'automobile. Mais d'autres ne la constatent pas encore. Ceci est normal parce qu'un changement de la situation économique est perçu progressivement, au bout de quelques mois. Néanmoins, je vous l'ai dit, cette reprise est certaine et nous pouvons en tirer trois conséquences.

La première conséquence, c'est pour vous de distinguer le vrai du faux. A propos de la crise que nous avons traversée, on vous a expliqué longuement, longuement, que c'était la crise de notre système économique et que nous ne pouvions pas espérer sortir de cette crise si nous ne changions pas notre système économique. Or voici la reprise. Elle démontre que notre économie était vigoureuse et capable de faire face à cette crise et de la surmonter. Je vous rappelle qu'en 1930 la crise avait duré six ans et davantage. Au cours de l'année dernière et de cette année, la crise a été surmontée en dix-huit mois. D'autre part, lorsque le gouvernement a présenté son plan de relance, qui avait été bien calculé, bien préparé par lui, certains ont mis en doute son efficacité. Or je constate, au printemps de 1976, que le plan de relance a bien soutenu et bien accompagné la reprise de l'activité économique et que même ses hypothèses chiffrées ont été confirmées par les faits.

Je n'aurai pas la cruauté de rappeler, bien que je tienne les citations à votre disposition, les sombres pronostics qui avaient été annoncés sur la situation économique et sociale de la France : le million et demi de chômeurs ou davantage que nous allions atteindre au milieu de cette année, le déséquilibre extérieur massif. Je vous demande simplement de réfléchir à ce qui s'est passé et d'en tirer pour vous-mêmes la distinction entre le vrai et le faux, pour maintenant et pour l'avenir.

La deuxième conséquence de cette reprise, c'est la disparition progressive des difficultés engendrées par la crise, et d'abord naturellement les difficultés concernant l'emploi. Depuis le début de cette année, le chômage partiel s'diminué de moitié, et le nombre d'offres d'emploi a augmenté d'environ 30 %. Cette amélioration doit se poursuivre et doit permettre aux travailleurs à la recherche d'un emploi, et notamment aux jeunes, de pouvoir participer à l'activité économique de notre pays.

Naturellement, certains problèmes subsisteront et, notamment, ceux qui tiennent à l'inadaptation de notre système de formation face à la demande prévisible d'emploi. C'est pourquoi le problème de la formation des jeunes et de leur accès au premier emploi restera au centre de nos préoccupations pendant l'année 1977. Je considère comme un premier indice encourageant l'accroissement du nombre de candidats au baccalauréat technique cette année, qui montre qu'à cet égard nous nous orientons dans la bonne direction.

Contenir l'inflation

La deuxième série de difficultés qui va être atténuée par la reprise, ce sont les difficultés des entreprises, que ce soit les grandes entreprises ou les entreprises petites et moyennes. Car il faut savoir que, pour atténuer le coût humain de la crise, des conséquences de cette crise sur les travailleurs, alors que la production industrielle de la France avait diminué de 11 %, les effectifs au travail ont diminué de 3 %, ce qui fait une moire économie, à partir d'une production réduite, a conservé au travail le nombre le plus élevé possible de travailleurs. D'où une détérioration de la situation des entreprises. La reprise va leur permettre de retrouver des conditions d'activité et, donc, d'investissement et de développement plus normales.

Troisième conséquence de cette reprise, c'est l'adaptation nécessaire de notre politique économique.

La politique économique de 1975 avait été orientée pour faire face à la crise. Désormais, la politique économique doit être adaptée pour tenir compte de la reprise, ce qui entraîne trois modifications. La première, c'est de revenir à l'équilibre budgétaire, dès le budget de 1977, pour contenir l'inflation. La seconde, c'est de modérer la création de monnaie en France pour éviter d'alimenter l'inflation. La troisième, c'est le problème de la modération souhaitable des marges, des revenus et des rémunérations.

L'économie française, en effet, sort affaiblie de la crise. Elle a besoin de retrouver et de développer sa compétitivité vis-à-vis de l'extérieur. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle le quart de notre production, qu'elle soit industrielle ou qu'elle soit agricole, est exporté. Nous ne pouvons maintenir notre compétitivité vis-à-vis des autres grands pays que si nous pratiquons, comme eux, une politique de modération de nos marges, de nos revenus et de nos rémunérations. C'est le bon sens, et c'est la vérité de vous le dire.

Comment pratiquer cette politique ? D'abord, sur une base contractuelle, lorsque dans le secteur public, dans le secteur des entreprises nationales, dans le secteur de l'enseignement, les organisations syndicales, conscientes de leurs responsabilités, ont signé des accords qui fixent l'évolution des rémunérations au cours de cette année. Dans le reste de l'économie, c'est par votre propre autodiscipline. Il n'existe pas, en France, de moyens de contrainte dans ce domaine et vous ne souhaitez pas qu'ils existent. C'est donc sur votre propre discipline,

Les réactions

Dans les milieux politiques

M. Guéna : un appel important et opportun.

M. Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R. :

« Alors que les grandes et petites manœuvres politiques se développent à l'envi, on finirait par oublier l'essentiel : la situation économique s'améliore, les demandes d'emploi diminuent, les offres augmentent. C'est le grand événement de ces derniers mois.

» A qui profite la reprise, se demande l'opposition, qui en reconnaît ainsi l'existence ? L'allocution du président répond à cette question.

» 1) Dès lors que des moyens nouveaux se dégagent, les premiers à en recevoir leur part doivent être les pauvres authentiques, c'est-à-dire les personnes âgées.

» 2) Si la reprise se consumait dans l'inflation, au total nul n'en bénéficierait valablement. C'est pourquoi l'appel du chef de l'Etat à la modération et à une autodiscipline pour l'augmentation des revenus est important et opportun. »

● M. André Diligent, vice-président du Centre des démocrates-sociaux :

« Maintenant que la reprise est confirmée, les démocrates-sociaux se félicitent de voir le président de la République proposer un nouvel effort de solidarité en faveur des personnes âgées. Mais cet effort ne doit pas être rapidement effacé par la hausse des prix. Aussi l'appel à l'autodiscipline et à l'exercice de la responsabilité collective doit-il être entendu. L'adhésion des Français sera durablement acquise si le gouvernement s'engage résolument dans la voie ouverte d'une politique sociale plus active et de profondes réformes de structure. »

● Le parti radical : « M. Giscard d'Estaing a beaucoup parlé de « vérité » dans son intervention. Il se place ainsi sur le chemin que les Français seront nombreux à vouloir suivre. Deux voies essentielles pour y parvenir : celle du cœur et celle de la raison. Celle du cœur : M. Giscard d'Estaing a prouvé qu'il ne la méconnaît pas en désignant à la solidarité nationale en priorité le sort des personnes âgées. Celle de la raison : le président de la République l'indique avec une clairvoyance inaltérable lorsqu'il invite à ne pas confondre liberté et désordre, liberté et démagogie, liberté et anarchie. »

● M. Joseph Franceschi, député du Val-de-Marne, délégué national du P.S. pour les problèmes du troisième âge :

« Depuis plus de dix jours, on nous informait à grand fracas que le président de la République se pencherait sur le sort des personnes âgées. On est stupéfait d'entendre l'annonce d'une mesure qui ne sera accordée que dans un an et demi. On est loin des adaptations instantanées et, en particulier, ainsi que le réclame le programme commun, de la fixation dans un premier temps du minimum vieillesse à 80 % du SMIC, lequel devrait être actuellement de 1 600 francs par mois. »

● M. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche : « La seule perspective sérieuse de stabilisation, pour la fin de 1977, soit six mois avant les élections, de la situation des personnes âgées. Pour le reste, M. Giscard d'Estaing affirme et répète que la crise est finie. Cela lui est d'autant plus facile qu'il ne dit pas ce qu'est la crise et que notamment l'inflation, pour lui, ne paraît pas s'y rattacher. Nous sommes priés de le croire sans rien vérifier.

» Et quand M. Giscard d'Estaing parle de « l'Europe dans le premier temps de la liberté en France », on se prend à rêver. Où ? Quand ? Comment ? Cherche-t-il à nous effrayer ou à nous rassurer ? Il nous faut, a-t-il dit, distinguer le vrai du faux. Il ne nous y aide pas. »

● M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates : « Ce serait une dangereuse illusion de croire que la crise n'a été qu'un simple accident de parcours. Puisque les Français sont à présent conviés à faire preuve d'autodiscipline, il convient aussi que le gouvernement montre l'exemple de la rigueur et de la résolution. Quant aux personnes âgées, dès lors qu'on veut se préoccuper de leur sort, il serait grand temps de se soucier de la dispersion de leur épargne imposée aux plus basses économies qu'elles ont pu faire en décidant enfin l'indexation de leurs dépôts dans les caisses d'épargne. »

● La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : « Le discours de M. Giscard d'Estaing est une véritable insulte aux travailleurs. Pour parvenir au redressement dans la crise il avait demandé aux salariés de modérer leurs revendications. Aujourd'hui, il leur demande de se serrer la ceinture pour consolider la reprise. Cet appel à l'autodiscipline, venant d'un gouvernement discrédité, n'aura heureusement aucun effet sur la développement des luttes ouvrières et de la jeunesse. Jamais les propos du président de la République n'ont été aussi coupés de la réalité. »

● M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U. : « Le président de la République annonce le retour à une politique dite déflationniste, qui, à la veille d'une nouvelle tragique inflation présente le risque à nouveau de s'accompagner. Giscard est bien pourvu en exemple de ce qui doit et peut être fait.

» Une démocratie ne peut être, à l'évidence, « possible » que si l'on n'y confond pas, comme cela se voit trop, les libertés dont on parle trop avec l'anarchie, les agressions et la désordre.

» « Possible », une démocratie ne peut assurément l'être sans plus si son avenir ne lui appartient fait que d'inquiétude et d'affrontements politiques dont elle aurait tout à redouter. »

(DOMINIQUE PADO.)

L'HUMANITÉ : la collaboration de classe.

« Le chef de l'Etat s'emploie dans ses propres contradictions lorsque, après avoir parlé de la crise au passé, il justifie par la persistance de l'inflation son appel à la « modération souhaitable des marges, des revenus et des rémunérations ». Ce qui, en termes clairs, signifie une fin de non-recevoir aux revendications des travailleurs doublement légitimes pourtant par la hausse persistante des prix.

» Dans ces conditions, la promesse d'une élévation du minimum vieillesse ressemble fort à un attrape-démagogique. [...]

» L'appel que le président a lancé hier est une invitation à ce qu'il faut bien appeler la collaboration de classe : une collaboration qui rappelle, on le sait, l'alliance du canaille et du cheval. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : quelle liberté ?

« J'aurais volontiers joint ma voix au chœur sans doute enthousiaste de mes grands confrères du matin... s'il n'y avait eu ce court passage sur la liberté. [...]

» Soyons justes : le président ne s'est jamais rendu coupable d'aucun mensonge. Il est vrai, et c'est à son actif, que sous son règne aucun journal n'a été saisi. Il est vrai que la presse, du moins celle qui est indépendante de l'Etat, n'est pas victime de censure gouvernementale directe.

» La liberté libérale, celle dont on a tant parlé hier soir, n'est pas, en effet, dans ce domaine été respectée : liberté de vendre, d'acheter, de détenir, de concevoir, de disparaître. »

(JEAN-FRANÇOIS KAHN.)

LIBÉRATION : le meilleur des mondes.

« On vit vraiment une époque formidable. C'est du moins ce que tend à indiquer le discours présidentiel d'hier soir. A l'en croire, les Français n'auraient aucune raison de se plaindre. Et pour cause, puisque nous vivons dans le meilleur des mondes possibles : la France.

» Une France secouée, aux dires de notre président, par un événement « qui n'est pas un événement » politique, puisqu'il n'y a pas eu » et qu'il n'y aura pas d'élections nationales ». Cet événement serait tout simplement la » reprise de l'activité économique, » qui signifie la fin de la crise ». Oui ! »

(THIERRY BAUPAIS.)

ROUGE : mirage des réformes, réalité des matraques.

« De qui se moque Giscard ? De retour des Etats-Unis, où il a donné des gages de bonne conduite à l'impérialisme américain, il se prend pour le Don Quichotte de la collaboration de classes. Il a dû oublier, en dernier, qu'il était désormais ministraire dans le pays, si que, face aux mirages de ses réformes, aux réalités de ses matraques, il aurait contre lui, de plus en plus nuis, les jeunes et les travailleurs. »

(PIERRE JULIEN.)

EUROPE 1 : la vraie nature de la crise.

« M. Giscard d'Estaing a dit hier soir à ses adversaires politiques : « Vous voyez bien que notre système économique est solide » puisque nous sommes sortis de la crise en dix-huit mois ». Mais quelle était la vraie nature de cette crise ? N'était-elle pas le résultat des moyens qu'il avait fallu mettre en œuvre pour s'allaquer à une hausse des prix sans précédent ? Et si nous en sortons sans que la hausse des prix soit revenue à des taux supportables, est-ce que nous en sortons vraiment ? Car si nous n'avons pas d'autres moyens, pour lutter contre l'inflation, que de lever une armée d'un million de chômeurs, on peut se poser des questions sur l'avenir de notre système économique. Il y a plus grave qu'une crise. C'est une crise qui ne nous aurait rien appris parce que nous ne l'aurions pas comprise. »

(JEAN BOISSONNAT.)

ET L'ORDRE POLITIQUE ?

Depuis son installation à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing a maintes fois fait connaître qu'il n'a nullement le dessein de bouleverser le calendrier électoral. Aussi bien n'a-t-on pas été surpris de l'entendre déclarer mardi soir : « L'événement le plus important de cette année, l'année 1976, n'est pas un événement politique, puisqu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas d'élections nationales. »

Voilà de sages propos que devraient méditer, et dont devraient tirer les conclusions qui s'imposent, tous ceux sur lesquels le chef de l'Etat est censé exercer son autorité souveraine. On n'en est pas là, semble-t-il, puisque la fièvre électorale revage tous les secteurs de la « majorité présidentielle ».

M. Lecanuet, ministre d'Etat, préconise le dimanche un rapprochement entre centristes et giscardiens. M. Poniatowski, autre ministre d'Etat, approuve le jour même ; mais le lundi M. Guéna, secrétaire général de l'U.D.R., lait la moue. Le mardi, M. Péronnet, secrétaire d'Etat, président du parti radical, fait connaître son hostilité à « une espèce de fédération des centres qui n'apporterait rien ». Tout va bien.

Le 9 mai, M. Guéna déclare : « Il est possible que le généralisation du système des primaires aux élections législatives soit une meilleure tactique pour la majorité. » Le 24 mai, il donne un vigoureux coup de frein et rappelle humblement que la stratégie électorale est l'affaire du président de la République. Le 26 mai, M. Chinaud, républicain indépendant, que l'on croyait acquis à l'idée des « primaires », explique que « le principe de la primaire systématique serait plus mauvais encore que celui de l'investiture unique systématique ». Le même jour, M. Rutenschi, chargé de la préparation des élections au sein de l'état-major U.D.R., critique ouvertement le projet de réforme électorale (l'affaire des 15 % au premier tour de scrutin) que le conseil des ministres avait approuvé le 28 avril.

La même M. Rutenschi est donc tout à fait qualifié pour constater très justement : « Dans la majorité, les idées ne manquent pas, mais elles sont parfois contradictoires. »

Le président de la République nous a mis en garde, mardi, contre « l'anarchie qui lue » et contre « le désordre dans la rue ou dans l'Université ». Et le désordre politique ?

Peut-on faire part, humblement, d'une idée au chef de l'Etat : ne devrait-il pas nommer un coordonnateur de la majorité ?

RAYMOND BARRILLON.

Les commentaires de la presse parisienne

LE FIGARO : la définition même du libéralisme.

« M. Giscard d'Estaing considère donc que le peuple français est un peuple majeur, capable de discerner la démagogie et de la rejeter pour aboutir à une « démocratie paisible et réfléchie ». Il oppose ainsi essentiellement — au sens philosophique du mot — à ceux qui croient nécessaire d'encadrer les citoyens dans un système préfabriqué pour faire leur bonheur. C'est la définition même du libéralisme. »

(PIERRE TRIBON.)

L'AURORE : une démocratie « paisible » ?

« Une démocratie ne peut être « paisible » que si sa puissance économique retrouvée lui permet d'aller, sans cesse, de l'avant, vers une plus grande justice sociale. L'important accroissement de l'aide aux personnes âgées est un exemple de ce qui doit et peut être fait.

» Une démocratie ne peut être, à l'évidence, « paisible » que si l'on n'y confond pas, comme cela se voit trop, les libertés dont on parle trop avec l'anarchie, les agressions et la désordre.

» « Paisible », une démocratie ne peut assurément l'être sans plus si son avenir ne lui appartient fait que d'inquiétude et d'affrontements politiques dont elle aurait tout à redouter. »

(DOMINIQUE PADO.)

L'HUMANITÉ : la collaboration de classe.

« Le chef de l'Etat s'emploie dans ses propres contradictions lorsque, après avoir parlé de la crise au passé, il justifie par la persistance de l'inflation son appel à la « modération souhaitable des marges, des revenus et des rémunérations ». Ce qui, en termes clairs, signifie une fin de non-recevoir aux revendications

Dans les syndicats

C.G.C. : un optimisme prématuré.

« Le président de la République a prononcé une allocution résolument optimiste. La Confédération des cadres (C.G.C.) estime que pour beaucoup de salariés, cet optimisme est à tout le moins prématuré. En effet, si l'économie repart actuellement, les effets sur l'emploi ne se sont pas encore manifestés. [...]

» Alors même que depuis le début de la crise, le pouvoir d'achat du personnel d'encadrement n'a cessé de se dégrader, le chef de l'Etat a mal à pour maintenir une limitation volontaire des marges des revenus et des rémunérations. Une fois encore on peut craindre que certains veuillent faire peser sur les salaires, mieux connus que les autres éléments, l'essentiel de cette recommandation. »

C.G.T. : le mensonge érigé en méthode de gouvernement.

« Le mensonge est désormais érigé en méthode de gouvernement. Au cas où les chômeurs, qui sont plus d'un million et dont le nombre n'a pas diminué, ne s'en seraient pas aperçu, Giscard leur annonce que la reprise est certaine et qu'elle est forte. Il triomphe parce que la production industrielle a remonté de 9 %. Mais elle avait baissé de 13 depuis l'été 1974, a affirmé M. Moynot, secrétaire confédéral de la C.G.T.

« Le président de la République veut imposer la police des salaires par l'autodiscipline et il décerne un brevet de satisfaction à la FEN et à Force ouvrière [...]

Puisque Giscard d'Estaing et son gouvernement veulent tant de bien aux personnes âgées, pourquoi n'acceptent-ils pas d'abaisser l'âge de la retraite à soixante ans ? L'augmentation qu'il propose pour l'allocation vieillesse ne touche que deux des sept millions de personnes âgées. Elle ne s'ajuste également parallèle au rythme actuel de hausse des prix. [...]

F.O. : atteindre les 10 000 F avant la fin de 1977.

« Je ne conteste pas la reprise de l'activité générale [...]. Il est certain qu'on continuera à ressentir les difficultés engendrées par l'inadaptation de la formation », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière (F.O.).

» Mais, pour l'essentiel, la stabilité économique durable ne peut résulter que d'une entente entre nations industrielles, en particulier en Europe...

» Pour les personnes âgées, je souhaite que l'objectif qu'a fixé au gouvernement le président de la République d'atteindre le minimum de ressources de 10 000 F pour une personne seule, et de 20 000 F pour un ménage, soit réalisé bien avant la fin de 1977. »

C.F.T.C. : satisfaction pour les personnes âgées.

« Les militants de la C.F.T.C. accueille avec satisfaction la perspective d'un nouveau relèvement des ressources des personnes âgées. [...]

» Quant au freinage de l'inflation, il est, certes, indispensable pour que le début d'amélioration de la situation de l'emploi ne soit pas compromis. Mais, pour obtenir un freinage suffisamment efficace, sans que cela porte atteinte à la liberté des négociations entre les partenaires sociaux, la C.F.T.C. estime que des mesures sont indispensables, d'une part dans le sens d'une meilleure information sur les progrès de la productivité; d'autre part, vers une généralisation systématique de la médiation dans les conflits collectifs portant sur les rémunérations. »

C.F.T. : instaurer la liberté dans l'entreprise.

« Concernant le sort des personnes âgées, le cri de victoire du chef de l'Etat n'a pas sa raison d'être : c'est seulement avec retard et cap de modération donner au troisième âge moins de ce qui lui revient », déclare la Confédération française du travail (C.F.T.I.

« Si nous voulons être « paisible et réfléchie » [...], que le gouvernement et sa majorité commencent par instaurer la liberté dans l'entreprise, condition nécessaire au développement d'un syndicalisme authentique ».

P.M.E. : difficile de modérer des marges déjà fortement réduites.

« Les P.M.E. font atteintes par la crise, ne sauraient reprendre leur capacité de développement et d'investissement sans mesures d'accompagnement appropriées telles que des facilités de crédit et de révaluation affectée des bilans et un allégement de leurs charges.

» Elles font remarquer qu'il est difficile de modérer des marges déjà fortement réduites. Enfin, elles relèvent une contradiction entre des possibilités de relance d'investissement et des projets de taxation des plus-values pénalisant l'épargne prête à s'investir. »

la costa dorada
MALGRAT DE MAR (ESPAGNE)
Hôtel *** pension complète
1 semaine
à partir de 220 F
réduction enfants
voyages vacances tourisme
L. M. de Vaugirard 75015 Paris
tél. : 538.28.40
11, quai des Célestins 69002 Lyon
tél. : 37.85.93
BON POUR UNE BROCHURE GRATUITE
NOM
ADRESSE

L'allocution radiotélévisée du chef de l'Etat

ne que nous devons fond la modération nécessaire des marges, des revenus et des rémunérations

Troisième conférence de presse de l'adaptation économique.

La politique économique poursuivie pour faire face à la crise comporte de la modération, l'équilibre budgétaire, la création d'emplois, l'effort d'aménagement du territoire, la solution du problème de la modernisation des revenus et des rémunérations.

L'économie française est en crise. Elle a besoin de se transformer. Elle doit savoir que l'avenir de notre production, notamment agricole, est exportateur. Notre compétitivité est bonne. Notre pays que nous sommes, politique de modération des revenus et de ses rémunérations, et c'est la vérité.

Comment parvenir à cet équilibre sur une base contractuelle, dans la liberté ? Dans le secteur des entreprises nationalisées, comme dans celui des entreprises privées, les négociations au niveau de l'entreprise, de la branche et de l'économie générale doivent se développer dans ce sens.

votre autodiscipline, que nous devons fonder cette modération nécessaire des marges, des revenus et des rémunérations. Dans le fond de votre cœur, vous savez bien que je vous dis la vérité et je vous demande, même sans bruit, d'y conformer votre action.

La condition des personnes âgées

Il y a une catégorie qui doit bénéficier, par priorité, de la reprise, ce sont les personnes âgées. J'en viens donc à mon second point : l'amélioration de la condition des personnes âgées.

Ces personnes âgées, qui sont-elles ? Sept millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans en France, dont deux millions qui touchent ce qu'on appelle le minimum vieillesse. Le fait de vouloir les faire bénéficier des conséquences de la reprise par priorité est une œuvre de solidarité, de solidarité entre groupes, c'est-à-dire entre les personnes jeunes et actives et les personnes âgées, et puis également d'une solidarité à l'intérieur de la vie, parce que, qui que vous soyez, le temps vous fera rejoindre un jour le groupe de ces personnes âgées.

Lorsque j'étais candidat à l'élection présidentielle, j'avais annoncé que, dans la première année de mon septennat, je m'efforcerais de porter à 20 francs par jour le minimum de ressources des personnes âgées. Il était, lorsque j'ai fait cette promesse, de 14,30 francs. Il est, à l'heure actuelle, de 22 francs. Donc en deux ans, ce minimum a progressé de 55 %. Je propose au gouvernement de fixer un nouvel objectif qui est celui d'atteindre, pour un minimum de ressources des personnes âgées, 10 000 francs par an pour une personne seule, avant la fin de l'année 1977 : 10 000 francs par an pour une personne seule, 20 000 francs par an pour un ménage. Et puisque les personnes âgées qui m'écoutent ont connu les francs de 1929, 1930, 1940,

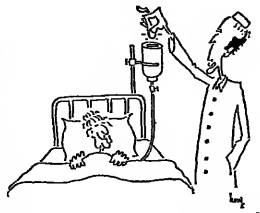

(Dessin de KONK.)

je crois qu'on peut leur parler, à elles, en anciens francs. Cela veut dire 1 million d'anciens francs par an, pour une personne seule, d'ici la fin de 1977. Naturellement, les francs actuels ne sont plus les francs de 1920 ou de 1930. Qu'est-ce que cela veut dire dans notre monnaie ? Cela voudra dire, par jour, 27,40 francs pour une une personne seule, et 54,80 francs pour un ménage.

Je crois aussi qu'il est nécessaire que le gouvernement, en liaison avec les organismes sociaux, envisage une réforme qui permette de simplifier la demande et le versement de ce minimum vieillesse. Car il est encore dans notre pays un certain nombre de personnes âgées qui y ont droit et qui ne le touchent pas soit du fait des difficultés de la demande, soit du fait de la complication des versements. C'est pourquoi je souhaite que, d'ici la fin de 1977, le régime soit modifié de telle façon qu'il devienne simple pour une personne âgée de pouvoir bénéficier effectivement de ce nouveau montant de ressources, qui sera donc de 10 000 francs par an.

Concernant les personnes âgées, il ne suffit pas d'ailleurs de traiter le problème de leurs ressources. Je crois qu'il est très important de répondre à une autre de leurs préoccupations, qui est le maintien dans leur cadre de vie. C'est pourquoi le gouvernement élabore toute une série d'actions qui permettront aux personnes âgées de se maintenir dans leur cadre de vie et même d'y développer un certain nombre d'activités qui soutiennent leur intérêt et leur participation à la vie.

Voici les deux points que je voulais évoquer devant vous ce soir : la reprise de l'activité économique, l'amélioration du sort des personnes âgées.

Lorsque j'étais, il y a quelques jours, aux Etats-Unis, j'ai beaucoup parlé de la liberté, et j'en ai parlé parce que lorsque ce pays a cherché à acquérir son indépendance et sa liberté, il y a deux siècles, il n'a trouvé qu'un seul ami, qui était la France.

La liberté, ce n'est pas l'anarchie

Depuis que j'ai été élu président de la République, je me suis efforcé de développer la liberté en France : liberté d'expression, liberté d'information, liberté de décision, concernant un certain nombre de problèmes individuels ou de situations de collectivités. Je sais que certains d'entre vous s'en sont inquiétés. Ils se sont demandé si l'accroissement de ces libertés n'allait pas conduire à un ébranlement profond de notre mode de vie ou à la mise en question de leur sécurité.

Si j'ai développé les libertés en France, c'est parce que je crois que c'est à la fois nécessaire et naturel pour la France. Mais je voudrais vous dire ceci : la liberté, pour moi, ce n'est pas l'anarchie, qui tue ; ce n'est pas non plus la démagogie, qui abaisse et qui trompe ; et ce n'est pas non plus le désordre, dans la rue ou dans l'université. La liberté, pour moi, ce n'est pas le droit au désordre, c'est l'exercice d'une responsabilité individuelle ou collective. C'est pourquoi, tout en développant ces libertés, nous devons apprendre à mieux exercer ces responsabilités individuelles et collectives.

C'est ce que j'ai appelé, au cours de ma dernière conférence de presse, faire de la France une démocratie paisible et réfléchie. Ensemble, nous y parviendrons.

Dans les syndicats

C.G.T. : un optimisme prématuré

C.F.D.T. : la nouvelle crise en période de gouvernement

Force ouvrière parisienne

Comme avant ?

Critiqué naguère pour l'impuissance des pouvoirs publics à juguler la crise, le président de la République a pris, très naturellement, sa revanche mardi, en soulignant l'importance de la reprise. Celle-ci n'étant contestée par personne — et le dernier indice de la production industrielle étant bon, — la tâche était facile. En six mois, l'activité de l'industrie a progressé de 9 %. Le chômage, après trois mois de stabilisation, a commencé à diminuer, très légèrement pour l'instant. Le resserrement des taux d'encadrement du crédit empêche la masse monétaire d'augmenter trop vite (+ 17 % l'an actuellement). Bref, un bilan positif, qui tranche avec la grisaille des quinze premiers mois du septennat.

Mais, puisque le président de la République invite les Français à « défriper le vrai du faux », il faut aller plus loin. S'interroger notamment sur l'étendue de la reprise et sur ses conditions. La comparaison avec les deux ténors du monde occidental n'est pas à notre avantage à cet égard.

Tandis que les Etats-Unis ont retrouvé leur niveau record de production, la France est, elle, au dernier chiffre connu, encore à 6 % au-dessous de cet étiage. Elle a comblé à peu près les deux tiers de son handicap par rapport à l'été 1974 (+ 11 % depuis mai 1975), mais il lui a fallu dix mois pour y arriver. Au rythme actuel, c'est seulement à l'automne que l'on aura rattrapé les derniers 6 %. L'Allemagne fédérale a fait mieux, elle aussi, tout en réduisant sensiblement la hausse de ses prix.

Les conditions dans lesquelles s'effectue la reprise ne sont d'ailleurs pas sans danger. Le déficit commercial persiste (faible, il est vrai, en avril) ; ce ne sont pas des critiques malveillantes qui annoncent un score négatif pour l'ensemble de l'année, mais le ministre du commerce extérieur lui-même. Le budget de l'Etat demeure, lui aussi, en déficit : on elte couramment, dans les cercles bien informés, la possibilité d'un « trou » de 15 à 20 milliards de francs en fin d'année. L'équilibre promis au Parlement est bien loin. Enfin, le rythme de la hausse des prix reste, depuis trois mois, voisin de celui de la fin 1973, presque double de celui des années calmes qui précédèrent le « boom » débouchant sur la crise.

Les habitudes

Y a-t-il lieu, dans ces conditions, de se féliciter que notre organisation économique soit sortie presque intacte de la crise ? Ne faudrait-il pas mieux se demander pourquoi elle s'est aussi peu rénovée durant l'épreuve traversée par la nation ? Pourquoi l'on a vu tant d'industries relever leurs prix malgré la chute de la demande ; tant de baisses de matières premières ou de produits agricoles n'être pas répercutées au détail ; tant d'inégalités persister en dépit de l'effort d'austérité imposé à la majorité du pays ? La rigidité persistante des structures — qu'illustre, à sa façon, la polémique croissante contre les contrôles fiscaux — va maintenant peser d'un poids plus lourd avec la reprise.

Les enquêtes officielles ou privées montrent qu'un grand nombre de commerçants ou d'industriels « poussent » les étiquettes pour « refaire » leurs marges écornées par la crise. La hausse des prix, deux fois plus forte chez nous qu'en Allemagne, gêne les exportateurs, au moment même où l'effondrement de la lire et de la livre facilite la pénétration chez nous de denrées concurrentes. L'Etat lui-même reprend ses mauvaises habitudes puisque, à l'occasion de la préparation du budget de 1977, le souci — méritoire — de l'équilibre financier global aboutit à remettre en cause les priorités retenues dans le VII^e Plan (les fameux « P.A.P. » : programmes d'action prioritaires), avant même que ce plan ait été débattu par le Parlement.

Remettre aux personnes âgées de devenir « millionnaires » (en anciens francs) chaque année est un louable progrès. Mais qui ne saurait tenir lieu de politique générale des revenus. Et encore moins de rénovation des structures socio-économiques du pays. Or, faute d'une telle politique, le retour à l'économie d'ordonnance risque d'entraîner les mêmes conséquences qu'avant la crise des deux dernières années.

GILBERT MATHIEU.

● *La Nouvelle Revue socialiste* (12, aité Malesherbes, 75009 Paris) nous signale qu'elle va publier le compte rendu intégral des deux débats organisés par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISERES), d'une part sur « L'unité de la gauche et le renouveau socialiste de 1958 à 1978 » (*le Monde* daté 26-26 avril), d'autre part sur « Les socialistes et le débat idéologique » (*le Monde* du 26 mai). Chaque numéro : 30 F.

ÉCOLE PRIVÉE B.T.P.
INTERNAT — EXTERNAT
18, r. de Belfort, 94300 Vincennes
Téléphone : 808-11-21

— B.T.S. BATIMENT ET T.P. 2 ans d'études après BAC P 4, C.E.D. (Sécurité sociale étudiante)
— B.A.C. LA LAUREAT DE TECHNICIEN GÉNIE CIVIL
— BREVET DE TECHNICIEN ÉTUDE DE PRIX 3 années d'études après B.E.P.C. (possibilité de bourses)
— B.E.P. DESSINATEUR Génie Civil
— B.E.P. MÉTRÉ DE BATIMENT 2 ans d'études après B.E.P.C. Formation Professionnelle et continue

IBM 7521

Une information vieille d'un mois est une information morte.

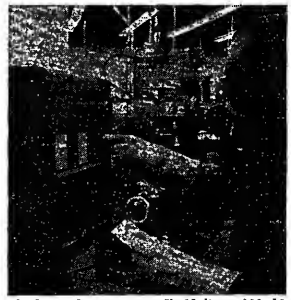

Un exemple d'information vivante : la saisie des informations dans l'atelier même, au moment où se produit l'événement, permet un contrôle de la production plus rigoureux et plus actualisé.

Le secret de la réussite des petites et moyennes entreprises, c'est leur faculté de pouvoir changer de cap rapidement.

Pour ce faire, leurs responsables doivent disposer d'informations vivantes, exactes, accessibles facilement et immédiatement, quelle que soit la localisation géographique du demandeur.

C'est exactement ce que vous offre l'IBM 3 et ses moyens de télétraitement.

A partir du clavier d'un terminal, vous interrogerez l'ordinateur et recevrez, dans l'instant, sur un écran ou sur une imprimante, les informations dont vous avez besoin, et celles-là seulement. Les terminaux seront installés, suivant votre organisation propre et après étude préalable, à l'intérieur de votre établissement principal ou dans vos agences, usines et succursales, quel que soit leur éloignement.

Les informations dont vous disposez sont actuelles et sûres, car saisies à l'endroit même où elles prennent naissance. Au bureau des responsables, au magasin ou à l'atelier. Aux différentes étapes de la fabrication, au moment où le mouvement s'opère, où la décision est prise. Il n'y a plus de transcriptions, sources de perte de temps et d'erreurs. C'est direct, instantané et vérifiable sur l'écran par l'émetteur lui-même. Le télétraitement confère donc à l'information la plus grande sûreté et la plus grande actualité possibles.

Il réduit considérablement le volume du papier à lire et à classer. Il permet une gestion dynamique.

Avec l'IBM 3, le télétraitement est accessible aux entreprises petites et moyennes. Il est simple à mettre en œuvre et d'un prix raisonnable. L'utilisateur n'a pas besoin d'être un spécialiste. Si vous grandissez, l'IBM 3 grandira avec vous. Car, évolutif, il sait s'adapter sans changement de programmes, sans modification des habitudes.

Mis en œuvre et constamment perfectionné depuis 6 ans, l'IBM 3 est largement éprouvé. De très nombreuses entreprises lui ont accordé leur confiance. Il ne fait courir aucune aventure à ses utilisateurs.

Au contraire, il les fait profiter d'une expérience acquise jour après jour, tâche après tâche, dans un monde concret.

Le vôtre.

IBM

Évitez l'aventure.
Le télétraitement : c'est tellement plus simple avec l'IBM 3.

IBM - Division des Systèmes de Grande Diffusion

PARIS et région parisienne : M. Loctin, Tour Générale, Quartier Villon, 92800 Puteaux. Tél : (1) 776.92.96

BORDEAUX (Limoges, Pau, Toulouse) - M. Ferré, 351, bd du Président Wilson, 33200 Bordeaux. Tél : (56) 08.84.85

LILLE (Amiens, Caen, Calais, Rouen, Valenciennes) M. Boulet, 250, av. de la République, B.P. 3219, 59019 La Madeleine. Tél : (20) 51.92.54

LYON-ECULLY (Annecy, Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, St-Etienne, Valence) - M. Du Fayet de La Tour, 21, chemin de la Sauvegarde, B.P. 13, 69130 Ecully. Tél : (78) 33.81.70

MARSEILLE (Ajaccio, Avignon, Montpellier, Nice, Nîmes, Perpignan, Toulon) - M. Stern, 2, bd de Gabès, 13295 Marseille Cédex 2. Tél : (91) 75.07.27

NANTES (Angers, Brest, Le Mans, Niort, Orléans, Rennes, Tours) - M. Villette, 114, av. de la Libération, 44230 St-Sébastien-sur-Loire. Tél : (40) 75.47.75

STRASBOURG (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Troyes) - M. Franck, 16, rue de Leicester, 67084 Strasbourg Cédex. Tél : (88) 61.48.15

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat sur la programmation militaire n'a pas résolu la question de la conscription

La loi « Helmut Schmidt », du nom du chancelier ouest-allemand, parce qu'elle tend à calquer l'armée française sur le modèle d'une Bundeswehr qui n'a pas l'arme nucléaire. Une « auberge espagnole », parce qu'il existe plusieurs lectures possibles du document gouvernemental selon que l'on est partisan de l'indépendance nationale, d'une défense européenne ou des thèses pro-atlantistes. Autant de jugements qu'ont portés simultanément, en privé, les adversaires de la programmation militaire 1977-1982 présentée par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et approuvée par les députés dans la nuit de mardi à mercredi.

A quelques rares exceptions près, la plupart des intervenants au Palais-Bourbon ont dénoncé le flou ou les ambiguïtés des engagements gouvernementaux dans les domaines de la défense. Et ce manque de précision a été si souvent critiqué que le premier ministre — grâce à une procédure assez inhabituelle — a dû faire connaître, dans le cours du débat, par une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, qu'il avait décidé d'apporter des rectifications à la rédaction du rapport annexé au projet de loi et rédigé, en principe, après plusieurs mois d'études dans les services du ministère de la défense et les états-majors.

Il n'est pas étonnant, dans de telles circonstances, que cette nouvelle programmation militaire pour les six années prochaines ait fait resurgir des discussions que l'on croyait closes depuis des années, ou apparaître quelques divergences au sein de la majorité, tandis que l'opposition a pu suspecter le chef de l'Etat et le gouvernement de déviationnisme par rapport à la doctrine établie.

En affirmant que l'indépendance ne signifie pas la solitude et que l'effort militaire de la France contribue à la sécurité générale de l'Europe occidentale, le gouvernement a voulu prévoir les perspectives d'une défense européenne dont il ne peut encore définir les contours, mais que les alliés de la France conçoivent dans au avec l'organisation militaire intégrée de l'alliance atlantique. Si, de surcroît, le ministre de la défense accrédite, par ses silences, l'impression que le développement — voulu — de l'armement classique a pour conséquence de freiner l'évolution technologique de l'arsenal nucléaire, des députés U.D.R. redoutent, avec M. Pierre Messmer, ancien premier ministre et ancien ministre des armées, que des retouches importantes ne modifient la politique gaulliste de défense.

Ainsi sont réapparues les discussions entre les adeptes de la dissuasion nucléaire, qui refusent la bataille frontale en Europe, et les partisans de la riposte graduée, qui sont accusés de dévaluer la dissuasion en acceptant, à l'ère de la parité nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, que l'Europe devienne le champ de bataille des deux grandes puissances par alliés interposés. En choisissant de mesurer la riposte à la gravité de la menace et en renforçant les unités classiques, le premier ministre explique que la France échappe ainsi au dilemme irréaliste du tout ou rien. Indirectement, M. Chirac confirme que, malgré la « sanctuarisation nucléaire » dont elle bénéficie, la France ne peut se désintéresser de tout ce qui se passe autour d'elle, en Europe ou sur d'autres théâtres d'opérations, et donc se passer d'un autre instrument de sa défense.

Le secrétaire d'Etat à la défense, le général Bigeard, n'expose pas des vues différentes lorsque, dans son langage familier et coloré, il affirme que « nous sommes entrés dans l'ère de la guerre des voyous » et que « les forces nucléaires ne doivent pas être tournées, comme l'a été la ligne Maginot, par la stratégie indirecte ». c'est-à-dire par des formes modernes d'hostilités, du blocus à la prise de gages en passant par l'infiltration aux frontières.

On comprend, dès lors, que l'opposition ait réclamé — sans trop d'illusions — du gouvernement davantage de précisions sur l'emploi de certaines armes, par exemple les armes nucléaires tactiques de l'armée de terre, ou sur une conception de la dissuasion qui semble s'inspirer, a dit clairement M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.), des thèses du Pentagone et de la croyance en l'éventualité de conflits marginaux en Europe. Le secrétaire général de l'U.D.R., M. Yves Guéna, est même spécialement intervenu, en fin de débat, pour rappeler que l'indépendance de la France repose sur l'existence d'un arsenal nucléaire et que les forces classiques ne sont jamais qu'un simple appoint.

Ce rôle des unités classiques, le maintien de leurs effectifs et la nouvelle organisation de l'armée de terre ont été, du reste, l'occasion pour M. Messmer de souligner les risques d'une évolution de la doctrine d'emploi des forces armées.

A la recherche d'une certaine polyvalence des forces, selon leurs missions, ou à la création de nouvelles divisions plus légères, moins armées que les précédentes et médiocrement outrainées, l'ancien ministre des armées du général de Gaulle oppose ce *qui fut longtemps un principe* de la défense de la France : l'engagement simultané de tout le corps de bataille dans un style offensif, avec tous les appuis, y compris le feu nucléaire tactique. Ce principe lui paraît menacé d'être abandonné aujourd'hui, alors qu'il eût mieux valu, dit-il, contester le principe du service militaire condamné par l'évolution des mœurs et des techniques.

Par avance, le premier ministre avait pris soin de qualifier de théologique le débat sur l'armée de métier ou la conscription. M. Chirac avait même tenu à ajouter que « le rempart des poitrines » est une frêle parade à l'invasion étrangère. pour conclure qu'il lui paraît difficile de savoir si une armée de métier ou populaire pourvu qu'elle soit efficace. A coup sûr, un tel débat ne manquera pas de s'ouvrir à nouveau, lorsque le gouvernement constatera la *difficulté* à comprimer les dépenses de personnel s'il demeure décidé, d'autre part, à maintenir, voire à développer, les crédits d'études et de fabrication des armements.

JACQUES ISNARD.

Mardi 25 mai, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Guy Beck (P.S.), pourvuit la discussion du projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1977-1982 (*le Monde* du 26 mai).

Pour M. VOLLQUIN (R.I., Vaucluse), « *l'indépendance de notre politique se conjugue avec une action réaliste au sein de l'alliance atlantique, seule capable de faire contrepoids au passé de Varsovie. Il n'est toutefois pas question de réintégrer l'OTAN* », affirme le député, qui prévoit « l'instauration d'une défense européenne dans la prochaine décennie ». Après avoir jugé « excellente » la réorganisation de l'armée de terre, il souhaite que les cadres révisent profondément le style de leurs rapports avec la troupe et que soient établies de nouvelles structures de participation. En conclusion, il se déclare favorable à un service militaire vraiment universel et plus actif et affirme l'« hostilité absolue » de son groupe à la création d'une armée de métier.

M. RIBIÈRE (N.I., Val-d'Oise) dénonce « le déclassement de l'armement nucléaire », qui transparaît, à son avis, dans le texte en discussion. Le retour de la France dans l'OTAN lui semble la conséquence inéluctable d'un changement de politique qu'il désapprouve. Il votera donc contre le projet gouvernemental.

M. PLANTIER (U.D.R., Pyrénées-Atlantiques) est favorable à l'existence de forces conventionnelles modernes et bien équipées, parallèlement aux forces nucléaires. Il met le gouvernement en garde contre « *une nouvelle arme redoutable mise au point par l'adversaire* : la subversion interne, qui risque de prendre nos stratèges en défaut ».

Pour M. LAIGNEAU (P.S., Manche), « *ce projet insuffisant, cette déclaration d'intention, ce chèque en blanc ne peut qu'avoir des conséquences fâcheuses sur le plan de charge des industries d'armement, industries qui emploient deux cent soixante-dix mille personnes* ». Après avoir condamné les ventes d'armes, il réclame un plan de reconversion « *sérieux, cohérent, programmé* », des arsenaux.

Interrompant l'orateur, M. Bourges, ministre de la défense, lui précise que la construction différée du sixième sous-marin lance-engins n'entraînera aucune réduction du nombre des bâtiments nucléaires en patrouille.

» *Porter atteinte à l'équilibre, c'est nuire à la défense* », déclare M. Lejeune, président du groupe des réformateurs, qui relève pour s'en inquiéter, le déséquilibre des forces au profit de l'U.R.S.S. Selon lui, » *le danger d'encerclement de l'Europe par le sud, par l'Afrique, s'est accentué depuis un an* », et il ajoute : » *Les accords d'Helsinki n'ont pas mis fin à la volonté d'hégémonie de la Russie. Le rideau de fumée diplomatique cache le rideau de fer de quarante-deux nations qui s'étend de Mourmansk à Vladivostock.* » L'orateur affirme qu'une défense uniquement nationale serait « *coûteuse et inefficace* », l'alliance atlantique restant nécessaire à notre sécurité. Il écarte toutefois une intégration pure et simple dans l'OTAN. « *Nous devons construire une Europe politique*, ajoute-t-il, *qui devra s'organiser militairement.* »

M. CORREZE (U.D.R., Loir-et-Cher) félicite le gouvernement pour la clarté de ses positions sur l'arme nucléaire.

M. MOUROT (U.D.R., Indre) relève qu'en 1976 il manquera 2 à 3 milliards de nouveaux francs de crédit de paiement et craint que pour payer cet arriéré, en hypothèque les dépenses de l'avenir. A son avis ce texte assure pour l'essentiel la continuité de la politique de défense menée par la France depuis dix-huit ans et marque quelques peu dans un sens favorable en ce qui concerne la polyvalence de l'armée de terre. L'orateur propose de terminer un service national d'un an, qui ne serait pas uniquement financé par le ministère de la défense et permettrait de constituer, par exemple, des unités spéciales de protection de l'environnement.

M. CRESSARD (P.C., Val-de-Marne), le texte paraît positif mais il n'est pas pleinement satisfaisant en ce qui concerne les trois premières années d'application. L'orateur souhaite que la discussion budgétaire reste le fondement de notre politique de défense puis rappelle que le service national demeure une des meilleures expressions de la solidarité nationale.

» *Une fois de plus*, constate M. ALDEBERT (P.S., Morbihan), *la flotte de surface sera sacrifiée.* » *Dans ces conditions*, demande-t-il, *que feront les hommes et que seront les activités?* » Il conclut : » *On a souvent dit de la marine qu'elle était une vieille dame tournée vers son passé. Je préférerai qu'elle puisse être une grande et belle dame active et fière de son ancêtre ; encore faudrait-il qu'on lui en donne les moyens.*

M. NOAL (U.D.R., Orne), voit dans le texte en discussion « *un enfant un peu chétif menacé par les mauvais génies du réalisme conjoncturel. L'organisation de l'armée autour de l'atome, bride-t-il, économique et humaine des hommes mais ne permet aucune impasse sur les techniques* ».

M. FRÉDÉRIC-DUPONT (R.I., Paris), évoque le problème des casernements, notamment ceux de la garde républicaine de Paris. Puis il rappelle qu'ayant relevé en 1939 l'insuffisance de nos armements, il avait été qualifié de « *défaitiste* ».

M. PRANCHÈRE (P.C.) : la France marchepied de l'Allemagne de l'Ouest

En séance de nuit, sous la présidence de M. FRANÇOIS LE DOUARIN (U.D.R., M. AUMONT (P.S., Aisne) attire l'attention du gouvernement sur le nombre excessif des missions confiées à la gendarmerie nationale : « *C'est la seule arme*, relève-t-il, *qui ne travaille pas trop fort dans les conditions qui lui sont faites.* »

Pour M. PRANCHÈRE (P.C., Corrèze), « *la participation de la France à la standardisation des équipements militaires signifie qu'elle renonce sur la conception stratégique et tactique de l'emploi des armes de ses partenaires dans l'Alliance et aussi de l'engin de menace militaire à laquelle leurs armes doivent faire face* ». Estimant que « la politique de Giscard d'Estaing consiste à faire de la France le marchepied de l'Allemagne de l'Ouest », il évoque « *les difficultés sérieuses qui ne manqueront pas d'intervenir pour les travailleurs occupés dans le secteur de l'armement* ». L'orateur conclut : « *Ce débat est révélateur de la gravité de la situation de la défense du pays. Les contradictions au sein de la majorité sont vives à ce sujet. La déclaration du président de la République faite aux Etats-Unis sur l'intervention de l'armée française en Afrique a aggravé encore ces contradictions et porté un coup à l'autorité de la France dans le monde arabe.* »

S'adressant à M. Bourges, M. NESSIER (U.D.R., Oise) souligne : « *Dans l'esprit de nombre de nos collègues étrangers, à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, votre projet accompli un pas décisif; vers l'intégration.* » Il lui demande s'il a l'intention de « *tenir compte à nouveau du comité permanent des armements de l'U.E.O.* ».

M. COMMENAY (app. réf., Landes) relève que » *personne ne nie plus la nécessité d'une défense absolument indépendante* » et souligne que « *pour la France, il est facile de constater que l'outil nucléaire confère à notre pays non pas une indépendance totale, mais une relative autonomie* ».

M. DE BENNETOT (U.D.R., Finistère) souhaite que « *la majorité ne s'écarte pas trop de l'esprit de la dissuasion nucléaire au moment où d'autres partis politiques s'y rallient* ». Il regrette l'arrêt de la construction du sixième sous-marin nucléaire.

M. CLAUDE DELORME (P.S., Alpes-de-Haute-Provence) souhaite que l'on complète et que l'on nouvelle la conception actuelle de la réserve, car » *si le fait nucléaire est un élément de notre indépendance, les forces de manœuvre populaire doivent matérialiser la volonté de défense de la population* ».

M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) dénonce les critiques apportées à la conscription, qui, dit-il, n'est pas « *une corvée mais l'accomplissement du devoir national* ».

Après que M. RICKERT (U.D.R., Bas-Rhin) eut formé le vœu que le plan soit exécuté dans sa totalité, car un seul manquement risquerait d'en rompre la cohésion », M. BAINTE-MARIE (P.S., Gironde) déclare que le gouvernement tend à rendre le service militaire « de moins en moins astreignant ». D'autre part, il souhaite que soit reconnu le statut d'objecteur de conscience.

Dernier orateur inscrit, M. JEAN KIFFER (Réf., Moselle) demande que l'on désigne « *le véritable ennemi* », c'est-à-dire « *l'ensemble des forces du pacte de Varsovie dominé par la puissance militaire de l'Union soviétique* ».

M. BOURGES : la conception de la nation en armes

Pour M. MARCEL RIGHARD, secrétaire d'Etat à la défense, « *la conscription est indispensable à la santé morale du pays. Le service militaire reste un devoir, contesté d'ailleurs depuis sa création — j'ai fait mon service militaire en 1936 et je le conteste ! — mais il faut prendre garde qu'il a toujours eu pour certains n'est accentué, c'est par suite des conditions médiocres dans lesquelles il était accompli, mais qui « se sont nettement améliorées ».* Il affirme que « *supprimer* [la conscription] *pour des raisons de mode, de prétendu sens de l'histoire, à l'heure où ceux qui se sont engagés dans d'autres voies songent sérieusement à y revenir serait une faute grave et une erreur impardonnable. Ce n'est pas avec des mesures démagogiques qui plairont aux faibles, que l'on rend les nations forts* ».

Après avoir souligné que « *le gouvernement n'a pas cherché à escamoter le débat* », M. YVON BOURGES, ministre de la défense, indique que « c'est pour des raisons pratiques et dans un souci de réalisme et de vérité et pour des raisons de confiance » que la programmation « prend en compte non seulement les équipements, mais aussi les effectifs et l'activité de nos armées ». Il note que « *1976 aura marqué le retournement de la tendance* » à la diminution de la part du budget consacré à la défense : « *Il nous faut*, déclare-t-il, *revenir à un niveau de ressources correspondant à nos ambitions et rattraper certains retards grâce à une augmentation des crédits militaires qui ne peut être que mesurée et progressive.* » En ce qui concerne l'armement nucléaire, il note qu' « *il doit être à la fois suvisinhable et opte à tous les dangers de la guerre* », ce qui nécessite » *une certaine quantité et une certaine qualité* ». Cantonnant que l'effort financier sur ce type d'armement diminue, il affirme qu'il « *croîtra de 5,5 % par an pendant la période programmée* ».

M. Bourges met l'accent sur l'indépendance de la France en matière de conception et de production de ces armements, pour lesquels elle ne fait appel à des tiers que pour certains matières premières. Après avoir assuré que l'effort financier en faveur des forces classiques vise « *à garantir leur aptitude aux combats modernes* », le ministre indique, en conclusion, que « *le service militaire d'un an* », et rappelle que M. Messmer, lorsqu'il était ministre des armées, » *avait déclaré qu'il n'était pas possible de tirer des économies importantes de la suppression du service militaire* ». Puis il relève la position « équivoque » de l'opposition vis-à-vis de l'arme nucléaire.

Les députés passent ensuite à l'examen des amendements dont le gouvernement a demandé la réserve. Finalement, deux amendements sont adoptés. L'un, présenté par le gouvernement, comporte l'engagement de ce dernier de saisir, avant la discussion du budget de la défense pour 1980, d'un rapport actualisant la programmation des dépenses et des équipements des armées pour les trois dernières années de la période couverte. Cet amendement présente une nouvelle rédaction de l'article unique du projet ainsi libellé : « *Sont approuvés les objectifs relatifs aux dépenses militaires et aux équipements des forces armées pour la période de 1977-1982 fixés par le document annexé à la présente loi. Le Parlement, avant le 31 octobre 1979, sera saisi d'un rapport actualisant, pour la période 1980-1982, les objectifs relatifs des dépenses militaires et des équipements des forces armées.* »

D'autre part, sur proposition de MM. CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine), LE TREUT (U.D.R., Sarthe) et FANTON (U.D.R., Paris), les députés approuvent un amendement qui a pour objet d'affirmer la priorité accordée à la construction du sixième sous-marin lanceur d'engins, d'une nouvelle génération.

Le vote bloqué sur ces deux amendements intervient après les explications de vote.

M. GUENA (U.D.R., Dordogne) déclare : « *Nous, U.D.R., sommes d'accord sur la définition, la définition d'objectifs à moyen terme pour les dépenses militaires* », ainsi que sur l'augmentation régulière du budget de la défense. Constatant que, « *au niveau où il était descendu, l'effort de défense du pays n'était plus à la hauteur de ses ambitions ni compatible avec son rang de membre permanent du Conseil de sécurité* », le secrétaire général de l'U.D.R. évoque la prééminence de la dissuasion et des armements nucléaires, « *fondement de notre défense* ». Puis il dit : « *Les forces classiques ne sont qu'un appoint : soit pour l'indépendance, elle est dans les flancs des Mirage, dans les entrailles des silos d'Albion, dans les soutes de nos sous-marins.* » M. Guéna considère que « ce serait une *erreur de croire que* le débat sur la conscription] *pourra être longtemps éludé* », ajoutant qu'il « *n'est pas sûr que la solution soit dans le choix brutal entre armée de métier et conscription* ».

Indiquant que les députés socialistes et radicaux de gauche voteront contre, M. Chevènement (P.S., Territoire de Belfort) estime qu'il s'agit d'une « *fausse programmation* ». Après que M. Villon (P.C., Allier) eut présenté que son groupe voterait également contre, MM. d'Aillières (R.I., Sarthe) et Dronne (réf., Sarthe) indiquent que leurs groupes adopteront le projet du gouvernement.

Demandé par M. Bourges, le scrutin public donne les résultats suivants : 494 votants et suffrages exprimés, 303 voix en faveur de l'adoption du projet de loi, qui a été assorti d'une lettre rectificative du gouvernement déposés dans l'après-midi, contre 181.

La séance est levée mercredi 26 mai à 2 h. 25.

A. Ch. et P. Fr.

L'ordre du jour

LE DÉBAT SUR LA FISCALITÉ DE LA PRESSE EST REPORTÉ

Réunie mardi 25 mai à l'Assemblée nationale, la conférence des présidents a confirmé que les 1er, 2 et 3 juin seront consacrés à l'examen du projet de loi portant imposition des plus-values, mais elle a décidé de reporter à la troisième semaine de juin le débat sur le projet de loi relatif au régime financier de la presse, qui était inscrit à l'ordre du jour du 25 mai.

M. Jack Ralite et les membres du groupe communiste ont opposé à la discussion du texte la question préalable dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Dans l'exposé des motifs, M. Ralite, qui estime que le texte constitue « une aggravation de la situation déjà si difficile en ce qui concerne la quantité de journaux d'opinion », et « une atteinte réelle à la liberté de la presse », propose que le projet soit renvoyé devant la commission spéciale chargée d'examiner les propositions de loi relatives aux libertés.

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche a décidé, au cours de sa réunion du mardi après-midi 25 mai, de voter cette question préalable. Si toutefois elle n'était pas adoptée, les députés socialistes et radicaux de gauche proposeront, par voie d'amendement, d'étendre les dispositions assujettissant les quotidiens à la T.V.A. au taux de 2,1 % aux périodiques d'information générale qui consacrent les deux tiers de leur surface rédactionnelle à l'information politique, économique, technique, scientifique, sociale et culturelle.

La commission des finances repousse le principe d'un impôt sur le capital et sur les grandes fortunes

La commission des finances de l'Assemblée nationale a consacré trois séances, mardi 25 mai, à l'examen des articles du projet de loi portant imposition des ressources provenant de plus-values assimilables à un revenu.

Les commissaires ont tout d'abord repoussé une série d'amendements présentés par les députés communistes notamment ceux tendant à l'abrogation des articles du code général des impôts relatifs à l'avoir fiscal, au prélèvement libératoire et au régime spécial des profits de construction spéculatifs ; la suppression de certaines déductions du P.-D.G. à des salariés pour le calcul de l'impôt sur le revenu ; la réintégration des rémunérations des dirigeants de sociétés dans le bénéfice imposable. Les députés n'ont pas adopté un amendement de M. Combrisson (P.C., Institut) un impôt sur le capital des sociétés et les fortunes des personnes physiques, ni celui de M. Duffaut, P.S. instituant un impôt sur les grandes fortunes. M. Maretite, U.D.R., s'est déclaré « très favorable » à l'objet de ces deux amendements qui visent, a-t-il expliqué, à combler une lacune grave du dispositif gouvernemental, mais il n'en a pas moins estimé que l'un risquait d'entraîner une récession économique et que l'autre était trop lourd.

Après que l'article premier (définissant l'objet de la réforme) eut été adopté à la demande du rapporteur, M. Papon, U.D.R., les députés ont décidé d'abaisser à un an la durée du court terme pour tous les biens, par proposition de M. Ginaux (réf.). De même, M. Maretite a fait adopter une modification selon laquelle, en cas de liquidation d'un bien de communauté, est donnée au conjoint survivant la possibilité de choisir comme base de calcul de la plus-value, non le prix d'acquisition mais la valeur successorale retenue par les autres héritiers.

Un amendement signé de MM. Papon, Icart (R.I.), Vivien (U.D.R.), Coulais (R.I.) et Partiat (réf.), qui tend à tenir compte, dans le prix d'acquisition, les travaux d'amélioration, est adopté, de même que sont retenus le principe de la prise en compte des travaux effectués par le cédant ou par sa famille, et des frais de restauration et de remise en état des biens meubles.

Sur proposition de M. Icart, les députés ont approuvé la fixation forfaitaire du prix des travaux d'aménagement de l'immeuble à 15 % lorsque le contribuable ne peut pas apporter la justification de ces dépenses. En outre, un amendement présenté par des députés de la majorité a été approuvé : cette modification prévoit le paiement fractionné, ou différé, de l'impôt sur les plus-values pendant une période de cinq ans.

ANNULATION D'UNE ÉLECTION CANTONALE DANS LE HAUT-RHIN

L'élection de M. André Bihry, U.D.R., conseil général du Haut-Rhin, dans le canton de Mulhouse-ouest, a été annulée le mardi 25 mai par le tribunal administratif de Strasbourg. Les recours avaient été déposés par les deux adversaires de M. Bihry au second tour des élections cantonales, le 14 mars dernier, MM. Othon Haller, conseiller sortant, Centre démocrate, et Eugène Riedweg, P.S. Tous deux faisaient valoir, entre autres, que la profession du nouvel élu, inspecteur central des impôts, le rendait ineligible. Le commissaire du gouvernement, lors de l'audience, avait également conclu en faveur de l'annulation, pour le même motif.

[Le code électoral, au titre III de son livre premier (première partie), dispose dans son article 195 que ne peuvent être élus membres du conseil général, parmi d'autres catégories de fonctionnaires, « les agents et comptables de tout ordre, employés à l'assiette, à la perception et au recouvrement des contributions directes ou indirectes, et au paiement des dépenses publiques de toute nature, dans le département où ils exercent leurs fonctions ».

Au second tour des élections cantonales, le 14 mars 1976, M. Bihry avait été élu par 2 819 voix contre 2 230 à M. Riedweg, P.S., et 2 236 à M. Fuller, c.s., Cent dém.

● *Le parti radical*, que préside M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat, a publié, mardi 24 mai, une déclaration dans laquelle il « *approuve le principe de l'imposition des plus-values qui atteint des plus-values du capital* ». La formation estime toutefois qu' » *une telle réforme devrait s'insérer dans une refonte plus complète de l'assiette des impositions et être accompagnée dès à présent de l'abrogation ou de la remise en ordre des textes qui régissent actuellement les mutations à titre onéreux et, en particulier, la fiscalité des sociétés* ».

● *Les huit conseillers généraux communistes des Alpes-Maritimes* qui avaient saisi devant le tribunal administratif des requêtes en abus de pouvoir contre la majorité du conseil général de ce département, Cette dernière avait, le 17 mars dernier, refusé, à l'initiative de son président, M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, ancien député (app. R.I.), de désigner les cinq représentants du département au conseil régional, afin de manifester son opposition à l'existence d'une région « Provence - Côte d'Azur ». Deux autres requêtes ont été introduites par les maires de Drap et de Gilette, qui estiment cette attitude préjudiciable à leurs communes.

PISTAL LE PLUS EFFICACE DES INSECTICIDE 100% NON TOXIQUE CONTRAIRE LE DISENT. PISTAL LE PROUVENT

Pistal

Le gouvernement examine un « projet pour les femmes : 1976-1981 »

Les propositions du secrétaire d'État à la condition féminine

Voici les recommandations les plus importantes du « projet » de Mme Giroud, classées selon l'âge des personnes concernées.

Ces propositions, au nombre de cent une, sont contenues dans un document de deux cent quarante pages regroupées en sept cahiers. Outre un exposé des motifs, six cahiers, d'inégale importance, établissent des propositions en fonction de l'âge des femmes visées : « La petite fille » (zéro à douze ans). « L'adolescente et la jeune fille » (douze à dix-huit ans). « La jeune femme » (dix-huit à trente-cinq ans). « Le second souffle » (trente-cinq à cinquante-quatre ans). « Après cinquante-cinq ans » et « Après soixante-cinq ans ». La majorité des recommandations (soixante-neuf) concernent les femmes de dix-huit à trente-cinq ans, trois intéressent les « petites filles », huit les « adolescentes » et les jeunes filles », onze les femmes de trente-cinq à cinquante-quatre ans, dix les femmes de plus de cinquante-cinq ans.

I. — Les petites filles (jusqu'à 12 ans)

Le secrétaire d'Etat propose la création d'une commission de révision et de contrôle du matériel d'enseignement « *afin que les stéréotypes tendant à opposer vertus viriles et vertus féminines en soient éliminés* ». Elle suggère que les écoles maternelles deviennent aussi des écoles paternelles et que la priorité soit donnée au primaire dans le domaine du sport à l'école.

II. — Adolescentes et jeunes filles (13 à 18 ans)

Mme Giroud propose « *d'examiner les modalités de création d'un service national de quatre à six mois, qu'il faudrait effectuer à seize ans, pour celles qui arrêtent leurs études, et après le baccalauréat pour celles qui les poursuivent* ». Sur la base de « *cent soixante-quinze unités de mille jeunes filles* », les dépenses d'investissement seraient de l'ordre de 10 milliards de francs, et les dépenses annuelles de fonctionnement de 3 milliards. Selon Mme Giroud, les avantages de ce service — civil et non militaire — seraient « *un profitable brassage social* », « *une équivalence de traitement garçons-filles* », « *la formation au service de la collectivité d'une population féminine plus apte à faire face aux problèmes de la vie par l'acquisition d'un savoir utile* ».

Il est prévu d'examiner, avant 1981, la possibilité de consentir des prêts d'études remboursables dans les dix années suivant l'entrée dans la vie active. Mme Giroud propose aussi l'institution d'un test obligatoire de dépistage de la rubéole, la réorganisation de l'éducation sexuelle et un minimum de trois heures d'éducation physique par semaine.

III. — La jeune femme (19 à 34 ans)

● ORIENTATION ET EMPLOI. — Mme Giroud propose d'orienter les jeunes filles sans qualification dans des stages de formation des « *branches industrielles en développement* », de donner « *un encouragement puissant* » à celles qui veulent devenir artisanes, de faciliter les filles d'agriculteurs de la formation professionnelle. Diverses mesures sont proposées à propos du fonctionnement de l'agence nationale pour l'emploi et l'utilisation d'une chaîne de télévision pour « *un système de recyclage ou d'apprentissage professionnel* » destiné « *aux jeunes mères de famille* ».

● LES SALAIRES. — Les principales recommandations du projet visent à « *remise en ordre des qualifications professionnelles et des coefficients hiérarchiques* » des conventions collectives et l'interdiction que se fera l'Etat de conclure un marché avec une entreprise condamnée en vertu de la loi sur l'égalité des sexes ou de la loi sur l'égalité des salaires.

● LES CONDITIONS DE TRAVAIL. — Le secrétaire d'Etat propose notamment d'assouplir la législation sur le travail à temps partiel (loi du 27 décembre 1972), de l'autoriser dans la fonction publique et de « sonder » les partenaires sociaux pour étudier la mise en place des horaires variables dans les petites entreprises.

Mme Françoise Giroud suggère une indemnité de 50 % du salaire journalier des mères pour celui des époux qui désirerait rester momentanément au foyer pour soigner un enfant malade (comme c'est déjà le cas dans la fonction publique). Dans « *les très grandes entreprises nationalisées* », un service de « *dépannage ménager* » devra être institué.

Pour les femmes de commerçants et d'artisans, il est proposé l'élaboration d'un « *statut* » et, pour celles qui le désirent « la *possibilité de choisir le statut de salariées* ».

● LA VIE FAMILIALE. — Le secrétaire d'Etat propose que « *le nom patronymique d'une femme ne s'éteigne plus automatiquement du fait de son mariage* » et que les époux puissent choisir de donner un double nom à leurs enfants ou conserver le seul nom de la femme aussi bien que celui du mari. Un sondage d'opinion est en cours.

La question des biens qui entrent dans la communauté et de ceux qui appartiennent aux enfants mineurs devra être instituée.

Le fisc, estime Mme Giroud, doit être « *neutre à l'égard du mariage et donnant aux conjoints le choix entre une imposition séparée et une imposition commune* ». Dans le dernier cas, la double signature sur la déclaration serait obligatoire. Mme Giroud reconnaît que la solution de l'imposition séparée sera rarement choisie puisqu'elle aboutirait à augmenter la contribution globale du couple, mais elle estime que « *son existence affirmerait le principe d'une possibilité d'autonomie financière de la femme ayant des revenus propres* ».

● LA MATERNITÉ. — Le projet prévoit « *une aide à la mère après le retour à la maison (...) selon les besoins* » et surtout un congé de garde non rémunéré d'une durée de deux ans à l'issue du congé légal de maternité. Ce congé suspendrait — sans l'interrompre — le contrat de travail et « *établirait un droit de réintégration dans l'entreprise à un emploi équivalent* » dans la mesure où un tel emploi existerait. Ce congé supplémentaire pourrait être accordé « *indifféremment au père ou à la mère de l'enfant* ».

Mme Giroud propose de définir la profession d' « agricultrice » dans un statut et d'accorder à celles qui en feront partie une indemnité forfaitaire représentant un congé de maternité.

● LA GARDE DES ENFANTS. — Le projet retient l'idée du verser ont une allocation versée « *à toute mère d'un enfant de moins de trois ans qu'elle ait ou non une activité professionnelle, à condition que les ressources du ménage ne dépassent pas un plafond qui sera fixé à un taux assez élevé* ». Cette proposition, appliquée aux foyers ayant un revenu annuel imposable de moins de 40.000 F intéresserait un million trois cent quatre-vingt-cinq mille familles et représenterait, au minimum, une dépense annuelle de 3 milliards de francs.

Cette mesure est justifiée par le souci de faciliter, pour celles qui le désirent, la suspension ou le maintien de leur activité professionnelle. Elle permettrait aussi aux familles d'assumer partiellement les frais de fonctionnement des équipements de garde d'enfants ce qui, pense Mme Giroud en favoriserait le développement.

Le financement de cette mesure ne pouvant être assuré par le budget, le secrétaire d'Etat suggère « *la réforme ou le plafonnement du quotient familial* », réforme qui « *ne sera acceptée (...) que s'il est clair que son produit est entièrement consacré au mieux-être de tous les enfants* ».

Le « projet » prévoit aussi la création « *au niveau de secteurs géographiques définis* » d'un « *centre fonctionnel d'organisation des modes de garde* » sur le modèle d'une expérience en cours dans le 14e arrondissement de Paris.

Tous les enfants fréquentant l'école maternelle devraient pouvoir, d'ici à 1981, au moins « *en milieu urbain* », avoir accès à un restaurant d'enfants. D'autre part, le projet recommande que l'accueil dans les maternelles soit organisé « *par du personnel qualifié* » le mercredi, le samedi et les jours du congé comme cela se fait à Toulouse.

En zone rurale, le projet prévoit l'extension de l'aide de l'Etat au ramassage pré-scolaire (au domicile des enfants et non au bord des routes) et l'assouplissement des normes de création des matternelles.

● HABITAT. — Le projet retient notamment l'obligation, pour les constructions, de consacrer « *au moins 0,75 mètre carré par logement à un local collectif à l'usage des enfants* ». En outre, aucune cuisine ne devrait, dans un logement neuf, avoir moins de 12 mètres carrés afin de faciliter les relations de l'enfant avec sa mère.

● LA PROTECTION SOCIALE. — La seule mesure finalement retenue dans ce domaine concerne l'attribution aux deux parents du versement des prestations familiales.

IV. — « Le second souffle » (35 à 54 ans)

Pour cette période, caractérisée par l'accomplissement de la charge qui représentent les enfants et l'affirmation des ambitions sociales et professionnelles, les recommandations visent à intégrer dans les critères de notation des fonctionnaires. « *l'attitude des agents masculins à l'égard des personnels féminins et inversement* », et à accroître la proportion de femmes dans les emplois supérieurs de l'administration. Il est prévu d'ouvrir sans restriction, jusqu'à quarante-cinq ans, les concours de recrutement du cadre A de la fonction publique.

Dans le domaine électoral, Mme Giroud aurait souhaité, avec plusieurs associations féminines, qu'un quota soit fixé, à l'occasion des prochaines élections municipales, de présenter des listes ne comportant pas plus de 75 % de personnes du même sexe. Cette idée n'a pas été retenue ; en revanche, il serait question de proposer « *à l'agrément de tous les partis* ».

Dans le même ordre d'idées, il est prévu d'instituer au sein des organismes promoteurs de logements sociaux une proportion équilibrée « *et non symbolique* » de femmes, ainsi que dans les organismes paritaires, publics, chargés d'administration des caisses des régimes obligatoires de sécurité sociale, les chambres de commerce, les chambres d'agriculture, etc.

Il était prévu d'instituer avant 1981 une indemnité pour les veuves — éventuellement les divorcées — sans ressources et inscrites à l'ANPE. Elle aurait été équivalente aux aides publiques que reçoit un chômeur. Il semble que l'on s'oriente vers l'extension du revenu minimum garanti à toutes les femmes sans les conditions restrictives auxquelles il a mises la politique familiale.

V. — Après 55 ans

Deux mesures principales sont proposées :

1) La généralisation du partage de la pension de reversion entre la veuve et la divorcée non remariée, « *chaque fois, du moins, que le divorce est prononcé aux torts de l'époux* ».

2) « *Que le minimum vieillesse des personnes isolées augmente, lorsqu'il augmente, à une cadence plus rapide pour les personnes isolées que pour les couples.* »

Les cent fleurs de Mme Giroud

Le semis de mesures — pas moins de cent — proposées par Mme Giroud dans son « *Projet pour les femmes : 1976-1981* » donnera-t-il naissance à cent fleurs ? Permettra-t-il de convaincre l'opinion que l'existence d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine répondait plus à une nécessité qu'au goût du « gadget » ? Accueillio avec ironie dans le monde politique, mais avec sympathie dans l'opinion — comme l'attestèrent plusieurs sondages, — Mme Giroud était parvenue, en 1974, à l'occasion d'une habile utilisation des mass media à faire parler de son secrétariat d'Etat plus que d'aucun autre. Les mois passant, le matraquage publicitaire de l'Année de la femme aidant, on avait fini pas se lasser. Ici ou là, de tani d'idées généreuses écoutées pas si peu de moyens, de tant de passion sans action, d'un verbe si désincarné.

Dans le projet qu'elle a soumis au conseil des ministres, Mme Giroud regroupe sous le titre « *Le second souffle* » toutes les mesures qu'elle propose pour les femmes de trente-cinq à cinquante-quatre ans. Le lormule peut s'appliquer à son action. Soutenue par le président de la République, courtoisement ignorée par le premier ministre dont, pourtant, elle dépend directement et qui, en deux ans, l'a reçue trois fois, négligée par bien des ministres importants, moquée par l'opposition, coupée des organisations féminines les plus importantes, Mme Giroud fut tenace, il y a quelques mois, de rendncer.

La mise au point de ce projet quinquennal, dont l'échéance ultime correspond à le fin du septennat de M. Giscard d'Estaing, a été pour elle l'épreuve de vérité. Précédé de sondages, d'enquêtes auprès des femmes, d'innombrables consultations auprès des ministères concernés — ils le sont tous, — le « Projet » représente à la fois le minimum qu'on pouvait exiger et le maximum qui soit possible, compte tenu de la situation économique de le France.

Un « malaise dynamique »

Cette marge étroite entre l'utopie et le réalisme se traduit par un ensemble de mesures d'importance variable. Surtout, le « Projet » fixe des orientations pour les années à venir, des intentions plus que des décisions. La mise en application sera du ressort de chaque ministère concerné et dépendra beaucoup, non seulement de la vigilance de Mme Giroud, à supposer qu'elle occupe le même poste jusqu'en 1981, mais aussi de sa capacité de persuasion.

Une mejeure du « Projet » est que les femmes vivent un « *malaise dynamique* », qui se traduit, depuis une quinzaine d'années, par une revendication d'« équivalence », terme que Mme Giroud préfère à celui d'égalité. Pour le gouvernement, il s'agit de répondre à une demande qui existe — qu'on le veuille ou non — et qui se renforcera, comme le montre l'évolution des jeunes couples. Fournir aux femmes les moyens de valoir autant qu'un homme — « *même le plus humble* » — sur le plan social, telle est l'ambition de Mme Giroud. Elle repose antiérement sur la certitude que le travail des femmes hors de leur foyer est inéluctable et qu'il serait non seulement vain, mais injuste, d'entraver leur « *intrusion dans le champ social* ».

Dans la période de sous-emploi que connaît le France, il est tentant de vouloir régler le problème du chômage en incitant les femmes à rentrer dans leurs foyers. Une campagne en ce sens se développe depuis quelques mois, et Mme Giroud aura encore fort à faire pour convaincre certains de ses collègues que la place des femmes n'est pas là où des hommes le décident, par tradition, mais là où elles le désirent, par goût ou par nécessité.

A l'amplour du dessein de Mme Giroud, quelles réponses apporte son « Projet pour les femmes » ? Une première lecture plonge dans la perplexité : que d'intentions, que de détails, que de propositions plus symboliques que codteuses ! Une mesure sociale par-ci, une « initiative » par-là. Les mesures les plus spectaculaires concernent : la proposition de mettre à l'étude le créa-

UNE « LOI GÉNÉRALE » CONTRE LA DISCRIMINATION

Interdire à tout acte de nature réglementaire administrative ou contractuelle le contenir des dispositions discriminatoires à l'égard des individus en raison de leur sexe, tel est le but de la « loi générale » que propose Mme Françoise Giroud dans son « Projet pour les femmes ». La formule proposée est la suivante : « Sa nullité d'une mesture discriminatoire puisse être prononcée par une juridiction, à la demande de tonte personne ayant un intérêt personnel et direct à l'action, contre tout acte administratif ou privé qui, sans motif légitime, refuserait un bien, un service ou la blaâtlez d'une façon à une personne en raison de son sexe. » Rappelons que des sanctions pénales sont déjà prévues dans les cas les plus graves (par exemple, discrimination à l'embauche) par la loi du 11 juillet 1975.

tion d'un service national civil de quatre à six mois pour les jeunes filles ; l'octroi d'un « supplément familial » à toute mère d'un enfant de moins de trois ans, qu'elle travaille ou non ; l'attribution d'une demi-part supplémentaire pour l'imposition des revenus des couples ayant eu trois enfants.

Les propositions les moins coûteuses — mais qui ne seront pas les moins sujettes à polémiques — concernent la possibilité de donner aux enfants le nom de la mère aussi bien que celui du père, l'octroi d'un congé de deux ans — non rémunéré — à l'issue du congé légal de maternité pour l'un ou l'autre des membres du couple, ou l'invitation lancée aux partie politiques de prévoir sur les listes de candidats aux prochaines élections municipales un maximum de 75 % de personnes d'un même sexe.

La volonté réaffirmée d'encourager dans les couples le « *symétrie* » des rôles, relève-t-elle d'un acte de gouvernement ? Les deux principaux blocages à l'évolution de la condition féminine en France se situent au niveau du travail et à celui de la garde des enfants. Plusieurs des mesures proposées par Mme Giroud sont de nature à réduire les handicaps qui font que plus d'une femme sur trois déclare qu'aujourd'hui, en France, elle préférerait être un homme.

Mais son plan, à moyen terme, ne saurait à lui seul annuler ces handicaps. Il y faudrait — outre un effort budgétaire considérable dont rien ne laisse prévoir qu'il sera consenti — un pouvoir sur les consciences et les mentalités dont un secrétaire d'Etat ne peut que rêver. Un projet de réforme des comportements — souvent en retard par rapport aux mentalités — relèverait de la nation tout entière et de chaque « groupe » en particulier. Cela est joue en dehors de le salle du conseil des ministres.

BRUNO FRAPPAT.

Publié par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, rue des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LES FRANÇAISES EN CHIFFRES

A l'appui de son projet, Mme Françoise Giroud cite quelques « chiffres ronds » destinés à donner une photographie « de la population féminine française.

Sur 26 millions de Françaises, 20,7 millions ont plus de quinze ans. 8,3 millions d'entre elles exercent une activité professionnelle, dont 5,38 millions de femmes mariées. D'après un sondage réalisé à la demande de Mme Giroud, 8 % seulement des femmes qui travaillent souhaitent cesser leur activité professionnelle.

Pour 20,25 %, les femmes actives sont employées dans le secteur tertiaire (dont 2 120 000 employées de bureau et 8e commerce), 24,7 % dans l'industrie (900 000 sont O.S. et 400 000 sont manœuvres) et 5,75 % dans le secteur primaire. Depuis 1968, le nombre de femmes actives a augmenté de 1 400 000. Dans le même temps, le nombre d'hommes actifs n'augmentait que de 150 000.

53 % des femmes ayant l'âge actif » ont une activité professionnelle. Parmi les salariés touchant moins de 2 000 F par mois se trouvent 64 % des femmes, mais seulement 35 % des hommes.

La population féminine âgée de 18 ans et plus (19 400 000 personnes) se répartit ainsi : 18 à 34 ans, 8,6 millions ; 35 à 54 ans, 6,4 millions ; 55 ans et plus, 6,6 millions.

PISTAL
LE 1ER INSECTICIDE 100% NON TOXIQUE !
CERTAINS LE DISENT. PISTAL LE PROUVE !*

Fini les blattes, moustiques, araignées et autres indésirables. PISTAL les extermine radicalement. Eux et leurs larves.
Un insecticide à usage vraiment domestique qu'on utilise sans crainte dans la cuisine, la salle de bains ou la chambre de bébé.
L'insecticide sans D.D.T. ni D.D.V.P., aux essences naturelles pour la santé de la maison (et de ses occupants !).
PISTAL est vendu en aérosol ou en bidon.

Demandez PISTAL à votre droguiste habituel ou écrivez à :
Laboratoires ALIO SPRAY
5, rue Nicolas-Chuquet - 75017 PARIS

*Rapport de la Société de Recherches Biologiques en date du 5.01.76 après 3 mois d'essais sur divers animaux à sang chaud.

Pistal

Pagodes et sarongs.

C'est l'un des voyages en Orient que vous propose la brochure "Vacances Fabuleuses 1976". Allez la consulter chez votre agent de voyages. Vous y trouverez non seulement des rendez-vous avec les charmes policés de l'Orient mais aussi des programmes d'un style nouveau, décontracté, sportif, qui vous emmèneront à la découverte du pays américain.

Vacances Fabuleuses.
PAN AM.

pour
la 1re fois,
un dictionnaire
complet
vocabulaire + noms propres
dès le début
de la scolarité

plus de
18 000 mots
36 F
seulement

Larousse
encyclopédique
des débutants

pour les C.E.1, C.E.2, C.M.1

Le vocabulaire, expliqué par des définitions et des exemples du niveau de réflexion d'un enfant de 8 à 11 ans (par exemple: disque n.m., objet rond et plat. Pore n.m., petite ouverture de la peau par où sort la sueur). Dépassant le domaine strictement scolaire, il comporte les mots que les écoliers sont amenés à rencontrer couramment, tels que : électrophone, ordinateur, vise...

L'illustration, abondante et groupée par sujets, facilite vues d'ensemble et comparaisons; elle constitue une source de documentation qui complète l'initiation à l'étude de la langue (par exemple : le renvoi du mot guêpe à la planche insectes).

Les noms propres, qu'ils apparaissent dans le cadre de la classe ou dans celui de la vie extérieure (comme Bangladesh, Bourguiba, Mao Tsé-Toung...), sont rassemblés en une partie "histoire et géographie", avec les cartes géographiques qui aident l'enfant à situer les pays qu'il ne connaît pas encore.

Pour un bon départ
dans la vie scolaire, d'abord
le Larousse encyclopédique des débutants

un volume cartonné (12,5 x 19 cm), 784 pages et 6 hors-texte en couleurs
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

et, pour les vacances :
COMMENT FAIRE TRAVAILLER VOS ENFANTS ?
sous la direction de R. Eluerd.
5 livrets (du C.P. au C.M. 2), qui aideront les parents à faire réviser – efficacement mais dans la liberté des vacances – les points essentiels des leçons de français : lecture, grammaire, vocabulaire, orthographe...

ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY

Le ministre de l'éducation abandonne le cours préparatoire « à deux vitesses »

Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.S.E.G.T.) a repoussé, mardi 25 mai, les projets de décrets présentés par M. René Haby, ministre de l'éducation, en application de la loi du 11 juillet 1975, concernant les écoles, les collèges et les lycées. Ces projets ont pourtant subi, par rapport à leur rédaction initiale (« le Monde » des 12, 17 et 19 mars), un certain nombre de modifications. Les plus importantes se rapportent au cours préparatoire : les enfants ayant atteint cinq ans avant le 1er septembre n'y seront admis qu'« à titre exceptionnel » ; d'autre part, toute référence à un cours préparatoire en deux années ou « à deux vitesses » a disparu dans la dernière version mise au point par M. Haby.

C'est une opposition sous-jacente qui s'est à nouveau manifestée au C.S.E.G.T., organisme paritaire réunissant les représentants des enseignants et des parents d'élèves face à ceux de l'administration. Les syndicats, toutes tendances confondues, ont fait bloc contre les projets, alors que la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (que préside M. Antoine Lazarde) s'est abstenue de voter, ainsi que la fédération de parents présidée par M. Léon Giraudeau, pour le décret concernant les écoles (1).

Les critiques ne sont toutefois pas de même nature. Ainsi, s'agissant de l'autonomie des établissements secondaires et de la responsabilité des chefs d'établissements, certaines organisations souhaitent renforcer la première et limiter la seconde ; d'autres, l'inverse. « *Nous sommes obligés de travailler à la frontière de ces opinions assez contradictoires* », a déclaré M. Haby en commentant cette discussion devant les journalistes. En fait, le débat (qui a duré huit heures) a porté sur le fond de la réforme, les syndicats d'enseignants ayant refusé de discuter les projets de décrets article par article. Ce qui a fait dire à M. Haby : « *Nous savions que nous n'aurions pas d'approbation de principe sur ces textes. Mais il n'y a eu ni heurts ni tensions particulières. Ce sont surtout les procès d'intention qui sont faits, car certains syndicats sont contre toute réforme venant de ce gouvernement.* »

Le ministre, évoquant l'importance des discussions préalables avec les organisations représentatives (les avant-projets ont été diffusés il y a deux mois) au cours de nombreuses audiences, a regretté que « *certains syndicats aient pris une habitude de contestation plutôt que de concertation. Ils auraient pu remarquer que, sur certains points, ce sont leurs propres thèses qui ont été reprises* ».

Aussi M. Haby ne s'est pas senti désavoué par ces votes défavorables. Il a rappelé d'une part que la loi du 11 juillet 1975 avait été elle aussi repoussée par le C.S.E.G.T. avant de recevoir un avis favorable au Conseil supérieur de l'éducation nationale, dont la composition est différente. Ces deux conseils ne sont au demeurant que des organismes de consultation. Le ministre estime d'autre part que « *l'attitude des représentants des enseignants ne correspond pas à celle des enseignants eux-mêmes confrontés aux problèmes actuels* ».

Les modifications apportées aux textes sur les collèges et les lycées améliorent la rédaction, précisent plusieurs points en faisant droit à certaines remarques des syndicalistes enseignants ou des parents d'élèves. Le ministre a, d'autre part, ajouté, dans le projet de décret sur les lycées, une indication concernant la « *vérification de la progression des connaissances* » — qui sera précisée dans les prochains textes (en préparation) sur les examens du second degré — en introduisant le contrôle continu dans la délivrance des diplômes nationaux.

En revanche, le ministre paraît s'être incliné à propos du cours préparatoire, alors qu'il avait défendu à maintes reprises — et dans ces colonnes (*le Monde* du 5 mars) — l'idée d'un cours préparatoire « à deux vitesses » (étalé sur deux années pour les élèves qui auraient des difficultés à acquérir en une année les pratiques de base de la lecture, de l'écriture et de la numération), puis celle d'un cours préparatoire en deux ans pour tout le monde. Le reproche qui lui avait été fait d'introduire une sélection précoce des enfants par ce biais — ou par l'entrée dès cinq ans au cours préparatoire autrement qu'à titre exceptionnel, comme c'est le cas présentement — a, semble-t-il, été entendu.

C'est, selon les propres termes de M. Haby, « *une formule plus souple* » qui a été retenue : « *La formation donnée à l'école primaire comporte cinq niveaux successifs organisés en trois cycles* » ; « *en vue d'éviter dans toute la mesure du possible les redoublements, des dispositions pédagogiques permettent d'adapter à chaque enfant, à l'intérieur de sa classe, la vitesse de progression dans ces différents cycles, en particulier au niveau des premiers apprentissages* ». Le ministre de l'éducation, choisissant un système moins rigide, s'en remet essentiellement aux enseignants pour faire échec aux retards scolaires et aux redoublements trop nombreux à l'école primaire. Il a adopté la même attitude pour le premier cycle secondaire (collèges) en faisant remarquer que ce sera « *aux enseignants eux-mêmes de faire la preuve qu'on ne reconstitue pas, avec les cheminements de soutien en particulier, des filières souterraines* ».

(1) Les résultats des votes ont été les suivants. Ecoles : 28 pour, 34 contre, 2 abstentions ; collèges : 27 pour, 33 contre, 1 abstention ; lycées : 28 pour, 33 contre, 1 abstention. Dans les représentants de l'administration, seuls ceux de l'enseignement privé ont voté en faveur des projets de décrets.

RÉVISIONS INTENSIVES
BAC
C et D : MATH + PHYS.
B : MATH + ECO
4 h. par jour du 9 au 16 juin
28 h. : 420 F
IPESUP, Enseignem. Supér. Privé
16, rue du Cloître-Notre-Dame
75004 PARIS - Tél. 329-80-30

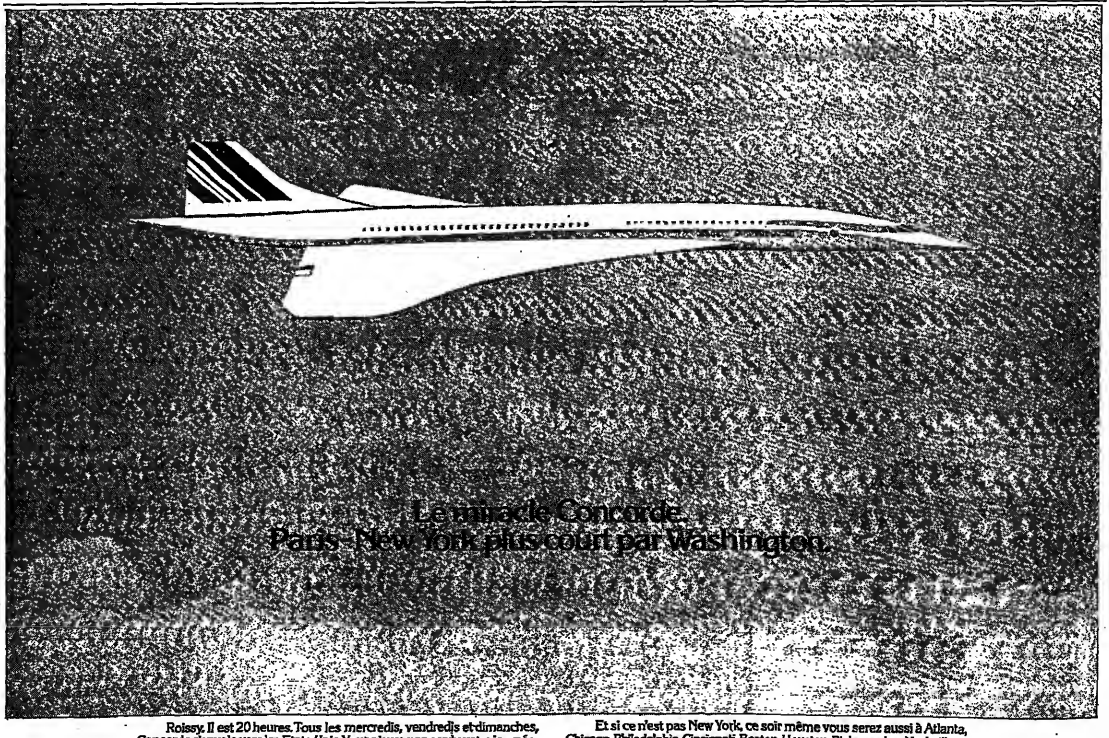

Roissy. Il est 20 heures. Tous les mercredis, vendredis et dimanches, Concorde s'envole vers les Etats-Unis. Vous n'avez pas perdu votre journée. Elle a été parisienne jusqu'au bout et bien remplie.

Washington. Il est 17 heures 55. Un avion des lignes intérieures américaines vous attend.

La Guardia, l'aéroport le plus proche de Manhattan. Il est 19 heures 35. Vous avez gagné 2 heures 30 sur tous les autres vols subsoniques, vous avez encore toute la soirée devant vous.

Et si ce n'est pas New York, ce soir même vous serez aussi à Atlanta, Chicago, Philadelphie, Cincinnati, Boston, Houston, Richmond ou Nashville.

Pour toutes ces grandes villes, le plus court chemin passe aussi par Washington.

AIR FRANCE Concorde

هكذا من الاصل

ÉDUCATION

«GREVA NANTERRAE, VERDIERO PONTIFICE»

Que se passe-t-il à l'université de Paris-Nanterre (Paris-X) ? Promue au rang d'un stéréotype depuis un certain 22 mars 1968, elle ne cesse, depuis cette date, et quoi qu'il arrive, pour les uns de dériver... et de sombrer, et, pour les autres, de dominer le «cas» universitaire française : une citadelle — rouge, cela va de soi...

En cette fin du mois de mai, la réalité est plus banale. A Nanterre comme ailleurs, les plus dures batailles de ces derniers jours ont été de procédure. Il s'agissait, bien sûr, des examens. En lettres, en droit, et en sciences économiques, tous peuvent dire, aujourd'hui, qu'ils sont parvenus à une solution, même si, en lettres, les chances d'application en sont encore incertaines.

Juridisme oblige, le combat a été particulièrement âpre en droit. Les étudients du comité de lutte ont défendu pied à pied, parfois pendant sept heures d'horloge, leurs positions au sein d'une commission ad hoc où siégeaient certains de leurs enseignants (maîtres-assistents et assistents, pour le plupart). Tel sont finalement parvenus à un compromis, qui était présenté lundi 25 mai en assemblée générale.

L'époque des trop fameuses assemblées générales de Nanterre, qui tenaient de l'épopée... et du pandémonium, est-elle révolue ? Nous avons, pour notre part, assisté à une «A.G.» fort sage, émaillée des incidents obligés et banals que compte ce genre de réunion en milieu étudient. Bien sûr, l'étudient du «comité pour la reprise des cours» qui veut intervenir une seconde fois au sujet de l'éventuelle autonomie de l'U.E.R. de droit, après avoir affirmé que c'est «une solution qu'en peut envisager», parle bientôt dans le désert, puisque la «sono» est sueslitot coupée. Et d'innombrables projectiles s'abattent sur lui : mais ce ne sont que des boules de papier. Dès que les cées, elles sont sussitôt méthodiquement ramassées pour un autre tir : dure épreuve pour l'étudiant modéré qui vient dire à la tribune, avec une conviction touchante, sa foi en la démocratie et son étonnement de voir « étouffés » le naissance d'un syndicat d'étudiants modérés.

Le plus souvent, les outrances ne sont que verbales et atteignent parfois à un comique involontaire. Tel militant d'un mouvement d'extrême gauche qui tiétrir le « merale spongieux » des étudiants modérés, qui ne constituent, à l'entendre, que « la racaille du seizième arrondissement et de Saint-Germain », aurait, pour sa part, beaucoup de peine à passer une barrière sociale et géographique différente. Mais qu'importe. Il leut bien que les vérités éternelles s'échangent (« cette grève de deux mois et demi était inutile », glisse un militant du « comité étudiant de réflexion et d'action » avant d'être la cible d'un tir croisé particulièrement efficace), puisqu'au fond le millier de participents à l'« A.G. » est d'accord sur les modalités du passage des examens.

Camarades contrôleurs

Derrière le dernier orateur qui fulmine contre les « modérés » (une bonne moitié de l'assistence, à en juger par leurs applaudissements et leurs huées) se tient, attendant patiemment son tour de parole, M. Jean-Maurice Verdier, président de l'université. « Je ne prendrai qu'un seul exemple », dit le tribun. « Non, pas d'exemple », lance le président, qui prend ensuite la perole pour dire avec prudence son espoir de voir les solutions adoptées pour les examens acceptées par le recteur de l'académie de Versailles, M. Pierre Aberède.

Si les « scénarios » du déroulement de cette fin d'année universitaire ont été mis au point et admis en droit, et aussi en sciences économiques, il n'en est pas de même à « Nanterre-lettres ». Désertée par le plupart des deux mille étudiants des U.E.R. littéraires, la longue enlitade de bâtiments et de halle, rapiécés d'affiches au pehits à l'esque par des artistes anonymes qui ont mentionné en letin du cuisine l'année et les circonstances de leur performance (« grève Verdier pentiflex » (1), abrite, pour le moment, les marchands du temple (épiciers, pâtissiers, trippiers, brocanteurs) et des examens.

Exclusivement réservés aux élèves du Centre national de télé-enseignement, les examens se déroulent, en général, dans le calme. Mais, lorsque certains étudiants de l'ultra-gauche repèrent ou croient repérer des « traudeurs » (c'est-à-dire des étudiants qui, eux tomes de l'accord, ne doivent passer leurs examens que dans quelques semaines), ils exigent, avec des arguties et une hermité que leur enviersaient les bureaucrates les plus zélés, qu'une commission de contrôle se prononce sur les ces litigieux. Calmes et souriants, quelques enseignants animent les négociations interminables qui sont alors nécessaires pour que tout se passe « dans l'ordre ».

Une candidate contestée est-elle demander sa carte d'étudiant au « camarade contrôleur » ? « Tu ripstes, s'exclaffe celui-ci, pour qu'on soit fiché par les flics. » Un peu plus tard, il trenigare avec sérieux : « Bon, je veux le montre mais je le garde à le mein... »

Après la rupture des négociations, obtenue sur un vote au résultat douteux, dans une assemblée réduite, avec l'interdiction syndicale des enseignants qui tenteit d'organiser en lettres les prochaines « réunions pédagogiques » qui devraient précéder les examens — comme c'est le cas en droit et en sciences économiques, — le proche avenir est plus incertein dans cette maîtié de Nanterre que dans l'eutre.

MICHEL KAJMAN.

(1) Il aurait été plus correct d'utiliser l'ablatif absolu : *Verdiero pontifice.*

APRÈS SIX SEMAINES

Les étudiants en architecture de Lyon ont cessé leur grève

De notre correspondant régional

Lyon. — Les étudiants de l'unité pédagogique d'architecture de Lyon, UPAL, — qui étaient en grève depuis le 12 avril et « occupaient » leur école depuis le 28 avril, ont décidé, au cours d'une assemblée générale réunie le 19 mai, de suspendre cette « forme de lutte ». Au cours de ces six semaines de revendications, ils ont occupé à deux reprises — le 26 avril et le 21 mai — la délégation régionale des affaires culturelles et, le 27 avril, le service régional de l'équipement. La semaine dernière, ils ont envoyé un télégramme au Conseil supérieur de l'enseignement d'architecture — C.S.E.A. — qui se réunissait pour la première fois à l'initiative du secrétariat d'Etat aux affaires culturelles, demandant notamment que la représentation des étudiants dans cet organisme soit mieux assurée.

Pour les étudiants, cette suspension de la grève ne signifie pas qu'ils abandonnent l'action revendicative. Ils envisagent de profiter des cours qui auront lieu d'ici la fin de l'année pour « *remettre en cause le contenu et la finalité de l'enseignement d'architecture* ». Ils espèrent même « discuter des conditions des examens » avec les enseignants. Mais combien de ces derniers accepteront ce genre de débat ?

Selon les étudiants, l'accroissement des candidats aux études d'architecture se conjuguant avec une réduction des places en ateliers éloigne de plus en plus l'enseignement de la pratique professionnelle. Ils se heurtent à de graves difficultés au niveau des débouchés : dans le Rhône, par exemple, un seul architecte aurait « *monopolisé, en 1975, 90 % des commandes de logements sociaux* ».

L'enseignement dans les unités d'architecture repose sur un tronc commun, mais le diplôme n'est national que dans la théorie, disent les étudiants, car, dans la pratique, sa valeur diffère selon les écoles où il a été préparé ». Les étudiants refusent, d'autre part, le cloisonnement des cycles prévus dans les réformes en cours, le principe de diplômes à la fin de ceux-ci, la limitation à trois ans du premier cycle, la sélection de fait à l'entrée de certaines écoles, le contingentement des étrangers. Enfin, le projet d'Institut d'architecture et d'urbanisme (I.A.U.) préparé par le gouvernement, dont la réalisation a été différée, représente à leurs yeux « une tentative de privatisation au même titre que la réforme du second cycle dans le secteur universitaire ».

Si les questions pédagogiques déterminent fondamentalement l'attitude des étudiants lyonnais, il ne fait aucun doute que les conditions matérielles dans lesquelles ils sont appelés à étudier accroissent leur malaise. Depuis plusieurs années les promotions de futurs architectes se succèdent dans des bâtiments préfabriqués implantés dans l'enceinte d'un ancien couvent, les perles de Fourvière. En avril 1975 une partie de ces locaux a été anéantie par un incendie et la situation des cinq cent cinquante étudiants d'« archi » s'est aggravée sensiblement. Chacun dispose que de 1 mètre carré de surface, en moyenne théorique, bien sûr, alors que les textes en prévoient 11. Le transfert de l'école a été envisagé après le sinistre du printemps dernier. Un terrain et des bâtiments situés à Eculty, dans la partie nord-ouest de l'agglomération lyonnaise, propriété des religieuses du Bon-Pasteur, sont en cours d'acquisition. L'un des trois bâtiments sera remis en état pendant l'été et devrait pouvoir accueillir une partie des effectifs — — cent cinquante étudiants environ — à la rentrée prochaine. Les étudiants, eux, doutent que cet objectif puisse être atteint sans que la sécurité soit plus ou moins sacrifiée.

BERNARD ELIE.

INCIDENTS DANS DEUX UNIVERSITÉS

(De nos correspondants.)

Ce mercredi matin 26 mai, les épreuves écrites d'examen se déroulaient normalement à l'université Paul-Valéry de Montpellier, après les incidents des deux journées précédentes, à l'intérieur, puis à l'extérieur du « campus ». Un peu plus de la moitié des candidats inscrits ont composé (la proportion d'absents est en général moindre). Deux étudiants interpellés mardi 25 mai lors des affrontements devant l'université Paul-Valéry ont été déférés au parquet en fin d'après-midi. Il s'agit de MM. Jean-François Lafforgue, vingt-deux ans, arrêté, selon les policiers, alors qu'il lançait un cocktail Molotov, et Didier Rafanel, dix-neuf ans. Ce dernier a mis avoir participé à la bataille, mais les policiers affirment avoir découvert un sac de billes d'acier dans sa voiture, et un employé de l'université l'a reconnu comme un des membres du groupe qui avait fait irruption la veille dans les locaux universitaires.

Les trois autres étudiants gardés à vue ont été relâchés. Dans l'après-midi de mardi, deux sents étudiants qui faisaient un « sit-in » en criant « libères nos camarades ! » devant l'hôtel de police ont été dispersés par des grenades lacrymogènes.

A Nice, une bousculade et des bagarres ont eu lieu à Pissna D'une nouvelle assemblée générale réunissant quelque sept cents étudiants à la faculté de droit et sciences économiques, entre partisans et adversaires (notamment les membres de l'UNEF-Renouveau, proche des communistes) de la grève, et entre étudiants européens et africains. Un groupe d'étudiants en droit a introduit une requête devant le tribunal administratif contre le président de l'université, auquel ils reprochent de ne pas prendre les mesures nécessaires pour assurer l'ordre.

● *L'université de Saint-Etienne* va ouvrir, à la rentrée prochaine, à Roanne, des enseignements de premier cycle d'administration économique et sociale, de lettres modernes et de langues étrangères appliquées. Cette nouvelle a été annoncée par le maire de Roanne, M. Paul Filliet, sénateur (Centre démocrate), et M. François-Tomas, président de l'université.

● ERRATUM. — L'article publié dans *le Monde* du 20 mai sur l'accord franco-allemand concernant les réacteurs surgénérateurs mentionnait la création d'une société commune aux deux pays, qui détiendrait le portefeuille de connaissances technologiques. Le partenaire français dans cette société n'est pas Novatome, comme il était indiqué, mais une société de système où Novatome est représentée à 40 % et le Commissariat à l'énergie atomique à 60 %.

RENAULT 14
LA 7 CV. DU BONHEUR

Au volant, le bonheur naît d'une accumulation de détails : si la ceinture de sécurité s'enraule avec bonheur, c'est bien parti. Si toutes les voitures entrent dans le coffre sans brancher, le bonheur n'est pas loin. Si le pare-brise et les vitres sont larges, le bonheur entre aussi par les yeux.

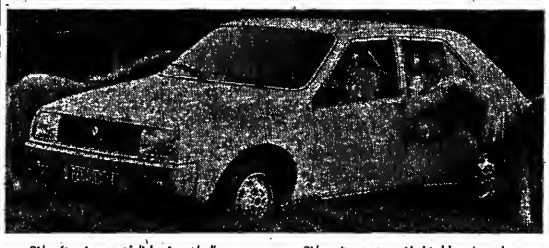

Si le rétroviseur est juif, la vie est belle. Si la suspension est à grand débattement, le bonheur est moelleux.

Si la voiture est aussi habitable qu'un salon, le bonheur n'est jamais à l'étroit. Si c'est une Renault 14, c'est la 7 CV du bonheur.

4 portes, hayon relevable, 5 places. 7 CV 1218 cm³. Puissance maximale : 57 ch DIN à 6000 tr/mn. Vitesse maxi : 143 km/h. 6,4 l aux 100 à 90 km/h et 8,9 l aux 100 à 120 km/h à vitesse stabilisée, 9,1 l sur l'essai "type urbain". Renault 14 L : 22.900 F. Renault 14 TL : 24.000 F. Prix clés en main au 25/05/76.

PRÉPARATION A SC.PO
Sur PLACE ou par CORRESPONDANCE
● Examen d'entrée en année préparatoire.
● Examen d'entrée directe en 2e année.
● Seconde session fin d'année préparatoire.
● Recyclage d'anglais (seconde session fin d'A.P. et diplôme).
PSP 76, rue de la Pompe, 75016 PARIS - Tél. : 504-19-73.

galapagos

Artisanat des Andes

vous offre ses articles vacances pour Hommes et, Femmes, entièrement brodés main.

16, rue Dauphine, Paris (6e)
Métro Odéon ou Pont-Neuf

LA TUNISIE AVEC ZENITH

Location de villa et studio à partir de 650 F. Circuit 1740 F PARIS/PARIS - Séjour hotel 1360 F - location voiture. [illegible]

Études en Suisse

L'Ecole d'Architecture ATHENAEUM offre une formation complète

- Architecte
- Architecte d'intérieur
- Architecte paysagiste

Renseignements : Athenaeum

CH-1006 Lausanne - Avenue Froisse 3 - Tél. 1941/21/26 67 39

2 Hôtels TRANSAT en Corse :

La Marana
2 étoiles
7 km. au sud de BASTIA.
Plage de 800 m de sable fin.
Toutes les chambres dispersées dans une pinède.
Tous les sports.
Toutes les distractions.

San bastiano
3 étoiles
27 km. au nord d'AJACCIO.
Voile, tennis, ski nautique, plage, pêche d'eau douce.
Chambres en bâtiment de tête de la saison.

Un nouveau style de confort moderne mais traditionnel dans une île où il fait bon vivre toute l'année mais surtout au printemps (juin) et en automne (septembre).

Forfait par air
au départ des principales villes de France.

Forfait par mer
avec les Car-ferries et avec ou sans voiture automobile

hors saison tarif passage
pour ceux qui se promènent en Corse, à chambres et petits déjeuners.

jusqu'au 15 juin et à partir du 15 septembre
forfait promotionnel :
905 F par personne pension complète
- 3 jours à l'hôtel MARANA
- 3 jours à l'hôtel SAN BASTIANO
Prix pension complète 905 F par personne en chambre double, comprenant traversée maritime, et transport aller-retour de la voiture.

Interrogez votre agence de voyages
Si vous voulez en savoir davantage, recevoir la documentation, écrivez-nous ou téléxez nous :
HOTELS TRANSAT,
Compagnie Générale de Tourisme et d'Hôtellerie Tour Winterthur
92065 PARIS LA DÉFENSE cedex 18
Téléphone : (1) 778.74.05 Télex : GEMAR 630 367

Pour choisir... il faut avoir le choix
(et les conseils d'un spécialiste)

Listes de mariage
Pavillons
Christofle
12, rue Royale - 8e
31, bd des Italiens - 2e
95, rue de Passy - 16e
17, cours de Vincennes - 12e
Centre Commercial de Parly II
Centre Commercial de Vélizy II

RELIGION

Marxisme, communisme et christianisme

L'eau et le feu ?

Nicolas Berdiaeff l'avait prévu : en *cette fin de siècle, les deux forces qui comptent le plus dans le monde et qui inévitablement se trouvent en concurrence quels que soient leur hétérogénéité et le décalage de leurs perspectives, sont le marxisme et le christianisme.* Entre les deux se joue une partie serrée : tour à tour, respect de la règle du jeu, ruses, flatterie, effort de concordisme, confusionnisme, réactions de rejet, tout y passe selon les moments, les pays, les intérêts, le caractère *des protagonistes* et le rapport des forces.

Il en est pour se réjouir que des clercs se réclament plus ou moins de Marx ; d'autres pour les mépriser ou les tourner en ridicule. Il *en est pour se laisser séduire par la main tendue des successeurs de Thorez ou pour y voir des manœuvres sataniques.* Peu gardent leur sang-froid, soit qu'ils prophétisent la disparition progressive des religions, soit qu'ils annoncent la décrépitude du marxisme. Ceux *qui* comme Roger Garaudy appellent de leurs vœux une osmose entre ces deux visions du monde *ne font guère recette.* A droite, on proclame à grands cris qu'on ne saurait marier *l'eau et le feu* ; à gauche, qu'il est inutile de faire l'apologie de l'athéisme, car les Dieux meurent bien tout seuls.

Comment ne pas demeurer circonspect devant l'évolution des deux doctrines, *leurs fluctuations, leur éclatement ?* Comment ne pas s'interroger devant la diminution de leur intolérance réciproque ? Altération réciproque ? Décantation ? Ou plus simplement prise de conscience de la précarité de certains schémas mentaux hier absolutisés ?

De toute manière, il est utile d'écouter les orfèvres. Nous analysons ci-dessous un article d'*André Moine*, paru dans les « Cahiers du communisme » de mai 1976 « *Communistes et chrétiens* ». « Des raisons et des dimensions nouvelles », et un autre de notre collaborateur Jean Lacroix, philosophe chrétien, reproduit à partir de « A l'écoute du temps présent » de la revue de Grenoble « de mai 1976 « Marxisme et Christianisme » (1). Il s'agit de la revue du diocèse de Mgr Matagrin, vice-président de la conférence épiscopale de France. L'un et l'autre, par des chemins il est vrai fort différents, arrivent à une conclusion similaire : un chrétien *peut adhérer au parti communiste.*

Ainsi l'homme politique et le philosophe, le tacticien et le penseur, sans complaisance et sans concertation, se retrouvent sur un même terrain, celui de l'action, sans préjuger de certaines incompatibilités doctrinales. Déjà en 1940-1945, puis lors du conflit algérien, communistes *et chrétiens avaient étroitement collaboré.* Aujourd'hui même, du moins en France, le nombre de croyants — laïcs et prêtres — qui se déclarent communistes n'a jamais été aussi grand. Il leur appartient en priorité d'évaluer eux-mêmes les risques pris et de peser leurs responsabilités.

HENRI FESQUET.

(1) *Eglise de Grenoble*, 11, place des Tilleuls 38027 Grenoble Cedex.
Cahiers du communisme, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75481 Paris Cedex 10.

ANDRÉ MOINE : un combat commun pour la libération

D'entrée de jeu, André Moine cite Maxime Gremetz, *membre du bureau politique du P.C.F., qui, on le sait, fut récemment l'hôte de Mgr Riobeyaray, président de la conférence épiscopale de France et de l'Association des informateurs religieux. M. Gremetz évoquait à l'intention de ces derniers « les bases réelles », jamais aussi grandes, d'une « cohérence » et d'une « correspondance » profondes entre les « aspirations » des chrétiens et des communistes. Au cours d'une conférence de presse donnée le 24 mai, il a de nouveau souligné les « très profondes et croissantes convergences » entre ce que veulent les chrétiens et les communistes (*Le Monde du 26 mai). André Moine enchaîne : « *Dans les milieux chrétiens : quelque chose a bougé ; des batoirs ont été secoués, des croyances ébranlées.* » Il relève « *parfois à travers d'âpres discussions la volonté d'un dépassement d'anciennes oppositions communistes-chrétiens* » et croit discerner, à de multiples indices, « *un esprit d'ouverture* » à l'égard du parti communiste. « *A pris corps un espoir dans la politique communiste, parfois relayé par nombre de préjugés et d'idées fausses.* »

L'auteur note que la réalité a démenti l'idéologie chrétienne qui s'était nourrie des idées de complémentarité des organismes sociaux, du respect de la propriété naturelle, d'un certain égalitarisme social, d'équilibre et de solidarité entre les différents corps sociaux.

La « *domination de l'argent* » est vécue comme la négation de l'Evangile, ainsi que le soulignait déjà, en 1931, l'encyclique *Quadragesimo anno*. On saisit mieux aujourd'hui que l'argent écrase non seulement les personnes, mais aussi les nations. La « crise », elle aussi, est destructrice de l'homme, comme l'a dit l'Action catholique ouvrière à propos des licenciements.

« *Les vieux rêves utopiques d'amour* [entre les classes] *se désagrègent devant la fragile réalité.* » *On peut mesurer l'usure des tendances idéalistes de gauche et de droite si fréquentes chez les chrétiens.* « Le mouvement de libération exprimé par le christianisme primitif », mystifié et dévoyé par les classes dirigeantes, trouvent aujourd'hui un point d'insertion efficace grâce à la classe ouvrière. « *Il s'agit d'une rencontre inédite, génératrice d'énergies, à l'échelle de l'histoire.* »

André Moine reconnaît que les Eglises s'élèvent contre les abus les plus criants, mais elles restent à ses yeux « *liées par des attitudes multiples d'ordre matériel et idéologiques aux classes possédantes* ». Ainsi se trouvent soumis de fait des courants réformistes « *incapables de dévoiler les causes profondes de la situation* ».

A côté de la tendance à la résignation, le christianisme nourrit une tendance à la protestation et, ainsi que le notait Marx. On doit constater que les tentatives de christianisation » de la classe ouvrière ont échoué malgré l'action catholique et les prêtres ouvriers. Le mouvement ouvrier révolutionnaire, quant à lui, s'y prend autrement : « *Il ne vise pas à « acheter » les chrétiens mais à unir les uns aux autres dans un combat commun pour la libération.* »

Après avoir mis en garde contre la « confusion parti - société », André Moine s'interroge sur la méthode consistant à mettre en première ligne des conceptions philosophiques et à reléguer au *deuxième plan les divisions entre exploités et exploiteurs. Sur les problèmes philosophiques concernant la vision du monde qui divise les hommes depuis toujours, comment espérer arriver à un consensus ? Aussi tel n'est pas le but du parti communiste, et il a plus urgent à faire. Marx et Engels ont nettement affirmé que le communisme n'était ni un Etat qui doit être créé tel un idéal sur lequel la réalité devra se régler, mais un mouvement réel qui abolit l'état actuel. La philosophie marxiste, le matérialisme dialectique et historique fondent l'action nécessaire. « Il s'ensuit que l'athéisme n'est ni un fondement ni en but et encore moins un préalable, mais une conséquence logique d'une attitude simplement scientifique. »*

« Lutter c'est aimer »

L'auteur reproche à Paul VI d'avoir confondu outrageusement matérialisme philosophique et jouissance vulgaire et à Mgr Marcel de parler de socialisme faux, que la philosophie marxiste, dans laquelle on renverse la place de l'athéisme, serait au fond l'idéal sur lequel on devrait se régler. Pour nous, ajoute-t-il, « *la philosophie est au service de l'homme et non l'homme au service de la philosophie* ».

Mais André Moine ne cache nullement qu'il existe une divergence totale, inconciliable, entre la conception d'un Dieu créateur, extérieur au monde, un au-delà, et celle du matérialisme scientifique. Toutefois, il note qu'on voit des chrétiens se rapprocher de la conception marxiste du monde. « *Quoi qu'il en soit ni le marxisme ni le christianisme ne peuvent être réduits à une conception philosophique* de l'existence. *Ils visent tous les deux dans le monde des hommes.* » Avec des approches différentes, marxistes et chrétiens trouvent un terrain commun.

« *Lutter c'est aimer.* » Ce mot d'ordre de l'Action catholique ouvrière, André Moine le cite avec complaisance et estime qu'un s'adressant aux chrétiens les communistes tiennent compte à la fois de leur situation sociale déterminée et d'une spécificité spirituelle.

Retraçant l'histoire de la « main tendue », l'auteur remarque, notamment que la bourgeoisie du dix-neuvième a tenté de substituer à la division des classes la division entre croyants et incroyants, ce qui a profondément marqué l'attitude du monde ouvrier. Dans les rapports avec l'Eglise la distance parcourue depuis quarante ans est considérable et aujourd'hui « un nombre appréciable » de laïcs et de prêtres adhèrent au parti communiste.

* * *

Le point faible de cet exposé est sans doute la manière dont sont situées théorie et pratique. Que l'athéisme soit un point de départ ou un point d'arrivée, qu'il ne soit pas un « fondement », change-t-il grand-chose ? A être la conséquence « logique » d'une attitude « scientifique » — et comment ne pas considérer les deux termes « logique » et « scientifique » — il n'en demeure pas moins que les déviations et les positions du parti communiste risquent d'être grevées par cette conviction. Or qui le sait, l'athéisme peut provoquer de graves conflits de conscience chez les croyants et d'une façon générale chez tous ceux qui ne peuvent transiger avec une conception spiritualiste du respect des personnes. Dans quelque sens que joue la dialectique théorie-pratique on ne peut les dissocier.

D'autre part, si les critères de la morale communiste sont à rechercher en priorité dans l'efficacité politique, comment un chrétien pourrait-il s'en accommoder, lui qui sait, par sa foi, que le réel s'enracine dans un Absolu, que la matière ne suffit pas à expliquer l'Homme et que celui-ci n'est pas son propre Dieu.

PRÉPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 625
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1872 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
6, rue des Petits-Champs 75040 PARIS - CEDEX 01

JEAN LACROIX : inconciliables, mais...

Après l'homme politique communiste, voici la philosophe chrétien. L'optique, il va de soi, n'est pas la même. Jean Lacroix se hisse au niveau doctrinal du marxisme et du christianisme. Il s'élève d'abord contre un certain « *confusionnisme aussi méprisant en définitive pour le marxisme que pour le christianisme, qui ont leur cohérence propre. En ménageant tout, on n'étend pas le dialogue, on le détruit* ».

Marx entend abolir les racines affectives de la croyance en Dieu. Au lieu d'opposer système à système, « *il creuse par en dessous, découvrant les conditionnements de la croyance religieuse* » et, pour ainsi dire, « l'inconscient collectif ». Pour Marx, à l'opposé de Hegel, la philosophie devient « la vérité de la non-religion ». Malgré l'évolution de sa pensée, il *restera toujours vrai* de lui que « *la critique de la religion est une sorte de condition première de toute critique* ». « *En ce sens, l'athéisme n'est pas proprement une doctrine ; il est sans concept : il conditionne tout le reste.* »

. Une visée maintenue

L'Etat contestonnel est une « monstruosité », pense Marx, rejoignant ainsi une exigence du christianisme, pour lequel l'Eglise et l'Etat *doivent être dissociés. Vers 1840-1843, Marx n'en tient à la revendication de la religion comme affaire privée, puis il dépasse sa propre critique et pose que la distinction du privé et du public est l'essence du libéralisme. En soulignant cette division de l'homme d'avec les autres et d'avec lui-même, « la religion est le clef de voûte de l'inégalité sociale ».* Seule une cité socialiste, qui est précisément la fin de la distinction du privé et du public, pourra détruire les conditions économiques qui soutiennent la religion et que celle-ci soutient. L'athéisme paraît donc à Jean Lacroix essentiel au système marxiste.

La religion est à la fois reflet des faiblesses et des impuissances de l'homme et protestation contre elles. Elle *peut être « momentanément progressiste »*, conduire à la révolte mais non à la révolution, à moins de se contredire elle-même.

Pour Marx, « l'erreur profonde du christianisme, c'est qu'il nie la relation directe de l'homme à l'homme ». Il y faut une médiation, c'est-à-dire un médiateur concret, le Christ. En niant toute médiation, l'athéisme conjuert « l'être objectif de *l'homme » et son authentique socialité.* Le marxisme suppose donc l'athéisme, qui est considéré « *comme une condition négative et préalablement remplie de la réalisation plénière de la socialité* ».

Jean Lacroix sait parfaitement que le pensée de Marx, en s'affirmant, est passée du développement idéologique et en quelque sorte humaniste à des analyses scientifiques, mais il estime que les motivations et la visée *n'ont pas changé.* Avec Althusser, l'auteur admet « une rupture épistémologique » (1). L'athéisme ve se trouver dépassé, et pourtant ce *n'est pas un* renierment mais un accomplissement. Marx soutiendre *qu' « un Etat athée est condamnable parce qu'il est encore religieux » ; qui nie Dieu pose encore le problème de Dieu et se définit par rapport à Lui.*

Quant au matérialisme — qui apparaît à Marx comme une certitude, alors qu'il n'est qu'hypothèse pour Jean Lacroix —, il se trouve au centre de la pensée marxiste. Toute affirmation d'un Dieu, d'un Etre spirituel quel qu'il soit, qui ne serait pas issu de l'évolution de la matière *ne saurait être qu'une absurdité.* « *A l'origine de tout, il y a et il n'y a que la matière.* »

Les conclusions sont claires : on *ne saurait être à la fois pleinement* marxiste et authentiquement chrétien. Les chrétiens marxistes ou les marxistes chrétiens déforment et le christianisme et le marxisme. Certes, on constate aujourd'hui plusieurs marxismes, souligne l'auteur, mais il *ne les étudie pas dans le cadre* de son article.

D'autre part, il pose que « *sur le plan économique, par exemple — si ce n'est pas le seul,* — on *peut être d'accord avec les communistes et militer avec eux* ». « Je ne vois *même pas pourquoi*, ajoute-t-il, *un chrétien ne pourrait pas adhérer au parti communiste s'il croit que c'est chez lui, à tel moment et dans telle circonstance, qu'il peut mener le meilleur combat pour des changements valables et s'il veille à ne pas laisser entamer sa foi chrétienne.* »

Enfin, Jean Lacroix affirme que « *la pensée de Marx est l'une des plus profondes et des plus vigoureuses qui soient et qu'elle peut apporter beaucoup aux chrétiens* ». En particulier, l'athéisme peut aider les croyants à *purifier* leur notion de transcendance, qui, en aucun cas, « *ne saurait être une évasion* ». Il revient, dit-il, aux chrétiens de montrer que le Christ n'est pas un « détour » mais le plus haute foi en l'homme et sa plus heute réalisation. C'est du même *mouvement qu'on* aime soi-même les hommes et Dieu. Le christianisme n'est pas fondé sur l'idée de péché mais de la rémission des péchés.

(1) L'épistémologie est l'étude critique des sciences destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée.

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez :
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52.
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Garantie

مكتبة الأجيال

RELIGION

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Mgr ETCHEGARAY A BÉNI LE PÈLERINAGE DES GITANS

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a présidé, le 25 mai, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à la traditionnelle bénédiction de la mer devant plus de dix mille gitans.

Juché sur une barque, cascadé de plusieurs gardians, l'archevêque a béni tous les « gens du voyage, présents ou absents au traditionnel pèlerinage des gitans, et en particulier tous ceux qui souffrent », Mgr Etchegaray avait pris part, peu avant, à la procession s'ébranlant « du clergé et gitans, et qui conduit de l'église paroissiale au bord de la mer les statues de sainte Marie Jacobé et sainte Marie Salomé.

Si le monde gitan a changé depuis une dizaine d'années — deux tiers des vingt-cinq mille familles vivant en France se sont sédentarisés — le gitan affirme qu'il est toujours un « véritable paria de la société ». Leur roi (ultra monarchique), Joseph Patrac, a souligné, aux Saintes-Maries, qu'il allait être reçu très prochainement par « un haut fonctionnaire » de président Giscard d'Estaing. M. Patrac demandera au représentant du chef de l'Etat que désormais les gitans soient dispensés de présenter chaque mois leur carnet de circulation, mesure qu'ils jugent « discriminatoire ».

LETTRES

1968 et les grands de ce monde

(Suite de la première page.)

Mais Bertrand Poirot-Delpech superpose les genres. Pages superbes et morceaux de bravoure mêlent, croissent et nouent l'intrigue sentimentale à la chronique politique. Car nous sommes en mai 1968. L'auteur mène le jeu et débrouille les pistes par le double truchement de Franck, sorte de père Joseph et de Diable boiteux du régime, que semble son « étant de soufleur inconnu » et d'un garde républicain passe-partout, ce Tonio, déjà cité, qui ressemble comme un frère cadet au jardinier d'*Electre*. Sur l'échiquier subtil des passions et des ambitions qui occupèrent cette époque, il déplace à sa guise, pour son usage et pour le nôtre, les acteurs des journées folles, redistribue les rôles, gomme le script des versions officielles et trouve la vérité dans sa propre invention.

A quelques licences près, dont la moindre n'est pas d'avoir conduit la fugue du général de Gaulle jusqu'à la station de métro Balard, sous la pancarte « direction Charenton », avec pour tout bagage un transistor et un sac Adidas, et non, comme le veut un autre canular, à Baden-Baden, chez Massu (« *il est bon que l'opinion me croie perdu... Mais je crains que cette mise en scène de Baden ne soit pas digne de de Gaulle* », dit de lui-même le général), le récit qu'il nous donne de ce qui fut le formidable psychodrame d'une société en mal de père renvoie à sa médiocrité la pâtée lyrique qu'on nous sert, à l'ordinaire, sur le sujet.

De cette révolution qui s'éteignit dans la rétrospective, je n'ai pas lu, depuis huit ans, relation plus exacte. Ce qui prouverait qu'il s'agit d'un roman. Rien n'est vrai, tout est vrai. Quatre ou cinq hommes politiques extraits du répertoire contemporain traversent le champ sur lequel Bertrand Poirot-Delpech promène sa caméra. Mais *les Grands de ce monde* ne tirent réalité que de l'imaginaire. L'illusion est si grande que, le livre refermé, le garde la curieuse impression de n'avoir rencontré que ceux qui n'existent pas. Eux seuls prennent corps et vie. Les autres, qui ont eu le tort de ne pas attendre Poirot-Delpech pour naître de son talent, sont traités au crayon et dans la marge. Oublions-les. Ils sont là, je suppose, comme les figures gravées de Ghiberti sur le fond de la porte du paradis, au Baptistère de Florence, pour souligner les hauts-reliefs du premier plan.

Sauf de Gaulle, bien entendu, transformé en témoin philosophe et gourmand d'une histoire dont il est déjà sorti. « *J'ai prêché la vertu, l'effort, le patriotisme, parce qu'on me les avait enseignés... Il n'empêche que j'aurai été le président sous lequel ces valeurs certaines et ces contraintes héroïques auront cédé à l'appétit de jouissance.* » On sent au demeurant qu'il s'en fiche. De Gaulle a dû rire souvent du personnage légué à la légende.

Je ne pense pas qu'il ait jamais songé à changer quoi que ce fût à la société de son temps. Il a jeté, par exemple, la participation aux ouvriers comme on lance des miettes aux pigeons de Saint-Marc, et faisait du social comme on fait du tourisme. C'est un contre-sens assez habituel que d'habiller en visionnaire ce pragmatique dont le gène tint au coup d'œil sur l'immédiat. L'avenir ne le hantait pas. Je crois qu'il est mort sans chagrin. Ce regret d'un de ses partisans : « *Dommage qu'il se soit condamné en public de l'Etoile au lieu de garder celui de Charléty qui était le sien quand, en 1940, il jouait les Cohn-Bendit à la B.B.C.* » n'a pas de signification.

Bien que je souhaite ne pas les croiser, je dirai que ce langage typique des gaullistes de gauche a une résonance comique. De Gaulle était l'homme de pouvoir par excellence, comme la droite seule peut en fournir. Il accomplissait un destin. Le reste ne le concernait pas. J'ai observé naguère que de Gaulle durerait plus longtemps que son œuvre dans la mémoire des Français. Les cinq années qui nous séparent de sa mort m'en convainquent.

Pour les foules fidèles, le gaullisme n'est déjà figé en un lieu de pèlerinage. Poirot-Delpech ajoute : « *Lourdes sans la grotte, autant dire : une piscine.* » J'aime cependant que le vieil homme prenne la peine, avant de disparaître, d'avertir le futur « grand de ce monde » qui lui demande un portefeuille : « *Ses-nous sûr de ne pas préférer la vie à tout ça ?* », ou qu'il ose avouer : « *J'ai été fou de répondre à d'Astier que le bonheur n'existe pas. Ceux qui essaieront de me succéder devront s'en souvenir.* » J'aime qu'il ait su que le monde tourne en rond ; que les révoltés s'affranchissent en imitant leurs maîtres ; que les mangeurs de feu n'allument pas les incendies. Et qu'il ait fait quand même le 18 juin. Comme si quelque part où nul n'aurait accès, tout acte avait un sens.

Mais revenons au livre : sur le théâtre de mai 68 ne s'agitent pas que des ombres. Les malins et les puissants jouent leur partie sans s'attarder à l'accessoire. Le promoteur : « *J'achète du non-constructible et je vois venir.* » Le mage : « *Je tire du pognon aux gens qui ont du fric, des kilos ou des complexes à revendre.* » L'homme de main : « *Défendons les valeurs chrétiennes.* » Et le curé : « *Votons sur l'existence de Dieu.* » Quant aux *Grands de ce monde*, si j'ai bien lu Poirot-Delpech, ils sont trop petits, mon ami.

Le pire est-il si sûr ?

FRANÇOIS MITTERRAND.

★ *Les Grands de ce monde*, de Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 300 pages, 35 F.

Désormais Darty offre gratuitement 1/3 de son espace publicitaire presse aux organisations de consommateurs et à l'INC

Voici à droite l'emplacement offert par DARTY aux organisations de consommateurs et à l'Institut National de la Consommation.

Un emplacement similaire leur sera réservé dans toutes les annonces que DARTY fera paraître dans la presse.

Cette proposition est valable jusqu'au 31 août 1976 et se prolongera si elle reçoit un accueil favorable auprès des consommateurs.

Les représentants des consommateurs ont ainsi l'opportunité de s'exprimer librement sur tous les sujets.

Dès maintenant, si vous avez un problème que vous aimeriez voir soulever, n'hésitez pas à profiter de cette rubrique en leur écrivant.

Voici leurs adresses :

Organisme public au service des consommateurs et de leurs organisations

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION (I.N.C.) 98 rue de Sèvres - 75007 PARIS.

Organisations nationales de consommateurs

COMITÉ DE COORDINATION DES COLLECTIVITÉS 5 rue de l'Aviation 91600 SAVIGNY/ORGE.
CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POPULAIRES FAMILIALES (C.N.A.P.F.) 28 boulevard de Sébastopol - 75004 PARIS.
CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA FAMILLE RURALE (C.N.F.R.) 81 avenue Raymond-Poincaré - 75016 PARIS.
CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (C.S.F.) 54 boulevard Garibaldi - 75015 PARIS.
FÉDÉRATION DES FAMILLES DE FRANCE (F.F.F.) 28 place St-Georges - 75009 PARIS.
FÉDÉRATION NATIONALE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS (F.N.C.C.) 27/33 quai Alphonse Le Gallo - 92100 BOULOGNE.
FORCE OUVRIÈRE CONSOMMATEUR (F.O.C.) 198 avenue du Maine - 75014 PARIS.
LABORATOIRE COOPÉRATIF D'ANALYSE ET DE RECHERCHES (L.C.R.A.) 16 rue Maignan-Larivière - 95390 SAINT-PRIX.
ORGANISATION GÉNÉRALE DES CONSOMMATEURS (ORGECO) 21 rue St-Augustin - 75002 PARIS.
UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS (U.F.C.) 7 rue Léonce-Reynaud - 75016 PARIS.
UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE (U.F.C.S.) 6 rue Béranger - 75003 PARIS.
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES et ses unions départementales (U.N.A.F.) 28 place St-Georges - 75009 PARIS.

Celui qui ose ouvrir le dialogue mérite votre confiance

DARTY

BCI HAVAS CONSEIL

Emplacement offert par Darty aux organisations de consommateurs et à l'INC

JUSTICE

LA DÉPOSITION DE L'ANCIEN PRÉFET DE LA CORSE SUR L'AFFAIRE D'ALÉRIA

M. Gabriel Gilly souhaite que la Cour de sûreté fasse preuve de sagesse et non de sévérité

L'audition de M. Gabriel Gilly, préfet de la Corse au moment de l'affaire d'Aléria, aura mardi 25 mai, devant la Cour de sûreté de l'État, résumé l'essentiel des débats. Ce témoignage a été l'occasion de souligner l'ambiguïté et les difficultés du procès qui est fait au docteur Edmond Simeoni et à ses amis. « *Je n'ai connu que deux adversaires en Corse : la fraude et la violence* », a répété avec insistance M. Gilly. C'était tout le thème de sa déposition qui reflétait ainsi une démarche hésitante entre l'indulgence et l'accusation. Si le deuxième terme de cette déclaration est à charge, le premier est à décharge.

M. Gilly a accusé les militants de l'ex-ARC (1) de s'être livrés à une « action insurrectionnelle ». Il a vivement reproché au docteur Simeoni d'avoir « toujours été séduit par la violence » et d'avoir « *succombé à cette séduction* », mais il n'en a pas moins reconnu la pertinence des analyses critiques faites par le mouvement autonomiste sur la situation de l'île, dénoncé à son tour le « scandale des vins » ou la fraude électorale, et « souhaité » finalement que la Cour de sûreté de l'État fasse preuve de « sagesse » et non pas de « sévérité ». Dans cette intervention longuement méditée et dont il a lui-même mesuré la portée, le préfet n'émettait pas seulement un avis personnel. Il a également exprimé l'embarras du *gouvernement* devant la « question corse ».

Témoin de l'accusation, partagé entre deux attitudes, M. Gilly a semblé donner une indication sur la tournure de ce *procès. N'a-t-il pas signifié que le gou*vernement ne pouvait ni, d'une part, s'empêcher de faire sanctionner l'action dangereuse des autonomistes en Corse ni, d'autre part, susciter une répression trop dure sous peine d'attiser de nouvelles colères ? La *discussion à laquelle ce témoignage* a donné lieu aura, en tout cas, permis au docteur Simeoni de redire qu'il avait toujours accepté de prendre sa part de responsabilité dans le drame d'Aléria, mais que celle-ci n'était pas entière dans la mesure où — comme le pensait un *témoin entendu précédemment* — on avait donné l'impression dans cette affaire de vouloir « écraser une mouche avec un bulldozer » (« le Monde » daté 23-24 mai).

Invité par le président à décrire les « prémices » de l'affaire d'Aléria, M. Gilly a d'abord dépeint la situation économique de l'île, en reconnaissant que « *sur ce plan l'ARC a eu des experts qui ont fait du bon travail, travail dont l'administration s'est inspirée* ». Puis il a longuement exposé les divers aspects du triple « *scandale de la viticulture corse* », qui était directement à l'origine de la décision prise par le docteur Simeoni d'occuper, le 21 août, la cave vinicole de M. Henri Depeille à Aléria.

Sur de nombreux points, le préfet a rejoint les thèses de l'ARC. Il a rappelé que des poursuites avaient été engagées en 1973 contre des négociants qui avaient abusé des procédés de chaptalisation et de coloration. Il a surtout souligné le « *scandale* » de la commercialisation des vins — « *le plus grave* », — qui consistait pour les négociants à faire de la cavalerie, « *à employer la pratique des traites en cascades, ce qui revenait à ne pas payer les viticulteurs* ».

Sur ce chapitre, le troisième scandale dénoncé par le préfet est celui des « terres ». Il a précisé : « *Dans de trop nombreux cas les terres sont accaparées par de grands propriétaires* », avant de faire remarquer que certains « *sont des amis de l'ARC* ». Puis il devait indiquer qu'il avait proposé de redistribuer aux jeunes viticulteurs corses les exploitations des « *fraudeurs* ». M. Gilly devait provoquer les protestations de la *défense* en déclarant à l'occasion qu'une « filiale » de l'ARC, un organisme d'études, s'était liée à l'une des principales sociétés responsables de fraudes, la COVIREP, dirigée par M. Depeille. « *On ne peut crier aux voleurs quand on est soi-même leur complice* », a estimé M. Gilly.

« Une véritable armada »

Le témoin a toutefois rejoint le docteur Simeoni dans la dénonciation de la fraude électorale. Il a reconnu sans réserve qu'il fallait « *assainir le climat politique en Corse* » pour que les élus y soient « *plus représentatifs* » et afin que « *plus aucun doute ne pèse sur leur élection* ».

Après avoir affirmé que « *la cause directe d'Aléria, c'est le congrès de l'ARC à Corte* » (2), M. Gilly a signalé que le principal tort du docteur Simeoni est d'avoir *déclaré alors : « L'affrontement sanglant est inévitable.* » Mais il a admis que l'ancien leader de l'ARC avait certainement, en disant cela, « *eu peur d'être dépassé par des éléments extrémistes qui faisaient courir à tout le monde les plus graves dangers* » et qu'il avait tenté une « *reprise en main* » en décidant une opération spectaculaire à Aléria.

Pour justifier l'importance surprenante des forces de l'ordre dépêchées à Aléria, M. Gilly a soutenu qu'il régnait à ce moment un climat d'insécurité tel que des précautions inhabituelles devaient être prises. Il a déclaré qu'après l'arrestation d'un militant autonomiste devant passer en jugement à Ajaccio le 22 août, des « *menaces très graves* » avaient été lancées par des inconnus et que l'on avait dû faire protéger les barrages et les centrales électriques de l'île. D'autre part, le préfet a fait état de renseignements selon lesquels « *de nombreux pieds-noirs étaient prêts à défendre coûte que coûte les intérêts de M. Depeille, qui était l'un des leurs* », et le témoin a ajouté : « *Je ne voulais à aucun prix d'un affrontement entre Corses et pieds-noirs.* »

Les défenseurs du docteur Simeoni ont mis en doute à ce sujet les craintes du préfet, en faisant notamment valoir le nombre de télégrammes de sympathie adressés aujourd'hui aux accusés par des rapatriés d'Algérie résidant en Corse.

Dénonçant la « *démesure* » du déploiement de forces autour de la cave occupée par les manifestants, un défenseur, Mᵉ Raymond Filippi devait déclarer : « *Fallait-il faire venir du continent trois escadrons de gendarmes mobiles, trois escadrons de C.R.S., soit près de six cents hommes, six hélicoptères et des engins blindés pour mettre fin à l'action de quelques dizaines de personnes ? On n'avait jamais vu l'intervention d'une telle armada en pareille occasion ?* » Les avocats de la défense, ont, d'autre part, souligné que la décision de faire venir des *renforts* aussi considérables avait pratiquement été prise dès le début de l'occupation de la cave, alors que les « *occupants* » n'étaient qu'au nombre de huit selon le Dr Simeoni. De *même les défenseurs ont* indiqué que la saisine de la Cour de sûreté de l'État avait été décidée peu après, soit vingt-quatre heures avant la fusillade.

« Des données inexactes »

M. Gilly n'a pas démenti ces indications, pas plus qu'il n'a démenti les déclarations des accusés selon lesquelles les premiers renseignements obtenus par la préfecture avaient considérablement exagéré le nombre des manifestants et l'importance de leur armement. Mais le préfet a fait observer qu'en tout état de cause, il s'agissait d'un « *commando armé* » et qu'il avait le devoir de faire respecter l'ordre public ; il a affirmé, d'autre part, qu'il avait appris que certains « *insurgés* » avaient déclaré dès le début de l'occupation qu'ils étaient prêts à tirer sur tout gendarme qui tenterait de pénétrer dans la cave. *Le Dr Simeoni devait alors faire* remarquer que les pouvoirs publics auraient pu facilement vérifier leurs informations et se renseigner sur les intentions réelles des manifestants. « *Il est inquiétant de penser*, a ajouté le Dr Simeoni, *que les décisions ont été prises à Ajaccio et à Paris sur des données inexactes.* »

Mᵉ Filippi a rappelé que les manifestants avaient dès le début de leur action annoncé leur intention d'occuper la cave pour attirer l'attention sur les « *fraudeurs* » et, en tout cas, mettre fin à la manifestation au bout de quatre jours en organisant une réunion d'information. L'avocat pose cette question : « *Que serait-il advenu si l'on n'avait pas donné l'ordre d'investir la cave ?* » Le préfet n'y a pas vraiment répondu. C'est le président qui, en guise de réponse, a fait remarquer que l'on ne pouvait *demander aux* responsables de la sécurité publique de ne pas faire leur *devoir* quand certains se placent dans l'illégalité. « *Mais agit-on de la sorte à chaque fois que l'ordre public est troublé ?*, devait répliquer Mᵉ Filippi. *Il semble qu'on ne se le permette que pour la* Corse. *Combien de fois la loi a-t-elle été bafouée dans de semblables conditions sans que l'on fasse intervenir une telle armada.* » L'avocat a indiqué qu'il avait assisté en 1975 quelques mois avant l'affaire d'Aléria, à une manifestation en tout point comparables à Tourves (Var) où « *un commando armé* » s'était retranché dans une ferme pour s'opposer à une vente judiciaire. « *Les manifestants comme les forces de l'ordre sont repartis comme ils étaient venus* », a-t-il conclu.

La cour devait entendre ce mercredi matin M. Guérin — sous-préfet de Bastia au moment des faits — qui avait été chargé de diriger sur place l'opération maintien de l'ordre.

FRANCIS CORNU.

(1) L'Action pour la renaissance de la *Corse* a été *dissoute* en *août* 1975 après les événements d'Aléria et de Bastia (« le Monde » du 12 mai).

(2) Ce congrès devait précéder de quelques jours l'occupation de la vinicole d'Aléria.

● *Le parquet* du *tribunal de Paris a ouvert une information contre X pour coups et blessures volontaires* après une plainte déposée au nom de M. Stéphan Buxin. Son fils Frédéric, âgé de dix-sept ans et demi, a été blessé sérieusement au visage par une bombe lacrymogène reçue alors qu'il se trouvait au quartier Latin dans l'après-midi du 15 avril dernier, lors de la manifestation des étudiants contre la *réforme* de l'enseignement.

● *Pour insoumission*, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, par défaut, à six mois d'emprisonnement, un objecteur de conscience, M. Didier Bartet, vingt-sept ans, qui ne s'est pas présenté, au mois de juin 1975, à l'hôpital Boucicaut, où il avait été affecté, et qui a disparu depuis lors.

Réunis en congrès à Strasbourg

Les notaires ont dénoncé la publicité mensongère faite à propos des achats de locaux en multipropriété

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Au congrès des notaires de Strasbourg, consacré « à la pratique et à l'évolution de la copropriété » (« le Monde » du 26 mai), M. Hubert Gence, rapporteur général, a rappelé que, d'une façon générale, la loi du 10 juillet 1965 et le décret du 17 mars 1967 ne sont ni suffisamment clairs ni toujours capables de répondre aux besoins d'une nation qui, depuis dix ans, a beaucoup évolué.

Sur le rapport de Mᵉ René Delorme, de Lyon, les notaires ont adopté les propositions qui visent à réduire le nombre des décisions des syndicats de copropriétaires exigeant un vote unanime. Ils critiquent, par exemple, l'*impossibilité pour un copropriétaire* minoritaire d'opposer son *veto au changement de destination* de l'immeuble. Les notaires sont *cependant restés partagés* sur le point de savoir s'il conviendrait de *supprimer la règle* de l'unanimité pour la modification des quotes-parts de répartition des charges.

Les notaires ont ensuite étudié, *sur le rapport* de *Mᵉ Christian* Ysnel, de Rouen, la question du paiement des *charges de copropriété* lors de la vente d'un lot. En *principe*, c'est la date des appels de fonds par le syndic qui détermine *s'il revient* au vendeur ou à l'acquéreur de payer, mais, dans certains cas, cette règle n'aboutit qu'à des inégalités. Les notaires proposent notamment que soit inscrite dans la loi la possibilité de négocier « *une convention forfaitaire d'exécution* » entre l'acheteur et l'acquéreur. Les notaires sont toutefois hostiles à l'idée d'instituer une « *solidarité légale* » entre le vendeur et l'acquéreur ; ils souhaitent enfin que des exceptions soient apportées à la règle selon laquelle une décision d'assemblée générale des copropriétaires ne peut plus être contestée après un délai de deux mois.

Mardi après-midi a commencé l'examen des problèmes soulevés par l'évolution récente de la copropriété. Les notaires sont tombés d'accord pour constater l'*inadéquation* de la loi de 1965 à propos des grands ensembles immobiliers. Suivant le rapport de Mᵉ Bernard Leclercq, du Kremlin-Bicêtre, ils se sont ralliés à l'idée d'un « *système fédéral* », l'assemblée *générale de l'ensemble* ne devant comprendre que les membres des conseils syndicaux et les syndicats secondaires.

La « *multipropriété* » est liée, elle, à l'organisation des loisirs. De plus en plus nombreux sont les appartements, chalets ou studios « *achetés* » par plusieurs personnes qui s'en partagent la jouissance dans le temps. Sur ce point, les notaires ont dénoncé la « *publicité mensongère* » tendant à faire croire aux « *acquéreurs* » qu'ils achètent cette propriété alors qu'en réalité la société « *vendeuse* » reste bel et bien le vrai propriétaire. Ils ont souligné les risques d'un tel vide juridique et suggèrent (rapport de Mᵉ Jacques Benne, de Montpellier) qu'un statut réel soit conféré à la multipropriété.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

LES ÉCOUTES AU « CANARD ENCHAINÉ »

Onze policiers de la D.S.T. n'ont pas déféré à une convocation du juge d'instruction

M. Hubert Pinsseau, le magistrat chargé d'instruire l'affaire des écoutes au *Canard enchaîné* depuis que M. Alain Bernard, primitivement chargé du dossier, est devenu procureur général à la cour de Bastia, avait décidé de confronter avec divers témoins, les 24 et 25 mai, onze inspecteurs de la D.S.T. mis en cause. Mais le directeur de la police nationale lui a fait savoir que ses policiers *ne se présenteraient pas à son* cabinet.

Dès qu'il en a été informé, Mᵉ Roland Dumas, qui assiste M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, partie civile, a remis à M. Pinsseau une note dans laquelle il lui fait part de l'indignation de son client, et proteste « *devant autant de désinvolture* ».

L'avocat déclare notamment que « le Canard enchaîné *prend acte de ce refus de comparaître qui aura à ses yeux, comme aux yeux de tout le monde, valeur d'un aveu de la part de ceux qui croient ainsi se mettre à l'abri des investigations policières* », alors que la chambre d'accusation confirmant l'opinion exprimée par M. Alain Bernard, avait estimé que rien ne devait s'opposer à cette comparution.

Mᵉ Roland Dumas a donc demandé au juge d'engager contre les onze policiers défaillants la procédure prévue par les articles 109 et 110 du code de procédure pénale, l'article 109 prescrivant notamment dans son deuxième paragraphe : « *Si le témoin ne comparait pas*, le *juge d'instruction peut, sur les réquisitions du procureur de la République, l'y contraindre par la force publique* » et le condamner à une amende de 600 F à 1 000 F.

L'avocat du *Canard enchaîné* a enregistré, toutefois, avec satisfaction le fait que le juge d'instruction ait pu enfin entendre, en qualité de témoin, l'épouse d'un inspecteur de la D.S.T., Mme Chantal Grosset, employée à l'époque des faits en qualité de secrétaire dans une des entreprises effectuant des travaux dans les locaux du *Canard enchaîné*.

M. PHILIPPE SIMONNOT EST INCULPÉ DE VOL DE DOCUMENT ADMINISTRATIF

M. Philippe Simonnot, ancien collaborateur du *Monde*, a été *inculpé*, mardi 25 mai, de *vol de* document administratif par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris, sur plainte de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, à la suite de la publication dans le numéro du 9 mars d'une note confidentielle de M. Ramel, chef de la mission de contrôle des entreprises pétrolières (cf. *le Monde* des 7, 8 et 9-10 mai).

A sa sortie du cabinet du magistrat, M. Simonnot, qui était accompagné de son défenseur, Mᵉ Henri Leclerc, a déclaré : « *Cette note, relative au projet de fusion Elf-Aquitaine, dont personne ne conteste l'authenticité, démontre entre autres choses que le projet en question aboutit à une perte de contrôle de l'État sur des actifs industriels et miniers appartenant à la collectivité nationale. Si cette preuve n'avait pas été publiée, l'affaire risquait d'être réglée dans le secret des cabinets ministériels. Parce qu'il sait maintenant qu'un large débat public doit s'ouvrir à cette occasion, M. Fourcade tente une manœuvre de diversion en déposant une plainte pour vol de document.* »

« *J'estime n'avoir accompli que mon devoir de journaliste et de citoyen*, a ajouté M. Simonnot. *Je viens d'être inculpé. Cela me permettra d'avoir tous les moyens de me défendre contre cette accusation calomnieuse.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MAI 1976 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27 V 76 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 26 mai à 0 heure et le jeudi 27 mai à 24 heures :

Des masses d'air frais subsisteront sur la France en bordure d'une zone dépressionnaire située sur l'Allemagne. Une nouvelle perturbation, actuellement sur le large Atlantique, s'approchera des côtes européennes.

Jeudi, le ciel sera très nuageux du Nord-Est au Cotentin et aux côtes de la mer du Nord. Ces nuages donneront des pluies éparses et des averses. Ailleurs, alterneront éclaircies et passages nuageux, ceux-ci étant plus rares dans le Sud-Ouest et sur le pourtour du golfe du Lion. Quelques brouillards matinaux se produiront dans l'intérieur. Il fera encore frais, surtout le matin, mais la température maximale s'élèvera dans la moitié sud-ouest du pays par rapport à mercredi.

Les vents seront modérés, de secteur nord-ouest.

Dans la soirée, le ciel se couvrira en Bretagne.

Mercredi 26 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 17 et 13 ; Lille, 20 et 7 ; Lyon, 18 et 13 ; Marseille, 21 et 18 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 19 et 5 ; Nice, 20 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 14 et 11 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 18 et 4 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 mai ; Amsterdam, 20 et 7 ; Athènes, 23 et 16 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 20 et 8 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 13 et 9 ; Genève, 15 et 12 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 18 et 6 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 22 et 11 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 24 et 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 466

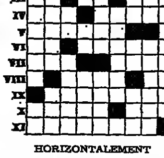

HORIZONTALEMENT

I. Nous a connu plus *jeune*. — II. Aveu de paternité. — III. Permet d'avoir de jolis traits ; Conjonction ; Exposé à tous les vents. — IV. Mène une vie de chien... et ne s'en porte pas plus mal ; En Syrie. — V. Un *bon* principe. — VI. Résume une phrase *lunaire* ; Examine attentivement. — VII. Fin de participe ; Suivait le train des équipages. — VIII. Attire, en France, maints touristes ; Fait l'objet d'une constatation (épelé). — IX. Plus *ou moins bien tournée*. — X. Pas un mot ne leur échappe ; Fin de participe. — XI. Ne font qu'aller et venir.

VERTICALEMENT

1. Est appelé à aller haut et loin ; Abréviation étrangère. — 2. Plus proche de la tombe que du berceau ; Porta un coup fatal. — 3. Symbole chimique ; Démontre ; Pas flottantes. — 4. Orientation ; La moitié de l'Asie ; Gagneraient à être un peu moins simples. — 5. Soumettent à de délicats attouchements ; Pas historique. — 6. Devenir propriétaire (épelé) ; Aux trousses d'un débiteur. — 7. Myriapode ; Particule ; Sans aucun doute. — 8. Harcelait les hommes... mais n'épargnait pas non plus les dieux ; Enduites d'un certain corps. — 9. Pour retenir *l'attention, il faut vraiment* qu'elles soient sérieuses !

Solution du problème nº 1 465

Horizontalement

I. Gâte-sauce (cf. coq). — II. Avantages. — III. Gère ; Ino. — IV. Tricot. — V. Edite. — VI. Seau ; Ti. — *VII. Ee ; ND* ; Ee. — VIII. Conteat. — IX. Bâtisseur. — X. Art ; Eu. — XI. Stoppeuse.

Verticalement

1. Gagerie ; Bas. — 2. Ave ; Ecart. — 3. Tartes ; Otto. — 4. Enéide ; Ni. — 5. St ; Riants. — 6. Aa ; Etudes. — 7. Ugine ; Ne. — 8. Ceat ; Têtus. — 9. E.S.O. ; Ale ; Rue (cf. lacune).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 mai 1976 :

DES DECRETS

● Relatif à la participation des établissements d'hospitalisation privés à but non lucratif à l'exécution du service public hospitalier ;

● Relatif aux concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, et arrêtés du 24 mai 1976 relatifs aux modalités d'application de ce décret.

Réunis en congrès à Strasbourg

...s notaires ont dénoncé la publicité menso... faite à propos des achats de locaux en multipropriété

De notre envoyé spécial

LES ÉCOUTES AU « CANARD ENCHAINÉ »

Onze policiers de la D.S.T. n'ont pas défé... à une convocation du juge d'instructi...

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE FESTIVAL DE CANNES A L'HEURE DES CINÉASTES ITALIENS

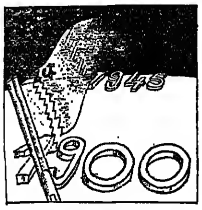

« 1900 », de Bertolucci...

Bernardo Bertolucci

« Vivre et bouger au sein des contradictions »

« C'EST pour moi un vrai luxe d'avoir pu réaliser *1900*, *dit Bernardo Bertolucci*. Il ne tient pas, ce luxe, à des raisons économiques — le film est relativement peu coûteux si l'on considère l'importance des acteurs, le nombre des figurants, la durée du tournage, — mais au fait que j'ai pu suivre les saisons, accordant mon travail au rythme de la campagne, et au fait que j'ai pu me référer à divers styles : le mélodrame verdien, la forme narrative du XIX[e] siècle, le « musical » chinois, la tragédie élisabéthaine.

» Si l'on m'accuse, par exemple, d'avoir caricaturé Attila et Regina — le couple fasciste — surtout dans la séquence où ils tuent un enfant, je réponds que ces minables Macbeths de campagne appartiennent à la tradition élisabéthaine. A cette époque, on coupait les bras, les oreilles, les têtes, on étouffait les enfants, et personne ne s'étonnait. Ainsi, j'ai utilisé sans problèmes tout un matériel culturel, et derrière la caricature — dont je n'ai pas honte — il y a le refus d'évoquer le fascisme avec le naturalisme que l'on a souvent vu dans le cinéma italien.

» Je montre d'abord la naissance du fascisme dans le microcosme qui est l'univers du film, fascisme inventé dans le secret d'une église où le patronat fait la quête pour payer les bandes des « chemises noires ». Puis, au-delà de cette dimension historique, je montre en quoi Attila et Régina sont, eux aussi, des victimes : ils représentent l'agressivité de la classe patronale, ils incarnent tout ce que la bourgeoisie agricole n'a pas le courage d'être directement. Pour ces deux personnages, je revendique la liberté de caricature, car, d'une façon générale, je pense qu'un auteur a droit à tous les registres et doit pouvoir disposer de tout l'espace qu'il lui faut.

— Vous avez pris, dans ce film, beaucoup d'espace.

— Cet espace, dont j'ai eu en effet besoin, je l'ai gagné, peut-être prosaïquement, grâce au succès du *Dernier Tango*. Et, puisqu'il faut vivre et bouger au sein de contradictions, j'ai été surpris que l'on ne me demande pas, à la conférence de presse du Festival, comment j'ai pu réaliser, pour trois distributeurs américains, un film aussi précis politiquement.

— Qu'est-ce, pour vous, un film politique ?

— Politiques, les films le sont tous et, à travers eux, s'accepte ou se refuse la lecture d'une réalité imposée par la classe au pouvoir. Mais, plutôt que politique, *1900* est un film idéologique ayant pour cœur la mort du patronat, donc le triomphe du communisme. C'est pourquoi la base du film est le 25 avril 1945, une journée qui contient tout le siècle, une journée qui, pour être comprise, nécessite d'être éclairée par tout ce qui s'est produit avant : la fatigue, la faim, la lutte des travailleurs. Le 25 avril 1945 est la date historique de la libération du « nazi-fascisme », mais plus encore celle de la fin de l'exploitation des paysans(?). Et ces paysans du film qui croient avoir fait la révolution, qui ont même fait le procès du patron (je songe aux procès en Chine, probablement assez semblables par leur férocité, leur douceur, leur logique, je songe à cette logique — pour nous étrange — qui amène les ouvriers à n'exiger que la mort symbolique d'un patron), oui, ces paysans ont ainsi matérialisé l'utopie révolutionnaire et, comme certains poètes, ils ont capté le mouvement irréversible de la victoire du prolétariat. Le 25 avril a eu lieu en 1945, mais aussi aujourd'hui, et il aura lieu à chaque projection du film.

» D'ailleurs, le cinéma ne connaît que la conjugaison au présent, qu'il s'agisse de *la Marseillaise*, de Renoir, ou d'*Ivan le terrible*, d'Eisenstein. Poètes et paysans ont la chance de vivre dans le futur, étant riches de leur passé, ce qui manque à la société industrielle, aux habitants des villes, et aux intellectuels coupés des mouvements prolétaires.

» Parallèlement au procès du patron, éclate une grande fête. On danse sous un immense drapeau rouge, enterré et cousu pendant les vingt ans de fascisme, il est fait de tous les drapeaux rouges que les « chemises noires » n'avaient pu séquestrer ni brûler. Cette fête est un moment très important du tournage, parce que les paysans d'Emilie, qui prenaient le pouvoir dans le récit, l'ont pris dans le film. Le chœur verdien des paysans a jeté les protagonistes du film dans la fosse d'orchestre, et a gagné le gros plan. On danse, on chante : les visages et les mots des ex-figurants néo-protagonistes donnent, avec une joie naturelle qui a explosé sans pudeur, le véritable sens de *1900*. Quel bonheur, quel malheur pour tous ceux qui ne peuvent participer...

» Quelqu'un m'a dit : trop naïf. Pour moi, cette naïveté devient une formule réductive que je laisserai volontiers aux marchands d'art. Les paysans ne sont pas naïfs, ils sont les témoins d'une culture raffinée. Ce que j'ai retrouvé en Emilie avec émotion — la croyant finie à cause du bombardement de consommation, — c'est la culture archaïque populaire, à quoi s'ajoute la conscience de cette culture. J'ai cru que j'allais filmer une agonie, et j'ai découvert la vie. Comment un tel miracle a-t-il pu se produire alors que le reste de l'Italie porte un masque anonyme imposé par les médias ? Ce miracle, c'est le communisme. L'Emilie a été la première région d'Italie qui a connu le marxisme. Le paradoxe, c'est que cette tradition socialiste puis communiste a aidé à conserver plutôt qu'à détruire. En cela, les travailleurs de la terre sont, en Emilie, des privilégiés.

— Vous parlez essentiellement des paysans.

— C'est vrai, et dans *1900* il y a aussi des bourgeois. La bourgeoisie est l'autre face de la dynamique dialectique qui circule dans le film. En écrivant le scénario, je me sentais, d'une certaine manière, condamné à une vision proustienne — mémoire-nostalgie, — vision qui, dès le premier jour et bien que j'adore Proust, a été impossible. A cause de la présence des paysans. Et s'il est question ici — comme dans tous mes films — de la décadence et de la mort de la société bourgeoise, ce thème est traité dans une optique différente. J'oserai dire plus matérialiste, car avoir confronté Alfredo Berlinghieri — le bourgeois de tous mes films — et Olmo Dalco — le paysan — m'a constamment obligé à tenir compte de la lutte des classes. C'est nouveau pour moi, et c'est là qu'apparaissent les références au cinéma soviétique des années 1920. Plus clairement, je dirai références non à Vertov-Godard ni à Eisenstein-Welles, mais à Dovjanko-Renoir. Et s'il m'a semblé nécessaire de prendre tant de risques — acteurs internationaux, dollars, évolution des obsessions stylistiques vers un code plus populaire — c'était pour tenter d'ouvrir un immense drapeau rouge partout, même aux Etats-Unis.

» En réalité, il m'aurait fallu un troisième acte pour aller de 1945 à nos jours, mais je n'ai pas eu la force physique de le tourner. Je dis acte, comme dans les opéras, pour bien préciser qu'il ne s'agit que d'une seule œuvre présentée en deux parties pour des raisons pratiques. Ne pas comprendre cela, c'est juger une architecture en la brisant en plusieurs morceaux, c'est demeurer donc à l'écart du film, et de sa structure qui est la suivante : d'abord enfance, été, populisme pré-politique, lyrisme épique, société libérale du début du siècle. Puis entrée douloureuse dans l'âge adulte, automne, hiver, prise de conscience de classe chez les paysans, vingt ans de fascisme, passage du lyrisme à la psychologie. Enfin maturité, printemps, prise de pouvoir des paysans, sacre — représentation profane de l'utopie révolutionnaire et, en épilogue, encore un été, vieillesse, licence poétique, monde qui, comme l'écrit Yeats, n'est pas fait pour un vieil homme (« That is no country for old man »), transformation vertigineuse des vieillards en enfants et recherche d'une harmonie entre Marx et Freud. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

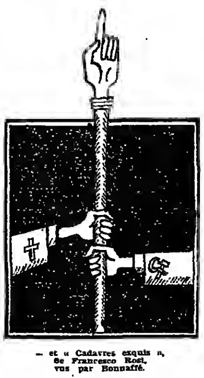

— et « Cadavres exquis », de Francesco Rosi, vus par Bonnaffé.

Francesco Rosi

« Les policiers doivent utiliser les transports en commun »

« Vous travaillez le plus souvent sur des scénarios originaux, mais le scénario de Cadavres exquis, *écrit avec Tonino Guerra et Linno Jannuzzi, est inspiré d'un roman,* le Contexte, *de Leonardo Sciascia...*

— C'est une coïncidence, *dit Francesco Rosi*. Ce roman représente la somme des thèmes que j'ai traités dans mes films précédents. Sciascia a voulu faire un apologue sur le pouvoir réactionnaire dans le monde entier. L'action de son livre se situe dans un pays imaginaire. Une note, à la fin, dit qu'on peut quand même penser à l'Italie, à la Sicile. Moi, j'étais très tenté de parler de la situation politique en Italie, mais je ne me dissimulais pas les dangers d'une chronique qui n'aurait pas été affectée d'un recul historique comme dans mes autres sujets : *Salvatore Giuliano, l'Affaire Mattei, Lucky Luciano*. Ce livre a donc constitué le sujet d'un film que j'aurais pu écrire avec Sciascia. Depuis sa publication, en 1970, beaucoup de choses ont bougé. Avec l'accord de Sciascia, j'ai modifié la fin de l'histoire. C'était bien Rogas, obsédé par l'idée de complot, qui tuait le secrétaire du parti communiste. C'était le symbolisme le plus déchaîné. Rogas se faisait le justicier de toutes les compromissions. Mais aujourd'hui, on voit s'affirmer une union des partis de gauche pour gouverner différemment. Je ne pouvais pas dans un film se référant à la situation italienne, et tourné en Italie, mettre en place un policier, héros positif, contre un chef de P.C., qui devenait un héros négatif. Je devais donc insister sur la provocation montée par un pouvoir réactionnaire, au moment où le problème pour les grands partis de gauche, communiste et socialiste, est de gérer dans l'équilibre cette grande force qu'est l'aspiration générale des citoyens à un changement de société.

— Et pourquoi avez-vous abandonné la construction en puzzle, avec constants retours en arrière à l'intérieur du récit et chronologie brisée, qui était en somme votre style ?

— *Cadavres exquis* est une enquête dans l'actualité, dans le présent. Au contraire de ce qui se passait lorsqu'il fallait reconstituer la vie de Giuliano, Mattei ou Luciano. Et je voulais essayer d'être plus clair, plus direct, puisque le film est confié à certains signes, certaine réalité d'aujourd'hui. En fait, je ne m'étais pas posé la question puisque le style de récit continu appartenait à la fiction que j'adaptais. En y réfléchissant, je crois que j'ai tenu à me détacher de la chronique historique, pour essayer de déterminer une expérience qui touche davantage à l'homme.

— Justement, on a l'impression que, cette fois, tout le film est dirigé du point de vue d'un seul homme : l'inspecteur Rogas. Et on est surpris que vous fassiez de ce policier un personnage qui semble découvrir la corruption des institutions, alors que sa place, dans ses institutions, aurait dû, déjà, le mettre au courant de certaines choses.

— Je ne me suis pas rendu compte tout de suite que j'avais mis en scène, pour la première fois, un policier « positif ». Mais cela fait partie des contradictions de la vie réelle, et je pense, finalement, que c'est bien. Le livre de Sciascia et mon film témoignent d'une aspiration à une société juste. Dans cette société juste, le policier devient notre protecteur, l'idée concrète de la justice intervenant dans le bon sens. C'est ce qui m'a guidé. Pendant la préparation du film, j'avais du mal à imaginer que Rogas, à notre époque, se déplace à pied, en autobus, ou en train. Même si l'on suppose qu'il n'a pas de voiture personnelle, il aurait pu utiliser une voiture de la police. Et puis, je me suis dit : pour être des hommes justes et positifs, dans une société juste (que nous, nous espérons), les policiers doivent utiliser les transports en commun, le service public. J'ai téléphoné à Sciascia pour lui faire part de mon interprétation. Il m'a dit que c'était Khrouchtchev qui avait déclaré cela un jour. Vous le saviez ? Non. Moi non plus.

— Le pouvoir réactionnaire qui se manifeste dans votre film semble être le fait de plusieurs hommes, de plusieurs groupes non identifiés (sinon comme étant « de droite ») et dont les actions s'entremêlent de façon obscure.

— C'est exact. Je n'explique pas tout, mais tout est possible. L'enquête de Rogas, d'abord orientée sur un suspect, le pharmacien Cres, déborde sur un labyrinthe et le complot n'est pas clair. Mais, quand un pays a un gouvernement démocratique faible, certaines gens, au sommet des institutions, pensent qu'il faut intervenir sur le pouvoir en place. Si le complot vient de là, il peut prendre des formes complexes. En acceptant cela, il est facile d'admettre, par exemple, la mort mystérieuse du président Riches, vers la fin. Supposons qu'un service de contrôle ait appris, lorsqu'il surprend l'entretien de Rogas avec le journaliste communiste, que Riches en savait trop. Alors peut-être a-t-on décidé de le supprimer ou de le sacrifier pour entériner l'idée que le fou criminel continue à tuer.

» De toute façon, les forces de réaction et de conservation se déclenchent dans le labyrinthe. Ce n'est pas la conception abstraite d'un pouvoir maléfique. Je pense que ce pouvoir se fait reconnaître pour réactionnaire seulement dans les grands conflits sociaux et internationaux. Autrement, il se dissimule dans les normes, les règles qu'il a conçues lui-même à l'intérieur de la légalité.

» C'est cela qui complique tout. Le pouvoir réactionnaire, à travers les règles, détourne tout pour sa propre utilité. Pour ne parler que de la justice. Il se sert du code pour condamner des innocents au lieu de les défendre.

— Venons-en à cette phrase maintenant fameuse : « La vérité n'est pas toujours révolutionnaire », prononcée par un responsable communiste, lorsque le parti d'opposition décide de ne pas démentir l'explication officielle de la double mort de Rogas et du secrétaire du P.C. Que signifie-t-elle pour vous ? Condamne-t-elle un compromis politique ?

— Cette phrase est devenue un cauchemar pour moi depuis la présentation du film à Cannes. Je ne pensais pas qu'elle allait susciter tant de commentaires et d'interprétations. Eh bien, j'ai voulu dire simplement que, s'il se produisait, en Italie ou ailleurs, une provocation pareille à celle que montre *Cadavres exquis*, les grands partis de gauche, qui doivent gérer la société juste, devraient accepter la réalité de ces méthodes, admettre que le pouvoir réactionnaire a ses règles et, donc, ne pas tomber dans le piège. Ne pas jeter les manifestants contre les chars, ce qui serait un suicide. Pour moi, cela définit la ligne d'une responsabilité de gestion. En tant qu'artiste, en tant qu'intellectuel, je peux m'offrir le luxe de penser que la vérité est toujours révolutionnaire. Mais, dans la situation actuelle, les hommes politiques de gauche ont d'autres responsabilités que les miennes. Bien sûr, j'ai des inquiétudes, des doutes qui grandissent à mesure que j'avance en âge. Mais j'ai une certitude : il faut trouver le moyen de conjuguer le socialisme avec la vérité, la démocratie avec la liberté. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

★ Studio Alpha, Paramount-Elysées (v.o.) ; Marivaux, Publicis Saint-Germain, Publicis Champs-Elysées, Paramount-Montparnasse, Paramount-Orléans, Passy, Paramount-Maillot, Moulin-Rouge (v.f.).

Le miroir que tend Bergman

LES applaudissements qui ont éclaté à la fin de la projection de Face à Face, *le film d'Ingmar Bergman, présenté hors compétition, n'étaient pas, comme souvent, de politesse mondaine ou de satisfaction devant un spectacle bien fait. On y sentait — les commentaires, à la sortie, l'ont confirmé — la chaleur de la reconnaissance. Reconnaissance envers un cinéaste qui, après vingt ans de création ininterrompue, reste profondément fidèle à lui-même, n'obéit ni aux modes, ni aux idéologies, mais continue d'explorer le grand mystère de la vie et de la mort, auquel l'homme est soumis pendant son passage en ce monde. D'élucidation en élucidation, Bergman, qui fut un temps préoccupé par « l'absence de Dieu » — cela fit, jadis, couler beaucoup d'encre, — en est arrivé à ne plus s'attacher qu'à cette présence humaine où l'amour intervient comme troisième élément.*

Faire un film, pour Bergman, c'est non seulement poser des questions (elles ne reçoivent pas forcément des réponses), mais encore s'analyser lui-même en transmettant, par son art cinématographique, l'expérience d'une situation vécue. La dépression nerveuse suivie de tentative de suicide est un des maux de notre époque. Bergman s'en sert ici comme de l'attente de la mort dans Cris et Chuchotements *et du divorce dans* Scènes de la vie conjugale. *L'expérience appartient à la fois à lui, à ses personnages et au public qui regarde.*

Mariée, heureuse, pratiquant un métier qui lui donne l'équilibre professionnel, Jenny Isaksson, psychiatre, craque tout à coup, avale résolument le contenu d'un grand flacon de somnifères, s'enfonce dans un néant peuplé de fantômes et se réveille sur un lit de clinique pour affronter tout ce qu'elle avait, jusqu'alors, refoulé. Cela, c'est la situation qui donne l'ossature du récit. Une situation simple. Bergman prépare la crise par une série de faits, faciles à interpréter, dans l'environnement familial, professionnel et social de Jenny. A ces faits concrets s'ajoute l'apparition, dans un premier cauchemar, d'une vieille femme à l'orbite vide. Nous sommes donc préparés à la lecture de l'inconscient de Jenny, proposée dans la deuxième partie du film, après le retour à la vie. Rêves traumatisants — et éclairants — comme en avait le vieux Borg dans les Fraises sauvages, *flot de paroles de Jenny revivant ses rapports avec sa mère comme sur le divan d'un psychanalyste, le film se libère alors, à travers les trémissements, les délires de Liv Ullman (elle est admirable de bout en bout), de toutes les ronces, de toutes les mauvaises herbes qui poussent sur le chemin d'une existence. L'angoisse demeurera, sans doute. Du moins Jenny, « ressuscitée », sait-elle davantage pourquoi elle vit. Et l'on recueille, la gorge nouée, cette phrase qui est la philosophie de cette œuvre-là : « L'amour embrasse tout, même la mort. »*

Une fois de plus, et dans un style limpide, Bergman nous dit les choses essentielles. Face à Face *est le dernier état (en date s'entend) de ce cinéma bergmanien où s'inscrivent nos misères et nos joies, nos doutes, notre hantise de la mort et notre obstination à vivre malgré tout.*

L'Eredita Ferramonti, *de Mauro Bolognini (sélection italienne), est l'adaptation d'un roman de Gaetano Carlo Chelli, dont l'action se situe à Rome, dans les années 1880, au moment de l'arrivée au pouvoir, dans la nouvelle capitale de l'Italie unifiée, des cadres bourgeois de la monarchie piémontaise. Comme d'habitude, Bolognini a étouffé son sujet (étude naturaliste : captation de l'héritage d'un vieux* boulanger, *retiré des affaires avec une grande fortune, par sa belle-fille, une garce au visage d'ange, payant de son corps dans des intrigues sournoisement préparées) sous le raffinement pictural.* — J. S.

LES SCÈNES

Théâtres sans argent

Le « ghetto » de l'enfance

La saison du théâtre pour l'enfance et la jeunesse prend fin sur deux manifestations importantes : un Festival organisé à Orléans par le Centre d'animation culturelle du Carré-Saint-Vincent, et un Colloque ouvert à Nancy, auquel ont pris part les animateurs des compagnies les plus importantes (Daniel Besnier, Catherine Dasté, Henri Dégoutin, Yves Gruffey, René Pillot, Maurice Yendt).

Orléans a pu quelque peu décevoir : programme chaleureux, choix arbitraires. Quel intérêt peuvent présenter les mignardises du Théâtre-Clé, ou l'esthétisme décoratif des marionnettes géantes de Mefe, même sur un texte de Lorca ? Il s'agit, il est vrai, d'un premier Festival, dans un domaine où les traditions n'existent pas. L'important, c'est que se soient rencontrés pour confronter leurs expériences des *créateurs qui s'ignorent souvent eux-mêmes*, comme les ignorent trop souvent les pouvoirs publics, les parents et la presse.

Sur ce point, les échanges de vues de Nancy ont permis de mesurer l'ampleur de cette prise de conscience. Décentralisé au sein de la décentralisation même, il concerne le plus large public mais ses conditions d'existence restent fragiles.

Il ne faut pas s'y tromper : le genre consenti cette année par le secrétariat d'Etat à la culture n'a placé « hors commission » que six compagnies, sur une soixantaine de professionnelles ; encore ne s'agit-il que d'un tiers de préfiguration ! Aucune politique culturelle d'ensemble pour la jeunesse n'a vraiment été esquissée rue de Valois. Des rencontres internationales en Allemagne, en Italie, en Yougoslavie, ont *prouvé* le retard français en ce domaine.

Pourtant, de l'aveu des metteurs en scène, le théâtre pour enfants ne constitue pas, au contraire, une démarche *fruste* par rapport à l'autre théâtre. Il est le fait d'adultes, et donne aux enfants autant qu'il reçoit d'eux. Sa *spécificité* même devrait être son espoir et non son handicap : parce que les enfants sont plus prêts que les adultes à recevoir dans le langage inventé, parce que le théâtre pour la jeunesse, plus que tout autre, est subversif et lutte contre un système répressif de l'imaginaire et du désir.

Théâtre pour, théâtre par : la démarcation est difficile et les esthétiques s'affrontent ici dans une diversité méconnue.

BERNARD RAFFALLI.

La « différence » des amateurs

Quelle est la différence entre le théâtre amateur et le théâtre professionnel ? « Il n'y a pas de frontière, les professionnels vivent de leur activité théâtrale, c'est la seule différence. Parlons donc des problèmes du théâtre en général, parlons du budget des affaires culturelles », proposait-on parfois dans les débats, lors des sixièmes rencontres du théâtre amateur organisées la semaine dernière à Sèvres par la M.J.C. de Boulogne, (à Sèvres, ont aussitôt accusé ceux qui ne participent pas à la municipalité de Boulogne).

Dire qu'il n'y a qu'une différence de degré entre les amateurs et les professionnels est parfaitement logique. Mais comment expliquer alors que ce Festival du théâtre amateur ne ressemble ni à Nancy, ni à Avignon, et à aucun Festival de théâtre professionnel, dont la qualité n'est pas en cause. Se cloîtrant à Sèvres, comme par tout, le pire et le meilleur. C'est plutôt l'attitude des comédiens qui étaient là (quarante troupes, de toute la France, environ deux cents artistes) et la réaction du public (nombreux) qui surprenaient. Comme si tous les rapports émetteur-récepteur étaient complètement bouleversés, simplement parce que les gens avaient l'identification possible avec ceux qui se trouvaient tantôt sur scène, tantôt dans la salle à leurs côtés.

A partir du moment où les troupes qui s'y trouvaient ils échappaient aux lois du marché puisqu'elles étaient nourries et logées et non payées à la recette, elles n'avaient ou besoin d'entrer dans le jeu de la concurrence, de la surenchère de publicité. Elles venaient là pour confronter leurs expériences, avec une absence décomplexée de narcissisme et en tout cas de complaisance avec le public qui les faisaient accepter et discuter les critiques.

Parmi ceux qui étaient là, beaucoup souhaitaient devenir professionnels, et n'étaient arrêtés dans leur projet que par la crainte des charges familiales. Il y avait en revanche ceux qui revendiquaient leur statut d'*amateur*. Le théâtre de Fontenay, par exemple, joue gratuitement depuis huit ans et refuse le principe de la subvention pour garder une entière liberté. A cela, d'aucuns répondaient que recevoir d'une municipalité ou des pouvoirs publics les moyens de travailler n'était pas obligatoirement aliénant. Et quand quelqu'un a exposé la vraie question : « En-ce que ce n'est pas faire le jeu du pouvoir que de prétendre se débrouiller seul ? En-ce que à cause de cela la marginalisation du jeune théâtre ne va pas s'accentuer ? », le débat ne pouvait plus avancer.

CLAIRE DEVARRIEUX.

La pratique de deux cinéastes

Loin de Hollywood, pour des raisons historiques qui ne tiennent pas seulement aux « listes noires » de l'époque maccarthyste mais aussi au développement d'autres structures de production et d'échange, des cinématographies différentes se sont constituées, sur la côte est principalement. Selon les mêmes clivages qu'au théâtre (« le Monde » du 20 mai), où plus on s'éloigne de Broadway, plus le discours tend refléter les préoccupations de minorités politiques ou ethniques, on voit ces cinéastes prendre la parole ou se mettre au service de différentes communauté. Dans un premier reportage, Louis Marcorelles donne la parole à deux « New-Yorkais » : Emile de Antonio, le « radical », et Jonas Mekas, le Lituanien.

De Antonio et les « weathermen »

A cinquante-trois ans, Emile de Antonio est entré dans la légende, issu d'une famille italienne aisée de la côte est des Etats-Unis, il est à Harvard, é le veille de l'entrée en guerre de son pays, le condisciple de John F. Kennedy.

Il sert pendant tout le conflit dans la U.S. Air Force. Démobilisé, il « fait tous les métiers », avant de se lancer, au cours des années 50, dans la promotion artistique. En collaboration avec les peintres Jasper Johns et Robert Rauschenberg, il organise deux manifestations, capitales en leur temps, autour du musicien John Cage et du chorégraphe Merce Cunningham (il tournera, en 1972, avec ces mêmes Jasper Johns et Rauschenberg le plus remarquable film de long métrage produit é ce jour sur la peinture moderne : *Painters, Painting.*)

Il arrive au cinéma en collaborant é le même époque (1930-1960) avec l'avant-garde américaine et débutera en 1964 avec l'extraordinaire document *Point of Order* sur le maccarthysme.

En 1969, il tourne aux Etats-Unis et au Vietnam *l'Année du cochon*, puis, en 1971, une œuvre satirique et prémonitoire sur le président Nixon, *Millhouse : « White Comedy.*

L'Américain parle aujourd'hui de l'étonnant *Underground* qui sort ce mois-ci sur les écrans new-yorkais.

Rencontrer de Antonio dans son bureau de New-York, au terme d'un séjour aux Etats-Unis, puis voir son film *Underground*, c'est, en apparence, prendre le contre-pied exact de ce qu'on a pu voir, entendre é ce jour. C'est se heurter à une évidence politique qui choque doublement : d'abord par rapport à l'optimisme ambiant communicatif que l'on trouve surtout parmi le jeunesse, et plus encore, si on a une conception européenne de la politique, de l'engagement politique. Homme d'une grande culture, Emile de Antonio a gardé, le cinquantaine passée, cette capacité de révolte proprement américaine, une foi candide en l'événement d'une Amérique vraiment libre.

De Antonio s'inscrit à sa manière dans une tradition bien située outre-Atlantique : il se veut « radical », avec tout ce que cet adjectif implique pour un Américain de choix catégorique, et une connotation exactement à l'opposé de notre radicalisme français.

Plus proche au physique d'un Sancho Panza, il se veut au moral l'intrépide Don Quichotte qui attaquera tous les moulins à vent de l'*establishment* américain démontera le mensonge idéologique du maccarthysme comme de le guerre au Vietnam.

Il créera un genre cinématographique sans équivalent ailleurs : le document *filmé*, é base d'archives et d'interviews, qui, loin de prétendre au point de vue de Sirius, dénonce l'imposture. « Presque tous mes films, déclare Emile de Antonio, *sont des critiques de la vie politique américaine et de son système. Mon nouveau film* Underground est, au contraire, un film très positif, il prend catégoriquement position en faveur des jeunes révolutionnaires : ils y ont le parole. Ces gens ont choisi de vivre dans la clandestinité, toutes les polices américaines les recherchent, et les Etats-Unis sont le régime policier le plus structuré du monde. Mais ils ont pu se cacher, survivre, même se promener normalement dans la rue, grâce à la protection discrète mais efficace de milliers de sympathisants. Nous allons utiliser le film comme un instrument politique en sachant bien que le gouvernement ne cessera de nous harceler à notre tour. »

Qui sont ces clandestins ? Ils appartiennent au groupe Weather, dont Robert Kramer avait donné, en 1969, une interprétation parfois contestée dans les milieux militants é travers *Ice*, son film de fiction tourné selon les techniques du documentaire.

Ils pensent que l'ordre social américain doit être renversé par la violence. L'un dernier, ce même Robert Kramer montrait é Cannes, en première mondiale, *Milestones*, qui traite de la réintégration des anciens militants du « mouvement politique » (et pas seulement des weathermen) dans la vie normale.

« Les cinq militants clandestins qui parlent dans mon film, explique de Antonio, sont les mêmes personnes, ou les frères et sœurs des personnes que vous avez vues dans Milestones. Kramer et son associé, John Douglas, les ont bien connus en 1968 et en 1969. Ils ont tous été membres de la même organisation : Students For a Democratic Society (S.D.S.). Mais Milestones est un film diététique, un film négatif, feible, complaisant, prétentieux, qui ne révèle que le chaos. »

Pendant l'été de 1974, Emile de Antonio a pris connaissance d'un petit livre de cent cinquante pages, intitulé *le Feu dans le prairie* (en hommage au président Mao), qui l'a beaucoup impressionné. « Ils l'avaient imprimé par leurs propres moyens. Bien qu'ils aient la réputation de terroristes, d'aventuriers, de cyniques, leur livre proposait une sorte de synthèse marxiste sérieuse de la vie américaine. Il prouvait aussi qu'ils voulaient sortir de la clandestinité où ils se trouvaient depuis cinq ans. Par des amis communs, j'ai réussi é prendre contact avec eux. Ils m'ont demandé d'écrire une proposition. Je leur ai envoyé un projet de quatre pages dactylographiées, une esquisse du film actuellement projeté. Je leur ai dit : « Nous partageons une » même vision de l'Amérique, nous croyons pareille- » ment en l'histoire, qui fait peur aux Américains. Nous » pensons que notre vie artistique est détruite par la » télévision. J'aimerais faire un film avec vous, si » vous contrôlerez tous les problèmes de sécurité. » Ils ont accepté. Nous avons pris rendez-vous : nous nous sommes retrouvés au prix de mille précautions. »

Finalement, cinq d'entre eux participèrent au tournage, qui dure deux jours et demi, pendant l'été 1975 :

Le F.B.I. est arrivé trop tard

trois filles, deux garçons, tous des enfants de la bonne bourgeoisie. tous Blancs. Le film devint l'œuvre d'un collectif : Mary Lampson, qui avait travaillé chez Richard Leacock, qui avait monté les trois films précédents de de Antonio, assura le prise de son ; Haskell Wexler, opérateur de profession, très connu é New-York et é Hollywood — on lui doit la photographie d'*Americe, America*, d'Elia Kazan, et celle d'*American Graffiti* ; il a réalisé lui-même *Medium Cool*, sur les batailles étudiants-policiers survenues lors de la convention démocrate de Chicago de 1969, — en sera l'opérateur. De Antonio et Wexler composent ensemble un système de miroirs, de rideaux, qui empêcheront la police de reconnaître les visages des cinq personnes filmées.

« Nous avons tourné en Californie, dit Emile de Antonio, dans une maison bien protégée de toute indiscrétion, dans ce qui ressemblait é un décor de cinéma parfaitement agencé, avec, en toile de fond, un chôle que les cinq avaient eux-mêmes tissé, où on lit : « Le futur sera ce que nous, le peuple, le ferons par notre combat. » Nous avons pourtant commis l'imprudence, un peu plus tard, d'enregistrer une ou deux interviews de gens ordinaires dans le rue. Un policier nous a interpellés : c'était le week-end, le police a confisqué nos photos, mais n'a pas eu le temps de vérifier qui nous étions, et elle nous a relâchés. Mais nous, cinéastes, nous avions pris nos précautions pour que, en cas d'accident, le matériel filmé ne soit pas saisi par la police ou le F.B.I. J'avais déjà transféré le son sur bande magnétique standard, en expliquant au laboratoire, toujours méfiant, qu'il s'agissait de documents psychiatriques très secrets. Quand le F.B.I. a réussi à mettre son nez dans nos affaires, quand ils sont venus à la maison de Haskell Wexler é Hollywood, où nous habitions, c'était trop tard, ils étaient furieux. »

L'affaire prend alors un tour directement juridique, les trois cinéastes sont invités à comparaître devant un tribunal de Los Angeles et supposés remettre tout le matériel filmique en leur possession. Parfaitement conseillés par trois hommes de loi célèbres dont

Hollywood a pris position

deux avaient défendu avec succès Daniel Ellsberg, le journaliste qui a révélé dans le *New York Times* les documents secrets du Pentagone, de Antonio et Wexler devancent le justice, mobilisent tout Hollywood, ce qui aurait été impensable un quart de siècle plus tôt. La position de de Antonio est très forte : il réplique que l'intervention du Department est contraire au premier amendement de la Constitution des Etats-Unis qui garantit le totale liberté de l'information. Or on prétend empêcher les auteurs du documentaire en cours de mener leur travail é terme, leur retirer le matériau de base, les informations filmées, avec lesquels ils vont produire leur film définitif. Hollywood, qui n'a pas oublié un tourd passé de contraintes, de tractations, le « liste noire », prend parti par ses noms les plus célèbres, conduits par Robert Wise, actuel directeur de le guilde des metteurs en scène. Des douzaines d'acteurs, metteurs en scène connue, signent une déclaration qui affirme « le droit de ces gens de faire un film sur n'importe quel sujet, et spécifiquement le droit de ces gens de faire un film sur l'Underground Weather. » Parmi les autres signataires, Warren Beatty, Peter Bogdanovich, Mel Brooks, William Friedkin, Peter Fonda, Shirley Mac Laine, Jack Nicholson, Arthur Penn. Le gouvernement américain retire sa plainte.

Peut-être le processus de production de ce film est-il en un sens plus important que le film lui-même : « C'est le première fois, assure de Antonio, que toute le communauté de Hollywood prend position de pareille façon.

« Ces jeunes gens et ces jeunes filles que vous entrevoyez dans mon film sont le semence révolutionnaire de l'avenir. Je sais que vous sourirez quand certains d'entre eux affirment leur solidarité avec le classe ouvrière américaine, vous n'y croyez pas. Cette expression peut avoir plusieurs sens : nous pensons d'abord à le population coloniale de ce pays, à une cinquantaine de millions de citoyens américains et pas seulement des Noirs, des Portoricains, mais aussi des Blancs qui sont très pauvres. Ils n'appartiennent à aucun syndicat. Ils pourraient aussi bien vivre en Afrique, en Amérique latine. C'est é partir de ces gens désespérés, et d'autres gens comme le groupe Weather, qu'une révolution peut naître dans ce pays. »

Que reste-t-il du rêve américain ? L'Amérique n'est-elle pas présentement plongée dans une remise en question de toutes ses valeurs ? Elle fait un triomphe au film *All the President's Men*, é plusieurs reprises le public interrompt le projection pour applaudir : « Laissez-moi rire, dit Emile de Antonio. J'appelle ça un film politique sans politique, un vrai tour de passe-passe, même si son succès est immense. Oui, notre rêve américain est devenu de plus en plus corrompu. Ford est pire que Nixon en un sens. Il sera battu par Jimmy Carter, qui se présente comme un nouveau Kennedy et essaie, à son tour, de vendre du rêve américain. Mais, finalement, tous ces gens supportent un système de classe où tout le pouvoir appartient é ceux qui possèdent tout. Le communisme est possible un jour chez nous tout en garantissant

VENTE A VERSAILLES

VENTE DES FLORALIES 1976

TRÈS IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES

de la fin du XIXe et des Ecoles impressionniste, cubiste, symboliste, expressionniste, abstraite et contemporaine

Par : ATLAN, BAUCHANT, BOUDIN, BRYEN, BUFFET, CAMOIN, CARZOU, CHAGALL, CLAVE, CLEMENT-SERVEAU, CREICAMS, DADO, DALI, DEBAIN, DMITRIENKO, DUFRESNE, J. DUFY, R. DUFY, DUMONT, ERNEIN, Max ERNST, d'ESPAGNAT, FERAT, FOUJITA, GAUGUIN, GENIN, GEN PAUL, GOERG, GRASSET, GRAU SALA, GROMAIRE, GUIGOU, GUILLAUMIN, HALICKA, HAMBOURG, HARPIGNIES, HERRIN, HIRSCHFELD, HOSIASSON, KERSING, KISLING, LAM, LAMBERT-RUCKI, LANEROY, LAPICQUE, LAFRADE, de la VILLEON, LEBOURG, LEGER, LEPRIN, LEVEILLE, LEVIS, LIMA, LORJOU, LOUISEAU, LUCE, MACHART, MADELINE, MANGUIN, MASSON, MATHIEU, MONTERZIN, Jules NOEL, OZENFANT, PERSON, PICASSO, PISSARRO, POLIAKOFF, QUIZET, RAFFAELLI, REDON, RENOIR, REGNAULT, RIOPELLE, VAN RYSSELBERG, SERUSIER, SIGNAC, TOBIASE, TOULMOUCHE, VASSILIEFF, VIVIN, de VLAMINCK, Florent WILLEMS, ZIEM, SCULPTURES par R. DELAUNAY, HEROLD et LAMBERT-RUCKI.

ŒUVRES CAPITALES ET IMPORTANTES

LA SEINE à ARGENTEUIL par CAILLEBOTTE (60X73)
PERSONNAGE, 1949 par PICASSO (130X165)
PAYSAGE PROVENÇAL 1936 par CROSS (60X81)
BOUQUET DES MEES, 1906 par VALTAT (194X258)
LA CHUTE D'ICARE, 1946 par SURVAGE (135X177)
TRIOMPHE de VENUS, vers 1880 par MONTICELLI (380X180)
UNIVERS du DELTA, par André MARCHAND (240X445)
L'ETANG LA VILLE, 1899 par VUILLARD (155X258)

Me Georges BLACHE, commissaire-priseur - Tél. : 950-55-06 et 951-23-95
EN SON HOTEL RAMEAU, 5, rue Rameau, VERSAILLES
LE MERCREDI 2 JUIN 1976 A 21 HEURES
EXPOSITIONS : vendredi 28, samedi 29, dimanche 30, lundi 31 mai, mardi 1er juin, de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. - Exposition en soirée : lundi 31 mai de 21 h. à 23 h.

HAINS
13 MAI - 10 JUIN
GALERIE VERBEKE
7, PLACE FURSTENBERG
75006 PARIS - 325 73 92

GALERIE PHILIPPE FRÉNAC
ESPILIT
Jusqu'au 3 juin
50, rue Jacob, 75006 Paris
260-86-31

Darthea Speyer
6, rue Jacques-Callot, 6e. 033-78-41
GILLIAM
13 mai - 18 juin

Galerie Heronet
44, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (3e)
Tél. ART. 62-60
Sculptures de CLERT
Peintures et dessins de GARCIA GOMEZ
A. & E. de SADE
TIERSONNIER
YLLEN
du 16 au 30 mai 1976

GALERIE TAMENAGA
18, avenue Matignon - 75008 PARIS - Téléphone 256-61-94
AIZPIRI
19 MAI - 19 JUIN

LE MO

DES SPECTACLES

SCÈNE DE L'AMÉRIQUE

... le deux cinéast...

chés. Mais nous, évidemment, nous sommes plus circonspects pour ce qui concerne le sort des arts. Nous attendrons donc de voir si Hollywood a déjà transformé le cinéma de Wenders en quelque chose d'assez conventionnel pour être exploitable commercialement. C'est-à-dire, en clair, si Wenders a fait ses preuves. Quant à Fassbinder, il a déjà fait ses preuves depuis longtemps. Il est, à notre avis, le plus grand cinéaste allemand depuis Murnau. Et, bien sûr, Wenders a bénéficié d'une aide financière et technique de la part de Fassbinder.

L'affaire prend alors un tour différent. Les trois cinéastes sont invités à comparaître devant un tribunal de la République fédérale allemande. Le matériel financier et technique qui leur a été consenti par [illegible] sera-t-il saisi ? Leurs films seront-ils interdits ? Seront-ils condamnés à de lourdes amendes ? Wenders, Fassbinder et Schlöndorff seront-ils contraints de s'exiler ? Ou bien, comme Robert Altman, Francis Ford Coppola ou Martin Scorsese, seront-ils autorisés à poursuivre leur carrière aux États-Unis ?

Hollywood a pris position

... récalcitrants

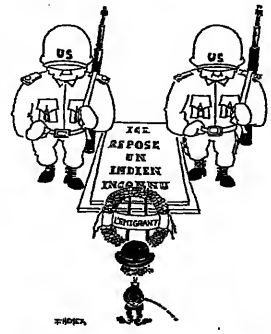

les droits inscrits dans le premier amendement de notre Constitution. Nous ne voulons pas du communisme soviétique chez nous, nous voulons le communisme dans la liberté. »

En une quinzaine d'années, Jonas Mekas est devenu une sorte de mythe pour tous ceux qui jugent le cinéma en dehors des modes parisiennes et hollywoodiennes. Prenant le relais des doux « gurus » qui, entre 1956 et 1958, annonçaient la naissance d'un autre cinéma supposé « libre », le Britannique Lindsay Andersen, le Français François Truffaut — et il se réclamera un temps de l'héritage du « free cinema » comme de la « nouvelle vague » à ses débuts, — Jonas Mekas devait très vite renoncer à la conception romanesque, traditionnelle, du septième art, pour imposer, presque seul, un « nouveau cinéma américain. » Baptisé tantôt *underground*, tantôt expérimental, celui-ci renouerait avec l'avant-garde française et soviétique des années 20. Aujourd'hui la cause est gagnée. Jonas Mekas se bat sur un autre front.

Un soir dans la ville basse, près de Washington Square, de Greenwich Village, de cette New York University où enseignent les amis du groupe, Annette Michelson, P. Adams Sitney, à cinq minutes de marche de l'Anthology Film Archives qui programme régulièrement les films de « avant-garde » mondiale, parfois du cinéma commercial, quand ses auteurs se sont appelés Dreyer Cocteau, Renoir. Un studio tout en longueur, sur Broadway, loin des lumières de Time Square, un peu avant Wall Street : vestige du New-York des trente premières années du siècle qui, avec le temps, a presque acquis une patine artistique dans la laideur grandiosement assumée. Au quatrième étage, Richard Foreman donne ces représentations. Au sixième, Jonas Mekas a installé sa famille, ses livres, déploie un petit écran dans un coin de l'immense pièce.

Il est presque minuit. Jonas Mekas nous projette les six premières bobines de son journal filmé en 16 mm qui couvre la période de 1949 à 1963. Titre prévu : *Lost, Lost, Lost (Enfui, Enfui, Enfui).* 1949 : Jonas, avec son frère Adolfas, déserque dans le ghetto de Wiesbaden à Brooklyn. Ils arrivent d'un camp de personnes déplacées en Allemagne. A peine fondé le col américain, Jonas Mekas a pu se procurer une Bolex avec laquelle il va commencer à filmer au jour le jour le réalité américaine vécue par un

Jonas Mekas et son journal de Lituanie

jeune immigré. Des images fabuleuses, ce jeune homme mince, lunaire, perdu dans le solitude du ghetto lituanien. Tout autour, ses compatriotes émigrés : *« Ils sont venus ici juste après la guerre,* nous explique Jonas Mekas, *et tant que personnes déplacées. Ils ont toujours les mêmes organisations qu'on voit, dans le film, lutter pour leur « Lituanie libre ». Cette Lituanie que l'on connaît pas de Lituanie, ce produit culturel récent. Je voudrais un jour la décrire, l'analyser.*

« Nous avons tous rêvé de revenir dans notre pays d'origine, que les choses s'arrangeraient, que ces petits pays, dans la Lituanie, retrouveraient leur indépendance. Trente ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre et ce rêve est totalement irréaliste. Ouant vous êtes originaire d'un grand pays comme par exemple l'Italie, vous ne vous faites pas trop de souci, vous devenez Américain, vous vous mariez, avez des enfants. Au pays, il reste beaucoup d'Italiens. Mais si vous venez d'un petit pays dont l'existence est menacée, vous ne pouvez vous permettre de perdre un seul habitant. Vous y pensez tout le temps. J'en suis très conscient, je refuse de devenir Américain. Quoiqu'un, après avoir vu mon journal filmé, m'a qualifié d'Américain récalcitrant (reluctant American)... Je vis ici, je travaille ici, j'ai certaines activités qui ne me seraient pas permises ailleurs. Mais cela ne veut pas dire que je passerai toute ma vie ici : je suis citoyen américain, c'est tout. Une partie de moi-même restera à jamais en Lituanie. »

En août 1971, les frères Mekas, avec l'accord des autorités soviétiques, retournèrent dans leur pays d'origine après plus de vingt-cinq ans d'absence. Leur mère, née en 1887, les accueillit dans leur village natal, Semeniskiai, parmi leurs autres frères et sœurs qui travaillent dans les fermes, établissements d'Etat. Jusqu'en 1955, Jonas Mekas a tenu un journal écrit en lituanien, il n'a cessé d'écrire des poèmes dans sa langue natale, qui ont été en partie publiés par les éditions d'Etat soviétiques. Ce journal sera probablement, lui aussi, un jour publié. De cette visite est né un film unique dans l'histoire du cinéma, *Réminiscences d'un voyage en Lituanie,* qui unit la forme du journal filmé et les recherches formelles chères à l'avant-garde américaine. Ce film, lors de sa diffusion aux Etats-Unis, a exorcé une telle influence que tout jeune cinéaste indépendant américain, surtout dans les universités, prend volontiers sa caméra comme une plume pour parler des siens, des mondes inexplorés de l'enfance et de la famille.

Pour *Lost, Lost, Lost,* Jonas Mekas a repris le même principe de commentaire qu'avec *Réminiscences.* Le cinéaste s'est assis face à un microphone, commentant librement les images qui passaient sur l'écran : *« Je me suis retransporté, par la pensée et par le sentiment, à cette époque, j'ai essayé de retrouver mes pensées,* mes attitudes *de l'époque. »* La voix un peu plaintive se laisse à plusieurs reprises aller à un rythme ternaire, évoque le passé enfui, pas toujours bien compris, comme inséparable du présent.

« Ma visite de 1971, dit Jonas Mekas, *m'a confirmé que la Lituanie ne saurait être effacée de la carte, parce que les gens là-bas sont forts. Pour eux, le souci principal ne vient pas du communisme, mais de la République russe, qui constitue parfois un danger pour les autres Républiques soviétiques : elle impose à leurs habitants de parler russe, essaie d'introduire son propre alphabet. Aussi ces Républiques mettent, fortement l'accent sur leur culture nationale. Savez-vous que la Russie soviétique envoie rarement des groupes musicaux des autres Républiques, à New-York, par exemple,* ou *les aida pas à se faire connaître à l'étranger ? Ovitis, Georgiens, Lituaniens, Lettons, Estoniens, ils doivent s'imposer seuls. Ils le savent, n'en parlent guère. Mais, à l'intérieur de leur propre République, ils estaient de contenir le grand voisin russe. »*

D'autres pans du journal filmé de Jonas Mekas, par exemple la partie, montée antérieurement, qui traite de la période de 1965 à 1968, partie filmée dans un style différent, plus « expérimental », révèle aujourd'hui, selon l'auteur, qu'il œuvre dans la fiction, dans le fantasme : *« J'ai réalisé après coup que, quand je montrais New-York, il y avait toujours beaucoup de neige, beaucoup d'arbres. Or New-York, ce n'est ni la neige ni les arbres. Je filmais à partir de mes souvenirs d'enfance des arbres, de la neige. Je créais un New-York fictif, qui correspond plus à ces souvenirs qu'au vrai New-York. Le Lituanie m'a fait tel que je suis, elle contrôle chaque plan que je tourne, elle est derrière moi à 99 %. »*

LOUIS MARCORELLES.

Averty et le ragtime perdu

Leonard Feather, critique de jazz américain, trouvait, dans un article récent, un moyen plaisant de célébrer, à quelques années près, le bi-centenaire... du jazz. Il avait relevé, en effet, dans les « Notes sur l'Etat de Virginie » de Thomas Jefferson, parues en 1781, cette phrase : « L'instrument propre aux Noirs est le banjor (sic), qu'ils apportèrent d'Afrique. » Jolie façon d'injecter un peu de « swing » au bi-centenaire, sans trop en compte pourtant d'une (déjà) approximative vérité historique : le jazz est né un peu avant, un peu après, peut-être en même temps que le vingtième siècle. Le 4 juillet 1800 ou 1900 nous concernant aussi bien : « Satchmo », « Pops » — bref, Louis Armstrong a eu le culot de voir le jour, lui aussi, à l'aube ou é la naissance du siècle, é la date anniversaire de l'« Independence Day ». Et, bien sûr, é La Nouvelle-Orléans.

L'arbre où se balançait Armstrong

CE n'est pas une visite-éclair dans cette ville de Louisiane — comme l'échange « francophone » organisé par Radio-France, à la veille du voyage présidentiel aux Etats-Unis, — non, ce n'est pas un pèlerinage-express dans le berceau du jazz, qui peut permettre au touriste comme à l'amateur de tenter de pénétrer en profondeur la pourquoi et le comment, l'ici et le maintenant de la seule musique américaine originale. Peut-être faut-il d'identifier é l'objet de sa quête et bannir l'intellect pour le « feeling », ou l'y soumettre, n'accepter béances que d'oreilles, de pores et de cœur. De sorte, aussi, ajouterait sans pudeur l'historien, évoquant les étroits liens du jazz et de Storyville, enclave des plaisirs et des désirs, maintenant détruite ; et Bourbon Street, rue du Vieux-Carré, le « quartier français », ajouterait le touriste, étourdi par le « dixieland » ou consommation qui fuse de chaque bar, vanté par des ebovseurs aux trognes fermées, concurrençant en guouientes mécaniques leurs voisins des innombrables boites de strip-tease de la rue — domaine réservé do la Meffie, précisent ceux qui savent.

Il faudrait du temps et de la patience pour échapper au trajet piste qui, à La Nouvelle-Orléans, fait invariablement tomber l'amateur même un peu averti eu Jazz Heritage ou eu Preservation Hall, lieux où se joue, vous dit-on, le « New-Orleans » euthentique. Le cœur se serre donc ces musées vivants du jazz, même si les pieds des auditeurs-spectateurs marquent, approuvent l' « afterbeat » : les musiciens y ont, y jouent l'âge de leur musique. Derrière eux, au Preservation Hell, une pancarte : « Traditional request : 1 dollar ; traditional chère : 2 dollars ; The Saints : 5 dollars », peut-être pour donnor le prix, dans cette arrière-salle crasseuse et poignante de St. Peter Street où se bousoule une foule renouvelée toutes les demi-heures, é la proximité de leur os-dals, et é son rythme.

Un grand cimetière sous le soleil : la mola dernier. Jean-Christophe Averty, l'un des rares archéologues du monde *« dans ce qu'il nomme » le ragtime orchestral orléanais typique »,* n'aura filmé (pour FR 3, avec l'eido de Radio-France), à La Nouvelle-Orléans, que des tombes.

« Parti avec mon assistant Patrick Leguen, deux caméras d'amateur et 800 kilos do supplément de bagages, j'ai fait é La Nouvelle-Orléans le pèlerinage que j'aurais dû faire il y a vingt ans, dit-il, dans *Jean-Christophe Averty.* Avant 1960, je correspondais avec des musiciens. Je les enouyais pour savoir la vérité sur la musique que j'aimais, et quand je me suis rendu là-bas, je connaissais la ville par cœur, sur plan. J'avais un méchant magnétophone acheté 15 dollars à New-York et un appareil photo huit posee. J'ai interrogé près de cent cinquante musiciens, photographiant leur « press-book », faisant des micro-films qui me collaient les yeux de la tête. J'avais l'intention d'en faire un livre quand j'ai été bombardé réalisateur é la télévision en 1960, et je n'ai plus eu le temps de faire quoi que ce soit d'autre. Là, en avril, je n'ai pas interviewer personne ?, excepté Preston Jackson, qui n'était pas en ville à ce moment-là, ceux qui ont vraiment connu l'épanouissement de cette musique, entre 1900 et 1920, sommairement, ont tous disparu.

Alors j'ai filmé quantité de tombes, quantité de parkings où se trouvaient les anciennes boites de nuit.

» De Storyville, que j'ai couvert d'un bout é l'autre. Il ne reste rien, sauf les emplacements où se trouvaient tous les bordels. C'est devenu maintenant une espèce d'H.L.M. pour Noirs. Les noms de rues, aussi, ont été changés : tous ces noms magiques qui ont bercé mon adolescence do chercheur et mes fantasmes d'amateur de jazz distingué et fanatique. A Gone-Alley, où est né Louis Armstrong, il ne reste que l'arbre, un vernis du Japon, où, paraît-il, il s'amusait à se balancer.

» Bien sûr, le jazz n'est pas complètement assimilable é Storyville : le « ragtime orchestral orléanais typique » s'est joué aussi dans toute la ville : La Nouvelle-Orléans, c'est Marseille, tout le monde e tout fait. Mais c'est une ville merveilleuse, qui dort sous le soleil, comme le Belle au bois dormant.

» J'ai tourné six mille mètres de pellicule en huit jours. Ce sera très personnel, très mélancolique, artiste, mais très émouvant. J'ai un goût profond pour le passé. Je réussis quand j'utilise d'une manière moderne des choses passées — c'est mon loi sur terre. D'après l'historien néo-orléanais Al Rose, qui connaît mieux son fait que moi, dans quinze ans tout sera fini, on ne jouera plus do jazz à La Nouvelle-Orléans. Les jeunes Noire ne s'intéressent plus à cette musique : le ragtime a fait son temps. Elle n'en est pas moins grande, ot superbe, mais la verve créatrice du ragtime, c'est les années 1910, on est en 1975, il faut bien se dire que c'est fini, c'est comme ceux qui ont connu Napoléon, on on verra de moins en moins.

» Le jazz, pour moi, est un cancer incurable : *« Il est mort d'aimer la jazz »,* dire-t-on. Sous l'occupation, c'était bien d'écouter de la musique américaine alors qu'elle était interdite. En 1944, avec la Libération, est arrivé Glenn Miller et toutes ces musiques, le boogie-woogie, les émissions de l'A.M.F., le chaine américaine qui diffusait le jazz, le « revival », la réouverture du Hot-Club, Delauney, Django Reinhardt. Et puis, un jour, au cours d'une émission de radio, j'ai entendu le « Kansas City Stomps » de Jelly Roll Morton et des Red Hot Peppers, et c'e été pour moi comme pour un ancien combattant qui entend *la Marseillaise,* un frisson do l'échine, du bulbe jusqu'au... Cele vous parcourt et vous assoue, d'un seul coup... J'ai voulu trouver des disques do cette musique, comme un forcené.

» Avec Claude Luter et son *High Society,* le romantisme do cette musique m'a saisi à le gorge ot prie le cœur comme on prend une éponge. Ce fut le grosse émotion esthétique de ma vie, semblable à le rencontre avec le surréalisme au Breton quand il e vu l'Amérique en 1947, ou le choc que vous donne un tableau de Dali quand vous ne connaissez pas du tout et que vous êtes tout de même curieux, avec une petite tendence pour aimer les choses en marge. Luter a été un peu le maître é sentir de ma génération : il nous a appris é aimer le jazz et à vivre, do façon droite, régulière, sans compromission, sans faire aucune concession, et moi non plus je n'ai jamais fait de concessions en matière de télévision, et j'ai essayé d'y servir le jazz, tant bien que mal, dès 1960, de manière intense. Il est difficile do comprendre ce qu'e été pour nous le découverte de cette musique qui nous plaisait fondamentalement, on ne sait pas pourquoi. Quand on naît en 1928, c'est d'un homme et d'une femme qui entendu cette musique, sûrement. Il y a une espèce d'hérédité ambiante, de caractère acquis. Le jazz, c'était aussi une quête du Graal.

» Mes goûts commencent dès le moment où on trouve une partition de musique avec un semblant de syncope. Il faut remonter aux années 1800. Dès qu'il y a eu des Noirs en Amérique, ils ont commencé à gratter, c'est sûr. Les marches militaires ont influencé énormément cette musique : é La Nouvelle-Orléans, les musiciens essayaient de jouer comme Sousa, et de leurs efforts pour y parvenir est né le jazz, c'est aussi soi et aussi merveilleux que cela. La Nouvelle-Orléans est une ville fabuleuse, elle *transmet* la musique. Elle représente un tel mélango de races, une telle poche humaine que cette musique a été normale, musique qui ne ressemble à aucune autre puisque c'est le résumé de toutes les musiques du monde, le syncope, le rag et les Noirs. On ne peut pas établir de distinguo subtil entre les races : il n'y aurait pas eu de jazz sans les Noirs, mais sans les Blancs, il n'y aurait pas eu de jazz non plus, si bien que c'est un excellent produit : comme tous les produits de bâtarde, ça donne des choses intelligents. Et le jazz est une musique intelligente. »

YVES BOURDE.

Galerie Heroust
66, rue des Francs-Bourgeois
Tél. ARC
Sculptures de CLERT
Peintures et dessins de GARCIA GOM
A. & E. de SADE
TIERSONNIE
YLLEN
du 18 au 30 mai

GALERIE TAMENAGA
AIZPIR
19 MAI - 19 JUIN

GALERIE SIN' PAORA
IREN BÓDY-ARANKA HÜBNER
DEUX VISIONS DE TEXTILES
du 13 mai au 5 juin de 12 h. à 19 h.
13, RUE ETIENNE-MARCEL - 75001 PARIS

REBEYROLLE
NATURES MORTES ET POUVOIR
vernissage jeudi 20 mai 1976
GALERIE MAEGHT
13 bis, rue de Téhéran et 46, rue Matignon 75008 Paris

GALERIE MORANTIN NOUVION
28, rue de l'Université (7e) - 261-23-38
BESZIÉ
En permanence

MELOIS de ce qui te regarde
Sculptures à titres
d'un sculpteur sans titres
à la DEMEURE,
6, pl. St-Sulpice, du 26 mai au 20 juin.

GRAND PALAIS
COMPARAISONS
ART ACTUEL

ART MODERNE - JAUBERT S.A.
73, FAUBOURG-SAINT-HONORE, VIIIe. TÉL. : 266-66-70
G.D. de MONFREID
(1858-1929)
Peintures - Aquarelles - Dessins - Gravures
6 MAI - 6 JUIN
EN COLLABORATION AVEC LA SOCIETE SPIESS

VIEIRA DA SILVA
expose pour un portrait successif
GALERIE JEANNE BUCHER

PALAIS DES CONGRÈS - STRASBOURG
ALAIN FINDLING
présente
« LES ESPACES INSOLITES »
BOTERO, CHAVEZ, CREMONINI, CRITON, DADO, Eva DAVID, RAFFI KAISER, KUPER, LJUBA, Knut ROSE, Guillermo ROUX VELICKOVIC, WUNDERLICH.
Ouvert tous les jours de 10 hres à 12 hres et de 14 hres à 19 hres. Le mercredi jusqu'à 19 h. 30, le vendredi jusqu'à 21 h. 30. Ouvert également samedi et dimanche.

Une sélection

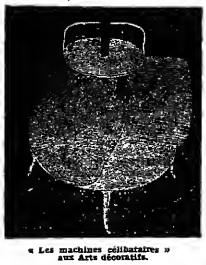

« Les machines célibataires » aux Arts décoratifs.

Cinéma

CADAVRES EXQUIS
de Francesco Rosi

— *Lire notre article page 17.*

LE LOCATAIRE
de Roman Polanski

Les fantasmes d'un locataire, seul et déraciné, que ses voisins persécutent. Obsédé par le suicide de celle qui vivait là avant lui, il perd peu à peu son identité. Mais pendant la plongée aux abîmes, on peut rester sur le bord malgré la virtuosité de la mise en scène. (Sélection française à Cannes.)

VICES PRIVÉS, VERTUS PUBLIQUES
de Miklos Jancso

La révolte contre leur empereur d'un jeune prince et de ses courtisans : ils la traduisent en débauches collectives. Film politique, comme le voulait l'auteur, ou caprices de visionnaire ? Devant tant d'élégance, devant trop de raffinement, on est partagé entre l'admiration et l'irritation. Une des premières controverses du Festival de Cannes.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE
de Paul Mazursky

La vie de bohème new-yorkaise au début des années 50 : on parlait beaucoup de ses sentiments, on pensait bien un peu aux Rosenberg, mais pas à la guerre de Corée. Reconstituée par petites touches pittoresques, un milieu, une époque, une génération... Mazursky a apporté un peu de détente sur la Croisette.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
de Pier-Paolo Pasolini

Sade pour la métaphore, la République sociale italienne de 1946 à Salo, pour la représentation. Avec une froideur funèbre, aussi loin de la pornographie commerciale que des complaisances érotiques et sentimentales, Pasolini met en scène l'horreur d'un pouvoir absolu et fou qui opprime, humilie, détruit. La barrière s'entrebâille pour une sortie confidentielle...

LA MARQUISE D'O
d'Eric Rohmer

Un film romantique pour un conte d'époque : une mise en scène rigoureuse et fidèle. Rohmer, Kleist, deux tempéraments méticuleux, deux regards d'intelligence et d'humour froid sur les comportements d'une famille. Présenté par la télévision allemande à Cannes.

L'ÉDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN
de Jean L'Hote

Un conte immoral pour les débuts au grand écran de Jean L'Hote, qui donna au petit le Huguenot récalcitrant. Un père parfait « remplace » son fils trop peu empressé auprès des femmes de son âge : le père, c'est Meurisse; le fils, c'est Ménez... Ils mangent un peu le film.

MONA MOTO
«(le Fils de l'autre »)
de Jean-Pierre Dikongue-Pipa

Prix Sadoul, primé à Genève et à Ouagadougou, le premier film d'un homme de théâtre africain. L'histoire d'un mariage, choisi comme prétexte pour dénoncer les fausses relations qui existent entre le devoir et le pouvoir, l'homme et la coutume, les jeunes et les adultes, la femme et la société.

HOLLYWOOD... HOLLYWOOD !
de Gene Kelly

Le cinéma de l'Amérique quand elle se portait bien : le rêve, la danse, les chansons sous la pluie des claquettes. Enchanteurs et désuets, morceaux d'anthologie. Comme il était une fois à Hollywood, une géniale récréation. Le gala d'ouverture de Cannes.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS
d'Ettore Scola

Trois amis et trente années d'histoire de l'Italie. Trois destins personnels, qui symbolisent les espoirs et les déceptions d'une génération : l'avocat réformiste et ambitieux, l'enseignant qui se prend de passion pour le cinéma néo-réaliste, et l'infirmier qui ne connaîtra pas de promotion sociale, mais reste fidèle à ses convictions politiques. Un hommage tendre et critique à Vittorio de Sica. Rires et émotions mêlés.

— ET AUSSI : *F comme Fairbanks*, de Maurice Dugowson (un chômeur au pays des merveilles) ; *le Pont de singe*, d'Harris et Sedouy (la crise de l'armée française) ; *la Dernière Femme*, de Marco Ferreri (la mort atroce du couple) ; *la Spirale* (Chili, 1970-1973) ; *Adieu, ma jolie*, de Dick Richards (c'est Mitchum qui incarne Marlowe) ; *Jamais plus toujours*, de Yannick Bellon (les petites madeleines de la vie) ; *Une femme sous influence*, de John Cassavetes (une épouse rangée qui dérange).

Théâtre

HENRI V
à l'Odéon

Le Royal Shakespeare Company est une vraie troupe avec de la cohérence, de la force, de la désinvolture. Alan Howard est un grand comédien subtil, nerveux. On a pu le voir dans le Songe d'une nuit d'été, *mis en scène par Peter Brook, il était Oberon. Cette fois, il est Henri V, jeune roi que les charges du pouvoir angoissent et grandissent, dans le spectacle (version intégrale) mis en scène avec mesure par Terry Hands (jusqu'au 29).*

LES PRODIGES aux Bouffes du Nord

Cabotins grandiloquents, un raté hypocondriaque et une coquette de province se déchirent avec une farce qui, peu à peu, les entraîne au-delà de leurs limites, et leur fait retrouver le lyrisme tempétueux de Jean Vauthier. Il existe des mariages heureux : celui des débardeurs de l'auteur avec la retenue du metteur en scène Jacques Rosner, aux Bouffes du Nord.

JE N'IMAGINE PAS MA VIE DEMAIN au Coupe-chou

Une vie enchantée dans les marécages du théâtre. Une heure de plaisir accompli. Peu de bruit, rien qu'une actrice et un acteur qui parlent à mi-voix. Reine Bartèse, un peu fée sur les bords, François Nocher, oiseau et songeur, dirigés par Andreas Voutsinas. Les acteurs et leurs sortilèges.

— ET AUSSI : *La Famille*, à la Cour des miracles (une histoire terrible et de formidables comédiens) ; *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*, aux Mathurins (les jeux de l'esprit et de l'angoisse) ; *le Rictus de la haine* et l'*Orchestre*, au Campagne-Première (*le Rire* pincé de Philippe Bruneau et le rire grinçant de travestis brésiliens).

Musique

COSI FAN TUTTE à l'Opéra

Cosi fan tutte amorce la grand cycle Mozart de la longue fin de saison à l'Opéra. Dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, que l'on espère parfaitement rodée, une superbe distribution avec deux Françaises, Jane Berbié et Danièle Perriera, entourées de l'admirable Kiri Te Kanawa, Tom Krause, Horst Laubenthal et R. Van Allan, sous la direction de Julius Rudel. Une œuvre exquise autant que cruelle (les 28, 31 mai, 2 et 5 juin, à 19 h. 30).

MIDI-MINUIT dans les XIII[e] et XIV[e]

Deux arrondissements, en général peu favorisés, sont actuellement remplis de musique : le treizième et le quatorzième reçoivent « Musique dans la ville », organisé par le secrétariat d'Etat à la culture, France-Musique et la ville de Paris. Chaque jour, de midi à minuit, dans les églises, les théâtres et les mairies, des concerts, des initiations, des animations, des discussions tournant autour des musiques classiques et modernes.

LES CHASSEURS DE SON du jour J

Dans toute la France, le 29 mai sera le jour des musiciens non professionnels qui ont organisé, à l'instigation de France-Musique, plus de mille deux cents concerts qui seront enregistrés par des « chasseurs de son » et diffusés ensuite comme un « inventaire sonore de la pratique musicale en 1976 ».

FESTIVAL ET TROMPETTE à Toulon

Du 27 mai au 16 juillet, Toulon organise dans sa région un festival de qualité, inauguré par un concours international de trompette, suivi de concerts réunissant Rostropovitch, les Solistes de Paris, G. Tzochino, les London Virtuosi, Pro Cantione Antiqua, l'Orchestre de chambre de Prague, la Camerata academia de Salzbourg, Yuri Boukoff, ainsi que le Ballet de Marseille, dans des lieux divers (Thoronet, Saint-Louis d'Hyères, Brégançon, la Tour royale de Toulon, etc.).

PANORAMA ÉLECTRO-ACOUSTIQUE à Bourges

Comme chaque année, le sixième Festival de Bourges est consacré à un large panorama international de la musique électro-acoustique, avec des spectacles musicaux et des divertissements pour les enfants (du 28 mai au 13 juin).

LES HEURES MUSICALES d'Étampes

A son tour, Etampes, ville-musée du Moyen Age et de la Renaissance, fait chanter ses vieilles pierres pendant les week-ends de printemps avec une musique qui ne les effarouchera pas : motets, madrigaux et danseries, instruments anciens, folklore, danses, poésies, drame liturgique roman (le 29 mai et les 12, 19 et 26 juin).

— ET AUSSI : (*domènee de Mozart*, mis en scène par J. Lavelli ; Théâtre des Champs-Elysées, tous les jours sauf le 2 juin) ; Orchestre de Paris, direction L. Maazel, avec Ch. Eschenbach : Schumann, Ravel (Palais des congrès les 25 et 26 mai). Soirée de Royaumont : *Momente*, film de L. Ferrari sur Stockhausen et concert à deux pianos et percussions, avec G. Pludermacher et Ch. Ivaldi (le 29 mai à 19 heures et 20 h. 45) ; Lily Kraus, piano (Théâtre des Champs-Elysées, le 31) ; Quatuor Amadeus (du 1er au 5 juin, Théâtre de la Ville, 18 h. 30) ; l'Histoire du soldat de Stravinsky et Trio n° 2 de Schumann (concerts bleus du Palais des congrès, le 1er juin, à 18 h. 30) ; *Ah ! la malédiction*, spectacle musical consacré à Verdi (Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, le 2 juin).

Variétés

JERRY LEWIS à l'Olympia

Les grandes retrouvailles avec Jerry l'idiot, Jerry le maladroit, Jerry le clown, Jerry Frepoli, Jerry le mime. Avec une énergie continuellement en ébullition, Jerry Lewis dans son show patiemment, méthodiquement mis au point au cours de ces trente dernières années.

JEAN RICHARD ET BOUGLIONE aux Tuileries

Aux Tuileries, sous le chapiteau de l'hippodrome de Paris, une superproduction qui réunit de grands numéros souvent inédits et magnifiques. Une réussite du cirque.

JOAN-PAU VERDIER à la Cour des Miracles

Venu d'Occitanie, voici un des chanteurs-compositeurs importants de la nouvelle génération. Un spectacle original qui montre Verdier en pleine évolution.

Expositions

ROBERT DELAUNAY à l'Orangerie

Aucune grande exposition Robert Delaunay n'avait eu lieu à Paris depuis près de vingt ans. Soixante-dix tableaux à l'Orangerie : un événement, d'autant qu'à l'exposition figurent pour la première fois, presque au complet, les Tour Eiffel et les Vues de Saint-Severin, séries entamées en 1910 et qui jalonnent la période magnifiquement inventive du peintre. Delaunay la lumière, Delaunay la couleur, les rythmes, la forme... un des très grands du début du siècle, dont on oublie parfois le rôle de pionnier de l'art abstrait.

LE SYMBOLISME EN EUROPE...

— *Lire notre article page 21.*

...et RAMSÈS LE GRAND au Grand Palais

Sur trois niveaux du Grand Palais, les chefs-d'œuvre du musée du Caire, qui, à deux exceptions près, n'avaient jamais quitté l'Egypte. Soixante-douze monuments au ensembles d'objets — reliefs, statues, éléments d'architecture, sculptures monumentales, tombes, prêtresses, mobilier, vaisselle... — regroupés pour illustrer les divers aspects de la civilisation égyptienne du Nouvel Empire, la personne et le règne brillant du pharaon.

LES MACHINES CÉLIBATAIRES au Musée des arts décoratifs

Marcel Duchamp a inventé le terme de « machine célibataire » pour désigner la partie inférieure de son Grand Verre, la Mariée mise à nue par ses célibataires, même. L'écrivain Michel Carrouges l'a repris pour désigner des machines invraisemblables, délirantes et gratuites décrites dans la littérature de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle. Harald Szeemann en a fait une exposition passionnante, à plusieurs lectures ; où l'on voit notamment, réalisés en « dur », les fantasmes de Rousset, Jarry, Kafka.

NUS PAR INGRES au musée Bourdelle

Nus choisis parmi les quelque quatre mille dessins que possède le musée de Montauban ; dessins dont beaucoup ont précédé l'exécution de tableaux célèbres. Dans cadre des dessins de Bourdelle, qui toute sa vie admira son compatriote montalbanais.

TÉLÉMAQUE ET BURI à l'ARC

Peintures, dessins, collages, lithographies, cartons, de 1960 à 1976 ; une promenade dans l'œuvre d'Hervé Télémaque, un artiste qui s'arrange avec des objets du quotidien. Chaussures, couteaux, armoires, entonnoirs, ciseaux, à déchiffrer, un peu comme un rébus.

De Samuel Buri, l'ARC présente un ensemble de peintures et de sculptures récentes, sur le thème de l'autoportrait de l'artiste à la campagne.

— ET AUSSI : *La peinture espagnole du Siècle d'or*, et *Les icônes bulgares*, au Petit Palais ; *Haniaï*, au Musée national d'art moderne ; *Raymond Hains*, au C.N.A.C. ; *La rencontre Iliazd-Picasso*, *Umberto Mastroianni et peverelli*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Quelques salons : *Mai*, à la Défense ; *Réalités nouvelles*, au parc floral de Paris ; *La jeune sculpture*, dans les jardins des Champs-Elysées ; *Comparaisons*, au Grand Palais.

DERBRE
SCULPTURES
DU 20 MAI AU 30 JUIN 1976
ARTCURIAL
9, avenue Matignon Paris 8e
256 70 70

XXXème SALON DES RÉALITÉS NOUVELLES
DU 29 MAI AU 20 JUIN 1976
Parc Floral de Paris (Bois de Vincennes)
Métro Château de Vincennes
Tous les jours de 10 h à 18 h.

Les Stars sont à Cannes...
Leurs costumes sont au Marais
EXPOSITION
HOLLYWOOD au MARAIS
Tous les soirs à 20 h 30 et 22 h 30, la Cinémathèque française présente 2 films différents sur le thème de la star.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS 28 rue des Francs-Bourgeois. Tél. 272.73.52/278.86.55

STUDIO des ACACIAS
45 bis, rue des Acacias 17e
festival ROBBE-GRILLET
Artistic Voltaire
45bis, rue Richard Lenoir 11e
LE WESTERN : un rêve américain
7 films par jour
Samedi de minuit à l'aube
WESTERN SPAGHETTI

8e SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART
NOGENT-SUR-MARNE
Place de la Mairie
du 27 mai au 7 juin inclus
ENTRÉE LIBRE

UGC-ERMITAGE - REX - UGC-GOBELINS
MONTPARNASSE-BIENVENÜE - TERMINAL FOCH
CYRANO Versailles
ARGENTEUIL-LE PERRAY Ste-Geneviève-des-Bois
WALT DISNEY PRODUCTIONS présente
MERVEILLES de la NATURE
au même programme
FREDDY GROCKER
© WALT DISNEY PRODUCTIONS

9 DERNIÈRES
théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36
fabriquer ça
de geneviève serreau
création de l'orbe théâtre

LA FÊTE
31 mai - 10 juin
Les Ballets de Nancy
chorégraphies de
GIGI-GHEORGHE CACIULEANU
JOIE
CRÉATION MONDIALE
Messe en ut mineur de Mozart
LE PARADIS PERDU
musique Marius Constant
PETITE SALLE
Chryssothémis
les soirs 20 h 30 sauf dimanche
THÉATRE D'ORSAY
7, quai Anatole-France - tél. 548.65.90
location théâtre - agences - Tuileries

GALERIE ARTUARIUS
23, rue de la Nuée-Bleue
Strasbourg
MARKIEL
Peintures - Dessins
Du 26 mai au 15 juin

LE THÉATRE DES AMANDIERS
CENTRE DRAMATIQUE DE NANTERRE
ET LE THÉATRE 71
présentent
jusqu'au 5 juin
MÉMOIRES SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CE SIÈCLE
de Pierre-Jean Rémy
au THÉATRE 71
place du 11-Novembre
92240 MALAKOFF
à 21 heures Relâche sam., dim.
Places : 20 F. Adhérents : 10 F.
Moins de 18 et plus de 65 ans et collectivités : 8 F
655-43-45 et 204-18-81

TH. MOUFFETARD - Loc. 326-62-57 - Soir 20 h. 30 sauf dim. et lundi
VAMP
Farce héroïque de Victor HAIM

هكذا من الأصل

AVANT LE CERCLE, LE CHEVAL

Les Kandinsky de Munich pour Bordeaux seulement

KANDINSKY, citoyen russe, doit quitter Munich en 1914. Il regagne Moscou contient sa collection à Gabriele Münter, son amie et élève qui en 1957 la remet à la ville de Munich. Les œuvres sont déposées dans l'ancienne demeure du peintre Lenbach, devenue le musée des peintres munichois des dix-neuf et vingtième siècle dont elles constituent la plus belle fleuron. Où trouver meilleure illustration de cette période de Munich, charnière dans l'œuvre de Kandinsky, qu'à Munich même, au Stadtischen gelade im Lenbachhaus, assez riche en peintures, aquarelles, dessins et gravures pour permettre de suivre année par année le long combat du peintre vers l'élimination de l'objet ? Et à Bordeaux, pour quatre mois, où Gilberte Martin-Méry, à force de persuasion — et aussi sans doute parce que les villes de Bordeaux et de Munich sont jumelées, — a pu faire sortir cette collection d'Allemagne, pour la première fois avec autant d'œuvres, dont des aquarelles qui, même à Munich, ne sont pas exposées.

Tout n'est pas venu, mais la plus importante est là : quarante peintures, plus de soixante-dix aquarelles et dessins, une quarantaine de gravures de 1901 à 1914. Ajoutons que rien ne viendra à Paris à l'automne, comme c'est habituellement le cas des expositions du Mai de Bordeaux : Munich n'a pas voulu se délaire plus longtemps de ses Kandinsky.

Manquent notamment des exemples de peinturos sur verre, dont le Lanbechheue possède vingt-quatre des trente-trois connues réalisées entre 1909 et 1914. Des œuvres qui s'inspirent d'un mode d'expression traditionnel très répandu à Murnau, près de Munich, où l'artiste a vécu, et qui peuvent servir de pièces à conviction pour montrer que cette veine de l'art populaire exploitée par Kandinsky ne se limita pas aux sources russes largement évoquées dans les aquarelles, dessins et gravures des débuts. Fregilité e tait tol en l'occurrence.

***

On n'a pas épargné la jute ni les efforts de présentation. La galeria des beaux-arts pour l'exposition e complètement restructuré son espace : pleins inclinés pour les aquarelles, dessins et gravures en bas, dans les salles qui jouxtent le hall d'entrée : division en haut de la grande salle en plusieurs cellules pour los peintures — deux pour les toiles de 1907 à 1926, deux plus grandes pour les toiles de la période « géniale » — pour reprendre le terminologie de W. Grohmann, celle des « impressions », des « improvisations » et des « compositions », de la première equerelle abstraite et de la perution de « Du spirituel dans l'art ».

Une présentelion belle et tout émotionnelle, qui produit son affet sur le visiteur mais ne lui facilite pas la tâche lorsqu'il cherche à cérier les œuvres, à comprendre toute la complexité d'una démarche créatrice, son va-et-vient de l'intérieur à l'extérieur et les différents modes d'approche si nettement séparés par Kandinsky dans « Du spirituel ».

Pour cela il n'aurait pas fallu isoler les peintures des nombreuses esquisses peintes ou dessinées qui les précèdent, quitte à faire un peu du didactisme.

Dommage aussi que les nombreuses œuvres des débuts aient été soumises à la même dispersion, pour avoir été peintes à l'huile plutôt qu'à la tempéra ou gravées, et dans des formats très différents. Regroupées, on mesurerait peut-être mieux les racines symbolistes de l'art de Kandinsky, racines russes et allemandes ; on approcherait mieux ces débuts aux nuits constellées d'étoiles, de lumières et de fleurs, aux crépuscules illuminés par les coupoles dorées des églises de Moscou, aux paysages traversés par cette « beauté russe » (1904) en costume folklorique, ces princes charmants et ces cavaliers de contes de fées, qui peuplent le grande toile la Vie mélangée de 1907, juste avant la grand bouleversement formel dans lequel vont se fondre tous les thèmes.

Kandinsky à Murnau : une étape décisive qu'on qualifie de fauve — laute de mieux — avec des toiles aux rues vertes, aux toits et aux murs orange, mauves, bleus, et un petit chemin de fer, l'élan d'une masse noire qui vient buter sur la tache rouge d'une robe da petite fille. C'est à Murnau qu'éclatent tes formes et qua l'espace basculo et nous mène très loin des allées droites des jardins pur dames en crinoline, ou des cabines de plage en Hollande.

Au seoil de la grande aventure de l'art abstrait, Kandinsky « apprit à » se mouvoir dans la tableau », à y vivre. Nous l'apprend. La tache de couleur triomphe des contours et le ligne recommence une nouvelle vie, autonome, de zigzags, de courbes et de crochets, de force. Saint Georges galope, les silhouettes des anges s'inclinent. Des années-clés de l'allexion, de recherches fécondes, d'échanges aussi avec tout ce que l'Europe compte d'esprits avant-gardistes. Après la fondation de la Nouvelle Association d'artistes munichois, Kandinsky sera à l'origine, avec son ami Marc, du groupe du Cavalier bleu.

***

A l'exposition figurent trois des six « Impressions » peintes en 1911 : « Concert », « Gendarme » et « Dimanche ». « Impressions », c'est-à-dire aboutissement d'une « impression directe de la nature extérieure (entre guillemets dans « Du spirituel ») sous une forme dessinée si peinte ».

Figurent aussi « six . Improvisations », quatre de 1911 et deux de 1914 dont « Klamm » « Improvisation 7 » c'est-à-dire « expressions, pour une grande part inconscientes et souvent formées soudainement, d'événements de caractère intérieur, donc impressions de « la nature intérieure ».

Et une grande esquisse pour « composition-VII » de 1913, l'une des plus grandes et plus importantes toiles peintes avant la guerre, d'une texture difficile : ce violence tumultueuse, apparaît comme un pressentiment de la catastrophe mondiale. C'est une œuvre retiéchie, longuement mûrie comme toutes les compositions, précédée d'un grand nombre de dessins, d'aquarelles, dont Bordeaux présente sept exemples. On aurait aussi aimé les voir réunis tout près de la grande esquisse — pouvoir comparer les différentes métamorphoses des objets en un tourbillon de couleurs, d'idéogrammes et de taches traversées de grandes diagonales, d'arcs et de tiéches : pouvoir confronter les reppels figuratifs sur lesquels les exégètes de Kandinsky aiment toujours matâtre à discuter. Et, ainsi, pouvoir comprendre ce vertige chaotique qui pour le non-initié passe a priori pour un délarlement spontané... « La peinture c'est dans la transe de l'extase, le choc des mondes différents qui dans le combat, et par le combat, sont destinés à créer un monde nouveau qui s'appelle l'œuvre. » Cette définition de Kandinsky vaut aussi pour « Klamm », improvisation où l'on peut tenter de déchiffrer des éléments figuratifs : un coupie, un embarcadère, des barques, écrasés par un lieu vaporeux de formes abstraites déployées.

Kandinsky après Munich, une suite de six gravures de 1922 appartenant au recueil « petits mondes » l'évoque. C'était au Bauhaus de Weimar. Surface, ligne, point... é cuivre. « Génial », Kandinsky ne l'e pas été qu'à Munich.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Le symbolisme au Grand Palais

LE MANTEAU DE TANIT

par ANDRÉ FERMIGIER

Il n'y a pas si longtemps à peu près ignorée, moquée de tous, considérée dans le meilleur des cas avec le sourire d'attendrissement ironique que l'on accorde à la capeline fleurie d'une grand-mère un peu folle découverte dans un grenier un jour de complet désenvrement, la peinture symboliste a été depuis dix ans longuement explorée, réhabilitée, portée même au pinacle du goût actuel.

Le coup d'envoi fut donné en 1969 par la mémorable exposition présentée au Musée d'art moderne de Turin : « Le sacré et le profane dans l'art symboliste. » Suivirent, avec un remarquable succès : « Les peintres symbolistes français » à Londres en 1972, la même année à Paris : « Peintres de l'imaginaire. Symbolistes et surréalistes belges » (on remarquera l'accouplement salvateur), en 1973, toujours à Paris : « Visionnaires et intimistes. Autour de Lévy-Dhurmer a. Et, sans parler même de Vienne, où Vienne, où l'exposition des historiens anglais ont repris en main la destinée posthume des préraphaélites, il faut ajouter à ce palmarès un ensemble de publications de bonne qualité, celles, par exemple, de Pierre-Claire Legrand, de Hans Hofstätter et de Philippe Jullian.

Le retour à 1900 a d'abord été le fait des spécialistes (en majorité anglo-saxons) de l'architecture : hardiesses et innovations techniques, floraison d'un décor enfin « moderne », qui pouvait nier les mérites de Gaudi, de Horta, de Guimard, des maîtres de Glasgow et de Nancy ? Puis ce fut le tour des antiquaires qui, dans leurs vitrines et leurs ventes, répandirent à foison, et souvent sans grand discernement, les lampes, les étagères et les plans prédébussystes au milieu desquels vivaient les grands rêves progressistes évoqués plus haut.

Restaient, avec les écrivains, les peintres : pris entre l'impressionnisme et les « sources » du XX^e siècle », ils n'avaient à offrir que le parti pris du rêve, un rêve pourvu de toutes les garanties culturelles et qui apparaissait comme le rédempteur mélancolique de l'en-bas, de la rue, de la banque et du taudis naturalistes. « Je ne crois pas à ce que je vois, disait l'un d'entre eux, je ne crois qu'à ce que je ne vois pas. »

Ce que furent ces peintres, ce qu'ils signifient pour nous dans notre besoin renouvelé d'images, dans notre « à rebours » du temps présent, l'exposition qui vient de s'ouvrir au Grand Palais, après avoir été présentée à Rotterdam, à Bruxelles et à Baden-Baden, nous le dit avec éloquence, modestie et clarté. Elle réunit deux cent cinquante tableaux, et, si nous connaissons bien certains d'entre eux, d'autres qui viennent pour la première fois de Pologne, de Bohême, de Finlande et de Russie, nous montrent que c'est toute l'Europe qui, autour de 1900, est devenue une forêt symboliste et s'est enveloppée dans le mantean de Tanit.

Sans remonter, comme on l'avait fait à Turin, jusqu'à Blake, Füssli et Friedrich, l'exposition commence par une évocation des peintres qui, formés avant 1880, ont transmis à la fin du siècle leur irréalisme fondamental, en même temps qu'un certain archaïsme de facture et une nouvelle manière de sentir.

Les peintres français paraissent plus intellectuels

Voici d'abord les préraphaélites dont l'influence spirituelle (et plastique) fut considérable : Rossetti et ses « damoiselles élues », aux lèvres gonflées de sensualité inemployée, Millais avec un très curieux tableau (*la Vallée du repos éternel*, 1858) qui fait penser à une scène de roman noir, Burne-Jones, Whistler, Boecklin et ses belles visions d'antiquité morte, Watts, dont le *Semeur d'étoiles* introduit le thème du gouffre, de l'abîme, du tourbillon, qui est une des obsessions négatives de l'époque (aussi chez Delville, Segantini ou Previati) et que Félicien Rops transforme en danse de mort agressivement de sexualité « diabolique » lorsqu'il illustre Barbey d'Aurevilly. La mort est, en effet, la reine et le « vice suprême » de l'époque, comme on peut le voir à travers les gravures de Max Klinger, dont la précision méchante contraste avec l'Arcadie intemporelle d'Hans von Marées.

L'Arcadie ? C'est Puvis de Chavannes qui a illustré avec le plus de conviction, de noble gravité, ce refus du présent, cette nostalgie de l'âge d'or qui apparaît si souvent chez les écrivains de l'époque, chez Mallarmé, par exemple, et qui est le mobile le plus profond de l'aventure de Gauguin. Comparés aux Allemands, bientôt aux Scandinaves, aux Viennois, aux Italiens même, les peintres français paraissent plus intellectuels, moins obsédés, moins « freudiens ». Si un artiste est demeuré indifférent à la culpabilité, aux « névroses » de son temps, c'est bien Maurice Denis ; on n'imagine pas de peinture plus chaste que celle d'Ochert, de Séon ou de Charles Maurin, et les nus de Gauguin disent un amour de premier matin du monde bien différent de celui qu'expriment les visages tortués de Munch ou les mortelles étreintes de Klimt. Certes, la peintre française s'ouvre alors, pour la première fois sans doute et avec des réussites très inégales, à l'imaginaire, à la puissance magique du secret, mais ce secret n'est pas celui de la chair comme chez Beardsley ou Franz von Stück, et le mystère qui auréole les Delliaa, les *Fleurs mystiques* de Gustave Moreau ou les admirables *Yeux clos* d'Odilon Redon n'appartient qu'au domaine de l'esprit.

Comme il n'est pas question de rendre justice aux quatre-vingt-sept artistes que rassemble l'exposition, on se limitera à rappeler quelques dates et quelques lieux. Les dates : 1886, Jean Moréas publie le manifeste du symbolisme. 1892, Albert Aurier écrit, dans la *Revue encyclopédique* : « *Depuis quelques années... de toutes parts on revendique le droit au rêve, on veut quitter le sol honeux où patauge la sotte présomption du siècle, se baigner un peu dans l'éther, explorer le ciel des idées, la sphère des symboles.* » On cite toujours l'article d'Aurier, dont l'importance historique est considérable, mais on pourrait en citer quantité d'autres, français ou non, imprimés dans des petites revues qui se multiplient alors et dont l'enthousiasme, parfois un peu bègue et désordonné, mais toujours stimulant, témoigne de la vitalité de la génération de 1890.

Des lieux ? Paris, Pont-Aven, les salons, les expositions internationales, qui assurent confrontation et circulation rapide des œuvres, les « sécessions » de Munich, de Vienne et de Berlin, Berlin où travaille le monumental Ferdinand Hodler, un des artistes les plus forts, de l'époque, dont on peut comparer, pour apprécier la différence des tempéraments nationaux, la magistrale *Communion avec l'infini* à la *Vague*, de Maillol, comme on peut comparer dans la même optique les *Cavaliers de brume*, d'Albert Welti, et le *Char d'Apollon*, d'Odilon Redon, et aux *Chevaux de Neptune*, de Walter Grase, le thème étant ici celui du départ absolu, de l'irruption des forces surnaturelles qui se cachent derrière la pauvreté du réel.

Il faudrait aussi penser à Barcelone, à Oslo, d'où le message de Munch va rayonner vers l'Allemagne, après avoir converti certains des compatriotes de l'artiste, ainsi Halfdan Egedius et Harald Sohlberg, dont la *Danse dans la grange* et la *Nuit d'été* sont parmi les révélations de l'exposition. Et il faudrait enfin, et peut-être surtout, penser à Bruxelles.

Par les manifestations qu'il organisait régulièrement et qui accueillaient toute l'avant-garde européenne, le Groupe des Vingt a assuré en effet la diffusion internationale du symbolisme et celui-ci s'est si bien identifié à la Belgique de l'art nouveau qu'un critique pouvait s'écrier en sortant de l'exposition de 1900 : « *L'Europe n'est plus hellénique.* » Ne cherchons donc pas de retrouver sur les cimaises du Grand Palais, à côté d'Ensor (représenté en particulier par le prodigieux dessin du *Christ entrant à Jérusalem*), tous les artistes ou presque dont nous avait déjà gratifiés l'exposition des « Peintres de l'imaginaire » : Jean Delville, Léon Spilliaert, Xavier Mellery, Degouve de Nuncques et même Fernand Khnopff, étonnant magicien du silence (*la Ville abandonnée*), malgré le caractère un peu daté de ses fantasmes amoureux (*les Caresses, ou le Sphinx*).

Le technique de Khnopff est d'une habileté toute conventionnelle, mais *les Deux Printemps*, de Gustave von de Woestyne, sont déjà riches d'accents expressionnistes, et les œuvres des deux peintres hollandais dont le nom est lié à l'histoire du symbolisme, Thorn-Prikker et Jan Toorop, manifestent des recherches de style dont la géométrie onduleuse ou crispée donne à leur monde de tanches-mars hérétiques une expression parfaitement originale.

Cela dit, la technique des peintres symbolistes est en général de tout repos et, à l'exception de Munch, de Klimt, des Français ou des peintres passés par Paris (ainsi le Danois Willumsen) ou encore de Segantini, artiste remarquable et coloriste très subtil, qui a fort bien compris tout le parti qu'un visionnaire pouvait tirer de pointillisme, on est surpris de constater que des hommes si ardents à renouveler l'iconographie n'ont pratiquement pas tenu compte de l'apport proprement pictural du XIX^e siècle. Le fait est encore plus frappant lorsqu'on s'éloigne des grands centres artistiques : la Finlande symboliste est consternante, la Bohême l'est à peine moins, les visions allemandes sont souvent bien provinciales, et il y aurait eu intérêt à renforcer les sections espagnoles et russes (malgré la présence de Vroubel, tout de même bien loin de Bakst) par quelques Kandinsky et Picasso de jeunesse, lesquels sont l'un et l'autre nés du symbolisme.

Ce fut l'avenir qui retient son souffle

En somme, ce fut un entracte, une impasse ou un lever de rideau, l'avenir qui retient son souffle, le remords ou le repos d'un siècle qui, après tant de passion à analyser et à exploiter le réel qu'il en éprouve passagèrement le dégoût, s'abandonne au sommeil de la raison qui enfante les monstres, ouvre la porte à l'angoisse. Ramène les sirènes, les princesses lointaines et les anges déchus. La dernière salle de l'exposition réunit dans un ensemble superbe quelques-uns des peintres les plus frappants et parfois les moins connus de l'époque. Certains ont survécu ou vécu une autre vie : Chirico, Kupka, Willumsen, Klimt, dont l'*Accomplissement* enchaîne sur les plus grands monuments de la culture allemande du premier XX^e siècle. A d'autres, il était réservé de devenir très vite « une chose qui fut », ainsi à ces deux artistes polonais pourtant de très grand talent, Josef Mehoffer et Witold Wojtkwics.

Issu de Parnasse, de Wagner, de Nietzsche mais aussi de Baudelaire, de Poe, du Flaubert de la *Tentation* et de *Salambô*, le symbolisme a réuni, exalté tout ce que l'esprit souterrain avait déposé dans les marges du siècle de rêves, de nostalgies et de refus. Une grande époque sans doute ou un grand moment, mais un art si délibérément écarté de la vie que l'on comprend ceux qui, tel Gide, ont jugé urgent, une fois l'enchantement rompu, de déchirer le voile du temple et de « poser à nouveau sur le sol un pied nu ».

* *Le Symbolisme en Europe*. Grand Palais, tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. : 22 mai - 19 juillet.

LE SEINE CINÉMA 20, RUE FRÉDÉRIC SAUTON (Place Maubert) TEL: 325 95-99
PRIX GEORGES SADOUL
GRAND PRIX DU FESTIVAL PANAFRICAIN OUAGADOUGOU
GRAND PRIX DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE GENÈVE
MUNA MOTO ou l'enfant de l'autre
UN FILM DE DIKONGUE PIPA

5 DERNIÈRES
Théâtre 13
Macbeth
de William Shakespeare
TRÉTEAUX DU SUD PARISIEN
COMPAGNIE ROGER MOLLIEN
« Un modèle de mise en scène. » (FRANCE-SOIR.)
109, bd Blanqui - Paris (13e)
Tél. 589-05-99

ARLEQUIN
76, rue de Rennes - 548 62 25
FESTIVAL BOGART
VERSION ORIGINALE
Mer. Jeu. Ven. CASABLANCA
Sam. Dim. LA CONTESSE AUX PIEDS NUS
Lun. Mar. LE PORT DE L'ANGOISSE

UGC MARBEUF
STUDIO MEDICIS
OLYMPIC ENTREPOT
un film de MARTIN SCORSESE
mean streets
avec ROBERT DE NIRO

MONTE-CARLO · QUINTETTE
MONTPARNASSE PATHÉ
GAUMONT SUD · LES 3 SECRETAN
SAINT-LAZARE PASQUIER · CAMBRONNE
BUXY Val-d'Yerres
un film de François Truffaut
l'argent de poche

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

ST. BERTRAND 25, rue Bertrand SUF. 84-60
ALICE'S RESTAURANT d'Arthur PENN
LEO THE LAST de John BOORMAN

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30 rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
12 h. - 13 h. 10 - 15 h. 30 - 21 h. 30
COMMENT YU-KONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES ou L'AVENTURE DE LA CHINE de Joris IVENS et Marceline LORIDAN

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30 rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
Mercredi, Jeudi
12 h. - 13 h. 40 - 15 h. 20
CE GAMIN, LA de Raoul VICTOR
Mercredi, Jeudi
17 h. 15 - 19 h. 30 - 22 h.
FOUS À DÉLIER de E. ACHETI, E. ROLLI, M. BELLOCCHIO, S. PETRALIA
A partir de vendredi 28 : parmanent
AU FIL DU TEMPS de Wim WENDERS
Tous les soirs à 24 h.
BREAK UP de Marco FERRERI

LE STUDIO 2, rue Édouard-Poisson, 93-ASNIÈRES-sur-SEINE
THÉATRE DE LA COMMUNE - 793-16-18
Mercredi 26 à 22 h et 22 h.
Mardi 1er à 20 h. et 22 h.
EASY RIDER de Dennis HOPPER

CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS

MAISON DU DANEMARK
142 avenue des Champs-Élysées - 8e
Jusqu'au 9 juin
EXPOSITION
LA FEMME DANOISE D'HIER À DEMAIN
Tous les jours de 12 h. à 23 h., dimanches et fêtes de 15 h. à 19 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
Jusqu'au 13 juin
CRISTAL D'ART DE BODA ET DE KOSTA
Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

LA CLEF 21 rue de BOIS 837-95-95

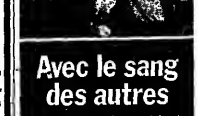

Avec le sang des autres
Un film de Bruno Muel
UNI CITÉ

Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés le jeudi 27 mai, à l'exception de l'orangerie des Tuileries et du Grand Palais.

RAMSES LE GRAND. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (721-61-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 10 F. (45 palais de Chaillot et au Musée Guimet, projections du film de Raf Bever : « Égypte éternelle »).

LE SURRÉALISME EN EUROPE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 23 juin). Jusqu'au 18 juillet.

ROBERT DELAUNAY. — Orangerie des Tuileries (072-38-43). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 9 juin). Jusqu'au 30 août.

ICONES BULGARES DU XIe-XIXe SIÈCLE. — Petit Palais (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 15 h. Entrée : 5 F ; le samedi : 3 F. Jusqu'au 14 juin.

LA PEINTURE ESPAGNOLE DU SIÈCLE D'OR : DE GRECO À VELASQUEZ. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'à la mi-juin.

RAYMOND HAINS : la chasse au CNAC. — 11, rue Berryer. Sauf mardi, Sauf mardi, de 16 h. à 19 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 5 juillet. — Galerie Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-62). Jusqu'au 19 juin.

ART CONTEMPORAIN IV (Adami, Gilsen, Klasen, Monory, etc.). — Musée national d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 28 juin.

CENTENAL. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 septembre.

HIAZD. PICASSO. Hommage à HIAZD. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 13 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 juin.

MASTROIANNI. Mouvements, formes et propositions. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 août.

PEYRELLL. L'atelier de l'artiste. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 juin.

CUEVAS. Dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 mai.

SAMUEL BURI. Quelques œuvres de 1973. — HERVÉ TÉLÉMAQUE. Peintre 1969-1976. — DAVID RABAAL, témoin seul, témoin sur. — A.R.C. 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 juin.

L'ALGÉRIE DES ENFANTS. — Exposition-ateliers au Musée des enfants. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Prolongée jusqu'au 15 septembre (fermée du 23 au 30 mai).

SALON ANNUEL DE LA LETTRE ET DU SIGNE. — Entre le Musée national d'art moderne et le Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NUS PAR INGRES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 14 juillet.

ÉNERGIES DIRIGÉES. — Musée des arts décoratifs (C.C.I.), 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 27 septembre.

LES MACHINES CÉLIBATAIRES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juillet.

TRÉSORS DU MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉE (nouvelle présentation). — 158, boulevard Haussmann (227-36-96). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.

L'ÉCOLE EN BANDEROLES OU L'INVENTION DES ENFANTS. — Musée des arts et traditions populaires, route de Madrid. Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. Entrée libre. Pour les jeunes, atelier d'impression sur tissus, les lundis, jeudis et vendredis, uniquement sur rendez-vous au 747-09-80 (poste 09, de 14 h. à 17 h.). Jusqu'au 14 juillet.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. Innovation et tradition. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 30 mai.

REALITÉS NOUVELLES. — Parc floral de Paris (374-94-66). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Du 29 mai au 20 juin.

SALONS COMPARAISONS. Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours (y compris jours fériés), de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 juin.

SALON DE MAI. — Galerie de l'Esplanade à la Défense. Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardins des Champs-Élysées (entrée : 3, avenue Gabriel). Jusqu'au 21 juin.

ESTHER LAPOINTE. Sculptures. — ROBERT YOUNG. Peintures. — ELI BORENSTEIN. Reliefs structuristes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-33-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 7 juin.

KURT BENNING. Dessins et sanguines. — Centre culturel allemand, 17, avenue de Iéna. Sauf sam. et dim., de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 25 juin.

ANDERS HOLMQUIST. Drapeaux (jusqu'au 5 juin). — CRISTAL D'ART DE BODA ET DE KOSTA (jusqu'au 13 juin). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-97-30). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

UN FUTUR POUR NOTRE PASSÉ (jusqu'au 30 juin). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-09). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre.

QUILTS AMERICAINS EN PATCHWORK. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (342-97-01). Entrée libre. Jusqu'au 13 juin.

PRÉSENCE DE LA FRANCE ET CHEFS-D'ŒUVRE DES CIVILISATIONS MÉDITERRANÉENNES DE L'ILE. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital (336-68-56, poste 22-04). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

BALZAC ET LA MÉDECINE DE SON TEMPS. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). De 10 h. à 18 h. 45. Entrée : 4 F. Jusqu'au 22 août.

Le musée Carnavalet est fermé pour travaux jusqu'en 1er juin.

GALERIES

CUBISTES. — Galerie Félix Vercel, 8, avenue Matignon (256-28-19). Mai-juin.

LES AFFICHES DU BICENTENAIRE AMÉRICAIN. — Galerie Multiples (544-51-33). Jusqu'au 30 juin.

CHILLIDA, GARGALLO, GONZALEZ, PENALBA, Innovation et tradition. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 30 mai.

RÉALITÉS NOUVELLES. — Parc floral de Paris (374-94-66). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Du 29 mai au 20 juin.

LE CORBUSIER VU PAR CLAIRIN. — FNAC-Etoile, 26, av. de Wagram. Jusqu'au 3 juin.

LES BALISTIÈRES ; ETIENE GARCIA-MULET. GIAI-MINIEL. BONDROIT. DE PEZZO. WAJDEJICH. WOEHL. ZOLKIET. — Galerie Lemaigre-Dubreuil, 7, rue de Beaune (261-23-28). Jusqu'au 20 juin.

LA VIE DU CHRIST. — Société du protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères. Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

CONNAISSANCE DE L'ALBANIE DU XXe SIÈCLE. — Cinéma 3-Luxembourg, 4, boulevard Beaumarchais. Tous les jours, de 14 h. à 24 h. Jusqu'au 1er juin.

NAISSANCE D'UNE IMAGE. — Maison des métiers d'art français, 23, rue de Penthièvre (359-34-34). Jusqu'au 28 juin.

BOGOJEVITCH, peintures et collages. — PAVLOVITCH, peintures. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-14-21). Jusqu'au 5 juin.

SIX PEINTRES ITALIENS : CARUSO, CENTONI, GUARIENTI, GRIOLI, ROSSELLI, GIUFFRA. — Galerie Jean Briance, 16, rue des Grands-Augustins (325-25-46). Jusqu'au 18 juin.

CONDÉ, œuvres récentes. Ensemble du Carreau, 84, rue Rambuteau (233-52-59).

P. FICHET. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261 - 19 - 23). Jusqu'au 20 juin.

GILLIAM. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (326-76-61). Jusqu'au 18 juin.

ALBERT GLEIZES. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Bal-de-Sicile (329-13-39). Jusqu'au 1er juillet.

MORIS GONTARD. Dessins, peintures. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-77). Jusqu'au 15 juin.

GECCIONE. Peintures. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 juin.

HANS REICHEL. Reliefs et dessins. — Galerie Ossard, 12, rue Jacques-Callot (326-59-73). Jusqu'au 5 juin.

KALLOS. Peintures récentes. — Nane Stern, 23, avenue de Tourville (705-25-46). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 19 juin.

WIFREDO LAM. — Galerie Albert Loeb, 19, rue des Beaux-Arts (633-07-87). Jusqu'au 5 juin.

BARBARA ET MICHEL LEIGES. — Galerie Rama, 30, rue du Bac (548-57-96). Jusqu'au 25 juin.

ALAIN LEMAITRE, dessins et peintures. — Galerie Marcel Billot, 20, rue de l'Echaudé (329-36-62). Jusqu'au 19 juin.

JULIO LE PARC, Modulations. — Galerie Denise René, 124, rue La Boétie (359-62-17). Jusqu'au 12 juin.

ROLAND DE LEU. Planologie et autres sculptures. — 12, rue de Lisbonne. Jusqu'au 4 juin.

DERMÉE. — Galerie Christiane Colin, 23, quai Bourbon (633-14-50). Jusqu'au 4 juin.

FERNANDO MAZA. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 26 juin.

DIETER MULCH. Mirages en cage. — Galerie Iris Clert, 3, rue Duphot (260-62-65). Jusqu'au 5 juin.

MANZANA PISSARRO. — Le Graveur Médicis, 9, rue Médicis (325-38-58). Jusqu'au 19 juin.

MARTIAL RAYSSE. Loco Bello. Images récentes. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-50). Jusqu'à fin juin.

REBEYROLLE. Natures mortes et pouvoir. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (225-18-19). Jusqu'au 31 juillet.

JUDIT REIGL. Peintures récentes. — Galerie Rencontres, 46, rue Berger (236-84-63). Jusqu'au 26 juin.

RHIGAS. — Galerie Alexander, 6, avenue Percier (225-43-32). Jusqu'au 30 juin.

ANNE STEIN. Peintures. — Galerie de l'Université, 53, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 15 juin.

STOREL. Sculptures. — Galerie de l'Université, 53, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 5 juin.

VIEIRA DA SILVA. Exposé pour un portrait successif. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-52-32). Jusqu'au 19 juin.

EN BANLIEUE

COURBEVOIE. La femme rue de dos, modes anciennes. — Musée Roybet-Fould (333-30-73). Jusqu'au 13 juin.

GOUVIEUX. Environnement textile d'un lieu de spectacle. — Crear, château de Montvillargenne (457-05-15). Jusque début juillet.

LA DÉFENSE. Mose et Sornique. — Galerie Buret, place des Reflets (033-03-14). Jusqu'au 4 juin.

MONTROUGE. Salon d'art contemporain (Hommage à Van Dongen), — 7, avenue Emile-Boutroux (253-21-75). Jusqu'au 2 juin.

NEMOURS. Tenture-Lautrec et l'affiche 1900. — Château-musée. Jusqu'au 15 juin.

RUEIL-MALMAISON. Bosquet, Chapman, Chertan, Guichard, Man, Obled, Frenux. Galerie Miroirs, 127, avenue Paul-Doumer (967-62-60). Jusqu'au 30 juin.

SAINT - DENIS, Jean Picart Le Doux, tapisseries, lithographies, céramiques. — Musée d'art et d'histoire (752-20-40). Jusqu'au 11 juillet.

EN PROVINCE

AIX - EN - PROVENCE. Dialogue d'Yves Brayer avec Granet et l'Italie. — Musée Granet (28-09-06). Jusqu'au 7 juin.

ARC - EN - SENANS. Hommage au dernier quart de siècle. « Les Développeurs » de jean Messagier. — Saline royale (80-25-43). Jusqu'au 9 août.

BORDEAUX. Centre d'art plastique contemporain (44 - 19 - 20). Identité, identifications : Accouci, Becher, Holtzwick, Castelli, etc. — Salle, rue Ferrère. Jusqu'au 3 juin. Galerie des beaux-arts : Wassily Kandinsky. Jusqu'au 19 septembre. — Galerie le Doigt dans l'œil (44-53-58) : Erosmanges, estampes.

CLAMECY. Dessins anciens : ACTUALITÉS. — Hôtel de Bellegarde. Jusqu'au 20 juin.

DUNKERQUE. Ex-voto marins du Fonant. — Musée municipal. Jusqu'au 7 juin.

GRENOBLE. César. Rétrospective des sculptures. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 13 juin.

LE MANS. Saint-Phalle, sculptures. J - M. Rognes, photographies. — Musée de Tessé (85-72-60).

LES SABLES D'OLONNE. Vos papiers S.V.P. Pierrette Bloch. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix.

NANCY. Architectur 1960. — Musée des beaux-arts (34-81-83). Jusqu'au 31 juillet.

VITTEL. Jagods Rule : œuvres textiles. — Musée des arts décoratifs (47-18-18). Jusqu'au 13 juin.

NICE. Lithographies de Chagall pour « la Tempête » de Shakespeare. — Musée national Message biblique Chagall (80-11-45). Jusqu'au 29 juin. — Gaston Chaissac (1910-1964). — Galeries des Fonchettes et de la marine. Jusque fin juin. — Cinéastes d'entre deux guerres de Nice et de la Côte d'Azur. — Musée des beaux-arts Printemps-été.

RENNES. Les Français dans la guerre d'indépendance américaine. — Musée des beaux-arts.

SAINT - ETIENNE. Antiquités de Chypre du musée du Louvre. — Musée d'art et d'industrie. — Gastaud, peintures. Maisob de la culture et des loisirs. Jusqu'au 28 juin.

SAINT - OMER. Hommage à Fernand Nonnon. — Musée de l'hôtel Sandelin (98-05-94). Jusqu'au 30 juin.

SAINT - PAUL - DE - VENCE. Henri Michaux : peintures. — Fondation Maeght (38-81-63). Jusqu'au 19 juin.

TOURS. Aspects de l'art des Kirsches dans les collections du Louvre. — Musée des beaux-arts, salle des Etats. Jusqu'au 17 juin.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

PARAMOUNT ELYSEES (v.o.) - STUDIO ALPHA (v.o.) - PUBLICIS ELYSEES (v.o.) - PUBLICIS MATIGNON (v.f.) - MARIVAUX (v.f.) PUBLICIS SAINT-GERMAIN (v.f.) - PARAMOUNT MONTPARNASSE (v.f.) - MOULIN-ROUGE (v.f.) - PARAMOUNT ORLEANS (v.f.) PARAMOUNT MAILLOT (v.f.) - PASSY (v.f.) - PUBLICIS DÉFENSE (v.f.) - PARAMOUNT ORLY (v.f.) - PARAMOUNT La Varenne (v.f.) PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle-Saint-Cloud (v.f.) - BUXY Vo d'Yerres (v.f.) - VILLAGE Neuilly (v.f.) - C2L Versailles (v.f.) - ULIS Orsay (v.f.) - FRANÇAIS Enghien (v.f.) - LES FLANADES Sarcelles (v.f.) - CARREFOUR Pantin (v.f.) - ARTEL Nogent (v.f.) MELIES Montreuil (v.f.)

Cadavres Exquis a rassemblé tous les suffrages.
C'est bien le grand film que l'on attendait.
Robert Chazal FRANCE-SOIR

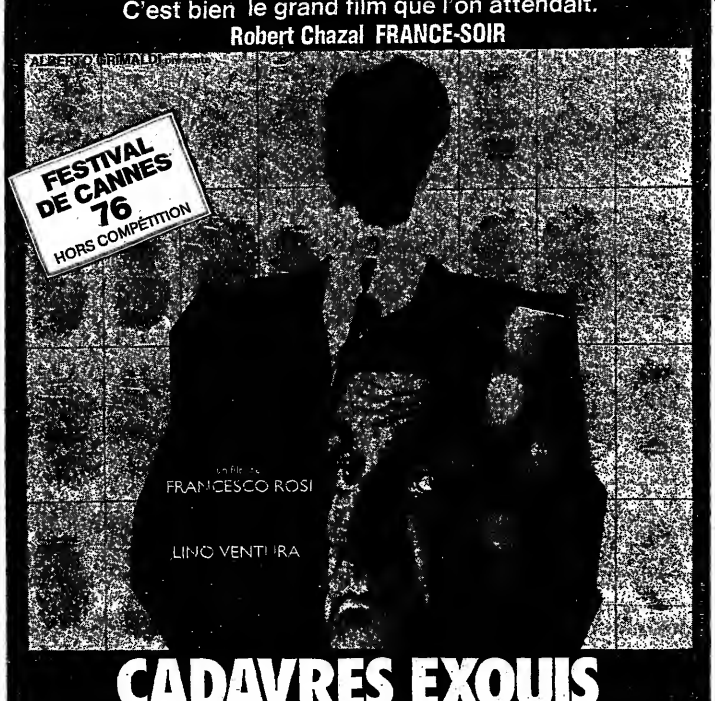

CADAVRES EXQUIS
(CADAVERI ECCELLENTI)
TINO CARRARO • MARCEL BOZZUFFI • PAOLO BONACELLI • ALAIN CUNY
LUIGI PISTILLI • RENATO SALVATORI • TINA AUMONT
et avec FERNANDO REY, et avec MAX VON SYDOW et avec CHARLES VANEL
COULEURS

LE LOCATAIRE
Le film commence à :

CONCORDE PATHE ..... 14 h. 15 - 16 h. 50 - 19 h. 25 - 22 h. 05
(Samedi séance supplémentaire vers 24 heures)
CARAVELLE PATHE ..... 14 h. 20 - 16 h. 55 - 19 h. 30 - 22 h. 15
(Samedi séance supplémentaire vers 0 h. 15)
LUMIERE GAUMONT ..... 14 h. 20 - 16 h. 55 - 19 h. 25 - 22 h. 10
MONTPARNASSE PATHE .... 14 h. 30 - 17 h. 05 - 19 h. 45 - 22 h. 20
(Samedi séance supplémentaire vers 0 h. 30)
GAMBETTA GAUMONT .... 14 h. 25 - 17 h. - 19 h. 35 - 22 h.
CONVENTION GAUMONT .. 14 h. 20 - 17 h. - 19 h. 45 - 22 h. 20
CLUNY PALACE ..... 14 h. 30 - 17 h. - 19 h. 30 - 22 h. 15
(Samedi séance supplémentaire vers 24 heures)
ST-GERMAIN HUCHETTE .... 12 h. 15 - 14 h. 30 - 17 h. - 19 h. 30 - 22 h. 05
VICTOR HUGO ..... 14 h. 30 - 17 h. 05 - 19 h. 40 - 22 h. 15

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

CONCORDE PATHÉ - CARAVELLE PATHÉ - LUMIÈRE GAUMONT - MONTPARNASSE PATHÉ - GAMBETTA GAUMONT
CONVENTION GAUMONT - CLUNY PALACE - SAINT-GERMAIN HUCHETTE - VICTOR HUGO
THIAIS BELLE ÉPINE - CHAMPIGNY MULTICINÉ PATHÉ - VÉLIZY 2 - ASNIÈRES TRICYCLE - ENGHIEN FRANÇAIS - PARLY 2

APPARTEMENT A LOUER
Quartier tranquille.
Meublé 2 pièces.
La locataire précédente
s'est suicidée.

un film de
ROMAN POLANSKI

LE LOCATAIRE

avec
ISABELLE ADJANI
MELVYN DOUGLAS JO VAN FLEET BERNARD FRESSON
LILA KEDROVA CLAUDE DAUPHIN
et
SHELLEY WINTERS
dans le rôle de la concierge

Musique de PHILIPPE SARDE Produit par ANDREW BRAUNSBERG
Scénario de GERARD BRACH et ROMAN POLANSKI d'après le roman de ROLAND TOPOR
Réalisé par ROMAN POLANSKI Directeur de la photographie SVEN NYKVIST En Couleurs
Une Production Marianne distribuée par Cinema International Corporation

ELYSEES-LINCOLN V.O.
SAINT-GERMAIN VILLAGE V.O.

FESTIVAL DE CANNES 1976
SÉLECTION AMÉRICAINE
EN COMPÉTITION

Paul Mazursky se souvient du "Village" à New York dans les années 50. C'était la poésie, les bars, et la grande aventure.

avec LENNY BAKER SHELLEY WINTERS ELLEN GREENE
CHRISTOPHER WALKEN - Produit par PAUL MAZURSKY - TONY RAY
Ecrit et réalisé par PAUL MAZURSKY
Couleur par MOVIELAB - Tirages par DE LUXE

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-13-99). Ie 27, à 14 h. (dernière) : Parsifal ; ie 28, 2 (abon. Mo) et 5, à 19 h. 30 ; le 31 (abon. Hi), à 20 h. : Cosi fan tutte ; les 29 et 4, à 19 h. 30 : Nana (ballets).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-07-31), les 28, 29, 31 (abon. G), 1er (abon. H), 3 et 5, à 20 h. 30 ; les 28 (abon. série 3) ; 30 et 2 (abon. matuve), à 14 h. 30 : la Nuit des rois ; les 27, 28, 30, 2, 3 et 5, à 20 h. 30 : le 4, à 14 h. 30 : le Verre d'eau.

ODEON (325-70-32), les 28 et 29, à 20 h. 30 : Hamlet (dernières).

PETIT-ODEON, les 29 et 31, à 18 h. 30 : Nurses (dernières).

CHAILLOT (727-81-15), salle Gemier, le 28, à 18 h. 30 ; les 28 et 30, à 20 h. 30 : Le Triangle trappe amours. (Relâche du 30 mai au 8 juin.)

TEP (636-79-69), le 28, à 20 h. 30 : Lionel Hampton ; les 29, 28 et 30, à 20 h. : cinéma ; du 1er au 5, à 20 h. 30 : Semaine de la critique du Festival de Cannes. — Petit TEP, le 28, à 20 h. 30 : Travail à domicile (dernière).

OPERA-STUDIO (742-56-69) (D.), le 30 ; lundi, 20 h. 45 (gala) : Phaedra Arabica, par le Théâtre national d'Egypte.

Les salles municipales

CHATELET (221-44-80) (dim. soir, lun.), 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., 14 h. 30 : le Pays du sourire.

NOUVEAU CARRE (277-56-49) (dim. soir, lun), 20 h. ; mat. jeu., sam. et dim., 15 h. 30 : Cirque Grüss ; (J., D. soir), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : Grands ballets d'Afrique noire. — Salle Papin, les 28, 27, 28 et 29, à 20 h. : José Arcos ; et 30, à 20 h. : débat ; jeudi : folk ; ven. : jazz host ; sam. : rock music.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 28, 27, 28 et 29, à 18 h. 30 : Olivier Messiaen, Yvonne Loriod ; les 1er, 3, 4 et 5, à 18 h. 30 : Quatuor Amadeus ; les 28, 27, 28 et 29, à 20 h. 30 : Ballet Rambert (second programme) ; les 1er, 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : Tanz forum de Cologne (premier programme).

Les théâtre de Paris

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.) 22 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur chasse.

BOUFFES DU NORD (280-34-04) 20 h. 30 (dernière le 29) : les Prodiges.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 30 : Nous irons tous au paradis.

CAVEAU DES OUBLIETTES (633-80-30) (D. soir, L.), 20 h. 30 : Ah ! Ernest, ramène ta fraise.

CHAMPS-ELYSEES (723-37-27) (D. soir, L.), 20 h. 30 : Ah ! Calcutta.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 15, mat. dim à 15 h. 30 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-53) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : A vos souhaits.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (L.) 21 h. 30 : la Famille (jours impairs : 1re partie) ; jours pairs : 2e partie).

DEUX-PORTES-THEATRE (297-24-31), à partir du 1er à 20 h. 30 : Chansons comme on vit.

ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. mer. et dim. à 16 h. : Britannicus (à partir du 28) ; IX. D. abbr. L.) 20 h. 30 ; sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Enfants gâtés.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D.) 21 h. : Ne nous jamais d'une femme qui tombe.

GYMNASE (770-15-32) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE (326-37-42) (L.) 20 h. 30 : Madame Fatale : 22 h. : les Complexuels.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. ; Feaa de vache.

MANUFACTURE (322-80-12) mer., l. à 20 h. 30 : Asiquin poil par l'amour ; J. V. R. Mar. à 20 h. 30 : Dom Juan.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-63-47) (D., L.) 21 h. 30 : Vamp ; 22 h. (jusqu'au 31) : J.-Luc Salmon.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : les Deux Nigauds (dernière le 6).

PALACE (770-44-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Tiens le coup jusqu'à la retraite, Léon.

PALAIS-ROYAL (742-64-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (273-13-65) (D.), 20 h. 30 : l'Agonie.

PARIS-NORD (278-43-42), 20 h. 30, mat. le 27 à 15 h. : les Faux Bonshommes (dernière le 29).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 20 h. 45, sam. à 20 h. et 22 h. 30 : les Moutons de la nuit.

RENCONTRE (548-63-41) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 17 h. : Encore un militaire.

SAINT-GEORGES (878-63-47), à partir du 1er à 20 h. 30 : Croque-Monsieur (reprise).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L., le 27), 20 h. 15, mat. dim. à 15 h. : la Promise.

TEMPLE (808-11-82) (D., L.), 21 h., mer. et mer. : Espaces carnivores ; jeu., ven. et sam. : Cris, suite, lutte, lunges et quelques gardiens.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (033-79-37) (J.) 22 h. 15 : l'Orchestre.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D., L.), 21 h. : B. Zeman et Lena ; au Grand Théâtre (dernière le 29), 20 h. 30, mat. le 28 à 15 h. ; le Festival, à partir du 1er à 20 h. 30 : le Rêve du papillon ; à la Galerie, à partir du 1er (D., L.), 21 h. : Mr. Mockinpott ; au Jardin (dernière le 29), 21 h. : Diaphonie.

THEATRE D'ORSAY (548-68-20) I : 20 h. 30 (jusqu'au 27) : Amers. A partir du 31 : les Ballets de Nancy. — II : 20 h. 30 : Chrysanthème.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Ta vie vide.

THEATRE 13 (589-01-99) (D. soir, L. mar.), 20 h. 30, mat. J. à 15 h. 30 et dim. à 16 h. : Macbeth.

TROGLODYTE (222-93-16) à 22., les 26, 28, 29 et 1er : Khâli ; le 27 : l'Inconfortable.

VARIETES (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE - BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) stade des Dominicains, les 26, 27, 28, 29, à 20 h. 30 ; les 26, 27, 30 à 15 h. 30 ; les 28 et 29 à 20 h. 30 ; les 30 et 1er à 14 h. : l'Ecole nationale du cirque.

CLICHY, ARC (270-03-18) les 27, 28, 29 à 20 h. 30 : les Rats des villes, les rats des champs.

CRETEIL, MAC (899-90-50) le 27 à 20 h. 30 : l'Os de Mor Lam ; le 29 à 17 h. 30, le 30 à 14 h. 30 : Khamsa ; les 26 et 28 à 20 h. 30 : l'Exil d'Alboni.

IVRY, studio (605-59-75) 20 h. 30, mat. mer. et dim à 15 h. (dernière le 31) : Baptiste.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-42-45) les 26, 27, 28 et 31 à 21 h. : Mémoires sauvés.

VILLE-D'AVRAY, Château (926-44-28) la 30 à 17 h. : Atelier Musique (Ravel, Lenot, Bach, Schönberg, Bedford, Feumeur, Davidowski, Hummel).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-26-79)) (D.) 20 h. 45 : M. Mont. ; 22 h. : Tchekhov ; 24 h. : Electric Chair.

AU VRAI CHIC PARISIEN (326-73-34) (L.) 20 h. 30 : En attendant les banderes ; 22 h. 15 : la démocratie est avancée.

LES BLANCS - MANTEAUX (277-43-47) (D.) 20 h. 15 : Grutvman ; 21 h. : les Jeannes (sam., 24 h.) ; 22 h. : Pascal Auberson et Ben Tristan (jusqu'au 31 inclus).

CAFE D'EDGAR (326-13-58) (D.) 20 h. 30 : D'femme à homme ; 20 h. 45 : Cha Cha Cha Oink ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur ; 23 h. 30 : Cifen Flash Bach.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : T. William ; 21 h. 30 : Nic-Cid (jusqu'au 29) ; à partir du 1er : Et pourquoi pas vous ? ; 22 h. 30 : Si Sonneur.

COUR DES MIRACLES (546-85-60) (L.) 20 h. : Jean Pan Verdier.

LE FANAL (321-09-41) (D.) 21 h. 30 : l'Orchestre ; 22 h. : Armistice au pont de Grenelle.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.) 22 h. : Jean-Claude Montelle.

LE SELENITE (033-35-14) (L.) 1 : 20 h. 30 : la Jacassière ; 23 h. : Psycho-psycho ; 2 : 20 h. : Fonce ; 21 h. 45 : Dans un champ de pollen.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) 21 h. : la Revanche de Louis XI.

LE SPLENDID (1er) 21 h. 30 : le pot de terre contre le pot de vin.

Concerts

MERCREDI 26 MAI

MUSEE D'ART MODERNE OR LA VILLE DE PARIS, à 20 h. 30 : Musique Plus (musique acousmatique).

EGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : Orchestre et chorale Kuentz (Bach).

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : L. Maazel et C. Eschenbach (Schumann, Ravel).

RADIO-FRANCE (256-32-51), grand auditorium., à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Ormes. sol. : Lazar (Janacek, Britten, Penderecki, Honegger).

Studio 104, à 17 h. : Cours d'Hugues Cuenod (de Fauré à Debussy).

SALLE PLEYEL (227-86-73), à 20 h. 30 : Festival Choral 1976 (Arcos).

JEUDI 27 MAI

NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : Strehy.

MUSEE DE CLUNY, à 20 h. 30 : L. Bonlar et J. Mouillère (Couperin, Haendel, Leclair, Bach).

VENDREDI 28 MAI

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, à 21 h. : Le cantique des cantiques, par Magdalith et Emmanuèle Rita.

ECOLE NORMALE SUP, à 21 h. : Compagnie lyrique de Paris, dir. O. Schnebel (Mozart, Bach, Rameau).

SAMEDI 29 MAI

JOUR J DE LA MUSIQUE.

DIMANCHE 30 MAI

NOTRE-DAME DE PARIS à 17 h. 45 : Per Enna Fransson (Scriabine, Buxtehude, Grieux).

BATEAU-MOUCHE à 10 h. 30 : La Camerata de Paris (Musique de la Renaissance).

Eglise SAINT-THOMAS-D'AQUIN à 17 h. : I. Knitl (Reinekan, Bach, Mozart, Bruckner, Kodaly).

SALLE COSTOT à 20 h. 45 : R. Montti, mezzo-soprano, G. Ganvert, guitare, R. Bloch, piano.

LUNDI 31 MAI

THEATRE ESSAION (278-46-42) à 20 h. 30 : Trio Fan (Haydn, Marteau, Weber).

RADIO - FRANCE, Studio 105, à 20 h. 30 : Quatuor Parrain et R. François, + N. Crock, R. Veyron-Lacroix (Milhaud, Hoesger, Albin, Mozart).

THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES (461-44-26) à 20 h. 30 : Lili Kraus (Mozart, Schubert).

MARDI 1er JUIN

RADIO-FRANCE à 20 h. 30 : Musique chorale d'aujourd'hui, Maîtrise de R.F., dir. J. Jouineau et G. Bethel (Matsumoto, Malhel, Ohana).

PALAIS DES CONGRES, salle Bleue à 18 h. 30 : C. Bardon, M.-C. Dumay, A. Wallez (Schumann, Stevinski).

SALLE PLEYEL à 20 h. 30 : Festival choral 1976 (Arcos).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX à 20 h. 30 : Ensemble vocal Ph. Caillard (chansons, motets et madrigaux des seizième et dix-septième siècles).

SALLE GAVEAU (225-20-14) à 20 h. : Finale du concours international de chant de Paris.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) à 18 h. 30 : Quatuor Amadeus.

SALLE ADYAR, 4 square Rapp, 7e à 20 h. 30 : D. Chaudhuri et K. Govinda (Musique indienne).

UGC MARBEUF v.o. - **LA PAGODE** v.o. - **VENDOME** v.f. - **BIENVENUE MONTPARNASSE** v.f. et v.o. à partir de jeudi 27 mai - **DANTON** v.o.

SALO'
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de
PIER PAOLO PASOLINI
COULEURS
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

MARIGNAN-PATHÉ VO / IMPÉRIAL-PATHÉ VF / 14 JUILLET VO
STUDIO ST-GERMAIN VO / MONTPARNASSE 83 VF

L'EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE 1976
★★★★ LA PLUS HAUTE RECOMPENSE

Une femme enchaînée ?

PETER FALK GENA ROWLANDS
COLOMBO
une FEMME SOUS INFLUENCE
un film de JOHN CASSAVETES

VOTRE TABLE CE SOIR

OSAKA 260-56-91
163, rue Saint-Honoré, 1er. T.Jre
Ouvert jusqu'à 23 h. Déjeuner et dîner. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Sushi - Sashimi. Dans un cadre typique.

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D.
64, rue Galande-Sec. 1er. C.SM. 15-26
Ses caves du XIIIe. Déj. Dîn. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F. Pied oreille pore 9 F. Boudin à F. Grillades 15 F. Spécialité à F. caractère.

LA COYEIADE 329-37-06
5, rue de la Lune, 2e. F. sam.-dim
...sur la rive droite de la Seine, à deux pas de la Bastille, un nom de la bouillabaisse bretonne. 16 F. Spéc. poiss. et grill. Muscadet et Gros-Plant nantais dans un cadre du bistrot de pêcheurs.

SOFINGER 272-87-82
5, rue de la Bastille, 4e. F. dim.
Déjeuner. Dîner. Soupers. Le plus ancienne et la plus belle brasserie de Paris. Parking facile sur la place.

GUY 033-87-61 e
6, rue Médéloun (6e). F/dim.
L'ambassade gourmande du BRESIL « au plein Saint-Germain-des-Prés. Jusqu'à 2 h du mat. Crevettes au mariage, aimsim, feijoada, etc.

LA POULE 325-77-66
2, rue Clément, 6e. F/dim.
Spécialités lyonnaises. Le patron Alex GUINI est aux fourneaux. Cadre « design » élégant. Menus 41 et 55 F service compris + carte.

NAPOLEON T.l.jrs. 227-89-50
36, av. Friedland, 8e. Jusq. 23 h. 30
G.P. Baumann, créateur de la célèbre choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouson et même... au homard (sur commande).

BAUMANN Jusqu'à 24 h. F/dim.
64, av. des Ternes, 17e. 380-16-59
Dans la calme de ses vieilles voûtes Spécialités régionales Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir au pichet.

LE SORRENTO Ts les jrs
72, bd de Clichy, 9e. 874-42-66. P/D.
Jusqu'à 3 h. du matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentine 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.

LA CHAMPAGNE 874-44-49
10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.
Sur la place aux 2 moulins, ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.

TROU DANS LE MUR OPE. 86-63
23, bd des Capucines, 9e. F/dim.
Dans la calme de ses vieilles voûtes Spécialités régionales Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir au pichet.

JULIEN PRO. 12-06
16, rue du Fg-St-Denis, 10e. T.l.jrs
Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés » entrées comprises. Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. 10 plats journaliers. P.M.R. 30 F.

LA TOUR SAINT-DENIS F/lundi.
1, bd de Strasbourg, 10e. TPB-73-31
Mr et Mme Yvon MISSAUD vous reçoivent dans un cadre agréable. Menu à 32 F vin et serv. compr. + carte. Tous les soirs animation avec José Sopo. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin. Salons de 8 à 40 couverts.

LES VIEUX METIERS 588-80-53
13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.
Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mouseuron. Canard cidre. Pâtisserie maison Sancerre Roland Saimon. Bourgogne Michel Maland. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.

SIRATZO 370-41-03
6, rue Planchat, 20e. F./mardi
Jusqu'à 2 h. du matin. Spécial portugaises. Tous les soirs FADO et guitares Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

AU PRESSOIR. 344-38-21. 257, av. Daumesnil, 12e. F. dim. soir et lundi
Feuilleté de pointes d'asperges, soles à la Cedar, salade aux écrevisses. filet au coulis de truffes, sorbets maison. 50 F V.S. n. compr.

■ Ambiance musicale ■ Orchestre ★ Spectacles en soirée. P.M.R. : prix moyen du repas.

Festivals

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) :

MERCREDI 26 mai. — 15 h., *le Délinquant involontaire*, de O. Nuernberger; 18 h. 30, *l'Aventurier du Texas*, de B. Boetticher; 20 h. 30, *Biographie*, de T. Rentzis (en présence de l'auteur); 22 h. 30, *Aguirre, la colère de Dieu*, de W. Herzog (en présence de l'auteur).

JEUDI 27. — 15 h., *la Chute de l'empire romain*, d'A. Mann; 18 h. 30, *la Symphonie nuptiale*, d'E. von Stroheim; 20 h. 30, *Sweet love*, d'E. Cemano; 22 h. 30, *Main basse sur la ville*, de F. Rosi.

VENDREDI 28. — 15 h., *le Baron fantôme*, de S. de Poligny; 18 h. 30, *l'Homme au bras d'or*, d'O. Preminger; 20 h. 30, *« Z »*, de Costa-Gavras; 22 h. 30, *les Métropoles*, de K. Sikas (en présence de l'auteur); 0 h. 30, *les Insatisfaites poupées érotiques*, de F. di Leo.

SAMEDI 29. — 15 h., *la Grève*, de S.M. Eisenstein; 18 h. 30, *« El »*, de L. Bunuel; 20 h. 30, *Dillinger est mort*, de M. Ferreri; 22 h. 30, *le Jour du fléau*, de J. Schlesinger; 0 h. 30, *le Goût de la vengeance*, de M. Costa.

DIMANCHE 30. — 15 h., *la Horde sauvage*, de S. Peckinpah; 18 h. 30, *le Grand Silence*, de S. Corbucci; 20 h. 30, *Harry and Tonto*, de P. Mazursky; 22 h. 30, *Marnie*, d'A. Hitchcock; 0 h. 30, *la Vengeance de l'aigle noir*, de R. Freda.

LUNDI 31. — Relâche.

MARDI 1er juin. — 15 h., *Richard III*, de L. Olivier; 18 h. 30, *Processus*, de O. Theos (en présence de l'auteur); 20 h. 30, *Cache pastoral*, de S. Terayama; 22 h. 30, *l'Evangile selon saint Matthieu*, de P.P. Pasolini.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (270-66-65) : (t. l. j. à 20 h. 30 et 22 h. 30.

Les exclusivités

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ANNEE SAINTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Wepler, 18e (387-50-70).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ATTENTION AU BLOB (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.o. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AVEC LE SANG DES AUTRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-68).

COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA DERNIERE FEMME (Fr., **) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DRACULA ET SES FEMMES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio de La Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Concorde, 8e (359-92-84), Les Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE GRAND DEFI (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), jusqu'à jeudi ; (V.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).

HISTOIRE D'UN PECHE (Pol., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).

HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; (V.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

JAMAIS PLUS TOUJOURS (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LEGACY (A., v.o.) : Action Christine (6e) (325-85-78).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40), Luxembourg (6e) (633-97-77), Elysées-Point-Show (8e) (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43), 14-Juillet (11e) (357-90-81).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Le Marais (4e) (278-47-86), à 14 h., 16 h. et 22 h.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Gaumont-Rive gauche (6e) (548-26-36), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; v.f. : Impérial (2e) (742-72-52).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Olympic (14e) (783-67-42), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40), Biarritz (8e) (723-69-23).

MICHAEL (A. v.o.) (**) : Le Marais (4e) (278-47-86), à partir de 18 h. 30, mer. et jeudi.

LES MERVEILLES DE LA NATURE (A., v.f.) : Rex (2e) (236-83-93), U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19), Bretagne (6e) (222-57-97), Ermitage (8e) (359-15-71), Terminal-Foch (16e) (704-49-53).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quartier-Latin (5e) (326-84-65), Montparnasse-83 (6e) (544-14-27), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) ; v.f. : Marignan (8e) (359-92-82), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03), Les Nations (12e) (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques (14e) (589-68-42), Cambronne (15e) (734-42-96).

LES ŒUFS BROUILLES (Fr.) : Templiers (4e) (272-94-56).

L'ODYSSEE DU HINDENBOURG (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LE PONT DE SINGE (Fr.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Dragon, 6e (548-54-74).

POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES REQUINS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15) ; Danton, 6e (326-08-19), à partir du 28 ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SECRET DE LA VIE (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE SIXIEME CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SOUPÇON (It., v.o.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81).

LA SPIRALE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

TOUT, TOUT DE SUITE (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LES FILMS NOUVEAUX

SILENCE, ON TOURNE, film italien de R. Coggio (**) (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE, film américain de P. Mazursky (v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'EDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN, film français de Jean L'Hote : Rotonde, 6e (033-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75).

CADAVRES EXQUIS, film italien de Francesco Rosi (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

MUNA MOTO, film camerounais de D. Pipa : Le Seine, 5e (325-92-46).

LA CHAIR DU DIABLE, film anglais de F. Francis (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE LOCATAIRE, film français de R. Polanski : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES, film yougoslave de Miklos Jancso (**) v.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : George-V, 8e (225-41-46), Plaza, 8e (073-74-55), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MERCENAIRES, film américain de L. Valguest : v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).

A PARTIR DU 28

AU FIL DU TEMPS, film américain de W. Wenders : v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81), sauf mardi à 20 h. V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

VERS UN DESTIN INSOLITE SUR LES FLOTS BLEUS DE L'ETE (It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

VINCENT MIT L'ANE DANS UN PRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VISA DE CENSURE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 19 h. 15.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

D'APRES CHANDLER (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mercredi, vend., mardi : le Grand Sommeil ; jeudi, sam., lundi : le Privé.

VISCONTI, Cinéma italien (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 16 h. 30 : Mort à Venise ; 19 h. 30 : le Dernier tango à Paris ; 21 h. 45 : les Damnés ; 22 h. 15 : Amarcord.

CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) ; I : 14 h. : (sam. + 24 h.) : les Clowns ; 16 h. : les Poings dans les poches ; 18 h. : le Jardin des Finzi-Contini ; 20 h. : Prima della Revoluzione ; 22 h. : Fellini-Roma. — II : 14 h., 22 h. : la Bataille d'Alger ; 16 h. : la Contestation ; 18 h. : Drame de la jalousie ; 20 h. : la Chine est proche.

ALAIN ROBBE-GRILLET : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. : l'Homme qui ment ; 14 h. 45 et 20 h. : l'Eden et après ; 16 h. 30 : Trans-Europe Express ; 18 h. 20 : l'Année dernière à Marienbad ; 21 h. 35 : Glissements progressifs du plaisir.

WESTERN : Rêve américain (v.o.), Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) ; 13 h. : Une corde pour te pendre ; 14 h. 30 : la Charge de la 8e Brigade ; 16 h. 30 : Eldorado ; 19 h. : le Sergent noir ; 20 h. 30 : Rio Bravo ; 22 h. 30 : la Prisonnière du désert ; sam. de 24 h. à l'aube : Nuit du western italien.

J. NICHOLSON (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 18 h. 45 : The Shooting ; 22 h. 15 : Easy Rider.

AUTOUR DE LA SELECTION 76 (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; merc. : Harry and Tonto ; jeudi : Panique à Needle Park ; vend. : A safe place ; sam. : Alice n'est plus ici ; dim. : l'Epouvantail ; lundi : les Choses de l'amour ; mardi : Bob, Carole, Ted et Alice.

ELIA KAZAN, Action République, 11e (805-51-33) ; merc., jdi : le Fleuve sauvage ; vend., sam. : Sur les quais ; dim., lundi, mardi : l'Arrangement.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42) ; merc. : Major Dundee ; jeudi : la Fugue ; vend., mardi : Conversation secrète ; sam. : les Grands espaces ; dim. : l'Epouvantail ; lundi : le Survivant.

TRUFFAUT, GODARD, ROHMER : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 13 h. : la Nuit américaine ; 15 h. : la Collectionneuse ; 16 h. 15 (sam. + 24 h) : Pierrot le Fou ; 18 h. : A bout de souffle.

H. BOGART (v.o.), Arlequin, 6e (548-62-25) ; merc., jeudi, vend. : Casablanca ; sam., dim. : la Comtesse aux pieds nus ; lundi, mardi : le Port de l'angoisse.

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 18 h. et 20 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 45 et 17 h.

BONNE CHANCE LA FRANCE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81) mar. à 20 h.

CE GAMIN-LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h., 13 h. 45 et 15 h. 30, mer. et jeu.

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

FOUS A DELIER (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 17 h. 15, 19 h. 35 et 22 h., mer. et jeu.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15, 14 h. 45, 17 h.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 30.

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) à 20 h. 30, 22 h. 45 (sam. + 1 h.).

SATYRICON (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) à 13 h. 45, 16 h. 45 et 18 h. 15.

UNE FEMME MARIEE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.

Les grandes reprises

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) b. sp.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-18).

MONTEREY POP (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA RUEE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.

THEOREME (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), jours impairs.

UN ETE 42 (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55) sauf mardi.

UCCELLACCI, UCCELLINI (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15) jours impairs.

VERA CRUZ (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-23).

Festivals

La fête aux Tuileries

(266-33-70)

Cirque Bouglione - J. Richard (J.), 20 h. 45, mat. mer. et sam. à 15 h., dim. à 14 h. 30 et 17.

Théâtre sous chapiteau (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ruy Blas ; les jeu., ven. et sam. à 18 h. 30 : Un merveilleux jardin. Voir Théâtre d'Orsay.

Musique à Royaumont

(470-40-18)

Le 29, à 20 h. 45 : G. Pludermacher, C. Ivaldi, G.-J. Cipriani, G. Perotin (Brahms, Debussy, Bartok, Stockhausen) ; à 19 h. : Momente, film de Luc Ferrari.

THEATRE DU TERTRE
81, rue Lepic — MON. 11-82
PINOK et MATHO
Pour le nouveau spectacle
« CRIS, NUIT, LUNE, NUAGES et quelques GAUDRIOLES »
soir. 21 h. Relâche dim. et lundi

STUDIO CUJAS
VERA CRUZ
de Robert Aldrich
VO
20, RUE CUJAS 5 - 033-89-22

seul à Paris : 14 JUILLET
le Soupçon
un film de F. Maselli
Gian Maria Volonte Annie Girardot

CONCORDE-PATHÉ / ÉLYSÉES-LINCOLN / IMPÉRIAL-PATHÉ
HAUTEFEUILLE / MAYFAIR / NATION / MONTPARNASSE-PATHÉ
STUDIO de LA HARPE / GAUMONT-CONVENTION / CLICHY-PATHÉ

F. COMME FAIRBANKS
FRANCE-SOIR
F. Comme Fairbanks. T. Comme Talent. R. CHAZAL
LE POINT
Un film beau et vrai... M. FLACON
LE NOUVEL OBSERVATEUR
Dugowson joue et gagne. J.-L. BORY
Patrick Dewaere... un fabuleux acteur. M. GRISOLIA
PARISCOP
Dugowson nous offre une deuxième réussite, un grand beau film. J.-M. BESCOS
TÉLÉ 7 JOURS
Ne manquez pas ce film. J. MICHEL
TÉLÉRAMA
F. comme Fairbanks est un film qui régale... il y a lieu d'être enchanté et comblé. J.-L. DOUIN
HUMANITÉ-DIMANCHE
Quand on aime la vie, on va au cinéma pour voir "F. comme Fairbanks". S. LACHIZE
PARIS-MATCH
... sensible, intelligent, bien raconté, superbement joué... A voir.

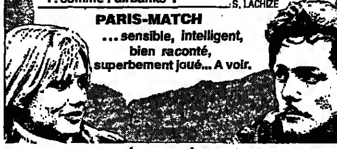

PARLY 2 / BELLE-ÉPINE-PATHÉ THIAIS / MARLY ENGHIEN
PATHÉ CHAMPIGNY / VÉLIZY 2 / AVIATIC LE BOURGET

GAUMONT CHAMPS ELYSEES V.O. — IMPERIAL PATHE V.F.
Film à 14 H - 16 H 10 - 18 H 20 - 20 H 20 - 22 H 30 - Séance Suppl. Sam. 0 H 30
HAUTEFEUILLE V.O.
Film à 12 H - 14 H - 16 H - 18 H - 20 H - 22 H
GAUMONT RIVE GAUCHE V.O.
Film à 14 H - 16 H 10 - 18 H 20 - 20 H 20 - 22 H 30
SELECTION OFFICIELLE / CANNES 1976
LA MARQUISE D'O...

d'H. VON KLEIST
dans une mise en scène d'ERIC ROHMER
EDITH CLEVER · BRUNO GANZ · EDDA SEIPPEL · PETER LÜHR · OTTO SANDER
Gaumont
TRICYCLE Asnières v.f. - PARLY 2 v.f. - ARTEL Rosny v.f. - C2L Saint-Germain.

BALZAC ELYSEES v.o. - OMNIA v.f. - LES IMAGES v.f. - MIRAMAR - v.f. - UGC GOBELINS v.f.
PARAMOUNT OPERA v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - PARAMOUNT MAILLOT v.f.
ET LES MEILLEURES SALLES DE PERIPHERIE
POUR TOUT PUBLIC
Les MERCENAIRES
KILLER FORCE

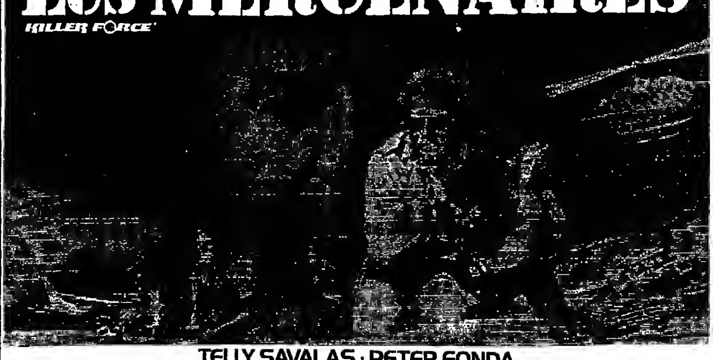

TELLY SAVALAS · PETER FONDA
CHRISTOPHER LEE · O.J. SIMPSON · MAUD ADAMS · HUGH O'BRIAN

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Adieu ma jolie : Gaumont (46-13-38) ; l'Année sainte : Club (52-24-17) ; la Dernière femme : Gaumont (46-13-38) ; F. comme Fairbanks : Gaumont (46-13-38) ; Hollywood, Hollywood : Ariel (44-31-17) ; Merveilles de la nature : Ariel (44-31-17) ; Nous nous sommes tant aimés : Mariveaux (46-45-14) ; Parfum de femme : Ariel (44-37-17) ; Police Python 357 : Français (52-69-47) ; La situation est grave mais pas désespérée : Français (52-69-47) ; le Sixième Continent : Ariel (44-31-17) ; Vices privés, vertus publiques : Mariveaux (46-45-16) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (46-13-38).

CANNES. — Cadavres exquis : Vox (39-54-98) ; Merveilles de la nature : Majestic (39-13-93) ; Projections publiques des films du vingt-neuvième Festival international de Cannes, à 10 h. et 21 h. : Olympia (39-04-21) ; Hollywood, Hollywood : Olympia (39-04-21).

GRENOBLE. — Adieu ma jolie : Rex (45-51-08) ; l'Année sainte : Grand-Place (09-87-10) ; Cadavres exquis : Grand-Place (09-87-10) ; Eden (44-06-72) ; la Dernière Femme : Paris (44-03-92) ; F. comme Fairbanks : Paris (44-03-92) ; la Femme du dimanche : Ariel (44-22-16) ; l'Homme qui perdit sa Katharina Blum : Club (44-53-84) ; le Locataire : Royal (56-35-53) ; Merveilles de la nature : Grand-Place (09-87-10) ; Nous nous sommes tant aimés : Club (44-53-84) ; l'Odyssée du Hindenburg : Grand-Place (09-87-10) ; le Sixième Continent : Ariel (44-22-16) ; Une femme sous influence : Paris (44-03-92) ; Vous n'aurez pas l'héritage, messieurs : Ariel (44-22-16) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Club (44-53-84).

LILLE. — L'année sainte : Concorde (57-29-06) ; A nous les petites Anglaises : Pathé (57-32-71) ; Apocalypse 2024 : Pathé (57-32-71) ; Attention on tue ! : Majestic (53-22-53) ; Cadavres exquis : Métropole (53-53-98) ; la Dernière Femme : Capitole (54-78-42) ; F. comme Fairbanks : Rex (53-53-98) ; Hollywood, Hollywood : Concorde (57-32-85) ; le Locataire : Pathé (57-32-71) ; Merveilles de la nature : Métropole (53-53-98) ; l'Odyssée du Hindenburg : Ariel (54-66-35) ; le Sixième Continent : Ariel (54-66-35) ; Une femme sous influence : Ariel (54-66-35) ; Vous un destin insolite sous les flots bleus de l'été : Ariel (54-66-35) ; Vices privés, vertus publiques : Ariel (54-66-35) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Pathé (57-32-71).

LYON. — Adieu ma jolie : Gaumont ; Apocalypse 2024 : Gaumont ; l'Année sainte : U.G.C. Concorde (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; A nous les petites Anglaises : Tivoli (37-35-25) ; l'Agent de poche : Tivoli (37-35-25) ; Cadavres exquis : U.G.C. Concorde (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Parmonnyr (45-01-53) ; la Dernière Femme : Capitole (42-57-34) ; Hollywood, Hollywood : U.G.C. Scala (42-15-41). U.G.C. Concorde (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; l'Homme qui perdit sa Katharina Blum : Comœdia (72-10-69) ; Lisztomania : Duo (37-05-33) ; Merveilles de la nature : U. G. C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Nous nous sommes tant aimés : Pathé (42-41-03) ; les Gens brouillés : Chanteclair (28-13-66) ; Police Python 357 : Pathé (42-41-03) ; la Situation est grave mais pas désespérée : U.G.C. Scala (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; le Sixième Continent : U.G.C. Scala (42-15-41) ; U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Un génie, deux associés, une cloche : Ariel (53-53-90). Lem (34-67-65) ; Vous un destin insolite sur les flots bleus de l'été : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Royal (37-71-49).

MARSEILLE. — Adieu ma jolie : Rex (33-83-07) ; l'Année sainte : Fagnol (49-34-76) ; A nous les petites Anglaises : K 2 (48-45-19) ; Cadavres exquis : Odéon (48-35-16), Majestic (33-39-33) ; Courte tendre Rex (33-83-07), Pathé (48-14-49) ; la Dernière Femme : Pathé (48-14-49) ; F. comme Fairbanks : Pathé (48-14-49) ; la Femme du dimanche : Ariel (33-11-60), Odéon (48-35-16) ; Hollywood, Hollywood : Ariel (33-11-60), Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Jimmy Hendrix : Fest, Vieux-Port (49-36-27) ; Merveilles de la nature : K 2 (48-45-19), Hollywood (33-74-93) ; Monde, pas, ou Vilaine : Hollywood (33-74-93) ; le Locataire : Rex (33-83-07), Pathé (48-14-49) ; l'Odyssée du Hindenburg : Majestic (33-39-33) ; Police Python 357 : K 2 (48-45-19) ; la Situation est grave mais pas désespérée : Odéon (48-35-16) ; le Sixième Continent : Ariel (33-11-60), K 2 (48-45-19) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Fagnol (49-34-76).

NANCY. — Adieu ma jolie : Pathé (24-54-31) ; l'Année sainte : Gaumont (24-56-62) ; Cadavres exquis : Paramount (24-55-57) ; l'Heureux perdu de Katharina Blum : Gaumont (24-56-62) ; le Locataire : Gaumont (24-56-62) ; Merveilles de la nature : Rio (52-80-25) ; l'Odyssée du Hindenburg : Rio (52-80-25) ; le Sixième Continent : Paramount (24-55-57) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (24-56-62).

NICE. — L'Année sainte : Avenue (88-87-79) ; Cadavres exquis : Paramount (87-71-60) ; la Dernière Femme : Concorde (88-38-98) ; Hollywood, Hollywood : Rialto (88-08-41). Variétés (87-74-97) ; Lisztomania : Mercury (86-97-96) ; le Locataire : Gaumont (88-38-98) ; les Magiciens : Mercury (86-97-96) ; Merveilles de la nature : Zanzibar (68-10-19) ; Monde pas, ou l'âme : Paramount (87-71-60) ; Vices privés, vertus publiques : Monte-Carlo (87-76-96) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Concorde (88-38-98).

RENNES. — Adieu ma jolie : Paris (36-15-57) ; F. comme Fairbanks : Ariel (76-00-44) ; Hollywood, Hollywood : Bretagne (30-56-33) ; Jonathan Livingston le Goéland : Boîte à films (30-57-40) ; le Locataire : Gam (30-09-86) ; l'Odyssée du Hindenburg : Club (30-86-30) ; Les Gens brouillés : Ariel (76-00-44) ; le Sixième Continent : Ariel (76-00-44) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Dauphin (30-84-54).

ROUEN. — L'année sainte : Gaumont (71-54-58) ; Cadavres exquis : Paramount (71-24-00) ; les Dents de la mer : France (71-41-58) ; la Dernière Femme : Gaumont (71-54-58) ; Hollywood, Hollywood : Club (71-37-78) ; Je t'aime, moi non plus : Gaumont (71-54-58) ; le Locataire : Gaumont (71-54-58) ; Merveilles de la nature : Club (71-37-78) ; le Sixième Continent : Club (71-37-78) ; Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été : Club (71-37-78).

STRASBOURG. — Adieu ma jolie : Vox (30-15-11) ; la Dernière Femme : Ritz (32-45-31) ; F. comme Fairbanks : Capitole (32-13-32) ; Hollywood, Hollywood : Ariel (32-13-32) ; l'Homme qui perdit sa Katharina Blum : Kléber (32-15-45) ; le Locataire : ABC (21-20-48) ; Parfum de femme : Capitole (32-13-32) ; Merveilles de la nature : Capitole (32-13-32) ; le Sixième Continent : Capitole (32-13-32) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Capitole (32-13-32).

TOULON. — Adieu ma jolie : Gaumont (92-06-17) ; l'Année sainte : Gaumont (92-06-17) ; Apocalypse 2024 : Gaumont (92-06-17) ; Cadavres exquis : Royal (92-32-32) ; la Dernière Femme : Gaumont (92-06-17) ; F. comme Fairbanks : Gaumont (92-06-17) ; la Femme du dimanche : Ariel (93-35-52) ; Hollywood, Hollywood : Ariel (93-35-52), Royal (92-32-32) ; le Locataire : Gaumont (92-06-17) ; les Magiciens : Naïtou (92-31-42) ; Merde alors, ce n'était Royal (92-32-35) ; Pour sur la ville : Rex (92-79-20) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Rex (92-79-20).

TOULOUSE. — A nous les petites Anglaises : Ariel (08-07-14) ; l'Année sainte : Trianon (62-27-64) ; la Dernière Femme : Gaumont (21-49-38) ; F. comme Fairbanks : Trianon (62-27-64) ; Hollywood, Hollywood : Américains (61-21-94) ; Il pleut sur Santiago : A.B.C. (21-30-46) ; le Juge et l'Assassin : Ariel (08-07-14) ; Merveilles de la nature : Américains (61-21-94) ; Mon Dieu, comment suis-je tombé si bas ? : Trianon (62-27-64) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Gaumont (21-49-38) ; la situation est grave mais pas désespérée : Paris (21-35-23) ; le Sixième Continent : Variétés (21-78-71) ; Une femme sous influence : Rio (21-23-11) ; Vivement ce fils de mes treize ans : A.B.C. (21-30-48) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (21-49-38).

Variétés

Les comédies musicales

ATHÉNÉE (073-82-23) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim. à 15 h. : Godspell (dernière le 29).

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53). 20 h. 30 : Mayflower (dernière le 29).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45). 21 h., mat. le 27 et dim. à 15 h. 30 : « Y'a le tunnel ! »

DEUX ÂNES (606 - 10 - 26) (Jazz). 21 h., mat. le 27 et dim. à 15 h. 30 : Serre-t-is compris.

DIX - HEURES (606-07-48). 22 h. : Valy, Francois, Georges... et les autres. A partir du 1er Juin : J. Rigaux, M. Horgues.

Le music-hall

BOBINO (326-62 70). clôture annuelle.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.). 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Line Renaud.

OLYMPIA (742 25-49). 21 h. 30, sam. à 19 h. et 22 h. : Jerry Lewis (dernière le 31).

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D.). 21 h., mat. sam. à 15 h. 30 : Le parade de la gendarmerie.

Opéra

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-44-36). les 28, 27, 28, 29 et 1er à 20 h. 30, le 30 à 17 h. : Idomenée.

La danse

(Voir entremontrés et théâtres de banlieue.)

CENTRE MANDAPA, 6, rue Wurtz, 13e (589-01-60). 20 h. 45 (jusqu'au 29) : Danses de l'Inde du Sud.

THÉATRE DE L'ÉGLISE AMÉRICAINE (325-09-78). Rés. vend. 4 20 h. 45 : le Vertige de l'ombre.

OPÉRA (073-75-50). les 26, 28 et 29, à 20 h. 30 : Ballets-Théâtre Alain Leduc.

THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), jusqu'au 29 à 19 h. 30 : Free Dance Song.

ELYSÉE-MONTMARTRE (606-36-70), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Show artistik (dernière le 31).

LE RANELAGH (288-64-44), les 31 et 1er, à 20 h. 30 : les Ballets blasphériques du Marais.

GEORGE V VF BIARRITZ VO UGC ODEON VO JEAN COCTEAU VO
PARAMOUNT OPERA VF PLAZA VF MAX LINDER VF PARAMOUNT MAILLOT VF
PARAMOUNT MONTMARTRE VF MONTPARNASSE BIENVENÜE VF LES 3 MURAT VF
et dans les meilleures salles de la périphérie

LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 76

"Un film d'un érotisme flamboyant... Un grand moment de cinéma qui effarouchera les uns et ravira les autres."
ROBERT CHAZAL

"Un film d'une envahissante beauté." GUY TEISSEIRE

"Un festin érotique dans une débauche d'images somptueuses, encore jamais vues sur l'écran du Palais du Festival."
MARIO BRUN

VICES PRIVÉS ET VERTUS PUBLIQUES
un film de MIKLOS JANCSO

ELYSEES CINEMA VO CAMEO VF KINOPANORAMA VO ÉCRAN GÉANT SON STÉRÉOPHONIQUE 6 PISTES
VERSAILLES Cyrano LE PERREUX Palais du Parc PANTIN Carrefour ENGHIEN Français

le film le plus acclamé de toute l'histoire du cinéma!

METRO GOLDWYN MAYER présente
UNE PRODUCTION DAVID O. SELZNICK
D'APRÈS LE ROMAN DE MARGARET MITCHELL
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
avec
CLARK GABLE VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD OLIVIA DE HAVILLAND
Réalisation de VICTOR FLEMING - Scénario de SIDNEY HOWARD - Musique de MAX STEINER
UN FILM SELZNICK INTERNATIONAL
TECHNICOLOR DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

Aujourd'hui!
PARIS
FRANCE ELYSEE - MAXEVILLE - RIO OPERA
LA FAUVETTE - CAMBRONNE
STUDIO RASPAIL - STYX - CLICHY PATHÉ
BALZAC
et salles de la parchemine.

GERLAND PRODUCTION présente
ELISABETH HUPPERT
ROGER COGGIO

SILENCE... ON TOURNE!
un film de ROGER COGGIO
avec la participation de MARPESSA DAWN
FRANÇOISE THURIES - VICKI MESSICA
LAURE VIALA - MAX MORGAN
PAUL MERCEY et avec YVAN DEGOS

"Puisque la mode veut que les films pornos soient marqués d'un X, "Silence... on tourne" mérite non pas un mais trois X, l'X d'excellent, l'X d'éclaté et l'X d'extrêmement drôle."
Réjane FORLANI

"Des situations délirantes..."
Le Film français

"La "Nuit américaine" du hard... Drôle... Cruelle..."
Guy TEISSEIRE, L'Aurore

"Le Porno, enfin, deviendra-t-il meilleur ? Serait-il capable de réfléchir sur lui-même, sur sa fin, ses limites, ses possibilités et l'usage inavable à quoi trop souvent le condamnent un cinéma soumis au capitalisme consommateur et le public victime de ce cinéma ? Je pense que oui.
La preuve : "Silence... on tourne !" C'est drôle, c'est grillé et ça dit bien ce que ça veut dire."
Jean-Louis BORY
Le Nouvel Observateur

dossier
les intentions
vident dans les studio
couleur Brandt :
CENTRE OFFICIEL
E. LEC
15, boulevard

هكذا من الاصل

LE MONDE DES SPECTAC[LES]

Variétés

Les comédies musicales

Les chansonniers

Le music-hall

Opéra

La danse

PANORAMA ... du Parc PANTIN Carrefour ENGHIEN

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PÉTAIN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Les intentions et les faits

Un film trompeur et finalement malhonnête par son inspiration et ses omissions, un débat entièrement déséquilibré faute d'être dirigé : tel est le bilan des « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2 consacrés mardi à Pétain. Ce n'était vraiment pas la peine de faire tout ce bruit, de feindre les hésitations, les scrupules et les précautions, de mobiliser le président de la chaîne, de prétendre avec des trémolos dans la voix à la neutralité, à l'objectivité, à l'honnêteté, pour aboutir à ce résultat : une lamentable soirée. Une soirée qui, à coup sûr, restera dans les annales de la télévision, et mérite bien d'y être marquée d'une croix noire : rien de plus caractéristique en effet de la légèreté avec laquelle, partant de bonnes intentions, n'en doutons pas, on patauge dans l'à-peu-près et la confusion pour faire en définitive du petit écran un instrument de déformation et de désinformation.

Le film d'abord. Certes, il donnait à voir et bien des séquences étaient intéressantes, riches, évocatrices. Les anciens de 1914-1918 ont pu retrouver avec émotion quelques images de leur épopée ; les scènes de l'entre-deux-guerres font, comme d'habitude hésiter entre l'attendrissement et le rire. En apparence, le récit s'enchaîne bien, les mécanismes de la politique de Vichy sont bien démontés, la dégradation rapide et bientôt complète du pouvoir de Pétain clairement exposée. Alors, d'où viennent la gêne, bientôt l'irritation ou l'indignation, que l'on éprouve ?

Trois raisons. La moins grave : le film préfère constamment l'anecdote à l'histoire. C'est là un défaut fréquent et peut-être inévitable de la télévision dès qu'elle emprunte aux actualités filmées d'autrefois. Elle ne peut montrer que ce qui a été enregistré et conservé, d'où l'essentiel est presque toujours absent. Pas de cameramen pour fixer les sinistres départs vers Buchenwald et Dora ; dix objectifs, au contraire, pour le retour de quelques prisonniers.

Voici plus sérieux : Pétain apparaît comme le jouet des circonstances, presque une victime expiatoire, sans que ses responsabilités soient jamais analysées, mises en lumière, voire discutées. Son âge constamment rappelé, l'accent mis sur l'enthousiasme qu'il rencontre dès qu'il apparaît en public, sa dépendance soulignée à l'égard de Laval, tout lui vaut circonstances atténuantes ; et si les horreurs et les erreurs de son régime, de la chasse aux juifs aux dociles complicités de la collaboration, sont tant bien que mal énumérées, il semble extérieur, étranger, à tout cela.

Enfin, le pire, dans ce film, est peut-être ce qu'il cache, ce qu'il gomme, ce qu'il oublie : la résistance intérieure n'est figurée que par quelques maquis minuscules et ridicules ; la déportation, les arrestations, les exécutions, sont pratiquement omises ; le combat, l'existence même, des Forces françaises libres sont ignorés ; l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, la remise aux nazis des réfugiés politiques et jusqu'à la rafle du Vel' d'Hiv', pourtant photographiée, dix autres éléments ou épisodes sont carrément passés sous silence. Un robuste vieillard un peu fatigué chevrote : « C'est moi seul que l'histoire jugera », embrasse les petites filles qui lui tendent des bouquets, salue la foule qui l'acclame et accueille les prisonniers qui, grâce à lui, rentrent de captivité. C'est vite dit et c'est peu vraiment !

Le débat : il n'a pas eu lieu, pas une seconde. Engagée en porte à faux par une bataille de citations dans laquelle il était à peu près impossible de se retrouver, une mêlée confuse a, un moment, opposé des participants comme toujours beaucoup trop nombreux : c'est l'une des grandes faiblesses de ces « Dossiers », où l'on veut « montrer des gueules » et aussi éviter de confronter véritablement des idées. A peine se reprenait-on à espérer, grâce à M. Pierre-Henri Teitgen, qui entamait un réquisitoire éloquent, vigoureux et passionné, grâce à Mᵉ Isorni, qui s'enflammait à son tour, qu'on retombait aussitôt dans l'obscurité et le désordre.

Chacun s'abandonnait dès lors à son obsession : la flotte pour l'amiral Auphan, Montoire pour M. Louis-Dominique Girard. Vite découragés, MM. Pierre Lefranc et Henri Frenay allaient désormais se contenter de quelques interjections ou même de lever les yeux au ciel. Mᵉ Isorni faisait cavalier seul, occupant tout l'espace de sa voix de baryton, à peine contredit parfois par M. Henri Michel, tandis que les deux autres historiens invités, le Belge Van Welkenhuyzen et l'Américain Robert Paxton, avaient l'air de s'être trompés d'émission et de se demander pourquoi ils s'étaient dérangés.

Les « questions » des téléspectateurs telles qu'elles sont habilement présentées dans ces rencontres pour pimenter le brouet étaient carrément oubliées, aussitôt énoncées. De nombreux lapsus, le chevauchement des voix — puisque Joseph Pasteur avait depuis longtemps perdu tout espoir et toute volonté de diriger quoi que ce soit — achevaient de rendre les échanges incompréhensibles.

On savait bien que, vu d'un côté, Pétain était un saint de vitrail, le sauveur et le père de la patrie, et, vu de l'autre bord, un vieux politicien réactionnaire qui allait d'abdications en trahisons. L'historien belge, invité à conclure, résumait fort bien, en deux mots, l'inanité de l'affrontement : les pétainistes plaidaient la pureté des intentions, les résistants ne voulaient connaître que la brutalité des faits.

De toute façon, il y avait longtemps qu'une bonne moitié, au devantage, de l'auditoire avait décroché, restant ainsi sur l'impression trompeuse donnée par un film regrettable.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Incident dans les studios d'Antenne 2

Par leur sujet, par l'ampleur des protestations et des querelles qu'ils ont provoquées, par la virulence des passions qui s'y sont manifestées, par leur longueur enfin, les « Dossiers de l'écran », consacrés, mardi soir 25 mai, à l'action du maréchal Philippe Pétain, ont donné à l'émission hebdomadaire d'Antenne 2 un caractère tout à fait exceptionnel.

Pourtant ces « Dossiers », vivement réfutés par les uns, souhaités par d'autres — « *J'ai attendu cet instant pendant trente ans* », dira l'un des participants, l'amiral Auphan — ont débuté avec une heure de retard, et se sont déroulés dans un studion autre que celui qui était initialement prévu. Vers 20 h 15, en effet, une centaine de manifestants, anciens résistants et déportés, mais aussi jeunes gens et jeunes filles, ont réussi sans rencontrer aucune opposition ni service d'ordre, à pénétrer dans les locaux de l'O.R.T.F., rue Cognacq-Jay et à occuper le plateau où quelques instants plus tard devait débuter l'émission. Porteurs de pancartes — « *Pas d'injures à la Résistance* », « *Pas de télé pour les collabos* », scandant des slogans tels que « *Pétain assassin, Giscard complice* », « *Non à la réhabilitation du traître* », — les manifestants ont empêché que ne commencent ces « Dossiers de l'écran » à l'heure et à l'endroit prévus. Les responsables de l'émission qui avaient semble-t-il prévu l'éventualité d'une telle intervention décidaient de transférer le débat dans les locaux de la maison de Radio-France, précisément dans le studio 101, préparé pour recevoir Joseph Pasteur, présentateur de l'émission et ses invités.

A 21 h. 20, après la diffusion en bouche-trou d'un feuilleton policier américain, les dossiers de l'écran commençaient. A la même heure, rue Cognac-Jay, les protestataires parmi lesquels MM. Marcel Brenot, trésorier du comité parisien de la Libération, Marcel Neiret, membre de la commission d'enquête sur les crimes de guerre nazis, acceptaient de quitter les lieux, après avoir chanté *la Marseillaise*, et donné lecture du communiqué suivant : « *Nous protestons solennellement contre l'injure faite à la Résistance par la présentation, ce soir, à la télévision, en violation de l'esprit de la Constitution de l'apologie du traître Pétain, qui livra à l'occupant hitlérien la France, ses richesses, ses travailleurs, sa jeunesse, qui permit le massacre d'innombrables familles juives, qui fit déporter dans les camps de la mort, condamner au poteau d'exécution des dizaines et des dizaines de milliers de fils et de filles de France, qui combattaient le fascisme pour que la nation vive libre, indépendante et dans la paix.* »

La diffusion sans autre incident et jusqu'à une heure tardive — 0 h. 50 du matin, mercredi 26 mai, — des dossiers de l'écran, a provoqué d'autres réactions et protestations. Ainsi, celle de M. Michel Germa, président du conseil général du Val-de-Marne (P.C.), qui, dans un communiqué, « *s'indigne devant la multiplication à la télévision des émissions sur Pétain* » et trouve « *inquiétant qu'à la suite de la suppression du 8 mai du calendrier national, la tendance à la réhabilitation des criminels de guerre se poursuive* ». Ainsi celle de M. Pierre Villon, membre fondateur du Conseil national de la résistance, député communiste de l'Allier, qui a déclaré notamment, mardi 25 mai : « *Je proteste avec gravité au nom du groupe communiste contre l'émission des « Dossiers de l'écran », qui a lieu ce soir même.* » (...) « *Il est scandaleux que l'homme, qui en acceptant le rôle d'un Quisling français, a mis toute l'administration de l'Etat et notamment sa police, au service de l'occupant, qui lui a permis de piller notre pays pour nourrir sa guerre et qui lui a livré pour les camps de la mort, par dizaines de milliers les juifs et les résistants, soit ainsi l'objet d'une campagne de réhabilitation qui, comme je l'ai demandé le 23 juin 1975, par une question au premier ministre, sans obtenir de réponse, devrait être poursuivie et réprimée en vertu de la loi qui interdit l'apologie de la trahison.* »

En réponse, M. Armand Jammot, producteur et responsable des « Dossiers de l'écran », devait, lors des incidents rue Cognacq-Jay, faire une mise au point : « *Une telle émission aurait dû se dérouler dans le calme. (...) Il y a une nouvelle mode qui consiste à faire des opérations de commando sur les plateaux de télévision. Demain on fera des opérations de commando dans les imprimeries de journaux. C'est une atteinte à la liberté d'expression, quels que soient les mobiles et les sentiments de ceux qui en sont responsables.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 MAI

— « *Un statut pour le sportif ?* » est la question dont débattent *MM. Pierre Mazeaud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et *André Allamy*, représentant la C.G.T., sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

VENDREDI 28 MAI

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à l'environnement, parlera de la politique de l'environnement sur France-Culture, à 15 heures.

— *MM. François Bloch-Lainé, Maurice Duverger* et *Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., sont les invités d'« Apostrophes » sur le thème de « l'Etat », à 21 h. 30.

TV couleur Brandt : nouveau tube auto-convergent P.I.L. entièrement réglé une fois pour toutes. Maintenant, la couleur devient aussi sûre que le noir et blanc.
Brandt électronique
pour ne pas se tromper.

MADAME MONSIEUR
Pour l'été : LES TENUES LEGERES, LAVABLES
COSTUMES SPORTSWEAR JEANS
Marques et labels connus
LA COUPE - LA QUALITE avec toujours
une économie considérable
CENTRE OFFICIEL VETEMENTS
E. LECLERC
15, boulevard MAGENTA-PARIS Xᵉ Angle rue de Lancry
Mᵒ BONSERGENT ou REPUBLIQUE - PARKING GRATUIT ou PARCMETRE
Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h - Fermé Dimanche et Lundi matin

MERCREDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Mois francophone : Une place forte, scén. Moustiers, réal. G. Jorré, avec P. Santini, I. Desny, A. Valtier, B. Laage.

21 h. 50, Médicale : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou.

Un magazine sur les problèmes de la peau, rédigé par le professeur René Touraine.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : L'homme de fer ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est à dire ; 23 h., Basket : Championnat d'Europe féminin à Clermont-Ferrand ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Lucky Luciano », de F. Rosi (1973), avec G.-M. Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture de Mallarmé, par H. Juin ; 21 h. 35, Musique de chambre (Haydn, Beethoven, Murcier) ; 22 h. 35, Entretiens avec A. Sandauer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Musique dans la ville : en direct de la mairie du XIVᵉ arrondissement... le New York vocal Arts Ensemble : « Gebet » (Shubert), « Sept quatuors opus 59 » (César Cui), « Rétrospectives » (Ives), « Trois poèmes sur la Résurrection » (Wollinger), Listen to the mocking Bird » (S. Winner) ; 22 h. 30, Canada : panorama contemporain ; 24 h., Canada : traditions et folklore ; 1 h., Jour J de la musique : « Bordeaux-graphie ».

JEUDI 27 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5, un film : « Courrier Sud », de P. Billon (1936), avec J. Holt, P. Richard-Wilm, Ch. Vanel (N.).

Un pilote de ligne aéropostale enlève une femme malheureuse en ménage, et dont il est épris, mais il est rappelé au Maroc pour une dangereuse mission. Très romanesque, très sentimentale et quelque peu colonialiste.

20 h. 30, Feuilleton : Sandokan, d'après E. Salgari. Réal. S. Sollima. Avec K. Bedi.

21 h. 20, Spécial bicentenaire : Bilan pour le futur (Les rendez-vous de l'oncle Sam), de J.-O. Chatard, F. Moreuil et F. Warin.

22 h. 25, Ecologie : Le rendez-vous d'Amsterdam. Réal. A. Ferrari.

La dégradation du patrimoine architectural évoquée au Congrès international d'Amsterdam.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 16 h. 50, un film (R.) : « le Trouillard du Far-West », de N. Taurog (1956), avec D. Martin, J. Lewis, L. Nolson.

Le fils d'un cow-boy, élevé en crétin, à New-York, dans les jupes de sa mère, s'en va dans l'Ouest avec le fils d'un ami de son père et s'applique à devenir un héros. Western parodique où Jerry Lewis se déchaîne.

20 h. 30, Variétés : Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec Raymond Devos, Léonard Cohen, Charles Trenet, Christian Duvaleix, Odette Laure, Adamo, le pianiste Eric Davoust, le mime Marceau, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux : En direct de Lille.

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « la Grande Illusion », de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio.

Pendant la guerre de 1914, des officiers français, prisonniers en Allemagne, tentent obstinément de s'évader. Un classique célèbre.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Géographie d'un rêveur de chevaux », de S. Shepard, avec P. Arditi, G. Darrieu, R. Blin ; « Tête d'assassin », avec H. Pillsbury, N. Taleb ; 22 h. 35, Entretiens avec A. Sandauer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Musique dans la ville, en direct de l'église Saint-Marcel... l'Ensemble musica antiqua d'Amsterdam, direction Tom Koopman, avec A. Verkinderen, K. Smith, I. Partrige : « Cantates » BMW 37 et BMW 200, « Suite nº 1 en ut majeur » BWV 1043, « Cantate » BMW 131 (Bach) ; 23 h., Groupe BWV. 1066, « Concerto pour deux violons en ré mineur » BMW 1043, « Cantate » BMW 131 (Bach) ; 23 h., Groupe de recherches musicales : « Sites »... le Marché aux oiseaux (F. Bayle, F.-B. Mache, P. Schaeffer, J. Lejeune, L. Ferrari, B. Parmegiani, P. Henry, J. Schwarz, J.-C. Roche) ; 24 h., Canada, par P. Lattes ; 1 h., La clé : Vocalises.

SPORTS

BASKET-BALL — *AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE FÉMININS*

La Tchécoslovaquie confirme sa supériorité sur la France

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Si le basket-ball est avec cent trente millions de licenciés, dont un tiers femmes, le sport le plus pratiqué dans le monde, ses compétitions féminines restent au plus haut niveau des affaires de famille. Ainsi, les basketteuses tchécoslovaques et françaises, qui se rencontraient, mardi 25 mai, à Clermont-Ferrand, en championnat d'Europe, n'ont plus depuis longtemps de secret les unes pour les autres.

Comme l'équipe de France, dont le cinq majeur se confond avec celui du Clermont-Université-Club (CUC — celui-ci fournit de surcroît deux remplaçants, — la Tchécoslovaquie aligne en effet six joueuses du Sparta de Prague, le plus redoutable adversaire des Auvergnates avec les Soviétiques de Riga. Compte tenu de ces données, la victoire de six points de la Tchécoslovaquie sur la France (62-56) confirme celle obtenue de trois points deux mois plus tôt, le 25 mars, dans la même salle, par le Sparta de Prague devant le CUC (58-55).

Ayant eu maintes occasions les trois dernières années de reconnaître leur mérite et leur valeur respectifs, la Thécoslovaquie et la France avaient d'ailleurs décidé de préparer les championnats d'Europe par un stage et des matches d'entraînement communs au CREPS de Vichy.

La multiplication des rencontres avec un même adversaire anihile peu à peu tout effet de surprise et amène souvent inconsciemment les deux équipes ou les deux combattants à se neutraliser, jusqu'à ce que le plus fort impose petit à petit sa supériorité. Or, depuis deux saisons, la Tchécoslovaquie et le Sparta de Prague dominent légèrement mais régulièrement la France et le Clermont-Université-Club.

Cet ascendant inexorable des Tchèques se mesure désormais au niveau des meneuses de jeu. Jacqueline Chazalon et Irène Guidotti, qui prenaient souvent de vitesse leurs rivales, sont désormais débordées par Ivana Korinkova et Bozena Miklosovicova, qui sont plus jeunes qu'elles. Cette supériorité fut incontestable cette fois, et le score aurait dû être plus largement favorable aux Tchécoslovaques sans l'extraordinaire partie d'Elisabeth Riffiod, le pivot français, auteur de 21 points.

Même le public clermontois, qui fut souvent cruel avec les « visiteuses », a, semble-t-il, admis cette supériorité et applaudi au succès des Tchécoslovaques.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

Bulgarie b. Yougoslavie	54-53
Tchécoslovaquie b. France	62-56
U.R.S.S. b. Pologne	95-46

Classement provisoire : 1. U.R.S.S. et Tchécoslovaquie ; 3. Bulgarie et Pologne ; 5. France ; 6. Yougoslavie et Italie.

CYCLISME. — *C'est le Belge Roger de Vlaeminck, qui, après la cinquième étape, est en tête du classement général du Tour d'Italie. Deux autres coureurs belges, Willy et Walter Planckaert, ont pris les deux premières places du classement général* du *Dauphiné libéré. Ils devancent le Français Esclassan.*

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION I

RESULTATS

*Nice bat Lyon	1-0
*Lille bat Nantes	1-0
*Saint-Etienne et Monaco	2-2
Sochaux bat *Marseille	3-0
Bastia bat *Reims	2-1
*Lens bat Nancy	4-2
*Metz bat Avignon	1-0
*Nîmes et Troyes	1-1
Valenciennes bat *Bordeaux	1-0
*Paris-St-Germain et Strasbourg	0-0

CLASSEMENT. — 1. Sochaux et Nice, 50 points ; 3. Saint-Etienne (trois matches en moins), 48 pts ; 4. Nantes, 47 pts ; 5. Nancy (un match en moins), Reims et Metz, 43 pts ; 8. Bastia (un match en moins), 42 pts ; 9. Marseille, 40 pts ; 10. Valenciennes (un match en moins) et Lille, 37 pts ; 12. Nîmes, 36 pts ; 13. Paris-Saint-Germain et Lens, 35 pts ; 15. Bordeaux (un match en moins) et Lyon (un match en moins), 34 pts ; 17. Troyes, 33 pts ; 18. Monaco, 31 pts ; 19. Strasbourg, 29 pts ; 20. Avignon, 17 pts.

SURDITE
CAMPAGNE POUR LA JOIE D'ENTENDRE
PRESENTATION DES APPAREILS
DANS LES CENTRES SUIVANTS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

emplois régionaux

GROUPE INTERNATIONAL

très important de l'industrie de transformation des Plastiques Industriels

recherche pour son Usine française située à environ 130 km au sud de Paris :

Le CHEF du SERVICE «LOGISTIQUE»

Il sera responsable de :
— l'Administration commerciale depuis l'enregistrement des commandes jusqu'à la facturation ;
— le planning et l'ordonnancement des fabrications ;
— la gestion physique et administrative des stocks;
— le chargement et les expéditions ;
— les transports.
Il dirigera une équipe d'environ une dizaine de personnes.

Cette responsabilité nécessite :
— une formation dans l'Administration et la Gestion ;
— une expérience confirmée dans une fonction similaire.

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Age : 35 ans.

Ecrire avec C.V. détaillé à N° 59.076, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

CADRE - RÉGION OUEST

Société de Conseil recherche pour un contrat de 8 mois renouvelable, cadre homme, 25 ans minimum. Ce cadre serait chargé d'une mission d'information et de relations publiques dans une grande ville de l'Ouest où il devra résider.

NOUS DEMANDONS :
— Formation supérieure.
— Expérience du recueil de l'information.
— Très grande aisance dans l'expression écrite et orale.
— Expérience des relations avec l'Administration et les milieux économiques ou expérience presse.
— Très grand esprit d'initiative, sens du « terrain » et des réactions rapides.
— Disponibilité dans un délai d'un mois maximum.

NOUS OFFRONS :
— Un salaire mensuel de 6.000 F à 7.000 F selon la qualification.
— Une indemnité de séjour pendant 3 mois dans le cas où le candidat ne résiderait pas actuellement sur place.
— Des possibilités d'avenir si le candidat réussit.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à P. Garnier, 18, F. Vignon, 75009 Paris, qui transm.

LES ÉTABLISSEMENTS NEU

IMPORTANTE SOCIETE METROPOLE NORD FABRIQUANT DU MATERIEL D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL HAUTEMENT QUALIFIE recherchent

DANS LE CADRE DE LEUR EXPANSION

INGÉNIEURS DÉBUTANTS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

POUR POSTES TECHNICO-COMMERCIAUX.

Adr. candidatures manuscrites avec C.V. détaillé à Ets NEU, sac postal 2028 F, 59013 LILLE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE connaissant forte expansion dans secteur privilégié recherche

DIRECTEURS RÉGIONAUX

pour l'Est, Rhône-Alpes, Sud-Est et Bretagne, ayant réussite prouvée dans la vente directe au sur comptoir-réponses, ayant accédées à poste de responsabilités où ils ont acquis une expérience du recrutement, de la formation, de l'animation d'une équipe.
Rémunération importante (fixe + frais + % C.A.).
Libres rapidement.

Adresser C.V. détaillé avec photo et références indispens. sous n° 251.207 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

FRANCHE-COMTE 120.000 F +

- Pour une Société Française, leader du Marché Commun (600 personnes), commercialisant ses produits auprès d'industriels du monde entier (60% du C.A. à l'exportation dans une trentaine de pays).
- Intégré dans l'équipe de Direction, il sera le conseiller, le coordonnateur et le stimulateur de la force de vente. Responsabilités de marketing, d'animation et d'administration des ventes et d'une manière plus générale, de gestion de toutes les activités commerciales.
- Ce poste requiert :
  - une grande ampleur personnelle : formation supérieure et culture générale très ouverte,
  - 35 ans minimum,
  - autorité naturelle et grande rigueur d'esprit et de méthode,
  - une expérience diversifiée des marchés internationaux,
  - la pratique courante impérative de l'anglais et d'une autre langue étrangère.

Adresser un C.V. détaillé et une lettre motivée à Hervé LE BAUT
BOSSARD SELECTION Réf. 9.156/M
23, rue des Mathurins 75008 PARIS

Centre de Recherches Grenoble recherche pour son service Documentation
UN INGENIEUR CHIMISTE ou TITULAIRE D.E.A. de CHIMIE
Anglais et allemand indispensables. Autres langues souhait. Env. C.V. détaillé et photo, à Havas Grenoble, S/Réf 12.436, c.f.

CHEF DU PERSON. LOIRET recherche
ADJOINT
ayant solide expérience gestion personnel
Adr. C.V. photo et prétentions à rm 7622 Pérell Publicité 100, rue de Richelieu, Paris-2e qui transmettra.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE ouvre une inscription

en vue de pourvoir un poste de

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE

pour l'enseignement de l'informatique de gestion à la faculté des sciences économiques et sociales.

Il s'agit d'un poste à charge complète.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1977 au plus tard.

Les candidats sont priés de faire voloir leurs titres ovont le 31 août 1976 auprès de l'administrateur de la faculté des sciences économiques et sociales, place de l'Université 3, 1211 Genève 4, auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.

JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- *Vous êtes titulaires d'un diplôme d'une Ecole d'ingénieurs.*
- *Les laboratoires vous ennuient.*
- *La vente vous attire, mais vous voulez utiliser votre formation technique.*

Nous vous proposons de vous initier à la vente de

SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous sommes une puissante société internationale située en proche banlieue Sud-Ouest.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 6.385.

COFAP 40, rue du Chabrol 75010 Paris cedex

GENERAL ELECTRIC

PLASTICS FRANCE

Recherche :

CADRES DE VENTE PARIS ET PROVINCE

pour matières premières techniques dans clientèle industrielle de transformateurs et intégrés.

— *éléments dynamiques et ambitieux ;*
— grandes écoles ou autodidactes ;
— expérience de vente de matières premières industrielles ;
— bons négociateurs à haut niveau ;
— anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions à : CAPIC, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour promotion demi-produits dans toute clientèle par intermédiaire distributeurs.

— expérience de vente de thermoplastiques si possible en plaques ;
— connaissance industrie verrière ou bâtiment ;
— pratique vente 2 à 5 a. par distributeurs ;
— anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions à : GENERAL ELECTRIC PLASTICS BV, Personnel Dept 1 Plasticslaan, BERGEN-OP-ZOOM, HOLLAND.

DBA

la direction administrative et financière de la division aéronautique tourisme recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

responsable des immobilisations

Comptabilisation :
— acquisition, imitation, cession, amortissement ; comptes fournisseurs.

Gestion :
— participation à l'élaboration et suivi des budgets d'investissement.

Le candidat recherché aura au moins 30 ans et obligatoirement une expérience de quelques années dans ce domaine.

Env. C.V., lettre man., photo et prétentions, au Responsable d'u Recrutement des Cadres, DBA/DAT, Centre Paris Pleyel - 93521 Saint-Denis, Cedex 01.

digital

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Leader dans le domaine des mini-ordinateurs, et Constructeur de grands systèmes de réputation mondiale.

INGENIEURS SOFTWARE

(LOGICIEL)
pour fournir une assistance à la clientèle sur PDP-11 et DECSYSTEMS 10/20

NOUS DEMANDONS :
- *Une expérience de 2 ans au moins en Scientifique ou gestion.*
- *La connaissance approfondie d'un système d'exploitation, d'un langage assembleur et d'un langage évolué.*
- *La maîtrise de la langue anglaise.*

Postes à pourvoir à PARIS (réf. ISP7) et LYON (réf. ISL8).

Ecrire sous la référence choisie à :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Direction du Personnel
18, rue Saarinen - Centre Silic - 94533 RUNGIS

digital

HARRIS/NAUDER

3ème force du terminal lourd engage

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour Paris et région Parisienne :
- Solide formation en téléinformatique
- Expérience des systèmes informatiques
- Expérience commerciale
- Bon contact humain

Fonctions :
- Prospection commerciale
- Responsables commerciaux de clientèle
- Assistance technico-commerciale

CV manusc. à NAUDER Division Téléinformatique
23 rue Boissière
75766 PARIS CEDEX 16

Data General

Constructeur des ordinateurs NOVA et ECLIPSE cherche pour le développement de son Service Technique

ingénieurs analystes

Nous sommes :
— un des leaders de la mini-informatique à la tête d'un parc de plus de 22 000 installations
— *unique par notre croissance et notre profitabilité.*

Vous êtes :
— familier des techniques de la mini-informatique
— spécialiste des problèmes de gestion en temps réel et de multi-programmation
— désireux de lier votre avenir à celui d'une compagnie leader dans sa branche d'activités.

Ecrivez-moi : Paul GAVARINI
Directeur du Service Assistance Technique
DATA GENERAL FRANCE
77, rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE

M.T.I.

Division Métaux fin de la S.P.L.-L.T.T. (électromécanique - électronique)

recherche son

RESPONSABLE ÉTUDES DE MARCHÉS

PROFIL SOUHAITE : de formation supérieure, il est attiré à la fois par les problèmes techniques et commerciaux. Agé d'une trentaine d'années au moins, il doit avoir acquis, au sein d'un service Marketing, une expérience prouvée des techniques d'analyses quantitatives et qualitatives en milieu industriel.

Homme d'étude, il est avant tout homme d'action et de communication. La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

SA MISSION : directement rattaché au Directeur Commercial, il recherche, exploite, mesure si évalue les données économiques et commerciales de marché présents et futurs. Il propose ainsi les prises de décision qui impliqueront le choix des stratégies à court, moyen et long terme. Ces analyses porteront sur toutes les composantes commerciales et techniques de l'entreprise, que ce soit en termes de pénétration de marchés ou de diversification marchés-produits.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à M. F. MOUTTE, 2, avenue des Sablons-Bouillants, 77170 MEAUX.

SIF

recherche pour assurer son expansion

INGÉNIEURS ou CADRES DE CHANTIER

ayant quelques années d'expérience en sondage, injections ou fondations.
Langues étrangères appréciées.
Mobilité France et étranger souhaitée.

Adresser candidature et curric. vitae manuscrit : S.I.F.-BACHY, 11, av. C.-Bonnet, 75016 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS recherche

UN INGÉNIEUR DE SÉCURITÉ

De formation Ingénieur ou Universitaire, le candidat devra nécessairement posséder une parfaite connaissance de la réglementation du travail dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité et être suivert aux relations sociales.

Il sera en particulier chargé de :
— la programmation des actions de sécurité et de leur suivi ;
— l'établissement et l'analyse des statistiques ;
— la rédaction du compte rendu du C.H.S. et des relations avec les organismes extérieurs.

Adresser C.V. et prétentions, n° 59.791, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm. Discrétion assurée.

DOWELL Schlumberger

Compagnie internationale de service dans l'industrie pétrolière,
Pour sous-traiter fabrication à l'étranger et diriger laboratoire région parisienne recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

formation : E.N.S. de chimie ou maîtrise chimie organique et minérale.
Expérience cinq années de laboratoire et fabrication. Connaissance émulsion polymères et métallurgie souhaitées.
Anglais courant indispensable (stage U.S.A. souh.).
SALAIRE ENVIRON 110.000 F annuel.

Envoyer C.V. et photo DOWELL SCHLUMBERGER, 5, rue Bellini, 75782 PARIS CEDEX 16.

chef de section calcul des besoins

JEUNE MEDECIN

Copropriété dans

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,36
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE,
en croissance de 25% par an, implantée en banlieue ouest, recherche

chef du personnel

Il élaborera et proposera une politique du personnel; conduira l'application de cette politique par les différentes divisions constituant la société et apportera conseil et assistance à leurs directeurs.

Son domaine d'activité couvrira les programmes de formation et de développement de carrière, la gestion administrative du personnel (salaires, avantages...), les relations sociales, l'aide au recrutement, la sécurité du personnel, les relations avec les organismes extérieurs...

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, parlant anglais, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une expérience minimum de 5 ans de gestion de personnel dans un environnement industriel.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à No 59754, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

COOP
recherche
pour établissement financier

CADRE

Jeune de préférence, formation supérieure de CO ou équivalente (sans exclusive) pour lui confier, sous CONTROLE DE GESTION, organisation (plate-forme possible pour déboucher dans le groupe)
Nombreux avantages sociaux échelle mobile des salaires, 13e mois, prime vacances, restaurant entreprise. Rcr. avec C.V. manuscrit et photo à M. Ketier, Chef du Personnel

U.C.C.M.
27/33, rue La Gallo,
92100 BOULOGNE.

ANDERSON JACOBSON
spécialiste en matériel télé-informatique terminaux enregistrement magnétique mémoires, etc.) rech.

TECHNICAL MANAGER
Sera chargé encadrement et animation équipe V.R. et supérieur, support technique service clients et réseaux agents du diffuseur pour nos produits.
Ce poste implique expér. min. 4 à 5 ans de domaine équivalent, anglais courant (parlé et écrit).
Adr. C.V. et prétenti. en anglais (manuscrit, 15) à M. Marc-Dormoy, 92130 Montrouge.

SOCIETE SPECIALISEE ANTI-POLLUTION INDUSTRIELLE recherche

INGÉNIEUR
ayant expérience combustion et industries concernées.
Envoyer C.V. et photo à n° 59 819, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

Stés Argenteuil recherche
INSTRUMENTISTE
expérimenté en régulation pour installations chimiques pour installations chimiques
AY 3 ATP 1 ATP, TRE pour R.-Vs. 962-62-20, poste 241.

URGENT VILLEJUIF
cherche
SECRÉTAIRE BILINGUE EXPRIMENTRE
POUR TRAVAIL HOSPITALO-UNIVERSITAIRE CHIRURGIE Titulaire BPC minimum.
5 x 8 h.
Tél. : 588-21-40, poste 3.344.

FF Entreprise en plein développem. Ouest RÉPUBLIQUE, rech.
RESPONSABLE comptab.
Tluel. du D.S.C. 5 à. exper. Libre de suite. Eventuellement expér. Débutant. Tél. pr R.-Vs. 246-16-38.

Importante Société Sud-Ouest rech. pour son bureau parisien, retraité ou pers. active, pour gérance ou emploi de grande organisation loisirs.
Adr. écrire
Ecr. nº R. 8068 TOULOT, 13b, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Organisation internationale recrute traduct. franç.-espagnol confirmé. Langue maternelle espagnole Indis. bil. brut mens. 2.500 à 4.000 F selon qualifical. Envoyer C.V. + O.M. 26, r. Armengaud, 92210 St-Cloud.

Stés négoce Groupe internation. rech. collaborateur commerc. 28 a. min. Exp. professionnelle si possib anglais pour. Lieu d'activité Paris. Déplacements fréquents. Salaire en rapport possibilités. Adr. C.V. à ERIC, 4, r. de Castellane, 75008 Paris, qui transmettra.

Recherchons
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ/E
30 ans minimum, libre de suite. Vacances août assurées.
Ecrire à Stè MAILLAT, service du Personnel, 104, bd Arago, 75014 PARIS.

SOCIETE CHIMEX
14, r. Maurice-Berteaux
95500 LE THILLAY
Gonesse
recherche
CHIMISTE BTS OU DUT
ay. expér. pr Labo de recherches synthèse organique.
Ecr. av. C.V. manusc.

Pour Stè quartier
OPÉRA
Mécanogr. Fact., libre suite 6.30/5 + 13 mois. Av. Sc. T. Repas. Rém. présentation, photo à nº 3011, Universpresse, 36, rue du 4-Septembre, 2e, qui transmettra

Ch. pers. sér. réf. pr s'occuper bébé 2 mois et ménage, lundi au vend. 9 h. à 19 h. 38, Rey, 2, pl. de la Porte-d'Auteuil Paris-16e. Tél. 525-26-07.

BRANCHE MARITIME ET TRANSPORTS
d'une importante Stè d'ASSURANCES
recherche
pour département Production
JEUNE COLLABORATEUR
Formation juridique et/ou économique.
Niveau licence.
Larges possibilités d'avenir.
Adres. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/ réf. 3887 à ORGANISATION ET PUBL. 2, r. Marengo, Paris-1er q. tr.

SOCIETE COMMERCIALE D'IMPORTANCE NATIONALE
Quartier Champs-Elysées
recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ
Diplômé ou expérience.
Ecr. avec C.V. manusc. + 13.729, S.N.P.M., Petites Annonces 100, av. Charles-de-Gaulle 92521 Neuilly, qui transm.

bateaux

A vendre comme neuf chriscraft 25 pieds flush deck 1974. Deux 425 CV GM Offre. Visible d'Arc. Tél. Téléph. : (93) 82-02-44, ou écrire à M. 8 012, à la Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

perdu-trouvé

PORTE RECOMPENSE
Chien croisé Setter 3 ans 1/2 blanc, tacheté noir, taille moyenne, queue courte, nom PIPO. Tél. 233-56-42 ou 261-19-93, domicile.

IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE
appartenant à un des premiers Groupes industriels français recherche

ESSEC – ESCP
(DECS souhaité) pour être

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

Les candidats âgés d'au moins 35 ans doivent avoir 10 ans d'expérience comptable et une bonne connaissance de la comptabilité industrielle.
Ce poste, qui peut permettre une carrière intéressante à l'intérieur du Groupe, comporte des déplacements fréquents dans les usines et dans les filiales de l'entreprise en province.
Adresser C.V. sous référence 20511 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

secrétaires

Secrétaire

BUREAU D'ETUDES DECORATION
recherche
JEUNE FEMME SECRETAIRE Excellente Sténodactylo pour son Agence de RABAT

Rnv. C.V. et prétentions à PUBLICITE LATY, 7, rue du Président-Favre, 74000 ANNECY, qui transmettra.

La Silicon spécial d'une importante Société DEVALLOIS rech. pr un de ses départements COMMERCIAUX
SECRÉTAIRE CCIALE
BILINGUE ANGLAIS
Formation souhaitée
B.T.S. ou équivalent
— Initiative, dynamisme
— Organisation, efficacité
— Libre rapidement
— Avantages sociaux
— Restaurant d'entreprise.
Adr. C.V., photo et prétentions, nº 32 617 M., SVP, 20, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

LEVALLOIS URGENT
STENODACTYLO SECRÉTAIRE
TECHNICO-COMMERCIAL exp/m. Industrie, mécanique souhaitées. Ordre et méthode. Place stable. Vacances AOUT. P.V.Au 5, rue Antoinin-Reynaud 557-46-81

représent. offre

SOCIETE IMPRESSION SUR ETOFFE
région dauphinoise
recherche
COLLABORATRICE TECHNICO-COMMERCIAL

Il devra :
— informer, prospecter, démarcher, vendre sur tout le territoire imparti.

— Prendre contact avec clientèle à niveau élevé dans les secteurs confection, haute couture, prêt-à-porter.
— Acquérir connaissances techniques élevées en ce qui concerne l'impression, les fibres, les colorants.
— Résider entre Lyon et Grenoble.

Des connaissances de base dans le domaine textile seront très appréciées.
Une formation complémentaire interviendra sur place.
Adresser C.V., photo et prétentions sous le nº 313.652, à Centre de Psychotechnique appliquée 104, rue Réaumur 75002 Paris

Stè Protection vol électronique agréée assurance recrute
UN REPRÉSENTANT EXCLUS. V.R.P.
Secteur : 91-94, Paris : 12e-13e.
Fixe + 10 % + frais forfait. Voiture indispensable. Grd passeport à vendeur confirmé. Tél. pour R.-Vs 328-52-13 ou 63-22 ou 769-06-12.

demandes d'emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose
GUIDE COMPLET (120 pages)
Extraits du sommaire :
— Le C.V. : rédaction avec exemples, erreurs à éviter.
— La graphologie et ses pièges.
— 17 méthodes pour trouver l'emploi idéal : les « trucs » et techniques appropriés.
— Savoir soigner son image.
— Les bonnes réponses aux tests et questions les plus demandés.
— Vos droits, tels et accords.
Pour informations, écrire CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

HOMME 43 ans
30 ans exper.
transit, transport, magasinage, etc., échelon chef d'agence, ch. emploi, région indifférente.
Ecrire à FLORCZAK, 36, rue de Thionville, 57100 THIONVILLE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Format. supérieure, 8 a. exper., français, anglais, allemand, rech. tous travaux rédaction, traduction, rewriting, lecture. Tps complet ou partiel ou pige. Ecr. nº T 86.526 A, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

HOMME 42 ANS
exper. dans gardiennage propriété agricole, permis VL, bonne notion de comptabilité et gestion, ch. situation stable. Région indifférente.
Ecr. à FLORCZAK, 36, rue de l'Hôpital - 57100 THIONVILLE.

INGENIEUR ELECTRONICIEN, Etude position H., 5 ans expér. militaire, français, anglais, libre immédiatement. M. PAIREAUX, 42, chemin des Vignobles, Chatou 78, Tél. 5 1

J.H., 24 ans, dég. O.M., niveau B.T.S., bur. d'études mécan., 3 ans exper. de ENGINEERING tuyaut., Tuyauterie, Climatisat.), ch. emploi Technico Commerc. Libre de suite. J. PIRRARO, 85, rue Napoléon-Fleuriau, 93170 BAGNOLET-LA-BARRE Tél. 964-66-13

CHEF DE PROJET
42 a., expér., 15 a. min. tous prob. gestion, Spécialiste organisat. industrie. Ch. situat. stable, ou poste à respons. tres régions. Libre de suite.
Ec. nº 2271 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 ans, 10 ans, BG CL 3, service étranger, cherche emploi Stè ou IMPORT.-EXPORT
Ecr. nº 8.895 à le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Analyste-Programmeur, 28 ans, 5 ans d'expérience gestion, cherche place stable.
Ecr. nº 8.897 à le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. Cadre, 39 a., OEST d'Europ., 10 a. d'exp. Industr. (méthodes, contrôle fabr., Statist.), cherche situation PARIS intéressante.
Ecr. nº 8.296 à le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Jne ensgnt, sup., donne cours part. MATH. tt nivx. ODE. 08-94

travail à domicile

Demande

Technic. chimiste bilingue angl.-trans., ch. travx. Ecr. ag. se présenter, M. Claude Lapalme, 4, rue du Parc, 94220 Charenton, FRANCE.

Cherche tous manuscrits à dactylographier à mon domicile.
Ecr. Nº 4.546 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Part. à part. prêts sans hypothèque, 40 000 F sur 4 ans. KROMBACH, 2, rue Oberlin, 67000 SCHILTIGHEIM.

occasions

PIANOS Neufs depuis 4.300 Occas. depuis 2.000
Daniel, 75 bis, av. Wagram, WAG. 34-17. Location. Crédit.

autos-vente

VOLKSWAGEN-AUDI
FAIR PLAY AUTO
Concessionnaire
17, Neuilly-Levallois
Spécialiste automatique
LIVRAISON RAPIDE
65, ha Pesare PARIS 17e
766.26.10 / 27.20

Ford Capri RS 2600 (injection) à vendre, 30 000 km, tr. b. état. Année 1974. Prix : 22 000 F.t. S'adr. M. Michel BONNET, 1, r. Maurice-Berteaux, 92600 Asnières. Tél. : 792-18-50, après 19 h. 30.

deux roues

A VENDRE 750 HONDA 1971 TRES BON ETAT
PRIX : 6 000 F A DÉBATTRE.
Tél. : 776-29-88, après 19 heures.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

(PUBLICITÉ)

Copropriété dans le temps : 10 ans après, Clubhôtel, leader de la formule, fait le point.

Copropriété dans le temps, copropriété par période, propriété spatio-temporelle.
Il semblerait que cette idée toute simple ait fait fortune.
Cependant, si la formule est séduisante elle pose également un certain nombre de problèmes.

Entre une société promoteur et gestionnaire de 15 programmes en France disposant d'une expérience et de moyens financiers et la transformation d'un programme classique qui se vend mal ou le décorpage d'un lot en propriété spatio-temporelle, existe une différence de services et de garanties que l'acquéreur avisé doit connaître et apprécier.

Il recherchera notamment les caractéristiques suivantes :
Un produit immobilier parfaitement au point.
Un promoteur spécialisé et expérimenté.
Une structure juridique impeccable.
Un catalogue réel de choix.
Une gestion moderne et sérieuse.
Des opérations sélectionnées dans des stations qui montent.
Une structure financière solide.

L'expérience de Clubhôtel, qui compte 18.000 copropriétaires sur les 25.000 actuellement estimés, est à cet égard intéressante.

Evolution du nombre de lits Clubhôtel

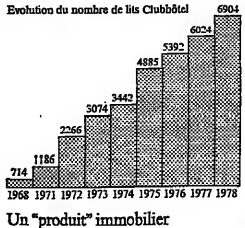

Un "produit" immobilier parfaitement au point.

Un Clubhôtel est un ensemble immobilier spécialement conçu à usage parahôtelier organisé à partir d'unités de 27 m² parfaitement adaptées aux besoins et au confort d'un couple et de deux enfants et comprenant un studio avec un lit de 2 personnes et 2 lits superposés d'une personne, un coin séjour, une salle de bains et une kitchenette.

Outre le mobilier, l'ensemble des équipements nécessaires à la vie d'une famille est fourni (draps, linge, vaisselle, etc.). A la fin de chaque période, le studio nettoyé et neuf pour le copropriétaire suivant.
Chaque Clubhôtel dispose d'une organisation propre à chaque immeuble et basée sur un couple de régisseurs et un personnel résidents

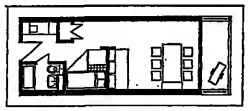

Un catalogue offrant un choix réel.

Sur ce plan également, le leadership de Clubhôtel est incontestable puisque face aux 15 résidences existantes et aux 3 en cours de réalisation, aucune formule analogue n'offre plus de 2 ou 3 possibilités de choix.

Ce choix est tellement apprécié par les copropriétaires de Clubhôtel que certains d'entre eux ont déjà acheté dans 2 ou 3 résidences différentes.

Programmes	Ouverture	Programmes	Ouverture
Tignes Chamrousse	1967 1968	La Clusaz	1975
Les Deux-Alpes (1)	1971	Courchevel 1650	1975
Cannes	1972	Méribel Mottaret I	1975
Courchevel 1850	1972	Méribel Mottaret II	1976
Saint-Tropez	1973	Megève Bât. B	1976
Tignes Gde Motte	1973	Megève Bât. A	1977
Courchevel 1550	1974	Les Deux-Alpes Jandri	1977
Val Thorens	1974	Serre-Chevalier	1978

Une expérience unique.

Après dix années d'exploitation et 18.000 propriétaires, Clubhôtel est un "produit" parfaitement rodé. Déjà en 1971, un sondage avait fait apparaître que 98 % des copropriétaires se déclaraient satisfaits du fonctionnement.

Une gestion minutieuse.

C'est évidemment le point complexe de la formule : livrer un studio découpé en tranches n'est rien.
Assurer un fonctionnement harmonieux des arrivées et des départs, la gestion des charges, un entretien parfait des immeubles etc., nécessite un outil parfaitement au point.
Clubhôtel a mis en place des moyens très importants avec le concours d'IBM basés sur un ordinateur 665 40 qui assure le traitement de l'ensemble des tâches administratives, soit environ 250.000 opérations par an. Cette gestion centralisée à Paris pour l'ensemble des immeubles est unique en France pour ce type de formule.

Des stations qui montent.

Comme pour la propriété classique, la qualité de l'investissement immobilier dans un Clubhôtel est directement liée au choix de l'emplacement et de l'évolution probable de la demande pour la station.
Mieux qu'un discours, l'évolution constatée au cours des 10 dernières années sur les stations dans lesquelles ont été réalisées des opérations Clubhôtels témoigne de la qualité des choix effectués.
Les 3 Clubhôtels en cours de construction (Megève, Les Deux-Alpes et Serre-Chevalier) sont également réalisés dans des sites sur lesquels la demande ne peut que rester très active.

Un régime juridique nouveau.

Clubhôtel et ses Conseils ont largement contribué aux travaux qui ont permis d'organiser au plan juridique la copropriété dans le temps.
Inexistante au démarrage de la société, la législation actuelle (loi du 16 juillet 1971) a expressément prévu ce mode de division. C'est dans ce cadre juridique que sont réalisées, depuis 1972, toutes les opérations Clubhôtel.

Une structure financière solide.

Créée par ses animateurs actuels, la société Clubhôtel a connu une croissance exceptionnellement rapide. La qualité des prestations fournies,

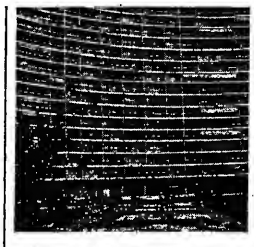

le respect des engagements pris, la sûreté de sa gestion lui ont permis de compter parmi ses actionnaires un grand groupe financier international.

Si la copropriété dans le temps vous intéresse.

Elle a fait l'objet d'un dossier traitant de l'ensemble de ses aspects immobiliers, commerciaux, juridiques, financiers et fiscaux résumant l'expérience acquise par Clubhôtel dans ce domaine.
Il vous sera adressé gratuitement sur simple demande à Clubhôtel :
26, rue de la Pépinière 75008 Paris Tél. 387.69.15

Veuillez m'adresser gracieusement le dossier de la copropriété dans le temps.
Nom _____
Adresse _____
_____
Code postal |_|_|_|_|_|
Clubhôtel 26, rue de la Pépinière 75008 Paris.
M1

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Me Villiers - Beau 3 pièces, 11e étage, ascenseur, calme. 236.000 F - AMP. 22-69

BATIGNOLLES, DIDE, 96-18 Réservation Vitrine 110 rue. 6 P. Duplex, 160dm., soleil. Dernier étage. Ascenseur.

MARAIS - Calme, sur verdure GRENIER DUPLEX 90 m2, 4e étage, cuis., équipée, 2 bains. 165.000 F. Rare. 544-33-90.

Prox. Bois de Vincennes

RÉSIDENCE PORTE DORÉE

149, rue de Picpus Tél. 628-69-84

STUDIOS ET 2 PIÈCES dans immeuble neuf

SPÉCIAL INVESTISSEURS

RENTABILITÉ GARANTIE 10 ans

Location et gestion assurées

17e Mo COURCELLES, vaste 4 pièces, entresol, gd liv., cuis. équip., 2 ch., wc, 2 de b. cent., loyer, cave. CD.000 av. 66.000 ACL. 30, r. A.-Fraize LEVALLOIS. 757-04-16/1-543.

EXCEPTIONNEL directement sur AV. FOCH 8e étage

APPART. STANDING 160 m2 + balcon 15 m2 + cave Prix total : 1.250.000 F.

Ecr. rm 58.863, CONTESSE P. 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

17e FACE SQUARE STUDIOS : 2 PIÈCES Fort bourg. résidentiel. Vente, 54, rue Emile-Level - 627-76-96.

Paris Rive gauche

VIIe ST-GERMAIN Architecte d'intérieur vend luxueux studio entièrement aménagé de haut standing, rénové, grand standing ... 638-86-11

PLACE DE LA SORBONNE 3 grandes pièces, séjour, cabine, chaf., Téléph., 35 m2 - ODR, 42-76

5e CONTRESCARPE Part. à Part, vd APPARTEM. EXCEPT. 2 pièces, 270.000 F. Mr 280-27-61 (après-midi).

13e - Part. à Part, vd Asnr ds imm. pierre de taille, bon grand, 3 p., s. bns 2e étage. Calme. Ensoleillé, sans vis-à-vis. Téléphone, 10 h à 17 h 577-47-91

3e bd de Port-Royal : 2e étage, asc. 88 m2, ensoleillé, à la vue dégagée. Grande entrée. Belle. 238.000 F - Tél. : 633-09-30, soir

PLACE ITALIE S'ARBRES et JARD, 3 P. 72 m2, bel. cuis. s. de bains marbre, wc. TELEPH. asc. chf. centr. 370.000 F. 722-97-99.

8E, BD ST-GERMAIN 4 ET 5 P. Dans imm. en cours de rénovation. TT LES DISPOS. exposition. Visite ce jour et demain sur rendez-vous : 829-82-18

Prix Théâtre de France Charmant et calme, 5 p., 119 m2, seul à l'ét. 3, imm. asc. Calme. Clarté - DAN. 43-96, soir, 19 h

Vaisselière - Bel imm., raval. r.-d.-c. 75 m2 11 ch. Sol. Bl. imm. 760. 2 caves. 340.000 F. 724-54-48

ALESIA 21, rue des Plantes Original, standing Ateliers d'artistes, duplex, jardins privés, S/place service-métal, tél. 331-34-09.

Mo DUROC sur imm., pierre de taille, ravalé. LIVING, 30 m2, 2 chbres, entr., cuis., salle de bains, douch., 1é, bd vo Montparnasse. Accès, (r. square du Cnsbal.). Calme. Mercredi, jeudi, 14 h 30 à 18 h.

R. VANEAU Particulier vend 5-6 P., tt standing, terrasse, pourrait. Tél. 734-16-99.

ODÉON - SAINT-GERMAIN Imm. en cours de rénovation. Asc. Tapis. Revêtements peyr. 2 P. Séjour dble, étage élevé. Entrée, cuis., s. de bns, toilettes. Possibilité 3e pièce. Visite mercredi, jeudi, 14 h - 19 h : 64, bd St-GERMAIN. 870-87-10.

7e - 7.5 PIÈCES 60 m2, cuis., bains, ravel. imm. ISt. Soleil. Calme. 360.000. Mr r. de Varenne, mercredi, 15-19 h.

15e VUE IMPRENABLE lav. Emile-Zola - 4 P., cuis., s. de bains, tél. : 567-70-62.

SAINT-MICHEL URGT A rénover rue Huchette 31-3 30 m2. A rénover. Possibilité de duplex. TEL. : Cave 325-75-62.

Région parisienne

RECENT, LUX. 3 p., 2 sanitaires. Dressing, laverie, 86 m2. 55-62. A Part. 10, PONT-CROIX, VINCENNES. Tél. 365-28 (12-18 h)

VILLIERS-SUR-MARNE Ds pet. résid. calme, sol. vert, pal sud 90 m2 imm. 1er ét. 42 m2, balc., soir., ch., s. bs, wc, lt ch., lv/dk., cuis. 2ème. Event. 2 ch. suite. Prix intéressant. 332-25-78

CHAMPIGNY - Bord de Marne 3 p., 1.150.000 F. + 4 p. 1.180.000 F. Exclusivité SNEC : 366-25-00

ST-CLOUD VAL-D'OR site préservé, part., 3/4 P., + loggia, tt cft. Px 260.000 F + garage. Tél. : 538-78-65

Mairie Montrouge 5e Mo et Bus. Part. vd ds immeuble rés. bien exposé, appt 3 pces, cuis., bns, wc, cave, tél., px ét., asc. Tél. toute la journée : 960-30-48.

CELLE-SAINT-CLOUD - BEL ERAT - 2 et 4 Pièces standing, 4e Part. 172.000 F + petit C.F. - 924-36-56.

LA DÉFENSE QUELQUES 2 PIÈCES Dans parfait immeuble neuf Très haute qualité Quelques 2 P. Libr. immédiat. PRIX FERMES ET DÉFINITIFS Livraison fin JUIN 1976.

« RÉSIDENCE ARAGO » 2, rue Arago, Puteaux. Visite les jeudi, vend., sam. 14 h-19 h 30. E.C.I. - 788-97-55

MASSY-PALAISEAU 4 P., cuis. 2 de bains. 160.000 F av. 32.000 F cpt. - Tél. 998-45-19.

ST-CLOUD - 2 p., vue excep. 253.000 F - Tél. : 771-67-01.

Province

PIRISTRRE - Face à la mer, Appart tpl cft, proche, immédiat, de la plage, agence Séchard, 35, rue Dioguy-Trouin 29100 Douarnenez Tél. : (16-98) 92-03-47

Perrier, vd plein centre NICE, Appt 70 m2, cours du Plazza, 4e ét., asc. Soleil. Tél. à part. jeudi après-midi : 707-55-16

A vendre à Ajaccio, 3 beaux studios équipés tout confort. Ecr. : Neves Alaccio, 105.841

CANNES Du soleil, du calme, du luxe, STUDIO au 5 PCES, ch. mitr. Tennis, piscine, habit. lux. 76. Px : 2 pièces, total 220.000. Brochure gratuite. AZUR RÉSEN, 26, bd Gambetta, La Cannet 06

DEAUVILLE A 2 km du centre de Deauville A la campagne, 2 maisons Elégantes petit intérêt, 7 et 3 ét. au style médiéval de Touques.

Rénid. REINE-MATHILDE Studio au 5 pièces. 2.500 F LE M2

Rens. sur pl. Sadec, 66-46-54 ou Ets Bleu dit : La cour Baurs ou Sadec

A.C.O., Centre d'information 20 bis, r. Daussier à Paris-16e. Tél. : 704-28-16 - 704-78-12.

CAP D'AGDE STATION N° 1 LANGUEDOC-ROUSSILLON STUDIOS depuis 113.000 F Prix fermes et définitifs Livraison : juin 1976 Garages - Parkings - Jardins

Rens. s/place SADEC, 58-64-70, av. des Gaisses, Cap d'Agde, ou Sadec, 20, rue Washington 20 bis, rue Boussiers, Paris 16e Tél. 704-28-16 - 704-78-12

appartem. achat

Recherche, Paris-15e, 7e envir. sr bons clients, appts tres surt. sf investisseurs. PAIEM. COMPT. Ecr. : Jean PEUILLADE, 5, r. A.-de-Musset 94- Tél. 576-10-27

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urg., direct. STUDIO ou 2 P. Paris prel. rive gauche - 872-23-33

locations non meublées Offre

Paris

Me Guy-Mômet - Studio, rez caisse, tt cft, kitch. équ., cb. douche, 900 F + ch. Tél. (283) 51-12-25, Mme Thiéval

OPÉRA Propriétaire loue directement appartements jamais habités. Luxueux, téléph., parking, cave. Studio, 2 pièces, 3 pièces, mansarde, placards. 70, bd Haussmann, 8e. 120 m2 + terrasse. A partir de 2.000 F

Tél. : 260-06-35

6e 5 pièces, cuisine, bains. DES-CHAMPS Tél. 920-24-91 (après 20h).

Région parisienne

Cse dbl. Province, loue Pav. rf. s. m. + cuisine av. éléments, s. de bns, cabin. toilette, 2 wc, chauf. centr., cheminée feu de bois, Garage, Téléph. Jardin 1.300 F + charges. Serai sur place, vendredi 28 et samedi 29, de 9 h à 12 h. Tél. : 471-66-36 ou 3, Hameau des Epineux, Vert-Clos (95) MARLY - LA - VILLE

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche, pour CADRES, Villas ou Appartements de Prestige, garanti 4.000 F max. 283-57-60

locations meublées Offre

Paris

STUD. ET APPARTS. disponibles. - TEL. 285-06-62.

Région parisienne

COLOMBES Part. à Part. 2 p., cuis., coin feu. 700 F. - Tél. jeudi, 246-26-83

constructions neuves

METRO Télégraphe- 4-11, rue du Télégraphe, dans immeuble PIERRE DE TAILLE MASSIVE. Chauffage électrique intégré. PRIX FERMES ET DÉFINITIF Livraison fin JUIN 1976. Sur pl. tous les jours de 11 à 18 h. ou GECOM 747-09-28.

68-70, bd RICHARD-LENOIR PARIS 11e

• bel JARDINS de VOLTAIRE • DU STUDIO AU 4 P.

TRES BEL ET ELEGANT IMMEUBLE DE 18 ETAGES 74 APPTS + APPART-JARDIN Sur le boulevard et rue parallèle PRIX FERMES

S.A. AZED Richard-Lenoir, Paris 11e - 355-55-34 +

A PRIX NON REVISABLES

Ve SAINT-MICHEL — Studios et 2 pièces. Livraisons 2e trimestre 77.

XIe Mo NATION — Studios 2 et 3 pièces. — Studios 31 m2. 147.000 F. Livraisons : mai 76.

XVe DUPLEIX — Studettes + terrasse. Prix : 176.000 F. — 2-3 et 5 pièces. Livraisons 3e trimestre 77.

XVIIIe Mo JULES-JOFFRIN — Chambres. 54.000 F. — Studios. 2 pièces. 3-4 et 4 pièces. Livraison 1er trimestre 77.

IMMOBILIÈRE PRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-92-69

Près de Golf de Saint-Cloud

Les Jardins de

92-GARCHES

29-33, rue Renri-Regnault

STUDIO AU 5 PIECES dans petit immeuble pierre de taille - grand standing PRIX FERME ET DEFINITIF

Appart.-Témoin sur place tous les jours (sauf mardi) de 11 h. à 18 h. ou GECOM. 747-09-28.

NEUILLY

TRÈS BEAUX 5 PIÈCES CHAMBRES DE SERVICE

TRES GRAND STANDING 65, BD DU CHATEAU

Ts les jours, de 14 à 20 h à 18 h. HABITABLES DE SUITE PRIX RENAIE ET DEFINITIF

P. DOUX - TÉL. 539-16-62

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE par • PLURI-CONTACTS • OFFRE DES LOCATAIRES 16, rue St-Alexandre, Mo Opéra. 54, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais réunis. 568 9 • T. 743-79-43

fonds de commerce

Particulier vend : RESTAURANT CABARET Téléphone : 280-21-34

bureaux

PLACE PEREIRE. Hôtel Particulier 600 m2 ou tous usages Concours Agences demand. 755-84-34.

PG-SAINT-NOMBRE - ELYSEE EURX vd standing 436 m2

550 F AN/M2 PROMO GESTION - 553-75-88

hôtels-partic.

Part. vd Mais. COEUR PASSY. Bon ét. 200 m2, 3 ascenseurs. Calme, jardin, Charme except. TELEPH. 553-21-19

A LOUER 17e PEREIRE BEL HOTEL PART. MIXTE HABITAT.- PROFESS. 300 m2 s/4 niveaux, 11 pièces, gar. 8.000 F/mensuel, installation téléphonique 2 lignes, à postes. Tél. ou Propriétaire : 258-35-85.

Boutiques

S/BOULEV. SAINT-GERMAIN. EXCEPTIONNEL A LOUER IMMO EALZAC. 725-12-18.

CANNES Sit exceptionnelle sur la Croisette Magasin près 4-quartier et parfum, à céder, partait état. Pr renseignements, tél. à Paris : 225-01-24

usines

A vend. Hte-Savoie, usine de décolletage-découpage, 740 m2 en, important matériel récent, situé sur terrain 2.000 m2 avec grande villa. Ecr. en BGB à la Monde « Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

maisons de campagne

YONNE, Coulanges-sur-Yonne belle maison, au centre, 7 pces par 2 s., bns, avec cour, jardin et verger. Tél. 658-69-34 Paris

Part. ch. à louer à l'année : maison de campagne, 5 p., cuis., w.-c., jardinet, 400 F mens., charges. S. r. des Italiens 75427 Paris-9e Ecr. no 6.241 « le Monde » Pub.

PART. de préférence à PART. LOUERAIT MAISON, 6 bns. Paris ACCES par N. 4 - Sur 1.000 m2 clos, 3 hectares bois, chf. cent., gar. Nombreux arbres. Joli parc. Gardien. Prix : 360.000 F à débattre. Tél. 608-91-83

PART. vd mais. camp. 2 petits bâtiments bord rivière, jardin clos, parc, 1 ha, 2 000 bm. Paris, 24 km lac de la forêt d'Orient. Px 180.000 Pr. 735-60-41 soir.

fermettes

Fermette Languedocienne Langue et basse 45 km Carcassonne, 3 pces, cuis., cellier, remises gar., eau, elect., jardinet 1.000 m2. Px : 170.000 av. 24.000. AVIS. 4, r. Verdun, 11000 Carcassonne. 16-(16)-68-23-53-91 ou Paris 278-02-49.

Fermette ancienne, + dépend. 25 ares environ. 63220 Pousson-Dore-Dôme. Px 70.000 F à débattre complet. Ecrire Bureau notaire (73-93-38-85) ARLANC.

A vendre fermette semaine à 5e mvr. Calme, 2 P., cuis., s. de bains, 2 cheminées, hangar, dépendance sur 2.000 m2, clos, eau électricité, tél. chif. cent. gar. Tél. (30-21 h.) 901-48-48.

propriétés

Près PACY-SUR-EURE Domaine Chalet du Vieux PARC (arbres centenaires) BORD RIVIERE, ETANG, PISCINE, 2 TENNIS - 11 Terrain 2.500 m2 envir. - 2 gîtes rénovés en cours de construction. A 13 VERNON, 75, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

LE VESINET Résidentiel DEMEURE MARSART, parfait état, récept. 5 gde ch. confort. Jardin 2.600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Orpi, Le Vésinet - 976-85-96

PERCHE 7 pces princip. 11 ch. dépendances, sur parc de 3 hectares clos. 990.000 F. AGENCES DU RISEU 61250 Lucerne-sur-Huisne Tél. 7 Longny 136-34-35-91-111

LE PERREUX CENTRE RESIDENTIEL Propriété de grande classe Maître-queue, sol, gd séjour, gd étal, except., soleil. Jard. 2.000 m2 av. large façade. 2.000 m2 254, av. Pierre-Brossolette. LE PERREUX Tél. 324-17-63.

60 KM PARIS PROX. FORÊT COMPIÈGNE VUE sur Campagne, sur route de bordure rivière, mais. pierres époques, hall, séjour, cuis. équipée, 4 ch., cab. toil., wc., ch. cent., gar. 2 voit., jardin, parc, 1.500 m2. 244.000 avec 49.000 AVIS COMPIÈGNE, 115-41 440-14-60.

A 55 minutes de PARIS, région CHANTILLY-SENLIS : 1 h. mat. de Paris, propriété 225 ha, 7 km de rivière, maison de maître, 10 pièces principales, 250 m2, 5 chbres + 7 pces, sous-sol, 2 voitures. 19e R.R.N. 2, 77580 Crécy-s/Morin. Hres bur. : 344-19-13 ou 966-38-44

LOIRET 11 près SULLY-sur-LOIRE VILLA de très haut standing, s. à manger, grand salon avec cheminée et bar (113 m2), 4 ch., 4 s. de bains, salle de billard et jeux, garage, petit étang, le tout sur terrain de 3.000 m2. Affaire exceptionnelle 2) près de SULLY-sur-LOIRE Propriété de caractère, sur 1 hectare clos. Maison d'habitation de 200 m2, 4 ch., 2 bains, piscine chauffée, petit manoir, maison de gardien, nombreuses dépend. 950.000 F. UFFEL, 19, rue Jeanne-d'Arc, Orléans. Tél. (38) 87-44-14

PROPRIÉTÉ NORMANDE grande allure, 65 km Ouest 7 chbres, salons, 10 ha parc, 4 dépendances. Parc 1 ha 700. Hres bur. : 344-19-13 ou 966-38-44

IMMOBILIAE Tél. 13 (32) 29-64-07-36

EXCEPTIONNEL Sord de SAINT-GERMAIN même Sur 19 ha, pelé, gd sol, 60 m2, séjour, 5 ch., 2 bns, chauf. gaz. Px tot. 730.000 F. Agence Turlot, Perray-en-Yvelines. Tél. 1.000.866 F.

FORET DU PERCHE Part. à Part. Local, pu vente, Pavill. 4 p., cuis., bar, s/sol, cave, hangar, jardin, 1.000 m2 d'agrém., pêche, prolle vte agréable. Tél. 66-58-44, soir. Mme Fournier, 79320 St-Varent

TOURAINE, Vallée Loire - VUE splendide sur colline, vignoble, très agréable DEMEURE de caractère, 18 pièces principales, bains, jardin, commune, 5 ha, entièrement clos. Ecrire à CHATEL, 37139 FRANCUEIL.

villas

45 Noisy-le-Sec, Propr. vend cr. bas. ville pav. imposs. 7 p., cuis. équipée, 2 s. bns, sous-sol total. Px : 420.000 F. Tél. : 844-49-39.

EOUGIVAL, Ville bord de forêt, calme, soleil, 4 chbres, grand living, bonne, 1.100 m2. Prix 630 000 F. TEL. : 967-60-43.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Résidentiel. Ville près gare, commerces, écoles. 200 m2 habitables, bureaux, living, 5 ch., 2 salles de bains, terrasse, sud. Jardin 600 mt. Prix justifié 950.000 F. JAL 86, 1 976-79-27

ST-NOM-LA-BRETECHE Magnifique Ville neuve de plain-pied, prestations exceptionnelles avec mezzanine, 5 chbres, 3 bains, s/sol total. Garage 2-3 voitures. Chambre de service avec salle d'eau. Jardin clos 2.500 mt total. 930.000, crédit 80 %. 969-45-35

A vend. LE PECQ : Domaine de Grandchamp. Villa 8 p., tt cft, 409 m2 terr. Télécm. : 950-62-72

16e KM PARIS Nord, N. 7, Belle Villa 7 p., 2 salles de bns, aquarium, 900 m2 terrain clos de mur et piscine 200 m2 couverte. Prix : 465.000 F à la vente. Prix : 465.000 F Téléph. (1) 452-30-43.

pavillons

LE PECQ DOMAINE DE GRANDCHAMP Pavillon style moderne 1967 dans allée privée, état impecc. Séjour 30 m2 avec cheminée, 4e, pce terrasse, 3 chbres, sur s/sol total, Jardin agrém. clos de murs. 500.000 F. Vte s/el. merc. 26, vend 28 de 14 h à 19 h. 30 ou sur R.-V. s. Rens. 969-79-79.

SUR 1.800 M2 terrain borde rivière IMPECC. ce pav. pl.-pied dans cadre BEAULIEU, 4 ch., terrasse jolie vue, ch. pêche à volonté, cft, garage 2 voit. avec 2 annexes. 1.000 m2 PARTIE BOISÉE. Tél. Garibaldi. 111-07 28-23-42.

VILLIERS-LE-BEL Part. vd 400.000 Gd PAVILLON, plan 6 p. 300 m2 terrain, Cons. profession libérale. Ecr. MARCELLA Etude 21420 VITRY-LES-REIMS.

CLAMART résidentiel ville 4 P., 2 chambres ameublements, parfait état, 400.000 F. 924-36-56.

SEVRES, Vend pavillon 3 P. tt cft, jard., gar., 240.000 Pr. Tél. : 727-84-94.

CHARENTON - Part. à Part. Pavillon 7 p., cuis. s. bns, cft + chalet 2 p., cuis. s. de bns, tout 150 m2, jardinet, garage, terrasse, Prix : 960.000 F. Facade de rapport. Tél. : 368-18-28, heures repas

TARAUCUIE 30° 42-0° Nord, pavillon 1971, sél. 42 m2, 2 ch., pour-voir, garage 2 voitures dans annexe à piscine. 270.000 F. C.C.P. 30.000 ?? 950-94-64

Chelles-le-Vieux - Pisaire sur prin. Maison 7-8 pièces, Confort. Sur terrain 700 m2. Dépend. Garage. Jardin. 675.000 F 684-10-39

30270 CHAULNES (125 km de Paris, autor.), Pavill. 1.200 m2 s. de sol, cuis., wc, 6 P/espe : 2 ch., cab. toil. à aménager, garage, cde cour, sol jardin, transformation facile. N. Fillod 55, r. Voiselle, 80000 AMIENS Visible le matin.

VIROFLAY 78 - Part. vd Pav. 170 m. ch. Jardin. Gar. Excell. Px 600.000 F. Tél. 859-52-70.

Part. à Part. Local, pu vente, Pavill. 4 p., cuis., bar, s/sol, cave, hangar, jardin, 1.000 m2 d'agrém., pêche, prolle vte agréable. Tél. 66-58-44, soir. Mme Fournier, 79320 St-Varent

TOURAINE, Vallée Loire - VUE splendide sur colline, vignoble, très agréable DEMEURE de caractère, 18 pièces principales, bains, jardin, commune, 5 ha, entièrement clos. Ecrire à CHATEL, 37139 FRANCUEIL.

châteaux

MIDI très beau château XIIe siècle 22 p. très bon état - confort sacrifié pour raisons familiales. 1.500.000 F. Tél. 859-52-70.

CHATEAU XVe Prox. ORLEANS, 5 P. nobl., cft parc 25 ha, étang, rivière, ou terres louées par bastide. Ag. Les Tourelles, Orléans, r. du Doulaine. Tél. 66-76-98

forêts

TOURAINE, 200 km Paris, belles FEUILLERAIES adultes, tout ou moitié. LES CHOUX 1381. 91-82-02

viagers

Libre Gare du Nord, imm. P. de rt., sup. p., cuis., bns, wc. 3 pces. 70.000 F. 2.000 F/mois. 924-10-56.

LODEL 35, bd Voltaire. 700-60-97.

76/71 ans. MAIRIE D'ISSY, LIBRE, 3 P. et cft, 6e ét. rue Séd. Park. 23.000 + 1.600/mois F. CRUZ. 6, rue Baltte. 585-48-90.

Conseil, expertise, indexation viagers. DODEL 35, bd Voltaire. Paris-11e. 700-60-99.

villégiatures

COTE D'AZUR VARoise Pour vos séjours HOTEL calme et RESTAURANT • LA REINE MATHILDE • Jardin, piscine, plage privée. Tél. 92-74-40. LA CALMETTE, 83 A 4 km à l'est de Saint-Maximin-sur-Mer. Tél. (94) 96-12-01.

Loue Chalet Ski-Savoie 6 P. 12 ch. Calme. Juin-Juillet-Sept. Tél. 387-07-38.

SUISSE VENDEURS appartements, studios station CHATEAU-D'OEX, altitude 1.000 m, près de Lausanne. Vue imprenable. Placement de repos à traiter directement avec le constructeur. Prix intéressant. Information sans engagement : Entreprise LACROIX, 138, route du Simplon, CH 1814 La Tour-de-Peilz. Tél. 021-54-27-24.

Professeur rech. pr séjour écologique 1 ou hôtel château pour 70 adolescents, excellent serveur. T. 359-84-53 ou 80-76.

terrains

LE VESINET Résidentiel Beau TERRAIN ANGLE DOUBLE RUE, 1.000 m2 environ. AGENCE DE LA TERRASSE Orpi, Le Vésinet - 976-85-96

Terrain pour construire 2.000 m2 environ, situé à MERIGNAC, près de LE CLANC INDRE 36.250. Eau, élect. à proximité, accès à proximité. S'adr. à M. GAILLARD Elisé, 36.250 MERIGNY.

Carte Sud, Vend 1 hectare viti, bord de mer COS 0,3. Prix 1 hectare 25.000 F. Tél. 1911 42-11-92.

PROMOTEUR-CONSTRUCT. recherche Terrains pour lotissements pavillons. 80 km de PARIS environ et terrains à bâtir en banlieue. Tél. 226-76-34 et 508-56-10.

LEMAN, Terrain neuf au Tréu 2.900 m2 332. Tél. 905-16-86.

Enseignement

APPRENDRE L'AMERICAIN Sessions intensives d'1 semaine Famille/cuit « non-stop », juin et Juillet. Inscriptions immédiates à l'AMERICAN CENTER 261, bd Raspail Paris-14e. TEL. : 633-67-28.

BOUTEMY, Pierres précieuses, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-09.

Hi-Fi

T.M.S. HI-FI 69, bd Richard-Lenoir 75011 Paris.

GRANDE BRADERIE de 20 mai au 20 août (Scad, Pioneer, Akai, Marantz, Thorens, Garrard, Era, Sony, Wharfedale) PRIX SURPRENANT ! TEL. : 536-87-41.

VOTRE APPAREIL RADIO CHAINE, MAGNETOPH., etc. de marque étrangère, se trouve ou peut l'OU RE POSSEDE PAS LES GRANDES ONDES, en modifiant votre appareil s'en chargera. Tél. : 841-39-99.

Home d'enfants

LES BARTAVELLES 1 300 m2, 18 P. 14 ch. Piscine, tennis, cheval, soleil, lac. BP de 74220 LA CLUSAZ. T. : 02-54-06.

Jeunesse-Vacances

PROPESSEURS prennent à la campagne, vacances et année scolaire, enfants 5 ans à ans, éducation attentive. MUSSAT - LE-PRIEURE, 87400 RENLIS. TEL. : (15-41) 439-61-32.

ANDREA achète au maximum de prix : cheminées, marbre, pierre, meubles anciens, bronzes, Sèvres, tapisseries, etc. TEL. : 707-98-63.

Artisans.

Ts corps d'état, maç., peinture, plomb., menuiserie : 574-32-25.

ELECTRICITE GENERALE Travaux neufs et entretien, appartements, magasins, bureaux, usines. TEL. : 366-56-66.

Bijoux

Bijoux anciens et bagues remembrement, achète cher. Ecrire à 19, r. d'Arcole, Paris-4e, 033-06-83.

CRISTAL DE ROCHE et BRILLANTS BIJOUX ORIGINAUX 46, bd Haussmann Paris-9e

Collectionneurs

Urgent cse armoir. vd Talbot Lotus 1500 coupé Type D.O. 1972 et Citroën DS 21 Pallas 1970 TEL. : 960-31-71.

Cours

DACTYLOGRAPHIE, méthode accélérée. Téléph. : 766-84-96.

Cours bilingues pour cadres Anglais en Angleterre (Poole) et Allemand en Allemagne (Garmisch). Prog. part. le laboratoires, méthode 30 à appel. Cours de 3 semaines, 1 mois, relèves à Maisons-Laffitte, 22, rue de la Source, Maisons-Laffitte. Secrétariat Lavisse. TEL. : 983-34-88.

Décoration

Toile de lin - molleton + gaton 30 F le m pour compr. prise - rideaux, moquette et tous travaux. Paiolire ou devis gratuit. Décoration - Conseil E.D.F. T. : 580-84-71.

MOQUETTE Stock neuf à ces prix défient toute concurrence. Devis gratuit. TEL. : 707-08-08.

Déménagement

DEMENAGEMENTS toutes dist. lances, prev. rouge. Devis gratuit. MESSAGEOT. T. : 346-88-62.

Pêche et Chasse

A LOUER A L'ANNEE actions pêche-chasse Propriété entre Amiens et Abbeville. Renseignements : (22) 28-61-94.

Philatélie

ACRETE COLLECTION de MAXIMUM. 267-09-19 matin.

Photos

STAGES DE PHOTOGRAPHIE week-end, semaine, perfection. L'Atelier Studio, La Pressoir 27500 CHAVON Tél. 16 (477) 99-62-98

Sécurité

ALARME ELECTRONIQUE contre le vol et l'incendie. Appartement, villa, boutique. Etude devis sans frais. Protection anthols Simplex. 704-37-55. 16, rue Washington, 16e. 227-63-58

Spécialités régionales (vins)

Vin blanc de Champagne, récoltant, direct de propriété demander tarifs Bernard RÉMY Allemant, 51130 Sézanne

COGNAC, grde eau de vie champagne V.S.O.P. Ltée France 6 bout. 260 F, 12 bout. 482 F. Petiller Maurice, 16130 Juillac Tél. (45) 83-47-21

Stations thermales

Pour bien choisir votre station : « Le guide des Thermalismes » paraît chaque année le 25 F envoi franco 2 F : ARDUS SOCIAL 11, rue de Châteaudun Paris-9e Tél. : 878-99-34

Troisième Age

10 bis, Parc de Saint-Cloud Maison spécialisée reçoit personnes âgées valides et invalides pour vacances, moyens et longs séjours. Surveillance médicale. Soins assurés en permanence. 969-42-42 et 96-21

28 KM. AUTOROUTE DU SUD Maison spécialisée reçoit personnes âgées valides et invalides pour vacances, moyens et longs séjours. Surveillance médicale. Soins assurés en permanence. 903-23-58 et 31-44

Musique

Vend harmonium en parfait état. 2 500 F. T. : 973-60-62.

Vacances Tourisme Loisirs

Mas en Cévennes, meublé, 11 cft, tél., cuis., s. de bns, 2 chambres, w.-c. sep., lavel. jull., septembre, 2.500 F/mois. Ecr. rm 22% à la Monde « Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

DECOUVERTE PEROU Artisanat, Musique, Archéologie Du 5 juillet au 31 août L'ATELIER, 07200 ST-AGREVE

Ile d'Oléron, mais. 4/5 pers. cft, dépl. mini. 2 semaines. Juin, Août, Septembre. Ecrire à 5, bd Emile-Roudié, 17550 Dolus-d'Oléron.

74190 BAY-PASSY Vue panor. dominante sur Mont Blanc, Aravis, Mont Joli Cuisine équipée, calme, tranq. LA LOUVESC. Ard. AIL 1.050 m. Hôt. Relais de Montagne. 1 « HR Paris, 29 h 30 F. tel. (nuit).

Plus de 200 circuits Autocar Etampois ITALIE 14 j/s, 1.450 F. Pyrénées-Merveilles 12 j/s, 1.200 F. Espagnole 12 j/s 1.100 F. Tél. 002-41-89

ARGELES PLAGE (Pyrénées Orientales) Studio 4 pers. direct, dans résidence privée avec 2 piscines, parc, pelouse, tennis 13 100 m. Libre du 1er au 15 juin, 2e quin. de juillet, 2e août. 2.200 F. la quin. 2.500 F. la 2e août. 2.300 F. la quin. Tél. 16 (68) 81-12-87 ou Perrier Maurice, 26000 Paris ou Tél. 246-56-40 après 20 h. sam. et dim.

BOURGOGNE. Pension restaurant, 10 ch. confort. Tél. (85) 47-23-22

CLUB ANGLAIS. Cours et conversation pour adolescents d'origine. 622-61-72.

64-SUETHARRY, appartement dans villa, 5 pièces, 6 pers., 2 personnes, parc, juin, juil. Tél. 16 (1) 261-50-42 ou 1341 28-40-80.

SAINT-MAXIMIN-MER studio avec balcon, neuf, tout confort, tranquille, mais. La Gorguette, 2e étage, 38, rue Jean-Baptiste-Brisse, 80100 Abbeville. Tél. 1941 92-38-71

Yachting

COMPLET, bateau cabine 7 personnes, moteur neuf, tout confort, sans moteur ou avec moteur. 20 CV. Cause double emploi. Urgent. Tél. : 283-53-19 après midi pour visite.

VOILE AUX CARAIBES Deux semaines à la Martinique MELUSINE II, Ketch 22 m., grand confort, cinq cabines doubles, pêche, plongée windsurf. ETE 76. Départ tout convenir PARIS. Bateau parc pers. 5.300 F. T. V. M.

164, chemin Monandiers, 83110 SANARY. TEL. (941) 74-91-43

VOILE EN GRÈCE-TURQUIE Prenons 3/4 pers. à bord de notre kotch, CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE. INITIAT. PERFECT. DU FARNIENTE. Tél. : 526-44-30 (le matin) ou écrire OELANTY, 7, r. Thoisse 75018 PARIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, animaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, déménageurs, entreprises, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-42-21, poste 206 et 264.

هكذا من الاصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie et Mme Salim, ont offert une réception le 25 mai.

Mariages

— On nous prie d'annnncer le mariage de

Mlle Sylvie Breitling

et de

M. François Merlet,

célébré dans l'intimité familiale, le 20 mai, au Puy.

24700 Le Pizou

28, rue Michel-Ange, Paris 75016.

— M. Jean Desparmet, ambassadeur de France, et Mme Jean Desparmet,

M. Louis Maillard, docteur en droit, et Mme Louis Maillard,

font part du mariage de leurs enfants,

Particia et Michel,

qui sera célébré le 29 mai 1976, en l'église des Vans (Ardèche).

Le Sovel, Les Vans (Ardèche).

3, avenue de la Tranquillité, Versailles.

Décès

— Mme Pierre Aboulker et ses enfants

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Pierre ABOULKER,

chirurgien de l'hôpital Cochin, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 mai 1976.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 28 mai.

La levée du corps aura lieu à 16 heures à l'hôpital Cochin, et sera suivie de l'inhumation, à 16 h. 30, au cimetière de Bagneux (réunion entrée principale).

32, rue Guynemer,

75006 Paris.

— Les docteurs Bailleul et Schebat, membres du directoire,

Les professeurs Ezec, Robert d'Echaupres, Vilain, le docteur Mazeirat, membres du conseil de surveillance,

ont le regret de faire part du décès de leur ami,

M. le professeur

Pierre ABOULKER,

président du conseil de surveillance de la clinique Ambroise-Paré à Neuilly.

— Nous apprenons le décès de

M. André CHIMIER,

[Né en 1901 dans l'île de Djerba (Tunisie), breveté du l'École nationale des langues orientales vivantes, licencié en droit et ès lettres, M. Chimier est entré en 1929 au ministère des colonies comme rédacteur. En 1946, il en était le directeur des affaires politiques. De 1947 à 1958 il fut secrétaire général de l'Assemblée de l'union française.]

— La baronne Gérard de Farrier du Chatelet, ses enfants, petits-enfants,

M. et Mme Jean Hamel, beau-frère et sœur, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Max de Ferrier du Châtelet, frère, belle-sœur, et leurs enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès du

baron Gérard de FERRIER du CHATELET,

survenu le 25 mai 1976, en son domicile, 37, rue Vital, Paris (16e).

Les obsèques seront célébrées le 28 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Jean-Louis FRÉMONT,

née Marie-Claire VERZAIN,

survenu le 22 mai 1976, à Paris.

De la part de :

M. Jean-Louis Frémont,

M. Christian Frémont,

Mme Dominique Rist-Frémont,

M. Michel Rist,

Et leurs enfants,

Mme Noëlle Frémont,

M. Jean-Pierre Moulin.

Et leur fils,

Les familles Vergara, Roury, Geholhac, Carrette, Bruston, Lethel, Guilton, Carandeau.

Le service religieux aura lieu en l'église réformée du Foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris (2e), le vendredi 28 mai, à 10 h. 30.

L'inhumation se fera ultérieurement à Thiais (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

78, rue Didot,

75014 Paris.

— M. et Mme Yves Hallopeau et leur fille,

M. et Mme Michel Hallopeau et leur fille,

M. et Mme François Hallopeau,

Mme Paul Brunn,

M. et Mme Marcel Hallopeau,

M. et Mme Maurice Lefebvre,

La vicomtesse de Castellan,

M. et Mme Jean Hardouin,

M. et Mme Jacques Hardouin,

Le docteur et Mme Bernard Geutier,

M. et Mme Bily,

Le docteur et Mme Paul Hardouin, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

M. Jean HALLOPEAU,

décédé le 25 mai 1976, dans sa soixante-septième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), le vendredi 28 mai, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Frédéric-Clément,

92380 Garches.

— Le président et le conseil d'administration,

Les cadres et le personnel de la Compagnie générale des eaux,

ont le regret de faire part du décès, survenu le 25 mai 1976, de

M. Jean HALLOPEAU,

ingénieur civil des mines,

directeur à la Compagnie générale des eaux,

vice-président

de l'Institut international de l'ozone.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 28 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

52, rue d'Anjou, 75008 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Lucien HARMAN,

ancien député,

survenu le 25 mai.

[M. Lucien Harman, maire de Loison-sous-Lens dans le Pas-de-Calais, était âgé de quatre-vingt un ans. Fils de verrier, il avait été élu conseiller municipal socialiste en 1925 et avait pris la même année les fonctions de maire, qu'il n'allait plus abandonner. Il avait été le suppléant d'Ernest Schaffner, maire de Lens, et devint député socialiste à la mort de ce dernier, soit de septembre 1946 à mars 1967. Il fut également conseiller général du canton de Lens-Nord-Est de 1962 à 1967.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 24 mai, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Mme Georges

HAVARD DE LA MONTAGNE,

née Suzanne Fajot.

De la part de :

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques.

Remerciements

— Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

M. Jean-Claude BURNAND,

vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Communications diverses

— Anciens de Malmo, rendez-vous 30 mai « aux 12 h. pour Israël », Stands rues école juives. 12 heures, restaurant du Forum. Renseignements : MOL 27-19.

Bienfaisance

— M. Georges Richard-Molard, pasteur et président du conseil d'administration de « la Bienvenue », qui accueille depuis vingt et un ans des jeunes prostituées (3, rue J.-P. Lepine, 75018 Paris), lance un appel urgent en faveur de cette maison menacée de fermeture en raison d'un déficit de 200 000 francs.

On peut adresser ses dons à « la Bienvenue » par chèque bancaire, ou par C.C.P. Paris 1236 60.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Lundi 31 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, bâtie Anne Blanchard : « Les ingénieurs du Roy de Louis XIV à Louis XVI ».

Mardi 1er juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Christian Tourrier : « La relative (recherches de syntaxe latine et de linguistique générale) ».

— Mercredi 2 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Lazare Landau : « Jules Isaac, la France et les juifs (1877-1938). Conscience individuelle et destin collectif ».

Visites et conférences

JEUDI 27 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 13 h. 30, grilles des Tuileries, place de la Concorde, Mme Lepregeois : « Château de Monceaux ». — 14 h. 45, gare de Chartres, Mme Oswald : « Chartres ». — 15 h. 15, rue Dart, Mme Bachelier : « L'église russe Alexandre-Nevski ». — 15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux : « Meudon ». — 15 h., métro Pont-de-Sèvres, Mme Pajot : « Sèvres ». — 15 h., métro Père-Lachaise, Mme Pennec : « Le Père-Lachaise ».

CONFÉRENCE. — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La pratique de la théosophie » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : c'est sa pulpe qui est rafraîchante.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 N° Arr. | 2500 REVISABLE Prix moyen du m² | 2000 FD Prix moyen du m² Terme et définitif | 90% / 15 montant des prêts consentis et durée | CF. prêt du Crédit Foncier | 1973 année de livraison et trimestre | 124 Nombre d'app. | Parkings en surface | Garages en sous-sol ou box | M Métro | Autobus | RER Station | Autoroute périphérique

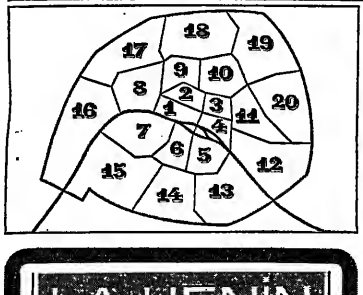

5 | 7500 REVISABLE | 80 % / 20 | 1977 | 15 | 21 84 27 89 47 91 67 | BERSIER-DARRETON | MONCE

LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 5, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Terrasses et jardins. Bureau de vente : 57, rue Lhomond, Paris (5e). Tél. : 707-02-30, tous les jours et samedi et dimanche.

LES JARDINS DU PANTHÉON

12 | 5.500 FD | 80 % / 20 | 1977 | 106 | M | 21 84 27 89 47 91 67

RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts i. jrs sf mar. et mer., 13 à 19 h., 346-51-74.

Une réalisation CAPRI | GSCIC PARIS | LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

LA HENIN

crédits immobiliers 16, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - tél. : 260-56-15

COGEFIMO

13 | 4.500 FD | 80 % / 20 | 1978 | 198 | M | 21 84 27 89 47 91 67 | 3 200 m Autoroute du Sud

« CAP SUD » - Place du Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.

Une réalisation CAPRI | GSCIC PARIS | LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

15 | 7.800 FD | - 80 % PERSONNALISÉ | 1976 | 76 | M CHAMPS-DE-MARS MOTTE-PICQUET | 21 84 27 89 47 91 67 | 80

IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. de Village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Bur. vente s. pl. av. lun., jeu., vend., sam., dim., 14 h 30 à 18 h 30.

ZANNETTACCI PUJOS S.A. | 734-75-60 - 15, av. Mortignon, 75008 Paris - 359-98-32.

18 | 4400 FD | 80 % / 20 | 1976 | 196 | 210 | M LA FOURCHE PL. CLICHY | 21 84 27 89 47 91 67

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00

ZANNETTACCI PUJOS S.A. | 15, avenue Mortignon, 75008 PARIS 359-98-32

18 | 5.500 FD | 80 % / 20 | 1977 | 135 | M MARCADET-POISSONNIERS NOZ-DORMOY CHÂTEAU-ROUGE | 21 84 27 89 47 91 67

STEPHENSON 2 - 55-57, rue Stephenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.

ZANNETTACCI | 15, av. Mortignon - 75008 Paris, Tél. 359-98-32.

18 | 5.300 FD | 80 % / 20 | 1978 | 47 | M | 21 84 27 89 47 91 67

MARCADET 110 - près de la place Jules-Joffrin, à proximité du métro et de rues commerçantes, 3 petits immeubles au confort raffiné. Sur place tous les jours sauf mardi et mercredi 10-12 h. et 14-19 h. - 254-71-06.

Une réalisation CAPRI | GSCIC PARIS | LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulevard de Vaugirard Paris (15e) Tél. 567-55-66.

Vous cherchez un appartement? Ancien? Neuf? Une maison? Une propriété? Un bureau? Un terrain? A Paris? En banlieue? A 150 km de Paris?

Consultez le Cimi.

Centre d'information de la Maison de l'Immobilier 27 bis, avenue de Villiers, Paris 17e Tel. 75.62.02

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :

cde

Comptoir des Entrepreneurs

6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.

Tous les financements immobiliers depuis 1848.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DES USINES A LA CAMPAGNE ?

Un colloque à Orléans : les aides financières de l'État ne sont pas déterminantes

De notre correspondant

Orléans. — « *Si c'était à refaire ils se laisseraient sans doute tenter par une autre expérience dans la région Centre.* » « Ils », ce sont des chefs d'entreprise, une cinquantaine environ, sur quatre cent cinquante qui avaient été conviés à venir « raconter » leur décentralisation, le mardi 25 mai, à Orléans, au cours d'un forum organisé par la chambre régionale de commerce et d'industrie, l'OREAC (Organisation régionale d'étude et d'aménagement du Centre).

Le bilan de la décentralisation industrielle lancée en 1954 est connu : 3 200 entreprises sont parties en province, suscitant la création de 480 000 emplois. Principale région bénéficiaire de la « fuite » des entreprises hors de Paris : la région Centre, malgré le handicap de la « zone blanche » — c'est-à-dire sans primes de l'Etat, — qui en a accueilli 650, permettant le maintien d'une population évaluée à 79 000 personnes. Ville symbole de la décentralisation, Orléans compte 55 entreprises arrivées de 1965 à 1975, et 6 000 emplois nouveaux créés dans l'agglomération.

La « chaleur » de l'accueil, la présence de l'université, la « douceur de vivre » que l'on prête au Val-de-Loire, sont-elles les seules raisons de la réussite d'Orléans et de sa région ? Un orateur dira à des chefs d'entreprise nouveaux : « *Vous n'êtes pas venus à Orléans, vous êtes venus dans la grande banlieue parisienne* ».

Orléans se trouve en effet à 120 kilomètres de Paris, à une heure de train ou d'autoroute. D'autres industriels affirmeront plus prosaïquement : « *La plupart du temps nous avons pris un compas et tracé un cercle de 200 kilomètres autour de Paris* ».

Mais, parmi ces chefs d'entreprise, certains ont choisi d'autres points de chute qu'Orléans ou Blois. Par exemple, ils ont parié sur le milieu rural. Avec succès, comme cet industriel qui, après s'être « *décentralisé normalement* » à Châteauroux, a opéré, à partir de cette ville, une nouvelle décentralisation dans une petite commune de l'Indre de mille huit cents habitants, Nevy-Saint-Sépulcre. On bien avec des difficultés, comme cet autre patron du Loiret, qui se voit limité dans ses projets d'extension parce que, entre-temps, le maire de la commune a changé, et qu'il lui faut faire face à une véritable « croisade » des paysans ligués contre lui. En revanche, certains se réjouissent de leur insertion dans la collectivité, au point même de lancer un cri d'alarme : « *Attention aux très bonnes insertions dans la collectivité ! Les cadres ne veulent plus en bouger* ».

Questionné enfin sur la « zone blanche », qui, selon les participants, met un frein à l'expansion, M. Guay, qui représentait la DATAR, a répondu : « *La zone blanche n'est pas frappée d'interdit. L'aménagement du territoire n'est pas uniquement fondé sur des aides financières.* »

RÉGIS GUYOTAT.

M. François Ceyrac : les intérêts de l'entreprise et de la région peuvent parfaitement coïncider

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Invité par M. Daniel Doustin, préfet de la région Aquitaine, à animer un colloque organisé, le lundi 24 mai, à l'occasion de la Foire de Bordeaux, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a parlé du « *rôle de l'entreprise dans l'aménagement du territoire* ». Plusieurs dizaines de personnes, appartenant à des entreprises bordelaises en difficulté, s'étaient rassemblées devant la salle où était réuni ce colloque et ont ensuite défilé dans la ville. L'union départementale C.G.T. indique à ce propos que, « *en 1975, il y a eu en Aquitaine dix mille sept cent trente-huit licenciements officiellement homologués* ».

Après avoir rappelé les dangers que ferait courir la continuation des tendances actuelles à la concentration des habitants et des industries en quelques points du territoire, M. Ceyrac a notamment déclaré : « *Sans doute, les entreprises de certains secteurs, comme ceux de l'industrie lourde, de la pétrochimie..., qui exigent des infrastructures immédiatement disponibles et une main-d'œuvre très qualifiée, ne sont-elles pas libres de s'installer où elles le souhaitent. En revanche, dans d'autres secteurs, comme ceux des industries mécaniques et électriques, les industries agro-alimentaires et dans une partie du secteur tertiaire, les entreprises jouissent d'une certaine liberté d'implantation. Il me paraît indispensable qu'elles intègrent la notion de décentralisation dans leurs projets de modernisation et de restructuration. Plusieurs expériences montrent d'ailleurs que les intérêts de l'entreprise et ceux des régions, en matière d'aménagement de leur territoire, peuvent parfaitement coïncider. Vouloir mettre des usines à la campagne est moins que jamais une utopie.* » (1)

« Les entreprises, a ajouté M. Ceyrac, doivent aussi tenir compte des problèmes d'emploi posés par leur implantation. J'ai été très frappé d'apprendre que, depuis 1963, sur cent emplois industriels créés dans l'Ouest, douze ont été occupés par des travailleurs immigrés, tandis que, sur le reste du territoire, sur cent emplois industriels créés, cinquante-cinq se sont trouvés occupés par des travailleurs immigrés. »

Le président du C.N.P.F. a, d'autre part, souligné la nécessité qu'il y avait à renforcer, face à la concurrence étrangère, la compétitivité industrielle de certaines régions françaises : celle de l'Alsace face à l'Allemagne ou celle de l'Aquitaine face à l'Espagne.

J.-P. S.

(1) M. Georges Charance, P.-D.G. de Leroy-Somer, a, il y a plus d'un an, rédigé sur ce thème un rapport du gouvernement. Il anime, au C.N.P.F., un groupe de travail chargé de développer ses conclusions sur la décentralisation industrielle en milieu rural.

FAITS ET PROJETS

Pêche

● GROGNE EN BRETAGNE. — A cause du retard dans le versement des aides publiques à la pêche, le conseil de gestion du FROM de Bretagne a décidé de démissionner. Le FROM (Fonds régional d'organisation des marchés) est une organisation de producteurs. Ses responsables mettent en cause les contrôles de l'Etat, qui « *devraient s'exercer a posteriori et non précéder le déblocage des fonds* ».

Région parisienne

● CONTRE LE PEAGE SUR L'A4. — L'opposition à la construction de postes de péage à Saint-Maurice (Val-de-Marne) sur l'autoroute de l'Est (A 4) reste vive. Une délégation de conseillers généraux communistes du Val-de-Marne a manifesté le 25 mai son désaccord à la mairie de Saint-Maurice. « *Les automobilistes n'ont pas à payer un nouvel impôt dont le but est d'augmenter les profits des sociétés concessionnaires d'autoroutes* », a expliqué M. Jean-Paul Kayser, vice-président du conseil général.

Transports

● DES PLACES POUR LA CORSE. — Sur les 1 306 221 places-passagers et 260 000 emplacements-véhicules proposés pendant la période allant du 21 juin au 30 septembre 1976, 558 000 places-passagers et 140 000 places-autos ont déjà été réservées, indique la Société nationale maritime Corse-Méditerranée. Elle ajoute qu'il y a tous les jours de l'été, pour une traversée continent-Corse ou retour, des possibilités pour l'embarquement de passagers avec autos, à l'exception dans le sens nord-sud du week-end allant du 30 juillet au 4 août et dans le sens sud-nord du 31 juillet au 1er août et de la période comprise entre le 26 et le 30 août.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS-CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE — D.O.M. — T.O.M. et COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)			
90 F	168 F	232 F	280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	536 F
ÉTRANGER par avion			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS — SUISSE			
215 F	410 F	597 F	780 F
II. — TUNISIE			
225 F	251 F	337 F	440 F

Pour vos adresses tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus). Nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande reçue à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger vos noms propres en caractères d'imprimerie.

هكذا من الاصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AMPAGNE ?

yrac : les intérêts de l'entreprise peuvent parfaitement coïncider

De notre envoyé spécial

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'accord de Berne sur la pollution du Rhin

Savoir nettoyer devant sa porte

Les ministres de l'environnement de France, d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, de Suisse et du Luxembourg ont signé à Berne, mardi 25 mai, un accord tendant à réduire le déversement de sels contenus dans les effluents industriels.

Le Rhin, tous les experts sont d'accord, est le fleuve malade de l'Europe.

Pour le guérir on s'est fixé une méthode — la concertation entre nations riveraines — et deux objectifs. Le premier vise à réduire les rejets de sels que la Suisse, l'Allemagne et la France effluent dans le fleuve à raison de 9,5 millions de tonnes par an. Le second tend à freiner les rejets de produits chimiques plus ou moins toxiques.

Les cinq pays riverains ont donc créé, en 1963, une commission internationale pour la protection du Rhin contre les pollutions. Depuis les conférences se succèdent, sans succès. En avril dernier, à Paris, pourtant un premier pas a été fait : les ministres sont convenus d'établir des listes de substances dont les déversements seront réglementés. Mais il faudra d'abord que cet accord soit l'objet d'une convention en bonne et due forme, que les cinq parlements concernés la ratifient, qu'on dresse l'inventaire des produits, que les experts déterminent des normes de rejet, enfin qu'on établisse des programmes de travaux anti-pollution. Les premiers résultats de l'accord de Paris ne sont pas attendus avant la fin de 1978. En attendant les choses au mieux ! Rasiait le ciel.

Comme les plus gros producteurs sont les usines françaises des Potasses d'Alsace, c'est sur elles que portera l'effort commun. La solution retenue est tout à fait logique et même écologique. Elle consiste à remettre le sel là où on l'a trouvé. On va donc l'injecter au rythme de 20 kilos par seconde (pour atteindre 60 kilos par seconde) dans des couches géologiques situées à 1 800 mètres de profondeur. Investissements et frais de fonctionnement des installations compris il en coûtera 116 millions de francs. Le problème consistait à répartir ces charges. On en discutait depuis quatre ans déjà. Lors de leur réunion d'avril, à Paris, les ministres, une fois encore, n'avaient pu trouver un modus vivendi. Ils y sont parvenus à Berne. Les dépenses de l'opération anti-sel seront supportées à raison de 34 % par les Pays-Bas, 30 % par l'Allemagne, 30 % par la France et 6 % par la Suisse.

Ces langues « hésitations » s'expliquent. On estime que les gisements de potasse seront épuisés dans quinze à vingt ans. Le tentation était donc grande d'attendre que la pollution s'arrête toute de pollueurs. Pour ne pas être accusés d'inertie, les ministres ont donc décidé de faire un geste. Maladroite, puisque le réduction des rejets salés ne sera que de 20 %. En outre, elle ne deviendra effective qu'après transformation de l'accord de Berne en convention solennelle, etc. Odieux : au moins deux ans. Et on toute hypothèse 7,5 millions de tonnes de sel continueront à lier dans le Rhin chaque année.

Début de contrôle des produits toxiques, modeste réduction de la pollution salée, il n'y a pas de quoi crier victoire après treize ans de négociations. D'autant que d'ici à deux ans si les usines se remettent à tourner à plein, si les centrales nucléaires continuent à s'égrener sur ses berges, le Rhin risque d'être dans un pileux état.

M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur d'Allemagne fédérale, explique que le réduction de la pollution du Rhin est un problème délicat parce qu'intersectoriel. Or, comme le signale Daniel Vernet, notre correspondant à Bonn, les experts allemands de l'environnement ont remis le 30 mars dernier à leur gouvernement un rapport officiel qui relève cette lhèse. « L'assainissement du fleuve, stirmentils, est d'abord du devoir des Allemands. » Les experts rappellent que le Rhin fournit une partie de son eau potable à la République fédérale, mais que, malheureusement, il n'existe « aucun lobby » pour le défendre. Selon eux, le coût des installations de traitement à construire en Allemagne ne représenterait annuellement que 0,25 % du chiffre d'affaire des entreprises, 9,30 % du budget fédéral et 0,35 % du budget des Landers. « Un effort économique réaliste », conclut le rapport.

Les experts d'outre-Rhin n'ont pas tort. L'ignorance nationale est trop souvent une bonne excuse pour ne rien faire. Il est vrai que la pollution n'a pas de frontières et que, théoriquement, l'antipollution ne devrait pas en avoir non plus. Mais il s'agit là au fond d'une fausse bonne idée dont on se gargarise facilement. La vérité c'est que les pollueurs ont tous une nationalité bien précise. Si leur gouvernement n'a pas le courage de les contraindre à le propreté, comment pourrait-il, autour des tapis verts, avancer autre chose que de belles paroles ? Améliorer la qualité de la vie, c'est d'abord nettoyer devant sa porte.

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

A Washington

CONCORDE PERD DES POINTS AU DÉCOLLAGE

Alors qu'à l'atterrissage, le lundi 24 mai, sur la piste de l'aéroport de Washington-Dulles, le Concorde d'Air France ne s'était pas révélé plus bruyant que des avions subsoniques, en revanche, au décollage de ce même aéroport, le mardi 25 mai, il a été deux fois et demi plus bruyant qu'un appareil conventionnel.

La station d'écoute installée par l'Administration fédérale de l'aviation américaine (F.A.A.) à 4 miles de l'aéroport a, en effet, enregistré pour le Concorde d'Air France un bruit de 129 décibels. Trois Boeing-707 qui avaient décollé peu avant avaient émis de 103 à 113 décibels (1).

A son retour de Washington, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a notamment déclaré : « *Concorde va maintenant pouvoir prouver qu'il est un avion comme les autres, simplement beaucoup plus commode et deux fois plus rapide, et je ne doute pas que l'objectivité et le sens de l'équité du peuple américain finiront par triompher et que, au délai de cette nouvelle étape, nous pourrons donner enfin à cet avion toutes ses chances, qui sont immenses.* »

Cela dit, M. Hans Schneider, directeur général de Swissair, vient de renouveler l'opposition de sa compagnie à l'achat de Concorde. « *Il n'est pas rentable pour nous. En outre, son rayon d'action est insuffisant et il produit trop de bruit pour nos aéroports entourés d'agglomérations.* » « *Le rol supersonique*, a-t-il conclu, ne s'imposera qu'avec un nouveau *modèle d'avion plus grand et plus rapide.* »

(1) Une différence de 10 points dans l'échelle décibel correspondant à peu près à un doublement du bruit perçu. La différence de 16 points correspond à peu près à une différence de 150 %.

Région parisienne

QUATRE-VINGTS MEMBRES POUR LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'ILE-DE-FRANCE

Le Comité économique et social (CES) de la région d'Ile-de-France, qui se réunira pour la première fois le 1er juillet 1976, comptera quatre-vingts membres. En effet, le deuxième décret d'application de la loi du 6 mai 1976, créant la région d'Ile-de-France, publié au *Journal officiel* du 23 mai, prévoit que siégeront dans cette assemblée vingt-quatre représentants d'organisations syndicales représentatives des salariés, vingt-quatre représentants des organismes consulaires et des organisations professionnelles de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture ; vingt représentants des activités sanitaires, sociales, familiales, éducatives, scientifiques, culturelles, sportives et des professions libérales ; douze personnalités « *qui concourrent au développement de la région* ». Ces membres seront désignés pour cinq ans.

AFFAIRES

Afin d'améliorer les règles de la concurrence

Certaines concentrations d'entreprises pourraient être soumises au contrôle public

Un projet de loi présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, au conseil des ministres du mercredi 26 mai, institue un contrôle des concentrations d'entreprises, et aménage, pour en améliorer l'efficacité, la procédure et les sanctions applicables en matière d'entente et d'abus de position dominante.

Pour faire face à une mission ainsi élargie, la commission technique des ententes et positions dominantes sera transformée en une commission de la concurrence, composée de magistrats administratifs ou judiciaires, de membres choisis en raison de leur compétence en matière économique, industrielle, commerciale, sociale ou de consommation.

● En matière de contrôle des concentrations, il n'est aucunement question de remettre en cause la politique de soutien des pouvoirs publics à la modernisation et à la restructuration de l'appareil industriel. Il s'agit au contraire d'instaurer un contrôle sélectif des concentrations (horizontales ou verticales) qui n'interdiraient que les opérations « négatives » pour l'économie française.

Selon le projet de loi, le contrôle ne jouera que si, sur un marché donné, la concentration atteint un seuil de 40 % du marché national en cas de concentration horizontale, et de 25 % en cas de concentration verticale.

Les opérations n'auront pas à être notifiées obligatoirement aux pouvoirs publics, mais les entreprises pourront prendre l'initiative de cette information, en se soumettant à un contrôle préalable, ou bien attendre que les pouvoirs publics, *a posteriori*, s'intéressent à l'action entreprise.

L'avis émis par la commission de la concurrence devra prendre en compte tous les intérêts économiques et sociaux de l'opération en cause, et les décisions correspondront à un éventail très diversifié : autorisation, interdiction, modification, autorisation sous réserve de certaines conditions.

En matière d'ententes et d'abus de position dominante, le projet de loi réforme essentiellement les procédures et le système des sanctions. A côté du règlement amiable ou de la transmission du dossier aux tribunaux (qui demeure, mais assortie d'une possibilité de sanctions pénales deux fois plus lourdes : quatre mois d'emprisonnement et 400 000 F d'amende), il est prévu des sanctions administratives, sur avis de la commission de la concurrence. Cette dispose en outre de très près le droit communautaire. Le montant maximum de la sanction est de 5 millions de francs ou de 10 % du chiffre d'affaires. Lorsqu'il s'agit d'ententes limitées géographiquement, une sanction pécuniaire allant jusqu'à 100 000 F peut être infligée.

De plus, le ministère de l'économie et des finances pourra exiger des entreprises en infraction le retour, dans un certain délai, à une situation de concurrence normale, injonction assortie de la menace de sanctions pécuniaires.

Les recours seront de la compétence des tribunaux administratifs.

● LA SOCIETE BELGE ELECTROBEL et sa filiale française. Les exploitations électriques et industrielles, ont pris une participation de 34 % dans le capital du bureau d'ingénieurs-conseils Coyne et Bellier, qui vient d'être porté à 10 millions de francs. Coyne et Bellier, qui emploie deux cent cinquante salariés, est spécialisé dans l'étude des aménagements hydrauliques, notamment des barrages et centrales hydro-électriques.

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'OPEP A BALI

Les prix du pétrole ne devraient guère être modifiés

Correspondance

Denpasar (Bali), — La quarante-septième conférence ordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) s'ouvrira le jeudi 27 mai, à 19 heures (5 heures du matin à Paris), par un discours du général Suharto, président de la République d'Indonésie, ou Pertamina Cottage, à 10 kilomètres de Denpasar, la capitale de l'île de Bali (Indonésie). Plusieurs des ministres du pétrole des treize Etats membres de l'Organisation sont déjà installés dans les bungalows mis à leur disposition par la société nationale des pétroles indonésiens Pertamina. Les autres sont attendus dans la soirée de mercredi. Tous devraient être là — contrairement aux craintes qu'avaient fait naître chez certains l'éloignement de l'île, — ce qui traduit l'importance de cette réunion, qui sera consacrée essentiellement à la question des prix. La modération devrait l'emporter.

Les treize ministres de l'OPEP plancha. Leur dernière conférence ordinaire, en décembre 1975, à Vienne, s'était terminée brusquement par la prise des délégués en otage par Carlos. Et ce n'est pas la brève conférence impromptue et informelle que les ministres ont tenue à la fin du mois d'avril, à Genève, qui aura permis de régler les problèmes en suspens.

La commission économique de l'organisation est réunie depuis une semaine à Bali, sur les lieux mêmes de la conférence. Elle doit préparer l'ordre du jour des ministres. Conformément à son habitude, elle n'a pas rendu public les résultats de ses délibérations, dont on sait cependant qu'elles portent essentiellement sur les prix du pétrole. Ceux-ci ont été augmentés pour la dernière fois de 10 % le 1er octobre 1975, hausse qui a porté à 11,51 dollards par baril la cotation du pétrole de référence, dit « Arabian light ». La précédente majoration des prix du brut datait du 1er janvier 1975 (+ 4 %). Les ministres doivent aujourd'hui choisir : ou ils imposent aux pays industrialisés une indexation partielle du « brut » sur l'inflation mondiale en augmentant les prix d'un pourcentage inférieur à 10 % ; ou ils acceptent de laisser les choses en l'état pour une durée déterminée (on parle de six mois). Une troisième solution, qui n'est évoquée que pour mémoire par les observateurs, tant elle paraît peu probable, serait celle d'une hausse « sauvage » compensant intégralement la hausse des prix des produits importés par les pays membres de l'OPEP, que certains experts de l'organisation chiffrent à 20 % l'an.

Le prix du brut reste pour l'OPEP le sujet le plus épineux. Il a failli, en septembre dernier, conduire à un éclatement de l'Organisation.

L'OPEP n'a trouvé son unité, au cours de ces derniers mois, que dans son opposition avec le monde des pays riches. Aussi regarde-t-on beaucoup vers Nairobi où se tient la conférence de la CNUCED, qui doit normalement s'achever le 28 mai, alors que l'OPEP sera encore réunie. Si la CNUCED se solde par un échec, on peut se demander si les ministres de l'OPEP ne se montreront pas à leur tour intransigeants pour faire en quelque sorte payer aux pays industrialisés leur refus d'aider les pays pauvres. D'autant que, pour ce qui la concerne, l'OPEP peut estimer avoir fait un effort en faveur du quart-monde.

J.-F. LEVEN.

(Copyright A.F.P. le Monde.)

Si vous avez manqué le Queen Elizabeth 2 pour New York, son prochain départ est imminent.

Southampton-Cherbourg-New York

MAI	JUIN	JUIN	JUIN	JUIL.	JUIL.	AOUT
22*	3	15	27	9	22	3
AOUT	**AOUT**	**SEPT.**	**SEPT.**	**OCT.**	**OCT.**	**NOV.**
15	27	8	20	9	21	28

New York-Cherbourg-Southampton — *Vous débarque à Cherbourg

MAI	MAI	JUIN	JUIN	JUIL.	JUIL.	JUIL.
5	27	8	20	2	14	27
AOUT	**AOUT**	**SEPT.**	**SEPT.**	**SEPT.**	**OCT.**	**OCT.**
8	20	1	13	25*	14	31

Le Queen Elizabeth 2 traversera l'Atlantique régulièrement jusqu'au mois de novembre.

Si vous aussi, devez aller aux Etats-Unis, il y a de fortes chances pour qu'un départ ait lieu à la date de votre choix.

Vous avez ainsi le prétexte rêvé pour vous offrir 5 jours de vacances somptueuses sur l'un des plus luxueux paquebots du monde.

Vous arriverez à New York détendu et en pleine forme.

Les tarifs aller simple s'établissent entre 650 et 2000 dollars et si vous faites la traversée aller et retour sur le Queen Elizabeth 2, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit spécial.

Même si vous ne disposez pas du temps nécessaire à cette croisière aller-retour, vous pourrez aller ou revenir par un vol régulier d'Air France et bénéficier tout de même de 25 % de réduction sur votre traversée avec le Queen Elizabeth 2.

Un autre avantage mérite d'être souligné : à New York, tous les passagers du Queen Elizabeth 2 bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix normal des chambres dans cinq des fameux hôtels de la chaine Loews.

De plus, le Queen Elizabeth 2 peut être votre point de départ pour l'un de nos "Inclusive Tours" (Vacances américaines).

Si vous désirez plus de détails, contactez votre agent de voyages habituel ou écrivez à l'American Express, 11, rue Scribe, 75440 Paris.

Après, vous n'aurez plus qu'à nous indiquer la date de votre choix.

CUNARD QE2

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Mme Scrivener veut faire du consommateur un partenaire économique

Mme Christine Scrivener, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, a présenté au conseil des ministres de ce mercredi 26 mai son programme pour une politique de la consommation : il ne comporte pas moins de trois décrets, deux modifications de lois, et, outre le projet de loi sur le crédit, la préparation de deux autres projets de loi. Mme Scrivener énonce ainsi la philosophie qui sous-tend ce programme : « Le renforcement de la position de ces partenaires économiques que sont les consommateurs doit entraîner une amélioration du fonctionnement de l'économie de marché, et, en favorisant une utilisation plus judicieuse de nos ressources, permettre une amélioration quantitative et qualitative des conditions de vie. »

Le programme de Mme Scrivener comprend quatre volets : sécurité, information et éducation, concertation, efficacité.

Un programme en quatre volets

I. — Sécurité

● *Sécurité physique.* — Deux décrets sont en préparation pour les produits cosmétiques (liste « positive » des conservateurs autorisés et méthodes d'essais de toxicité et de tolérance) ; la loi de 1905 sur la répression des fraudes sera modifiée (extension aux prestations de service, possibilité d'interdiction de fabrication et d'importation des produits dangereux ; possibilité de retrait du marché de produits en cas de danger grave, obligation de mention sur les étiquettes des risques d'utilisation) ; mise en place d'un système de détection des accidents les plus fréquents (en liaison avec les ministères de l'intérieur (protection civile) et de la santé ; développement des normes, de sécurité de l'AFNOR (1), en commençant par la résistance au feu des matériaux, les risques divers des joints, les casques de motos, les lunettes de sécurité.

● *Loyauté des transactions.* — La loi du 22 décembre sur le démarchage à domicile sera complétée (interdiction pendant le délai de réflexion de faire signer au client des chèques) ; un projet de loi a été adopté par le conseil des ministres sur le crédit à la consommation (voir encadré ci-contre) ; dans les contrats de vente des automobiles, le prix de vente convenu avant une hausse devra être maintenu pendant un certain délai. Les sanctions en cas d'infraction seront renforcées. En matière de publicité mensongère, le coût d'une campagne jugée telle sera réintégré dans le bénéfice imposable de l'entreprise.

II. — Information, éducation

● *Information générale des consommateurs* : développement de l'information des administrations ; édition d'un *Guide* de l'Institut national de la consommation ; organisation de rencontres du consommateur par contres, colloques, groupes de travail.

● *Etiquetage d'information* : extension de l'obligation d'information (qui concerne actuellement essentiellement les produits alimentaires) au logement et aux services, à d'autres supports que les étiquettes (prospectus et autres documents promotionnels), à d'autres caractéristiques (consommation d'énergie, réparabilité, durée d'usage) ; développement de l'étiquetage des produits industriels, soit volontaire (par le biais de l'Association française pour l'étiquetage d'information), soit obligatoire (un décret est en préparation pour les chaussures).

● *Labels de qualité* : définition d'une nouvelle procédure de certification de qualité, réorganisation du Laboratoire national d'essais, étude d'un projet de loi permettant de « sanctionner l'inobservation des normes homologuées et rendues obligatoires » de l'AFNOR.

● *Education et formation* : le ministre de l'éducation nationale « *met au point des programmes d'initiation aux problèmes de la consommation* » (généralisés à que, à l'université, les études du nira le matériel pédagogique nécessaire et organisera des cycles de formation des maîtres, tandis que, à l'université, les études du droit de la consommation seront encouragées. Hors du milieu scolaire, les UROC (2) pourront conclure des conventions pour l'organisation de stages et les pouvoirs publics « *inciteront* » les professionnels à « *développer, au titre de la formation permanente, un effort de formation à la consommation* ».

● *Aide aux organisations de consommateurs.* — Assistance accrue de l'INC pour la formation des cadres des associations ; formation d'assistants techniques de la consommation ; cohésion accrue des actions des UROC ; aide financière pour des actions précises proposées par les associations.

III. — Concertation

● *Collecte des demandes individuelles.* — Création dans chaque département, auprès de la direction de la concurrence et des prix, d'une boîte postale (avec un numéro unique dans toute la France) où collecter les demandes de renseignements, les réclamations, les plaintes, les répartir entre les administrations concernées, les unions de consommateurs, l'INC, les organisations professionnelles ou les entreprises, et veillera à ce qu'une réponse soit donnée. Avant d'être généralisées, ces boîtes postales seront expérimentées dans *quelques* départements.

● *Meilleure représentation des consommateurs.* — Le rôle du Comité national de la consommation sera accru, et diverses instances accueilleront des représentants des consommateurs (AFNOR, visa pour la publicité des médicaments, commission de la concurrence, etc.).

● *Concertation avec les professionnels.* — Outre une incitation aux entreprises de développer, hors des services de marketing, des instances de consultation des consommateurs, un groupe de travail paritaire se met en place pour éliminer des contrats les clauses abusives ; Mme Scrivener envisage des dispositions législatives permettant, en cas d'échec de la concertation, d'interdire ces clauses.

● *Règlement des petits litiges.* — Des commissions départementales de conciliation (auprès de la direction de la concurrence et des prix) seront créées, qui seront saisies lorsque les autres moyens de conciliation directe auront échoué. Les avis de ces commissions n'auront aucun caractère contraignant. En juillet et août prochains, ce système sera expérimenté en Aquitaine, en Bretagne, en Languedoc-Roussillon.

IV. — Efficacité administrative

● *Création d'un groupe interministériel de la consommation*, composé de représentants des principaux ministères intéressés et chargé d'un rôle de coordination et d'animation. Il sera chargé en particulier de coordonner les contrôles et de les programmer dans les secteurs où une action sera jugée prioritaire. Il préparera un projet de loi général sur la protection des consommateurs et la qualité des produits et entreprendra une codification des textes relatifs à la consommation.

Une œuvre de longue haleine

Libéral dans sa conception de l'économie, le programme de Mme Scrivener n'exclut pas pour autant le recours à la voie législative et réglementaire : « La législation française est bonne, nous a-t-elle déclaré, mais elle est disparate. Je souhaite doter le consommateur d'une protection de base, mais sans faille. »

Le contrôle par des textes des aptitudes des producteurs et des distributeurs envers le consommateur paraîtra sans aucun doute excessif à bien des chefs d'entreprise, d'autant qu'il est assorti d'une volonté ferme et tranquille de faire appliquer la loi. A cet égard, la vigilance et la menace de renforcer encore les dispositions légales en cas d'échec de l'autodiscipline et de la concertation ne peuvent qu'inquiéter les responsables économiques, habitués à se considérer comme les meilleurs garants de la liberté et de la protection du consommateur.

La concertation reste cependant le maître-mot du dispositif envisagé. Concertation avec les producteurs, mais aussi avec les associations de consommateurs. Il n'est aucunement question de répandre aveuglément le manne des subventions, mais bien plutôt de soumettre les organisations à un système de « gestion par objectifs » : des aides financières seront attribuées pour des programmes précis et prioritaires localement, proposés par les associations, qui devront rendre compte des actions menées.

Quant à la concertation avec les producteurs et les distributeurs, elle peut donner des résultats, à condition que l'opinion publique, sensibilisée, rende inéluctable l'aboutissement à des solutions volontaristes.

De la même façon, le système des boîtes postales et des commissions départementales de conciliation, qui est sans doute le volet le plus novateur de ce programme, n'a de chances d'être efficace que s'il est soutenu et vivifié par le grand public.

Enfin, la volonté de coordination des différents services officiels, nationaux et locaux, constitue l'armature indispensable de l'efficacité du projet, pour éviter une lutte stérile entre administrations rivales.

La détermination de Mme Scrivener n'est pas en cause, mais la tâche à laquelle elle s'attelle est une œuvre de longue haleine, qui n'a de chances d'aboutir que si son ministère est assuré d'une longévité suffisante. Le ministère de la consommation, dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing et de son gouvernement, est-il promis à un destin solide et permanent, ou n'est-il qu'un organe conjoncturel et momentané, chargé d'une mission limitée dans le temps ? Mme Scrivener peut réduire la résistance des producteurs, distributeurs, publicitaires, mais aussi fonctionnaires et cadres des associations de consommateurs, qui sera difficile à vaincre. Elle aura besoin de s'appuyer sur une volonté politique tenace.

JOSÉE DOYÈRE.

LE CRÉDIT MIEUX RÉGLEMENTÉ

Le projet de loi sur le crédit s'applique à tous les prêts d'argent, aux ventes à tempérament, à la location-vente, et concerne les biens meubles comme les prestations de service. Toute opération de ce type devra s'accompagner de prévisions écrites sur le taux réel et le coût total du crédit, sur le prix au comptant, etc. Un délai de réflexion de sept jours sera laissé à l'emprunteur, à compter du moment où il aura connaissance des conditions du crédit, pour revenir sur sa décision, sans que le prêteur puisse, jusqu'à expiration de ce délai, verser aucune somme d'argent ni demander aucun remboursement. Pour une vente à tempérament, le contrat de prêt ne prend effet qu'après acceptation de la livraison des biens. En cas de non-livraison ou de non-conformité de la commande, c'est le consommateur n'est pas tenu de rembourser le prêt ». En cas de litige le juge peut suspendre le remboursement jusqu'à la solution de ce litige. L'existence du contrat de vente est liée à l'obtention du crédit. En cas de défaillance de l'emprunteur, les pénalités infligées ne peuvent dépasser un montant fixé par décret. Enfin, un décret prévoit que le tribunal compétent en cas de litige sera obligatoirement celui de l'emprunteur.

● ROUILLERES : légère reprise du travail à l'unité de production de Courrières (Pas-de-Calais) mercredi matin où 672 mineurs ont pris leur poste sur un effectif de 1 936. En revanche, au puits de l'Escarpelle, à Douai, la grève était aussi suivie que la veille : 25 mineurs présents au poste aux 450. — *(Corresp.)*

(1) Association française de normalisation.
(2) Union régionale d'organisations de consommateurs.

Publicité

Le Ministère de la Santé recherche, pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères, au titre de la Coopération Technique Bilatérale avec la LIBYE, plusieurs médecins, ayant au moins trois ans d'ancienneté depuis leur thèse, spécialisés dans les disciplines suivantes :

— CHIRURGIE
— ANESTHESIE-REANIMATION
— BIOLOGIE (Laboratoire)
— GENERALISTES
— OPHTALMOLOGIE
— MEDECINE INTERNE

Pour tous renseignements et constitution de dossier de candidature s'adresser Ministère de la Santé, Service de Coopération Technique, 14, avenue Duquesne, 75007 Paris. Téléph. : 567-58-44

Poste : 56-14 et 55-17.

INVESTIGATIONS PROTECTIONS

B.P.D.V. — 555.68.72

Médecine
Pharmacie

● Mise en condition bachelliers A, B, C, D, en math, physique, chimie, en septembre.
● Encadrement annuel de soutien parallèle à la Fac, par C.H.U.
● Année préparatoire pour les bachelliers A et B.

CEPES
Groupement libre de Professeurs
27, rue Charles-Laffitte, 92 NEUILLY
722-94-94

nous ne sommes ni les plus gros

ni les plus grands

Nous sommes plus gros que nous ne l'étions. C'est vrai. Nous avons poussé gentiment au fil des années. En 1972 nous nous trouvions au numéro 99 sur la liste de "Fortune", celle des plus grandes sociétés mondiales, États-Unis exceptés. En 1973 nous sommes parvenus en 84e position. L'année dernière nous avons *grimpé* encore, jusqu'au numéro 71. Maintenant *nous sommes principalement* dans la chimie. Autrefois nous étions très engagés dans le charbon, d'où notre nom "Dutch State Mines". Aujourd'hui les mines de charbon- sont fermées et nous avons raccourci notre nom en DSM. Notre principale activité consiste à transformer des matériaux de base tels que le pétrole ou le gaz naturel, en produits nécessaires aux besoins essentiels de l'homme, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se loger. Ainsi nous sommes à fond dans les engrais, dans les matières premières pour le nylon et dans les plastiques. Tout dernièrement nous avons porté notre effort sur le bâtiment. *Comme nous le disons,* nous ne sommes ni les plus gros ni les plus grands. *Néanmoins,* beaucoup de choses se font chez nous.

* Ammoniac
Acide nitrique
Nitrate d'ammoniaque
Nitrate de calcium et d'ammonium
Nitrate ammonio-co-magnésien
Nitrate de chaux
Urée
Acide sulfurique
Sulfate d'ammoniaque
Engrais composés
Acide phosphorique
Phosphates d'ammoniaque
Superphosphates
Phénol
Cyclohexane
Cyclohexanone
Caprolactame
Acrylonitrile
Ferrocyanure de potassium
Ferrocyanure de sodium
Cyanure de sodium
Ethylène
Propylène
Essence de craquage
Fraction C4
Benzène
Butadiène
Polyéthylène bd
Polyéthylène hd
Caoutchouc EPDM, SBR et NBR
Plastiques A.S et ABS
Chlorure de vinyle
Polychlorure de vinyle
Polypropylène
Méthanol
Formol
Mélamine
Résines urée-formol
Résines pour l'industrie de la peinture
Résines pour l'industrie de l'encre d'imprimerie
Résines polyesters
Bioxyde de carbone
Argon
Hélium
Plastiques "ménagers"
Plastiques "emballages"
Briques pour notre habitat
Agrégats et adjuvants de béton
Éléments et constructions
Vêtements prêts à porter

DSM débute procédés : est savoir-faire concurrent : caprolactame, urée, mélamine, engrais et polyéthylène bd et hd.

DSM
P.O. Box 65 Heerlen, Holland.

صكذا من الاصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

AU CONGRÈS DE LA C.F.D.T. A ANNECY

Le débat sur le rapport de M. Maire est partiellement éclipsé par l'exclusion d'un invité américain

A Annecy, le congrès de la C.F.D.T. doit consacrer deux jours de débats à la discussion générale du rapport présenté, le mardi 25 mai, par M. Edmund Maire. Le vote aura lieu jeudi. Tout laisse prévoir que la direction détiendra une forte majorité, comparable à celle qui a approuvé, le mois dernier, le projet de motion d'orientation soumis aux instances confédérales (66,78 % des mandats). Mais une nouvelle offensive des opposants a mis en difficulté les dirigeants confédéraux. Les contestataires ont obtenu le vote d'une motion qui, par 54,4 % des voix, a décidé l'exclusion de la salle du congrès d'un invité du bureau, M. John Condon, conseiller pour les affaires sociales à l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

De notre envoyée spéciale

Annecy. — L'exclusion inattendue de l'invité américain allait, au soir du premier jour du congrès, lorsque furent connus les résultats du scrutin, éclipser quelque peu les interventions, d'ailleurs dénuées d'intérêt, qui s'étaient succédé sur le rapport de M. Edmond Maire. Dès le matin, des escarmouches avaient été déclenchées par les militants qui, ces dernières semaines, avaient déjà publiquement exprimé leur désaccord sur le projet de résolution d'orientation élaboré par le bureau confédéral.

Les contestataires, dont la plupart sont politiquement orientés vers l'extrême gauche, se trouvent principalement dans les fédérations « Recultex » (habillement, cuir, textiles) et dans celles de la banque, des services de santé, des services sociaux, des P.T.T., et dans l'union régionale Rhône-Alpes. Ils se rencontrent aussi, plus ou moins épisodiquement, dans les autres organisations, telles que les services centraux de l'E.G.F., les bureaux d'étude, la Bourse, le Livre parisien, la S.N.C.F., etc.

Avec ténacité, ils entreprirent de contraindre la commission des résolutions du congrès à reprendre l'examen d'un certain nombre d'amendements qui avaient été écartés : ils avalent trait à la définition du socialisme autogestionnaire, aux comités de soldats, au pouvoir des travailleurs, aux « avant-gardes éclairées », à l'union des forces de gauche, etc. Mais la motion déposée en ce sens fut repoussée par 64,5 % des voix.

C'est alors qu'eut lieu l'exclusion de M. John Condon, conseiller aux affaires sociales à l'ambassade des Etats-Unis de Paris. Sa présence dans la salle du Palais des sports avait été annoncée au fil de l'énumération des invités représentant les organisations syndicales étrangères, les diplomates et autres personnalités.

Alors que les délégués chilien et palestinien (1) avaient été frénétiquement applaudis, un tollé s'éleva contre le conseiller social d'un pays qui, pour bon nombre de congressistes, est responsable de l'échec et de la mort de M. Allende. Ignoraient-ils que M. Condon avait déjà assisté, dans des conditions identiques, et sans soulever de murmures, aux congrès de la C.F.D.T. en 1970 et en 1973 ? Que depuis plusieurs années il suit les congrès et les manifestations de la vie syndicale dans des conditions qu'apprécient généralement les diverses organisations ? Toujours est-il que le départ du conseiller américain fut réclamé dans une motion préjudicielle. Et celle-ci fut adoptée par 12 686 voix (54,4 %) contre 9 838 et 1 044 abstentions et bulletins nuls.

Plusieurs dirigeants cédétistes connus pour leur hostilité aux gauchistes déploraient dans les couloirs du congrès l'initiative des minoritaires, plus ou moins qualifiés d' « infantile ». Pour leur part, les conseillers aux affaires sociales britannique et ouest-allemand décidèrent de ne pas reparaître au congrès pour exprimer à M. Condon leur solidarité.

JOANINE ROY.

(1) Le nom de la Histadrout fut également cité, mais sans indiquer qu'il s'agissait de la centrale d'Israël. Cette précision fut donnée ultérieurement sur la demande d'un représentant israélien, M. Halevy, qui suit les congrès de la C.F.D.T. depuis de longues années.

LUTTES SOCIALES ET STRATÉGIE POLITIQUE

De notre envoyé spécial

Annecy. — Aucune banderole, aucun calicot, aucun slogan revendicatif n'agrémentent le grande salle du Palais des sports d'Annecy qui abrite, depuis mardi matin, les quelque deux mille congressistes de la C.F.D.T. La seule mention qui orne la grande tenture, tendue derrière la tribune officielle, rappelle aux délégués que le retour politique des débats pourrait tromper, qu'ils pettiolpent bien eu « trente-septième congrès de la C.F.D.T. ». « Nous n'avons jamais eu beaucoup de poil pour les slogans, car ils figent la pensée et l'action », explique un des responsables nationaux. Et puis, ajoute-t-il comme pour s'excuser, nous n'avons pas trouvé de thème à mettre en exergue qui ait la qualité de celui du congrès de 1973 : « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui. »

La prééminence des problèmes et des perspectives politiques à ce congrès de la C.F.D.T. — le dernier avant les élections législatives de 1978, puisque les assises de la Confédération ne se tiennent que tous les trois ans — ne suffit pas à expliquer la discrétion des orateurs de mardi, à commencer par le secrétaire général de la C.F.D.T., sur les actions revendicatives en cours. A la suite d'une des rares interventions, celle du représentant des P.T.T. de Paris, qui regrettait l'absence dans le rapport de M. Maire « d'une analyse globale des luttes actuelles », un des dirigeants de l'Union régionale Rhône-Alpes nous déclarait comme en réponse : « Il ne s'agit pas de mettre les pouces, mais l'heure n'est plus au développement des luttes sociales. » Et d'ajouter que, après avoir constaté une forte augmentation du nombre des conflits en mars et en avril, il remarquait aujourd'hui un certain reflux.

Les « actions à l'italienne »

Comment expliquer cette évolution ? Les délégués que nous avons interrogés insistent tous sur la résistance des chefs d'entreprise aux revendications syndicales, voire même à toute négociation. Et cette résistance, il les en croire, n'est pas seulement passive : pressions diverses sur les grévistes, essais d'utilisation des non-grévistes, recours systématique aux tribunaux et à tout un arsenal de sanctions en cas d'occupation d'usine, mutations ou licenciements des représentants syndicaux, etc. Il faut savoir, expliquent-ils, éviter le piège de la grève totale, car les travailleurs s'y épuisent et sont souvent obligés de reprendre le travail sans rien avoir obtenu. M. Pierre Héritier, secrétaire général de la région Rhône-Alpes, insiste sur l'efficacité des « actions à l'italienne » : ralentissement volontaire de la production, débrayages brefs et tournants, etc.

Le récent conflit qui a perturbé pendant plus de deux mois l'activité du groupe aéronautique Dassault-Breguet (quinze mille salariés) est cité par les métallurgistes comme un exemple de réussite de ce type d'action. La direction lassé le pourrissement, finalement-ils. Elle a perdu et a été contrainte de faire des concessions non négligeables.

Beaucoup de conflits n'aboutissent pas à des conclusions aussi spectaculaires pour les syndicalistes. En particulier dans les petites et moyennes entreprises où des salariés se lancent dans des grèves de durée illimitée « en pensant, naïvement, qu'il suffit d'être déterminé pour obtenir à des résultats ». Peut-il imputer aux difficultés de relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T. un certain nombre d'échecs ? La plupart des délégués que nous avons rencontrés, tout en reconnaissant que la pratique de l'unité d'action est souvent moins facile qu'il y a un ou deux ans, ne manifestent pas d'agressivité excessive à l'égard de la C.G.T. Ils soupçonnent plutôt l'omniprésence du parti communiste et de ses cellules d'entreprises dans ce « combreux syndicats. Au cours d'une ses manifestations du personnel de Dassault, explique un délégué C.F.D.T., un certain nombre de travailleurs exhortait en beigne : « Je suis communiste. Pourquoi pas toi ? » Dans la perspective d'une victoire de la gauche, la C.G.T. cherche à s'assurer sur le terrain de la production l'emprise qu'il sait ne pouvoir obtenir face au P.S. sur le terrain proprement électoral, expliquent les délégués. Décidément, à ce trente-septième congrès, on en revient toujours aux problèmes de stratégie politique.

JEAN-MARIE DUPONT.

LE VII^e PLAN

L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS organise, dans le cadre de ses activités de formation continue, une session spéciale consacrée au VII^e PLAN :

- dates : 14 juin (après-midi), 15 et 16 juin 1976 ;
- ces journées seront animées en grande partie par les principaux collaborateurs du COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN ;
- cette session est destinée aux responsables de niveau élevé des entreprises, des organismes financiers, des administrations et collectivités locales, des organismes économiques régionaux, des organisations professionnelles, des journaux et organes d'information... ;
- principaux thèmes : le choix du VII^e Plan, le système productif et l'emploi, les programmes d'action prioritaires, les problèmes de financement, les régions et le VII^e Plan, l'évolution de la planification française.

Inscriptions et renseignements :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES - FORMATION CONTINUE, 27, rue Saint-Guillaume, PARIS (7e) - Tél. : 222-32-60.

uniclam a découvert l'amérique

MEXIQUE 1950f
U.S.A. 1520f
PEROU 2300f
BRESIL 2580f
turquie 1080f
tunisie 735f
grèce 785f

également DES GUIDES DES COURS DE LANGUES DES RÉGIONS D'INFORMATION

demande de documentation
Nom
Prénom
Adresse
Cen. Hu. n° 147

UNICLAM VOYAGES 53 rue Messine le Prince 75008 PARIS 225.78.31 et 225.39.14

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

A Nairobi

Les Neuf ne parviennent pas à s'entendre sur la question des matières premières

Après cinq heures de discussions, les chefs de délégations des pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.), à la IV^e CNUCED, qui se sont réunis à Nairobi, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 mai, n'ont pu se mettre d'accord sur une position commune sur la question des matières premières. Ils devaient se retrouver ce mercredi à 9 heures et cette nouvelle réunion est généralement considérée comme celle de la dernière chance pour débloquer la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement dont les travaux doivent se terminer vendredi 28 mai.

Les Allemands et les Britanniques, dont les ministres des affaires étrangères se sont rencontrés mardi à la suite d'une visite éclair qu'a faite à Londres M. Genscher en vue, précisément, de trouver une solution aux deux principaux problèmes qui se posent à Nairobi — le financement du fonds commun de matières premières et l'endettement des pays du tiers - monde, — ne veulent, en effet, à aucun prix de ce fonds commun.

M. Egon Bahr, ministre ouest-allemand de la coopération économique, qui s'est rendu à Nairobi avec son collègue de l'économie, M. Hans Friderichs, a rappelé encore dimanche, à la radio de Baden-Baden, qu'un accord intégré « n'est pas acceptable pour nous, car il ne serait pas conciliable avec notre système d'économie de marché ». Il a ajouté que les Etats-Unis et la République fédérale n'étaient pas seuls à s'élever contre la demande du tiers-monde. « Sur ce point, a-t-il dit, nous sommes visiblement sur la même ligne que les Soviétiques. »

Un texte mis au point par la Commission de Bruxelles, et prévoyant un début de négociation pour la constitution à terme d'un fonds central de régularisation des cours des matières premières, n'a donc pu être adopté par les membres de la C.E.E., ainsi qu'un texte beaucoup plus « progressiste » soumis par le ministre néerlandais de la coopération, M. Jan Pronk.

Ainsi bloquée par la position allemande, et en dépit de la base de compromis proposée par la France et par la Belgique, la C.E.E. n'a pu faire, selon l'expression de l'un des membres de la Commission, « le geste que le tiers-monde attendait d'elle ».

Cependant, un représentant d'un pays du tiers-monde à la CNUCED a déclaré mardi que, en cas d'impasse au sein de la conférence, les pays en voie de développement se rencontreraient le mois prochain pour mettre en place leur propre « fonds commun » destiné à régulariser les cours des matières premières. Il a révélé que, à cet égard, un projet est en cours d'étude depuis la conférence des pays en voie de développement sur les matières premières, qui s'est réunis au mois de février dernier à Dakar. Aux termes de ce projet, le « fonds commun », qui pourrait entamer ses opérations avec un capital initial de 800 millions de dollars, serait d'une nature « très différente » d'un fonds mis en place dans le cadre de la CNUCED, et il fonctionnerait essentiellement « à travers les associations de producteurs de matières premières ».

Ce « fonds commun » serait mis en place à la suite d'une réunion des représentants des pays du tiers-monde, qui se tiendrait à Genève les 14 et 15 juin, en vue de créer un conseil des associations des pays producteurs-exportateurs des pays en voie de développement.

● EN GRANDE-BRETAGNE, LE CHOMAGE A DIMINUÉ en mai pour le troisième mois consécutif, touchant 1 271 236 personnes, soit 5,5 % de la population active. Toutefois, cette baisse de 7 291 personnes de la mi-avril à la mi-mai est nettement moins importante qu'attendu. ›

M. CLAUDE CHEYSSON CROIT AU SUCCÈS DE LA CONFÉRENCE DE LA CNUCED

M. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes, n'est pas « pessimiste » sur l'aboutissement de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. « *Tout le monde sait qu'un échec entraînerait une détérioration grave des relations Nord-Sud* », a-t-il déclaré, le 25 mai, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'Association des journalistes économiques et financiers (A.J.E.F.).

« *Même les Etats-Unis*, a-t-il ajouté, à la veille de retourner à Nairobi, *ne peuvent pas casser les chances d'un succès ; même l'Allemagne fédérale, malgré l'assurance de sa puissance, ne souhaite pas être tenue pour responsable d'un échec. Tous les pays industrialisés savent qu'une confrontation serait dramatique. Inversement les pays en voie de développement ont pris une meilleure mesure de leurs moyens, une meilleure conscience de leur dépendance à l'égard de la croissance mondiale. A la dernière minute, les uns comme les autres feront les sacrifices nécessaires, afin de permettre la suite des discussions.* »

M. Cheysson s'est également montré optimiste quant à l'avenir de l'Europe. « *A la faveur de la crise*, a-t-il dit, *la nécessité pour les Européens de travailler ensemble est apparue plus clairement qu'avant. L'essentiel a été sauvegardé et des progrès ont été faits* », comme l'atteste notamment la création de la Confédération européenne des syndicats, qui a reçu la candidature de la C.G.T. M. Cheysson a souligné qu' « *une certaine vision européenne, parce que distincte de celle des alliés américains, s'était dégagée* » à propos du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce.

COSTUMES
Mesure Industrielle
650 F
offre spéciale inter-saison jusqu'au 5 juin
MESURE INDUSTRIE
23 rue des Mathurins Paris 8
(métro Havre-Caumartin)
parkings : place de la Madeleine et boulevard Malesherbes

Pour vos vacances, un nouvel art de vivre... le naturisme.
Dans nos villages
Atlantique
Méditerranée
Corse
Languedoc-Roussillon
Les Antilles
Nom
Adresse
CLUB NATURE TOURISME
10 rue Pierre-Demours
75017 Paris tél. : 766.38.75
M 1 256

UN CONGRES DE JEUNES PATRONS PEUT-IL SE DÉROULER SANS VOUS?

L'entreprise en 1976 est devenue un enjeu politique.
Du 17 au 19 Juin prochain, le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) réunira à Montpellier près de 1500 chefs et dirigeants d'entreprises sur le thème : Dirigeant, Entreprise, Société. Leur conviction commune : mettre l'économie et l'entreprise au service des hommes, en sauvegardant la liberté de choix et l'esprit de compétition. C'est dire qu'ils n'entendent pas que la société de demain se construise sans eux. Des hommes politiques, des universitaires, des sociologues, des économistes participeront aux travaux du Congrès.
Ne pas subir, mais proposer, telle est la volonté du CJD. Si, en tant que dirigeant d'entreprise, vous êtes de ceux qui veulent conduire l'évolution de l'entreprise dans la société, joignez-vous à nous.

SI VOUS CROYEZ A L'ENTREPRISE VENEZ NOUS REJOINDRE.

Je considère qu'un Congrès de Jeunes Dirigeants ne peut se dérouler sans moi, et j'aimerais en savoir plus sur votre Congrès de Montpellier.
Nom
Fonction
Entreprise
Adresse
JEUNES PATRONS.
19 AVENUE GEORGE-V, 75008 PARIS. TEL. 225.91.71

(PUBLICITE)

COMPANHIA PARANAENSE DE ENERGIA ELÉTRICA

CENTRALE HYDRO - ÉLECTRIQUE DE FOZ DO AREIA

Avis de préqualification aux fabricants de vannes-secteurs et ponts-roulants

Companhia Paranaense de Energia Elétrica-COPEL informe qu'elle procède à une préqualification de fabricants susceptibles de pourvoir à la fourniture de quatre (4) vannes-secteur de 14,5 m×18,5 m (Contract A-08) et/ou d'un pont-roulant de 800 tonnes (Contract A-11B).

L'acquisition de ces équipements se fera moyennant appel d'offres international qui aura lieu au cours du deuxième semestre de 1976 et sera financée par des fonds concédés à COPEL par la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Cet appel d'offres s'adresse aux fabricants de pays membres de la BID et de/ou de pays pouvant avoir l'agrément de cet organisme financier.

Les « Instructions de Préqualification » seront à la disposition des intéressés, aux adresses ci-dessous, à partir du 24 mai 1976.

La documentation de préqualification sera reçue par COPEL jusqu'au 26 juillet 1976.

Companhia Paranaense de Energia Elétrica - COPEL
Superintendencia de Obras Especiais

Rua Valuntarios da Patria, 233 - 5e andar

Telex : COPEL 041.5178
CURITIBA - PARANA - BRASIL

ou

Avenida Paulista, 2073 - 5e andar - Conj. 52
SAO PAULO - SP - BRASIL

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DE LA MOULOUYA

BERKANE
KA/RC

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 23/76

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya lance un appel d'offres international en vue d'établir un projet d'exécution relatif à l'équipement hydro-agricole de la plaine du GARET sur une superficie de 12.500 ha environ.

Ce projet comprend :
— Trois stations de pompage ;
— Des réseaux d'irrigation par aspersion ;
— Des réseaux de colatures.

Les cahiers des charges pourront être retirés du bureau des marchés de l'O.R.M.V.A.M. à BERKANE.

Les plis doivent parvenir à M. le Directeur de l'O.R.M.V.A.M. à BERKANE jusqu'au 1er juin avant 12 h., délai de rigueur.

(PUBLICITE)

APPEL D'OFFRES

Pour la construction d'un complexe immobilier de plusieurs milliers d'appartements en Afrique du Nord, nous cherchons des entreprises à même de livrer du matériel, avec ou sans montage, pour effectuer les travaux suivants :

— INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
— INSTALLATIONS SANITAIRES
— CHAUFFAGE
— SERRURERIE
— MENUISERIE
— COUVERTURE
— AÉRATION

A votre demande,
nous vous enverrons les documents nécessaires.

Nous vous prions d'envoyer vos offres avec références à :

HAWERK S.A. VADUZ
SIÈGE ADMINISTRATIF MONTE-CARLO
44, boulevard d'Italie - Monte-Carlo - MONACO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE FONCIÈRE

Les conseils d'administration des compagnies d'assurances La Foncière T.I.A.R.D. et La Foncière (Capitalisation et Vie), réunis le 14 mai 1976 sous la présidence de M. Guy Taittinger, ont arrêté les comptes de l'exercice 1975, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1976.

I) LA FONCIÈRE T.I.A.R.D.

Le chiffre d'affaires global de l'exercice net d'annulations, en accroissement de 75 940 620 F, ressort à 838 531 236 F, dont 767 210 730 F en affaires directes et 102 320 506 F en acceptations, concernant transports, incendie, accidents corporels, responsabilités civile et autres dommages aux biens, sur lesquelles a porté plus particulièrement l'action de la société, ont progressé sensiblement.

Les sinistres réglés, nets de recours, pour toutes ces branches et en tous pays atteignent 314 743 381 F contre 436 210 604 F.

Les sommes provisionnées pour faire face au règlement des sinistres survenus et non encore liquidés, avec un total de 1 215 872 426 F, font en augmentation de 131 867 864 F.

Les frais généraux, en montant de 94 233 702 F, dont 3 305 195 F de dotation aux amortissements, représentent 10,98 % des primes.

Les produits des placements, nets des charges afférentes, s'élèvent à 73 921 133 F contre 43 642 864 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 18 464 523,97 F. Le conseil propose à l'assemblée générale ordinaire, après affectation de 4 189 067 F à la réserve pour éventualités diverses, la distribution d'un dividende de 7,50 F par action, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor, une rémunération globale de 11,25 F s'appliquant à 1 200 000 actions, contre, en 1975, une rémunération globale de 6,75 F intéressant 1 000 000 d'actions.

Il sera également soumis au vote de l'assemblée une résolution renouvelant pour six ans le mandat de MM. Philippe de Montpinnet et Alain Roussel, administrateurs sortants.

Au cours de la même séance, le conseil, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1973, a porté le capital de La Foncière T.I.A.R.D. de 60 à 80 millions de francs par incorporation de la totalité de la prime d'émission et de la prime de fusion à concurrence de 18 200 000 F, les 400 000 actions nouvelles, portant jouissance du 1er janvier 1976, devant être attribuées sur la base d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

II) LA FONCIÈRE

La Foncière (ex-Nation complémentaire) a repris, à effet du 1er janvier 1975, les activités de capitalisation et d'assurances sur la vie des compagnies La Foncière Capitalisation et La Foncière-Vie.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève, net d'annulations, à 106 571 146 F.

Le nombre des bons de capitalisation est de 484 529 — dont 30 918 émis en 1975 — représentant 489 328 570 F de capitaux.

Les assurances sur souscrites dans l'année, acceptation non comprise, représentent 1 479 626 126 F — dont 544 174 046 pour les contrats Grande Branche — auxquels s'ajoutent 813 945 F de rentes de toute nature.

Les frais généraux et charges s'élèvent à 43 434 922 F, dont 897 280 F de dotations aux amortissements et provisions.

Les revenus des placements, nets des charges afférentes, s'élèvent à 39 268 748 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 1 680 556,56 F. Le conseil proposera à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 1,20 F par action de 25 F, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor, une rémunération globale de 2,25 F.

Sera également soumis au vote de l'assemblée une résolution renouvelant, pour six ans, le mandat de MM. Roland Cousin et Claude Tixier, administrateurs sortants, et ratifiant la cooptation par le conseil, comme administrateur, de M. Jean Peytavy, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1977.

CHIMIQUE ROUTIÈRE S.C.R.E.G.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 1975

Les résultats définitifs de l'exercice 1975 sont maintenant connus. Pour un chiffre d'affaires consolidé de 4 297 313 280 francs, la marge brute d'autofinancement a été de 168 892 276 francs et le bénéfice net de 44 221 757 francs.

L'activité, au début du présent exercice, est en progression sensible dans les principales filiales du groupe : S.C.R.E.G. routes et travaux publics, S.P.E.D.T.P., S.M.L.C.O. et P.R.E.M.M. Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1976 a été de 1 003 000 000 de francs, à comparer aux 853 000 000 de francs pour le premier trimestre 1975, soit une augmentation de 17 %.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 6,25 % 1967

Les intérêts courus du 10 juin 1975 au 9 juin 1976 sur les obligations Gaz de France 6,25 % 1967 seront payables, à partir du 10 juin 1976, à raison de 62,50 F par titre de 400 francs nominal, contre détachement du coupon numéro 9 ou remboursement du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 francs (montant global : 25 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 francs, soit un net de 18,76 francs.

A compter de la même date, les 84 243 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « B », sorti au tirage du 30 mars 1976, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 425 francs, coupon numéro 10, au 10 juin 1977 attaché.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « C » sont remboursables depuis le 10 juin 1971.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), de la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banques de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

FROMAGERIES F. PAUL-RENARD

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'élève à 180 832 765 F, en accroissement de 75 940 620 F, ressort à 838 531 236 F, dont 767 210 730 F en affaires directes et 102 320 506 F en acceptations, concernant transports, incendie, accidents corporels, responsabilités civile et autres dommages aux biens, sur lesquelles a porté plus particulièrement l'action de la société, ont progressé sensiblement.

Les sinistres réglés, nets de recours, pour toutes ces branches et en tous pays atteignent 314 743 381 F contre 436 210 604 F.

Les sommes provisionnées pour faire face au règlement des sinistres survenus et non encore liquidés, avec un total de 1 215 872 426 F, font en augmentation de 131 867 864 F.

Les frais généraux, en montant de 94 233 702 F, dont 3 305 195 F de dotation aux amortissements, représentent 10,98 % des primes.

Les produits des placements, nets des charges afférentes, s'élèvent à 73 921 133 F contre 43 642 864 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 18 464 523,97 F. Le conseil propose à l'assemblée générale ordinaire, après affectation de 4 189 067 F à la réserve pour éventualités diverses, la distribution d'un dividende de 7,50 F par action, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor, une rémunération globale de 11,25 F s'appliquant à 1 200 000 actions, contre, en 1975, une rémunération globale de 6,75 F intéressant 1 000 000 d'actions.

Il sera également soumis au vote de l'assemblée une résolution renouvelant pour six ans le mandat de MM. Philippe de Montpinnet et Alain Roussel, administrateurs sortants.

Au cours de la même séance, le conseil, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1973, a porté le capital de La Foncière T.I.A.R.D. de 60 à 80 millions de francs par incorporation de la totalité de la prime d'émission et de la prime de fusion à concurrence de 18 200 000 F, les 400 000 actions nouvelles, portant jouissance du 1er janvier 1976, devant être attribuées sur la base d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

II) LA FONCIÈRE

La Foncière (ex-Nation complémentaire) a repris, à effet du 1er janvier 1975, les activités de capitalisation et d'assurances sur la vie des compagnies La Foncière Capitalisation et La Foncière-Vie.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève, net d'annulations, à 106 571 146 F.

Le nombre des bons de capitalisation est de 484 529 — dont 30 918 émis en 1975 — représentant 489 328 570 F de capitaux.

Les assurances sur souscrites dans l'année, acceptation non comprise, représentent 1 479 626 126 F — dont 544 174 046 pour les contrats Grande Branche — auxquels s'ajoutent 813 945 F de rentes de toute nature.

Les frais généraux et charges s'élèvent à 43 434 922 F, dont 897 280 F de dotations aux amortissements et provisions.

Les revenus des placements, nets des charges afférentes, s'élèvent à 39 268 748 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 1 680 556,56 F. Le conseil proposera à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 1,20 F par action de 25 F, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor, une rémunération globale de 2,25 F.

Sera également soumis au vote de l'assemblée une résolution renouvelant, pour six ans, le mandat de MM. Roland Cousin et Claude Tixier, administrateurs sortants, et ratifiant la cooptation par le conseil, comme administrateur, de M. Jean Peytavy, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1977.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % juin 1969

Les intérêts courus du 27 juin 1975 au 26 juin 1976 sur les obligations Electricité de France 8 % juin 1969 seront payables, à partir du 27 juin 1976, à raison de 80 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,99 F, soit un net de 20,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin 1975 au 28 juin 1976 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1970 seront payables, à partir du 29 juin 1976, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 8,37 F, soit un net de 21,38 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1975 au 27 juin 1976 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1976, à raison de 70,20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,80 F (montant global : 48 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 56,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 16 juin 1975 au 17 juin 1976 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1976, à raison de 70,40 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,80 F (montant global : 48 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 56,01 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, 4, Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société Centrale de Banque.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le bilan au 31 mars 1976 s'élève à 159 milliards 831 millions.

Au passif, la rubrique « Institut d'émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire » figure pour 16 206,6 millions en comptes à vue et 35 465,5 millions en comptes et comprend à échéance.

Les comptes d'entreprises et divers s'inscrivent pour 18 865,7 millions en comptes à vue et 13 671,8 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particulier s'élèvent à 17 136,3 millions pour les comptes à vue, à 1 752,2 millions pour les comptes à échéance et à 18 353,6 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Le bloc de caisse apparaissent pour 20 691,9 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 91 620,6 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 67 104,3 millions, répartis comme suit : 31 950,5 millions de crédits à court terme, 18 517,9 millions de crédits à moyen terme, 18 835,9 millions de crédits à long terme et pour les comptes débiteurs 13 547,4 millions.

Les Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire figurent pour 2 848,4 millions (comptes à vue) et pour 29 548,1 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du Groupe, à la fin du premier trimestre 1976, s'établit à 172 milliards 539 millions.

SOLVAY GROUPE SOLVAY SOLVAY

Principaux éléments d'information

extraits du rapport annuel pour l'exercice 1975

1. CHIFFRES D'AFFAIRES, CASH FLOWS ET RÉSULTATS COMPARÉS

	1971	1972	1973	1974	1975
	millions de F.B.				
Chiffre d'affaires consolidé	45.226	51.994	63.798	78.391	80.287
Cash flow	6.344	7.183	8.417	11.898	8.178
Amortissements	4.396	4.931	6.228	6.397	6.810
Dotation au fonds de reconstitution	—	—	936	2.325	341
Bénéfice net consolidé	1.948	2.252	2.533	2.974	1.227
dont part revenant au groupe Solvay	1.871	1.866	2.054	2.371	823

La récession qui est apparue à l'automne 1974 s'est progressivement étendue à toute l'industrie européenne et a touché par là presque tous les secteurs d'activité du groupe Solvay.

Dans ce contexte difficile, la politique du groupe a visé à maintenir l'effort d'investissement et à éviter les licenciements et les mises en chômage partiel, aussi longtemps que ce serait réalisable. Ces buts ont été atteints dans une très large mesure.

Le creux de la crise semble avoir été touché vers la fin de l'exercice : il n'en peut se tirer aux indices d'amélioration qui se font jour dans plusieurs pays. Le groupe est bien placé pour exploiter à une reprise des affaires, grâce à des capacités de production accrues et modernisées, à un potentiel humain intact et à une situation financière saine.

2. ÉLÉMENTS STATISTIQUES COMPARÉS

	1971	1973	1973	1974	1975
	millions de F.B.				
Dépenses d'immobilisations	10.201	7.571	8.406	6.580	6.004
Dépenses de recherche	1.231	1.402	1.633	1.911	2.220
Dépenses de personnel	12.925	14.938	17.386	19.702	22.964
	milliers de F. B.				
Chiffre d'affaires par collaborateur	1.035	1.163	1.441 F. B.	1.763	1.879
Bénéfice net par action entièrement libérée	240	240	296	341	133
Dividende net par action entièrement libérée	155	150	170	185	170
Effectif au 31-12	42.716	44.701	44.574	44.467	42.708

3. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GRANDS GROUPES DE PRODUITS

	%
Alcalis et dérivés	22,5
Sels, engrais et produits calciques	8,5
Chlore et dérivés	8,5
Produits peroxydés	5
Matières plastiques	27
Transformation des matières plastiques	14
Divers (y compris produits de l'industrie du médicament)	12,5
	100

4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses globales de recherche du groupe ont atteint 2.220 millions de FB contre 1.911 millions de FB en 1974, soit une augmentation de 17 %.

Les effectifs affectés à la recherche ont été maintenus à environ 2.000 personnes réparties entre le Laboratoire Central et les centres de recherche situés dans les usines du groupe.

5. SOLVAY & Cie SOCIÉTÉ ANONYME

Le bénéfice net s'établit à 1.200 millions de FB, en recul de 30 % par rapport à celui de l'exercice 1974.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 14 juin 1976 un dividende net de 170 FB par action entièrement libérée, en régression de 15 FB par action sur celui de l'exercice précédent, et de répartir le bénéfice disponible, qui s'élève à 1 milliard 312.134.648 FB, de la façon suivante :

Dividende de 170 FB net par action A et B	1.087.041.200
Dividende de 68 FB net par action C	94.334.120
Précompte mobilier sur dividende	150.000.000
Réserve intisponible (Francs)	13.915.018
Report à nouveau	166.534.310
FB	1.512.134.648

Le rapport annuel, où figure le détail des comptes pour 1975, peut être obtenu dès le début du mois de juin sur simple demande à adresser au Secrétariat Général de Solvay & Cie Société Anonyme, 12, cours Albert-Ier, 75008 Paris.

J. DELMAS et Cie

F. LEMEUNIER

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ORDRE DU JOUR

- Les actionnaires
- Le directeur général
- Les membres du comité
- Rapport du conseil d'administration
- Commissaire - Paradis
- Rapport du commissaire aux comptes
- Résolutions
- Les actionnaires présents ou représentés et leur nombre de voix
- S.A. durée d'un exercice

SIÈGE SOCIAL : 33, RUE DU 4-SEPTEMBRE - PARIS (2e) - TÉL. 742-56-31

BNP EN METROPOLE

Une adaptation

12 nouvelles directions régionales
6 réseaux décentralisés

مكتبة الأصل

مكبر من الأصل

S DES SOCIÉTÉ

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % juin 1969

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1970

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1971

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % juin 1972

GROUPE SOLVAY

éments d'information

pport annuel pour l'exercice 1975

CASH FLOWS

3. RÉPARTITION DU CHIF
D'AFFAIRES PAR GRANDS SEC
DE PRODUITS

4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEM

5. SOLVAY & Cie SOCIÉTÉ AN

BNP 1975

Associé au sort de ses clients,
tributaire des politiques économiques et monétaires;
soucieux de ménager les intérêts particuliers comme l'intérêt général,
sans rien perdre de son efficacité,
le groupe BNP n'a méconnu aucune des difficultés d'une conjoncture pleine d'incertitudes;
il aura, toutefois, obtenu des résultats satisfaisants
grâce aux efforts déployés dans le champ de ses activités.

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS, SUR L'EXERCICE 1975, AU COLLÈGE REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES

BILAN CONSOLIDÉ : 3,3 milliards de capitaux permanents

Le bilan consolidé intègre globalement les filiales dans lesquelles la BNP détient, directement ou indirectement, une participation supérieure à 50 %.

Le total de bilan consolidé ainsi défini s'élève à 175 milliards de francs (+ 10 % par rapport à 1974), dont 161 milliards pour la BNP seule (+ 9 % par rapport à 1974).

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 99,2 milliards de francs, dont 92,2 milliards pour la seule BNP, en progression de 20,1 % (16,4 % en 1974).

Les capitaux permanents du groupe s'établissent, avant répartition, à 3,3 milliards de francs, soit 1 milliard de plus qu'à l'issue de l'exercice 1974. Cette forte poussée s'explique surtout par l'augmentation des emprunts à moyen et long terme qui atteignent 1,3 milliard de francs à la suite des emprunts en francs (300 millions) et en dollars US (90 millions) réalisés par la BNP au cours de l'année 1975. La BNP a ainsi voulu être en mesure de répondre à l'accroissement de la demande globale en crédits à moyen terme, en particulier en devises.

SITUATION CONSOLIDÉE DU GROUPE
(en millions de francs)

ACTIF		PASSIF	
Caisses Instituts d'émission, Trésor Public et comptes courants postaux	8 117	Instituts d'émission, banques et Économat	47 832
Banques et Établissements financiers	37 662	Comptes de la clientèle	75 208
Bons du Trésor et valeurs en pension	22 216	Comptes de régularisation, provisions et divers	14 875
Crédits à la clientèle	88 548	Créditeurs divers, acceptations, obligations et divers	9 218
Comptes de régularisation et divers	9 878	Capital	350
Débiteurs divers, acceptations et divers	4 386	Réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation	970
Titres de filiales et participations et divers	2 157	Intérêts des tiers dans les filiales consolidées	173
Immobilisations et opérations de crédit-bail	1 854	Bénéfice consolidé	305
Total	175 011	Total	175 011

HORS BILAN

Valeurs en pension ou vendues ferme	9 886
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	20 254
Ouvertures de crédits confirmés	8 215
Engagements de crédit-bail	79
Autres engagements	4 810

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ : 305 millions de francs

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du groupe BNP ont été établis en éliminant les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la BNP et dans les filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale (participation supérieure à 50 %).

Pour l'exercice 1975,

- Le bénéfice d'exploitation consolidé s'établit à 651 millions de francs, contre 405 millions en 1974 (+ 60 %); il est supérieur de 31 % à celui de la BNP seule (496 millions; + 46,6 %).
- Le bénéfice net consolidé s'établit à 305 millions de francs, contre 193 millions en 1974 (+ 58 %); il est supérieur de 45 % à celui de la BNP seule (210 millions; + 55 %).

Ainsi, après la baisse des résultats de 1974, l'année 1975 a vu ceux-ci, en forte progression, s'établir à un niveau supérieur à celui de 1973, en raison, aussi bien des opérations réalisées en France que de celles effectuées dans les agences d'outre-mer et de l'étranger.

Bénéfice net consolidé
(en millions de francs)

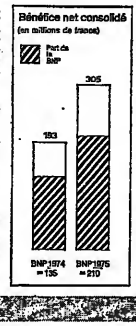

UN DIVIDENDE DE 17,66 F. PAR ACTION

Compte tenu du bénéfice de l'exercice et du report antérieur, le solde disponible était de 215,6 millions de francs.

Sur ce total, 88,3 millions de francs ont été attribués aux actionnaires, soit un dividende de 17,66 F par action, auquel s'ajoute l'avoir déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,84 F, l'ensemble assurant à chaque action un revenu global de 26,50 F.

D'autre part, 85 millions de francs ont été portés en réserves et 42 millions reportés à nouveau.

Après une nouvelle distribution gratuite de 17 426 actions au cours de l'exercice, 6,98 % du capital de la banque ont maintenant été cédés par l'Etat.

Rappelons que le 27 octobre 1975 les actions BNP ont été admises à la Bourse de Paris; seules les actions acquises à titre onéreux ou libérées sont négociables dans les conditions fixées par la loi, soit 71 431, représentant 1,43 % du capital.

LA BNP EN METROPOLE

I. Activité bancaire

Les ressources de la BNP se sont accrues, en 1975, de 17,8 %; quant aux crédits distribués, ils ont enregistré une progression de 12,9 %, comparable à celle de l'exercice précédent.

Forte progression des dépôts à vue des entreprises...

Au niveau des ressources, les dépôts recueillis des particuliers ont connu un taux de progression global supérieur à celui de 1974 (+ 17,6 % contre + 13,2 %), dû surtout aux dépôts à vue (+ 19 % contre + 15,8 %); de même, l'amélioration de la trésorerie des entreprises s'est traduite par un accroissement élevé de leurs dépôts à vue (+ 21,2 %). En revanche, les dépôts d'épargne, en général, ont enregistré, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises, une stabilisation, voire une régression (dépôts à terme : — 15,5 %) en raison, sans doute, de la baisse des taux de rémunération.

... et des crédits à moyen terme mobilisables

Au niveau des remplois, ce n'est qu'à l'automne que la distribution des crédits s'est notablement accrue. La BNP s'est efforcée, et avec succès, d'apporter tout son concours à la politique de relance et de prévenir les besoins suscités par la reprise. Il en est résulté un accroissement très sensible de l'encours des crédits à moyen et long terme, notamment des crédits à moyen terme mobilisables (+ 32 %). Mais l'amélioration de la trésorerie des entreprises et la bonne tenue du franc ont provoqué une diminution des crédits en devises (— 10,1 %).

En matière immobilière, la reprise du marché, en fin d'année, a eu pour résultat une progression satisfaisante des crédits immobiliers. Par ses filiales Logexi et Soprexi, la BNP a pris des participations dans 49 nouvelles opérations immobilières; une nouvelle filiale, Meunier-Promotion, a lancé en 1975, à Paris et en région parisienne, une série de programmes et a pris, de ce fait, une place importante dans la profession.

Par ses filiales spécialisées, la BNP a également contribué au financement des investissements : Natio-Equipement a pris place dans le groupe de tête des sociétés françaises de crédit-bail pour le matériel d'équipement; Natiwinformatique, par ses filiales Natel et Sturia, a été en mesure de proposer de nouvelles prestations, notamment aux petites et moyennes entreprises, grâce à un renforcement du réseau d'implantation et à une rénovation des équipements en métropole, ainsi qu'à une reconversion des programmes.

II. Activité financière

1975 a été une année record pour les émissions d'obligations, avec un montant brut d'environ 42 milliards de francs. La BNP a participé à la direction de 55 émissions sur 86; son rôle dans la garantie des placements a été très important, tout particulièrement dans le domaine des obligations convertibles. Pour ses propres besoins, elle a réalisé, après celle de novembre 1971, une deuxième émission de 300 millions de francs et une opération de 125 millions pour sa filiale Natio-Equipement.

Bonne tenue des Sicav

L'amélioration du marché boursier s'est naturellement reflétée dans l'évolution des Sicav de la BNP; celles-ci ont enregistré en un an une augmentation de 18,4 % (Epargne-Obligations) à 33,89 % (Epargne-Croissance), coupon payé en 1975 et avoir fiscal compris.

LA BNP A L'ETRANGER

I. Activité bancaire

Dans un contexte difficile, évolutif et contrasté, marqué par l'inflation et le chômage, le réseau international de la BNP a poursuivi, avec les adaptations nécessaires, sa progression d'ensemble, soit par le développement des fonds de commerce existants (Francfort, Mexico, Djakarta) soit par l'ouverture de nouveaux sièges, délégations générales et bureaux de représentation (Edimbourg, Toronto, Caracas, La Calye, Téhéran, Manille, Kuala-Lumpur).

Présence dans 65 pays

Le groupe BNP se trouve ainsi présent, sous différentes formes, dans 65 pays; l'importance et la variété de son réseau en font un des tout premiers groupes bancaires du monde; elles lui ont permis de bénéficier en 1975 d'une division poussée de ses risques politiques et bancaires et d'offrir à sa clientèle des services appréciés dans la quasi-totalité du monde.

Complétant ces services, la BNP a créé, en 1975, une filiale "Grands Projets Internationaux" dont l'objet est de promouvoir les grands projets qui, à l'étranger, supposent la participation d'industriels de différents pays et la coordination des moyens de financement.

II. Activité financière

Malgré une conjoncture difficile, l'activité de la BNP dans le financement à l'exportation de biens d'équipement est restée très soutenue. La banque a signé, en tant que chef de file, une cinquantaine de conventions d'ouverture de crédit, pour un montant dépassant 4 milliards de francs, et, six accords-cadres, en particulier avec l'U.R.S.S., la Pologne, les trois pays du Maghreb et Hong-Kong, pour le financement de son métro.

La BNP a également largement maintenu sa position prépondérante dans le financement d'équipement pour la mise en valeur des gisements "off-shore" de la Mer du Nord et participe au financement du développement de champs pétroliers en Afrique Equatoriale.

Participation à 206 émissions obligataires

Enfin la BNP a participé à 206 émissions obligataires internationales sur les 225 recensées en 1975; elle en a dirigé 7 et co-dirigé 20. Elle a pris la première place dans le monde pour les emprunts en euro-francs.

Une adaptation des structures, des moyens et des hommes

• 2 nouvelles directions de réseaux décentralisées

Après la création, en 1974, de deux directions de réseaux décentralisées, l'une à Paris, pour le Bassin Parisien, l'autre à Lille, pour la région du Nord et de la Picardie, une nouvelle direction a été créée à Lyon, en 1975, pour les régions Rhône-Alpe et Auvergne; en outre, la direction des agences parisiennes a été réorganisée selon le même modèle.

Eléments de la direction générale installés sur place, ces directions de réseau doivent permettre de concilier les avantages de l'unité et de la taille de la BNP avec ceux d'une connaissance améliorée des problèmes locaux et d'une rapidité plus grande dans la décision.

Cette politique sera menée à terme d'ici à la fin de 1977 ou au début de 1978.

• De nouveaux centres de traitement

Au cours de l'année 1975, le nombre des écritures s'est élevé à 433 millions contre 392 millions en 1974. La progression a été de 10,2 % contre 9 % environ en 1974. Le nombre des écritures annuelles par compte de particuliers continue, notamment, à progresser régulièrement d'environ 10 % par an.

Pour améliorer le fonctionnement de son réseau, la BNP a créé à Angers un nouveau centre de traitement administratif et de traitement de l'information et en a mis deux autres en chantier, à Nancy et à Marne-la-Vallée, ville nouvelle à l'Est de Paris; en outre, un nouveau centre comptable pour les agences parisiennes a été installé au carrefour Pleyel.

D'importants investissements ont été réalisés pour améliorer les conditions de travail et d'accueil, ainsi que la sécurité du personnel et de la clientèle.

• 300 terminaux de position instantanée

La BNP poursuit son effort d'adaptation aux besoins créés par l'accroissement des volumes d'opérations, les désirs de la clientèle et les exigences d'une gestion toujours plus rigoureuse.

En 1975, l'équipement en matériel automatique de tri des chèques des centres administratifs de province a été entièrement réalisé. La BNP a également installé 300 terminaux permettant l'interrogation instantanée des fichiers des clients et la connaissance des soldes et des mouvements de leurs comptes. L'équipement, dans ce domaine, ainsi que l'extension des réseaux de transmission de données, doivent être achevés en 1980.

Parallèlement, la BNP poursuit la réalisation du programme à moyen terme destiné à la doter d'une organisation administrative et comptable et des moyens informatiques nécessaires à une structure décentralisée.

• 47 000 personnes employées

En 1975, l'effectif moyen de la BNP en métropole, s'est élevé à 47 000 personnes employées. La progression enregistrée a été moins forte que les années précédentes : 2 000 agents contre 3 000. Depuis 1972, les effectifs de la BNP se sont accrus d'environ 11 000 agents, soit près du quart de l'effectif total actuel.

Compte tenu de l'accroissement des effectifs, la masse des salaires versées en 1975 a augmenté de 21 % environ par rapport à l'année précédente. Des mesures individuelles, sous forme d'augmentations, promotions, relèvements catégoriels de situation sont venues améliorer le niveau d'ensemble des rémunérations.

• 3 millions d'heures de formation

En 1975, 40 000 agents auront bénéficié d'actions de formation absorbant, au total, 3 millions d'heures de travail. L'évolution des techniques, ainsi que le souci de répondre aux besoins de formation générale qu'expriment les agents, contribuent à augmenter la durée et la complexité des programmes de formation.

Au niveau de chaque agence ou organisme, les besoins de chaque membre du personnel ont été reconnus; des plans de formation, individuels et collectifs, ont été dressés, combinant les cours organisés par la profession et les enseignements propres à la BNP.

Au total, près de 95 millions de francs, contre 70 millions en 1974, ont été consacrés à la formation professionnelle, soit plus de 4 fois le montant des obligations légales.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

CORRESPONDANCE

Contestation de l'impôt sur les plus-values

L'intention du gouvernement de taxer les plus-values a conduit de très nombreux lecteurs à nous faire part de leur point de vue. Faute de pouvoir citer toute cette correspondance, nous donnons ci-dessous des extraits significatifs de ce courrier. Par souci de clarté, nous avons regroupé ces citations en deux grandes parties : l'une — de loin la plus abondante — des critiques du projet des pouvoirs publics, l'autre de propositions.

De nombreuses critiques...

M. Pierre Roudaire, de Montluçon, critique d'abord l'atteinte à la liberté de choix du citoyen que constitue, selon lui, la taxation des plus-values :

« Chacun est libre d'utiliser ses revenus (au sens fiscal du mot) comme il l'entend. Il peut jouer aux courses, faire la noce, voyager à l'étranger où les prix sont avantageux... Mais il peut faire des investissements dans des appartements, des titres, des résidences secondaires, des objets mobiliers... plus rarement dans des terres, car elles ne rapportent qu'aux exploitants.

» L'impôt sur les plus-values constitue à reprendre, en minimisant l'inflation, une partie de leurs économies à ceux qui, à la place de dépenser leur revenu en Yougoslavie, en Italie, aux Bahamas... ont préféré investir en France, en achetant des biens, meubles ou immeubles, qui, compte tenu des fluctuations, gardent une certaine valeur. Le principe de ce projet est, par suite, illogique et injuste, contraire à la Constitution ; car on ne voit pas très bien comment on pourrait voter une loi contraignant une catégorie de Français : les épargnants, les autres en étant dispensés.

» De plus, le projet est irréfléchi au point de vue fiscal : les citoyens qui dépensent dans les pays étrangers (c'est leur droit et ils sont de plus en plus nombreux) ne paient pas d'impôt et ceux qui investissent en France sont soumis à toute la fiscalité... et sont tenus à payer un impôt sur les plus-values. »

Prise en compte insuffisante de l'inflation

D'autres lecteurs critiquent non pas l'ensemble du dispositif mais telle ou telle de ses dispositions. M. J. Rital juge, par exemple, que dans le projet gouvernemental « la prise en compte de l'inflation semble devoir se faire de façon très incomplète. D'une part les coefficients correctifs envisagés sont nettement inférieurs aux taux véritables d'inflation. D'autre part on fait jouer ces coefficients de façon beaucoup trop sommaire en les multipliant tout bonnement par le nombre d'années de la détention du bien vendu, alors que l'inflation se répercutant chaque année devrait être prise en compte annuellement, et par un simple calcul d'intérêts composés on arriverait à une réévaluation correcte de la valeur d'acquisition du bien à la date de la cession.

» Il est facile de montrer qu'en dépit des bonnes intentions de M. Fourcade la taxe sur les plus-values peut prendre elle-même le caractère d'un impôt sur le capital. Par exemple une personne étant, pour des raisons professionnelles ou familiales, dans l'obligation de quitter une région, pourra être amenée à réaliser un bien pour en acquérir un autre de même nature, de même destination et de même valeur intrinsèque. Il s'agira d'un simple remploi et non pas d'une opération spéculative. Comment pourrait-on soutenir que dans un tel cas l'imposition des plus-values n'est pas en fait un impôt sur le capital ? »

M. Maurice Renard, de Cormeilles-en-Parisis (95), donne, dans le même sens, cet exemple :

« Il ressort d'études entreprises à partir de cas concrets que sur la base des cours du 31 décembre 1975, la réalisation d'actions acquises avant le 1er janvier 1967 qui seraient les seules lors de l'entrée en vigueur de la loi, a pouvoir bénéficier, le cas échéant, de l'abattement de 3,33 % se solderait, à quelques rares exceptions, par une importante moins-value... Alors qu'en 31 décembre 1975, l'indice du coût de la vie peut être apprécié à 3,23 sur la base 100 en 1961, l'indice général CAC (base 100 en 1961) était à la même date de 76,3 (il est tombé en 28 avril dernier à 74,5).

» Or dans le projet de loi « le » prix d'acquisition des actions » s'apprécie abstraction faite des » détachements de droits de souscription et d'attribution intervenus depuis lors. Celui des » titres reçus à l'occasion d'une » augmentation de capital est le » montant de la somme souscrite » et des droits acquis à cet effet. » Etant donné que le cours d'une action est plus élevé avant détachement du droit de souscription ou d'attribution, que le prix de souscription est presque toujours inférieur au cours coté avant l'ouverture de la souscription, que le coefficient d'actualisation est plus élevé lors de l'acquisition de l'action (droit attaché) que lors de la souscription ou de l'attribution d'actions gratuites, il s'ensuit que la plus-value s'attache surtout aux actions souscrites ou attribuées gratuitement, alors que la réalisation des actions d'origine se traduira par une moins-value.

» Il ressort des observations qui précèdent que l'abattement de 3,33 % qui, dans l'esprit du président de la République, devait avantager les épargnants qui conservent leurs actions pendant longtemps est un leurre. »

Frein à la croissance...

Le mécanisme prévu est cependant tel, selon MM. Michel Levasseur et Didier Pène, professeurs de finance à H.E.C., que « l'investisseur aura intérêt à privilégier une spéculation à court terme où l'effet de la non-indexation sera fortement réduit plutôt qu'une politique de détention de titres pour des périodes allant de six mois à deux ans ».

* *

Nos deux correspondants estiment que le texte gouvernemental aura un second effet à leurs yeux néfaste : celui de pénaliser l'investissement industriel et la croissance.

« Les entreprises de croissance, écrivent-ils, distribuent peu de dividendes parce qu'il est de l'intérêt de l'entreprise et de l'actionnaire de réinvestir une partie importante des bénéfices dans une entreprise rentable. Par conséquent, ces entreprises dynamiques, qui ont eu et ont très souvent un effet d'entraînement économique sur leur secteur et l'économie en général, pratiquent un autofinancement important et, comme ce dernier ne suffit pas toujours, recourent également plus fréquemment que la moyenne à des augmentations de capital.

» Or, ce sont précisément ces entreprises que le projet de loi pénalisera le plus. En effet, l'imposition des plus-values sur les actions peut aller, hors toutes déductions, jusqu'à 80 %, alors que le système de l'avoir fiscal limite l'imposition des dividendes, hors déductions, à 40 %. Ainsi, le projet va favoriser les entreprises qui distribuent beaucoup de dividendes et qui ne sont pas toujours les plus dynamiques, aux dépens de ces dernières. Dès lors, les entreprises de croissance devraient être incitées à distribuer plus de dividendes pour rétablir l'équilibre avec les autres entreprises, ce qui réduirait leur capacité d'autofinancement et leur potentiel de croissance. »

...et à la création d'entreprises

M. Yvon Gattaz, président d'ETHIC (Mouvement des entreprises de taille humaine industrielles et commerciales), tient les mêmes propos et ajoute : « Le gouvernement après quarante ans de possession ne concernera jamais les créateurs d'entreprises, quelques cas particuliers de fortunes héritées. Une fois de plus l'Etat fera preuve de plus d'indulgence pour les biens transmis que pour les biens acquis, injustice choquante. Les conséquences de ces mesures, si elles devaient être adoptées, seraient évidentes :

» — Les propriétaires d'entreprises à taille humaine qui envisageaient une introduction en Bourse (sortie honorable des entrepreneurs avec maintien de la pérennité de l'entreprise) préféreront conserver leur affaire au risque de la gérer moins bien ou même d'en « tirer le maximum avant de mourir », politique malthusienne de certains désespérés.

» — Les entrepreneurs qu'on pousse ainsi à distribuer des dividendes élevés, plutôt que de réaliser des plus-values, devront alors, pour assurer leur trésorerie et l'expansion de leur affaire, compléter leurs fonds propres par des appels, toujours coûteux à l'extérieur, ce qui conduirait à une hausse de leurs prix de revient et à une augmentation de leur fragilité financière.

L'étranger découragé ?

M. Claude G. Sternwaert, analyste financier, s'étonne pour sa part de ce que le gouvernement ait sous-estimé (ou méconnu) deux conséquences liées à l'attitude des acheteurs étrangers. Le fait de taxer forfaitairement d'un tiers les plus-values réalisées en France par des étrangers détournera ceux-ci de placements en France, or, « compte les non-résidents, c'est-à-dire en l'occurrence les banques et les institutions financières étrangères (fonds d'investissement, fonds de pension, compagnies d'assurances), achètent des actions françaises. Ils rendent des devises et achètent du franc. Un pays soucieux de préserver la valeur de sa monnaie cherchera bien plus à faciliter les ventes de devises étrangères et à favoriser les achats de monnaie nationale. Ces achats d'actions françaises par des étrangers devraient donc, dans une politique d'ouverture de Paris au marché financier international, être vivement encouragés ». C'est le contraire qui risque de se produire, selon notre correspondant.

Il craint, en outre, que les institutions se détournent de l'achat de valeurs françaises, en raison « des difficultés pratiques d'arbitrage qui vont les arrêter. En effet, lors de la vente d'actions françaises, l'agent de change se verra contraint de ne pas transférer momentanément le produit de la vente tant que l'investisseur étranger n'aura pas apporté la preuve qu'il est soumis dans son propre pays à une quelconque taxation des plus-values. »

...et quelques propositions

Les propositions de nos lecteurs visent à taxer les plus-values autrement qu'envisage de le faire le gouvernement sont peu nombreuses. Voici les principales.

M. Hubert Bonnel, de Paris, juge « normal et équitable » que le calcul de la plus-value soit déterminé en fonction de la durée de la possession. Encore faudra-t-il, pour bénéficier de cette atténuation, pouvoir retrouver comment les titres sont entrés dans le patrimoine, à une date parfois très lointaine, par succession, donation ou achat en Bourse. Il faudra retrouver la date de cette entrée dans le patrimoine et la valeur pour laquelle ils sont entrés ou ont été achetés, avec preuves à l'appui.

» On devra aussi tenir compte et prouver toutes les opérations qui ont affecté ces titres depuis cette « entrée » et ont pourvu procuré de nouveaux titres « attachés » aux anciens, par augmentation de capital, distribution d'actions gratuites, etc., avec recherches difficultueuses dans les banques ou chez les agents de change, ou même dans les sociétés. Il en sera de même pour le calcul des moins-values.

La date d'entrée dans le patrimoine

» Dans le cas où il serait impossible de retrouver l'origine parfois très ancienne de l'opération même qui a provoqué l'entrée des titres dans le patrimoine, il serait absolument nécessaire que la loi prévoie, sous peine de pénaliser injustement les porteurs anciens que tout mode de preuve indiquant que l'on était propriétaire des titres à une certaine époque, avec la valeur des titres à cette époque, devrait être accepté par l'administration, pour fixer le point de départ de la plus-value ou de la moins-value, par exemple : l'existence des titres dans un compte de dépôt bancaire à cette époque, les titres y étant demeurés depuis (cas fréquent) la date de création du certificat nominatif contenant les titres en question, — la date depuis laquelle les coupons desdits titres ont été régulièrement touchés, etc. L'administration devrait accepter ces modes de preuves et ne pas exiger de retrouver, ce qui est souvent impossible parce que très lointain, la preuve de l'achat en Bourse proprement dit ou d'entrée dans le patrimoine par succession ou donation ;

» Si même ces modes de preuves n'étaient pas possibles, ce qui sera souvent le cas pour les titres possédés depuis très longtemps, il faudrait évidemment fixer un point de départ forfaitaire pour le calcul de la plus-value, qui devrait être la valeur des titres dans une période où les cours étaient normaux, avant la crise — par exemple, mai 1973. — les cours ultérieurs (encore actuellement inférieurs de 30 % malgré la remontée) ne représentant pas la valeur réelle normale des sociétés et représentant probablement une valeur du titres inférieure à celle d'entrée dans le patrimoine, si on l'avait retrouvée — avec les corrections de dépréciation de la monnaie et d'abattement pour possession lointaine, prévues par la loi ».

Une véritable indexation

M. Henry Aurès, de Marseille, évoque, lui, les modalités de l'évaluation des biens faisant l'objet d'une plus-value lors de la revente :

« Seule une véritable indexation peut rendre la taxe sur les plus-values supportable, mais son rapport serait alors très faible. Par exemple, la vente d'un appartement dans une ville A doit permettre l'achat d'un appartement équivalent dans une ville B, et peu importe alors que le premier soit vendu quatre fois plus cher qu'il a été acheté si cette somme est nécessaire pour la nouvelle acquisition. L'emprunt Pinay a bien vu sa cote multipliée par cinq. »

» Dans un pays où les moins-values sont le plus souvent le résultat de l'action gouvernementale, cette nouvelle loi va amener un désintérêt total envers toute forme d'économie et toute forme de placement. »

* *

M. T. Renaud, président d'Epargne et expansion, association de défense de l'actionnariat, demande que les parlementaires substituent au projet gouvernemental « un texte qui admette comme un dogme intangible le principe qu'un patrimoine est une entité susceptible d'être généralisée de plus-values ou de moins-values indissociables les unes des autres et susceptibles de se compenser, quelle que soit leur origine. Toutefois, en ce qui concerne les actions, il y aurait lieu d'envisager trois cas :

» *Cas d'actions détenues depuis moins de six mois.* — A proprement parler ces actions ne font pas partie du patrimoine du contribuable : les plus-values qu'elles pourraient dégager pourraient être taxées indépendamment.

» *Cas d'actions détenues depuis plus de six mois, mais depuis moins de deux ans.* — Plus-values taxées forfaitairement au taux de 25 %, à moins que le contribuable ne les ait réinvesties dans des actions.

» *Cas d'actions détenues depuis plus de deux ans.* — Ces actions font bel et bien partie du patrimoine : si leur cession dégage une moins-value, nous demandons qu'il soit possible de l'intégrer, le cas échéant, dans la balance « plus-values — moins-values », et si le solde est négatif, de le déduire des revenus imposables ».

Même si vous n'êtes pas client du CIC, profitez-en.

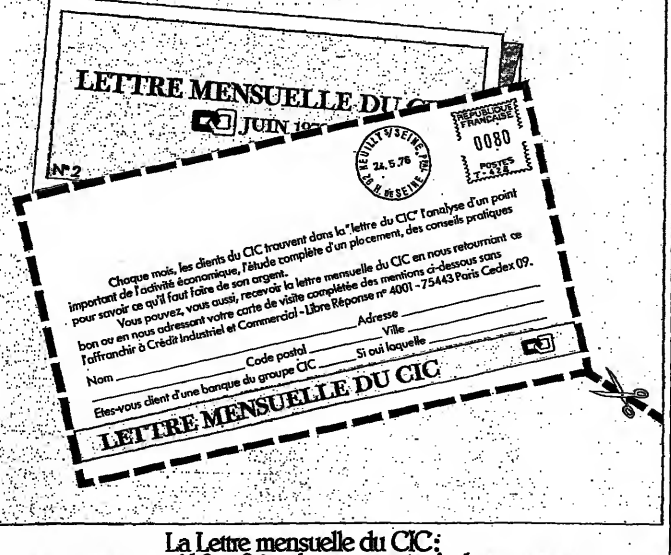

La Lettre mensuelle du CIC: pour savoir ce qu'il faut faire de son argent. Au bon moment.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL GROUPE CIC

Une grande routière pour le week-end.
europcar
645.21.25

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
26 mai - 41.992 F T.T.C.
commission 4,90 % +
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél. 359-53-90.

هكذا من الاصل

sur les plus-values

... et quelques propositions

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 MAI

Le marché de l'or s'anime
Nouveau repli

Le fait saillant de cette séance de mardi a été la brusque animation enregistrée sur le marché de l'or. Le volume de transactions a presque quadruplé d'un jour à l'autre, passant de 4,68 à 16,75 millions de F. La proximité des ventes d'or du Fonds monétaire international, qui commenceront le 2 juin prochain, est, selon toute vraisemblance, à l'origine de ce phénomène. Le quintuplement des échanges en or fin (750 lingots contre 150 la veille) paraît en fournir la preuve. Le lingot a perdu 215 F à 19 000 F (après 19 100 F), tandis que le napoléon a bien résisté, gagnant même 0,30 F à 234,70 F après un premier cours de 234,90 F (4 000 pièces ont changé de mains contre 2 000).

Dans une atmosphère toujours empreinte de morosité, le marché des valeurs mobilières a poursuivi son repli, l'accentuant même sensiblement dans certains cas, mais, derechef, avec très peu d'affaires.

Les compartiments de la cote les plus défavorisés ont été les magasins, l'alimentation et la construction électrique. Six titres ont été particulièrement éprouvés : B.C.T., B.H.V., Perrier, Téléphones Ericsson, Meci et surtout Roussel-Uclaf, qui a enregistré un record de baisse de 5 %.

Parmi les hausses, en nombre encore plus réduit que la veille, on note la nouvelle avance d'Esso qui, en deux séances, a ainsi monté de 8 % sur des rumeurs incontrôlées, et les progrès non négligeables de Vallourec, Suez, et Rail Equipement.

Compte tenu de la forte baisse de Wall Street la veille, les boursiers s'attendaient généralement à une séance encore plus terne que celle-ci.

Aux valeurs étrangères, les américaines se sont repliées dans le sillage de Wall Street, ainsi que les mines d'or. En revanche, les allemandes ont été fermes.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1 2 %

LONDRES
Calme

Dans un marché très calme, les cours ont plutôt tendance à s'effriter, mercredi à l'ouverture. Les industrielles perdent de 1 à 2 points. Tassement des pétroles et des fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 124 40 contre 124 33

VALEURS	CLOTURE 25/5	COURS 26/5
War Loan 3 1/2 %	26 ...	26 ...
Beecham	277 ...	277 1/2
British Petroleum	675 ...	672 1/2
Shell	455 ...	454 1/2
Vickers	178 ...	183 ...
Imperial Chemical	364 ...	362 ...
Courtaulds	146 ...	146 ...
De Beers	222 ...	221 1/2
*Western Holdings	18 1/2	18 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	218 ...	228 ...
*West Driefontein	23 1/4	23 3/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	24 mai	25 mai
Valeurs françaises	91,5	91,5
Valeurs étrangères	107,2	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,8	73,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE FONCIÈRE. — En 1975, le bénéfice net réalisé par la Foncière TIARD s'est élevé à 16,46 millions de francs, contre 13,15 millions de francs. Dividende global : 11,25 F pour 1,2 million d'actions, contre 0,75 F pour 1 million de titres en 1974. Une action nouvelle sera d'autre part attribuée gratuitement pour trois actions anciennes. Quant à La Foncière (ex-Natium complémentaire), son bénéfice net 1975 s'est établi à 1,99 million de francs, et un dividende global de 2,25 F sera distribué.

SCREG. — En 1975, le groupe a réalisé un bénéfice net de 44,23 millions de francs, contre 23,56 millions de francs. Marge brute d'autofinancement : 169,80 millions de francs.

USINOR. — Le raffermissement de la demande des produits sidérurgiques devrait permettre à la société de retrouver des résultats positifs en 1977, a déclaré le président Huis de La Colombe. L'exercice 1975 s'était soldé par une perte de 1 223 millions de francs. D'autre part, le président a estimé impossible de couvrir la totalité des charges financières et des frais d'amortissements dès l'exercice 1976, à moins que le second semestre ne manifeste un redressement plus vigoureux que celui intervenu jusqu'à ce jour.

NEW-YORK

Baisse enrayée

Après la forte baisse subie la veille, les cours se sont stabilisés à Wall Street. L'indice Dow Jones parvenant même à gagner 0,10 point, pour s'établir à 971,00. Il a été traité 16,77 millions de titres contre 16,69 millions.

Le nombre de valeurs en baisse l'a toutefois largement emporté sur les hausses par 973 contre 480 environ. Le reste de la cote est demeuré inchangé. Beaucoup d'opérateurs ont néanmoins été déçus. Selon eux, la réaction fortement négative du marché lundi face à une montée des taux d'intérêts, qui apparaît inévitable, appelait un correctif plus net le lendemain. Une légère reprise technique a bien eu lieu, qui a permis d'annuler une baisse initiale, mais son ampleur est restée bien limitée. De fait, une demi-heure avant la fin de la séance, l'indice des industrielles perdait encore près de 6 points. L'évolution du marché démontre amplement que les craintes suscitées par la politique monétaire plus restrictive de la Réserve fédérale continuent à préoccuper les opérateurs.

En outre, des rumeurs de plus en plus insistantes selon lesquelles les prix du pétrole pourraient encore augmenter le 1er juillet prochain ont ajouté à l'indécision ambiante.

Indices Dow Jones des transports, 211,98 (— 2,72) ; des services publics, 84,52 (— 1,02).

VALEURS	COURS 24/5	COURS 25/5
Alcoa	54 ...	53 ...
A.T.T.	53 1/4	53 3/4
Boeing	36 ...	36 ...
Chase Manhattan Bank	27 7/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	152 ...	138 1/8
Eastman Kodak	88 3/4	80 1/4
Exxon	89 1/8	89 1/4
Ford	54 ...	54 1/2
General Electric	50 1/2	50 1/2
General Foods	28 ...	27 3/4
General Motors	68 3/4	68 3/4
Goodyear	21 1/8	20 5/8
I.B.M.	250 1/4	251 ...
I.T.T.	26 1/4	26 3/4
Kennecott	33 5/8	33 3/8
Mobil Oil	58 3/8	58 5/8
Pfizer	27 5/8	27 3/4
Schlumberger	78 5/8	78 3/4
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	26 1/8	25 7/8
Union Carbide	71 1/4	71 7/8
U.S. Steel	78 3/4	68 1/2
Westinghouse	16 1/8	14 3/4
Xerox	51 7/8	52 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/5	26/5
1 dollar (en yens)	299 50	300 10

BOURSE DE PARIS — 25 MAI — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 738	4 720	4 73
Canada ($can. 1)	4 836	4 826	4 68
Allemagne (100 DM)	183 425	183 650	182 57
Belgique (100 F)	12 018	12 011	11 86
Danemark (100 krd)	78 170	77 570	77 87
Espagne (100 pes.)	6 997	6 985	6 98
Grande-Bretagne (£ 1)	8 459	8 472	8 52
Italie (1 000 lires)	5 656	5 652	5 81
Norvège (100 k.)	85 670	85 370	85 87
Pays-Bas (100 fl.)	173 025	172 890	173 ..
Portugal (100 esc.)	15 820	16 620	16 ..
Suède (100 krs)	106 920	106 590	105 75
Suisse (100 fr.)	190 775	181 425	190 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	19100	19000
Or fin (kilo en lingot)	19215	19000
Pièce française (20 fr.)	234 40	234 70
Pièce française (10 fr.)	178 30	178 30
Pièce suisse (20 fr.)	186 60	180 70
Union latine (20 fr.)	136 40	134
Souverain	198 90	198
Pièce de 20 dollars	944 40	928 40
Pièce de 10 dollars	490	480
Pièce de 5 dollars	028	...
Pièce de 50 pesos	784	778 ..
Pièce de 10 florins	199 98	183 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

SICAV

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AMÉRIQUES
— *ETATS-UNIS : les élections primaires.*
3. EUROPE
— ITALIE : selon M. De Martino, les socialistes refuseront de participer à une nouvelle coalition de centre-gauche.
— U.R.S.S. : le *Literaturnaya Gazeta* accuse trois journalistes américains d'être des agents de la C.I.A.
4. AFRIQUE
— ANGOLA : la moitié du contingent cubain évacuerait le pays avant la fin de l'année.
5. PROCHE-ORIENT
6. OCÉAN INDIEN
— *« Les Seychelles : un plus près du bonheur »* (III), par Maurice Denuzière.
7 à 10. POLITIQUE
— Le débat à l'Assemblée sur la programmation militaire.
— L'allocution radiotélévisée du chef de l'Etat.
11. SOCIÉTÉ
12 - 13. ÉDUCATION
— Le ministre de l'éducation abandonne la cours préparatoire à deux vitesses.
14 - 15. RELIGION
— Marxisme, communisme et *christianisme* : l'eau et le feu? Deux opinions : André Moine et Jean Lacroix.
16. JUSTICE
— L'affaire d'Alésia.
— Les fesses au *Canard enchaîné* : deux policiers de la *D.S.T.* ne défèrent pas à une convocation du juge d'instruction.
— Strasbourg : les notaires et la multipropriété.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 17 A 26
— LES SCÈNES DU L'AMÉRIQUE : la pratique de deux cinéastes récalcitrants : Avery et le « regime » perdu.
— EXPOSITIONS : le Kandinsky de Munich à Bordeaux ; le symbolisme au Grand Palais, par André Fermigier.

27. SPORTS
— BASKET-BALL : les championnats d'Europe féminins.
32 - 33. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— Des mines à la campagne?
33 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— FISCALITÉ : contestation de l'impôt sur les plus-values.
— SYNDICATS : le congrès de la C.F.D.T. à Annecy.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (37)
Annonces classées (28 à 30) ; Aujourd'hui (18) ; Carnet (31) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16) ; Bourse (38).

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1976 a été tiré à 566 289 exemplaires.

DU 20 MAI AU 30 MAI 1976
ANTIQUITÉS
OUVERTURE DE 12 A 21 H
VENDREDI DE 12 A 23 H
SAMEDI ET DIMANCHE
DE 10 A 21 H

A C D E F G H

LE CONFLIT DE LA COMPAGNIE ALCATEL

Le calme est revenu à La Rochelle après les accrochages entre grévistes et C.R.S.

Le calme était revenu mercredi 26 mai à La Rochelle, après les incidents qui ont eu lieu mardi en début d'après-midi devant la Compagnie industrielle des télécommunications Alcatel. Un détachement de C.R.S., qui faisait mouvement devant l'usine pour remplacer des gendarmes mobiles de faction, a été attaqué à coups de pierres et de boulons par une centaine de manifestants. Les forces de l'ordre ont dû lancer quelques grenades lacrymogènes pour permettre aux C.R.S. de se dégager.

Dans l'après-midi, des ouvriers métallurgistes en grève ont tenu un meeting à la salle des sports de La Rochelle, avec la participation de M. Jean Breteau, secrétaire national du syndicat C.G.T. de la métallurgie. Celui-ci a notamment déclaré : « Il y a actuellement une différence de 700 F par mois entre un métallo de Nantes et un métallo de La Rochelle. C'est injuste. »

Par solidarité envers les quatre mille métallos grévistes, des débrayages ont eu lieu le 25 mai dans diverses entreprises de la ville et du département. En fin de soirée, environ trois mille manifestants ont défilé dans le calme devant la préfecture de La Rochelle aux cris de : « Préfet, démission ». Enfin, des incidents ont eu lieu aux établissements Dujour, qui fabriquent des boteaux de plaisance. Les ouvriers ont mis à la porte les cadres de l'usine ; des inconnus ont mis ensuite le feu à un voilier appartenant à un chef d'atelier.

Mercredi matin, quatre cent quarante salariés d'Alcatel (sur neuf cent quatre-vingt-deux) étaient présents dans l'usine, cependant que cent cinquante grévistes manifestaient, sans incident.

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Portes et volets clos, secrétaires crispées, huissiers anxieux : en ce mardi après-midi 25 mai, l'élégante préfecture de La Rochelle semble se préparer à soutenir un autre siège historique. A 200 mètres de là, l'Union patronale est, elle, carrément sur le pied de guerre. Il faut carillonner quatre fois avant qu'une voix, par la fente de la boîte à lettres, ne s'enquière de votre identité.

« *Constatez vous-même le saccage auquel ils se sont livrés la semaine dernière* », décrète aussitôt le directeur de l'intérieur. Nous tirant presque à l'intérieur. Nous voyons en effet : quelques tables renversées, plusieurs vitres cassées, deux ou trois portes enfoncées. *Ils? Les métallos grévistes* qui en ce moment défilent sans fureur dans un autre quartier de la ville. « *S'ils ne reviennent pas tout briser aujourd'hui, sûrement ils le feront demain.* » Langage étrange, image surprenante de ce port qui déjà musarde sous un soleil d'été, toutes voiles et tous touristes dehors.

Depuis cinq semaines, La Rochelle vit une grève dure. Dure parce qu'à la fin du mois d'avril quatre mille cinq cents salariés ont, dans un élan imprévu, cessé le travail, bloquant d'un coup neuf entreprises métallurgiques. Dure parce que, d'une seule voix, ils réclament depuis des mois de solides augmentations salariales : 150 francs par mois pour tous, revalorisation de plus de moitié du « point » servant au calcul des rémunérations, engagement patronal sur une amélioration de 3 % du pouvoir d'achat en 1976. Dure, enfin, parce que la détermination des métallos, soutenus sans faille par la C.G.T., syndicat majoritaire, la C.F.D.T., et la section départementale du parti communiste, n'a d'égale que la résistance patronale. « *J'assiste à une guerre de tranchées* », déplore, désabusé, M. Henri Couty, préfet de la Charente-Maritime.

32 avril : les quelque mille huit cents salariés d'Alsthom se mettent en grève. Une semaine plus tard, ils sont rejoints par les deux mille sept cents ouvriers de huit autres usines toutes dont lesquels présentent tous la même « plate-forme » de revendications salariales. La réunion tenue le 27 avril entre les syndicats et les patrons de la métallurgie n'a rien donné. Aux premiers qui veulent discuter de leur plate-forme, les seconds répliquent qu'ils n'en ont rien à faire et que la négociation ne portera que sur la mise au point d'une convention départementale. Dialogue de sourds, souvent houleux, qui se poursuivra jusqu'à la mi-mai, puis sera rompu net.

Pendant ce temps, à l'exception de l'usine Simca-Chrysler, toute la métallurgie rochelaise est arrêtée : Alsthom, C.I.T.-Alcatel, les Chantiers navals de La Pallice, la SCAN, la SEMAT, la STIMA, la SOPREL, les Peintures navales, etc. Les grévistes tiennent bon, sauf à l'usine C.I.T.-Alcatel, où une partie du personnel féminin a manifesté plusieurs fois auprès des autorités publiques son désir de reprendre le travail.

La préfecture annonce alors, le 21 mai, que le lundi suivant elle fera en sorte que les ouvrières volontaires puissent retourner à l'usine. Le 24 mai, les gardes mobiles sont là, les non-grévistes entrent sans difficulté. A partir de midi, cependant, et jusqu'à 18 heures, des incidents éclatent épisodiquement devant les grilles de la C.I.T. entre grévistes et forces de l'ordre. On joue à boules-vade, ce qui fera tout de même une trentaine de blessés.

Ce n'est pas la première échauffourée. Il y avait eu d'autres accrochages moins graves précédemment. Il y en aura sans doute de nouveaux dans les jours prochains. Depuis deux semaines, les négociations sont rompues, les grèves de reprise. Aussi les esprits s'échauffent-ils de part et d'autre. La C.G.T. a fort à faire aujourd'hui avec un noyau de deux à trois cents grévistes qui brûlent d'en découdre avec les gardes mobiles cantonnés dernière le parc de la C.I.T. « *Des gauchistes ou des communistes, ces trois cents personnes, en vérité je n'en sais rien* », reconnaît M. Couty. Dans l'autre camp, un responsable patronal claironne : « *Le conflit sera long, mais la C.G.T. capitulera sur toute la ligne.* »

Voici le temps des anathèmes. Chaque parti s'accuse de vouloir faire un test national de la grève de La Rochelle. La C.G.T. dénonce les « groupes monopolistes » dominant désormais l'industrie charentaise. Avec l'appui de l'Union des industries métallurgiques et minières ce serait eux qui, de Paris, opposeraient leur veto à la prise en compte des revendications des grévistes, craignant qu'elles ne fassent tâche d'huile.

Le patronat de La Rochelle affirme en effet que « *le conflit est un complot soigneusement orchestré par la C.G.T. et le parti communiste* », lequel voudraient embraser de proche en proche toute l'industrie métallurgique française. Une chose est sûre : en prolongeant le conflit, les uns et les autres sont en train de se donner raison.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

LA CRISE DE L'OPÉRA

Syndicats et partis de gauche dénoncent l' « autoritarisme » de M. Chirac

La lettre adressée par le premier ministre au secrétaire d'Etat à la culture à propos de l'Opéra suscite des premières réactions dans les milieux politiques et syndicaux (« le Monde » du 26 mai).

A l'issue du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, qui a pris connaissance de la lettre de M. Chirac, les représentants syndicaux (C.G.T.) du personnel de l'Opéra au comité d'entreprise ont été convoqués en séance extraordinaire par M. Joan Saluse, qui les a informés du contenu de ce texte.

Selon les syndicats : « *Les points énumérés dans la lettre autoritaire de M. Chirac piscent, une nouvelle fois, le personnel de l'Opéra devant un non-respect des textes conventionnels.* »

Néanmoins, les responsables syndicaux entendent consulter l'ensemble du personnel avant de faire connaître leur position.

Evoquant, de son côté, « *la crise de l'Opéra* » et « *les directives données par M. Chirac aux dirigeants de la R.T.L.N. peur y mettre fin* », M. Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord, rapporteur spécial du budget de la culture, « *met en garde l'équipe chargée de préparer des réformes contre les solutions trop faciles consistant à faire supporter au personnel l'improvisation et les erreurs de gestion des responsables [et] souhaite que le dossier de la première scène lyrique et chorégraphique française soit soumis, le plus rapidement possible, au Parlement en raison de son importance dans la politique culturelle nationale* ».

Enfin, M. Jacques Chambaz, député de Paris, membre du bureau politique du P.C.F., a publié une déclaration où il affirme notamment : « *L'enjeu est ni plus ni moins le terreture de notre première scène lyrique nationale.*

« *Le moment présent*, ce sont les finances. *L'insolence du ton de M. Chirac ne surprendra personne. La provocation à l'égard des personnels de la R.T.L.N. n'a d'égal que le mépris manifeste le pouvoir à l'égard des équipes de création, de tous les artistes comme du public.*

UN DÉCRET PERMET AUX CLINIQUES PRIVÉES « A BUT NON LUCRATIF » DE PARTICIPER AU SERVICE HOSPITALIER PUBLIC

Les établissements d'hospitalisation privée à but non lucratif pourront, à partir du 1er janvier prochain, participer au service public hospitalier. Un décret daté du 21 mai et paru au *Journal officiel* du 26 mai permet en effet de mettre en application cette mesure prévue par la « *loi portant réforme hospitalière* » du 31 décembre 1970.

Les établissements à but lucratif — il s'agit pour l'essentiel des cliniques et hôpitaux gérés par des associations régies par la loi de 1901 ou des congrégations religieuses — qui demanderont à participer au service public, s'engageront pour cela à accueillir tous les malades sans exception (sen particulier ceux dépendant de l'aide médicale gratuite) et à assurer les urgences ; ils seront soumis aux mêmes normes que les hôpitaux publics. En contrepartie, ces établissements pourront bénéficier de subventions d'équipement, et bénéficieront de procédures de fixation de prix de journée plus avantageuses. Le cas échéant, ces établissements pourront également participer à l'enseignement universitaire ou postuniversitaire médical et pharmaceutique, ainsi qu'à la formation du personnel paramédical.

Le ministère de la santé espère que ce décret aura plus de résultats qu'un précédent décret, datant de mai 1974, autorisant les cliniques privées à but lucratif à passer avec l'Etat un contrat de « *concession de service public* », et qui n'a pratiquement eu effet nul. Ces deux textes, dans l'esprit de la loi hospitalière, devraient permettre que s'instaure une véritable complémentarité entre l'hospitalisation publique (945 694 lits, hospices exclus) et les établissements privés (99 007 lits pour le secteur dit lucratif, 89 394 pour le secteur non lucratif).

GÉRARD DE FERRIER EST MORT

Nous apprenons avec peine le décès de notre confrère et ancien collaborateur Gérard de Ferrier, survenu à l'âge de soixante-huit ans, à son domicile parisien, dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 mai.

Né le 2 septembre 1907 à Bordeaux, Gérard de Ferrier, après avoir connu les premières années de la carrière du dessin et à la caricature, se dirige, au lendemain de la seconde guerre mondiale, vers le qui constituait l'autre grande passion de sa vie : professionnelle : le sport. Ayant pratiqué lui-même différentes disciplines, le football, le tennis et le golf notamment, il devient en 1943 journaliste sportif à *Paris-Presse*, à *Paris-Presse*, à la rédaction parisienne du *Progrès* de Lyon et enfin au *Monde*, où après une interruption de collaboration entre les années 1957, il assure, du 1er octobre 1963 au 31 décembre 1970, les fonctions de rédacteur à la rubrique sportive. Parallèlement à sa vie professionnelle, Gérard de Ferrier mène des activités syndicales, notamment à l'Association des journalistes sportifs de France (A.J.S.F.) dont il assume longtemps le secrétariat général.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître et de travailler à ses côté gardent le souvenir d'un professionnel compétent et d'un homme d'une rare courtoisie. *Le Monde* présente à son épouse et à ses enfants ses condoléances émues.

LE GÉNÉRAL SAINT-CRICQ DEVIENT CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 26 mai a nommé le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air, en remplacement du général d'armée aérienne Claude Grigaut, qui a atteint la limite d'âge de son rang.

[Né le 7 novembre 1921 à Pau, le général Maurice Saint-Cricq a été interné en Espagne en 1943 alors qu'il tentait de rejoindre les forces de la France libre. Spécialiste de la reconnaissance, il dirige en 1950, avec le grade de capitaine, pilote d'essais au centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne). Il a servi en Indochine, puis en Allemagne. Il commandera ensuite le centre d'expérimentations aériennes militaires de Mont-de-Marsan (Landes) avant d'être chef de cabinet du général Philippe Maurin, chef d'état-major de l'armée de l'air, en 1969. En octobre 1969, il commande l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et devient, en octobre 1971, sous-chef d'état-major des armées. Il est nommé en juillet 1974 commandant des forces aériennes stratégiques, qui réunissent les bombardiers Mirage-IV et les missiles nucléaires de Haute-Provence. En avril 1975, il est nommé inspecteur général de l'armée de l'air.]

Le général de corps aérien Roger Rhenter est nommé inspecteur général de l'armée de l'air. Le général de corps aérien Marie-Philippe Fleurot est nommé commandant la 1re région aérienne (Orléans) et la zone aérienne tactique. Le général de division aérienne Michel Delaval est nommé commandant les forces aériennes stratégiques.

D'autre part, le général de brigade Charles Vinçenot devient commandant supérieur des forces armées du Territoire français des Afars et des Issas, à Djibouti, en remplacement du général de division Pierre Brasart, qui occupait ces fonctions depuis 1974.

PRATIQUE COMME UN FEUTRE.
BEAU COMME UN WATERMAN.

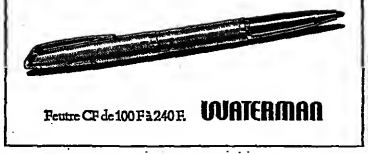

Feutre CF de 100 Fà 240 F. WATERMAN

piano center
ORGUES ET SYNTHÉTISEURS :
Le plus grand choix d'Europe. Fournisseur de l'ORTF, des grandes salles de concert... Toutes les marques : RODGERS, BALDWIN, R.M.I., EMS, HAMMOND, YAMAHA, WURLITZER, FARFISA, ELKA et nos occasions...
93 MONTREUIL, 122, rue de Paris, tel. 857.63.38.
PIANOS :
FOURNISSEUR DU CONSERVATOIRE DE PARIS
Les principales marques de PIANOS sélectionnées pour vous.
MAI, JUIN, JUILLET : PRIX et CRÉDIT TRÈS SPÉCIAUX — LOCATION-VENTE.
92 LA GARENNE, 71, rue de l'Aigle, tel. 242.16.30
93 MONTREUIL, 122, rue de Paris, tel. 857.63.38.

je ne veux pas bronzer idiot, je vais en Tunisie au FESTIVAL DE TABARKA.

A Tabarka, on change les vacances. Tabarka, ce n'est pas un club, c'est la vie et la fête d'un vrai village de pêcheurs tunisiens.
Le festival de Tabarka vous offrira cet été en même temps que les plus grandes vedettes internationales une foule de spectacles tunisiens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence. Il vous restera bien du temps pour les virées en mer, les balades à pied, à cheval ou à vélo dans les forêts de Ain Draham... et même pour bronzer idiot sur la grande plage de sable.

Extrait du programme du 4e festival
Vous aurez à choisir chaque soir parmi 3 ou 4 spectacles différents.
DES VEDETTES : Keith Jarrett, Art Blakey, Gerry Mulligan, Jo Jones, Mit Buckner, Maxime Le Forestier, Henri Tachan, Anne Sylvestre, Paco Ibanez...
DU CINEMA : 150 films dont un festival Lakdar Hamina...
DU THEATRE ET DES BALLETS : Troupe nationale tunisienne, ballets du Bolchoi de Moscou, Troupe du Kef, Il Piccolo, Toyeb Seddik, Ibn Rochiq, Powder Theater...
DES CONCERTS : folk et musique classique.

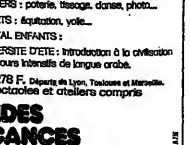

DES ATELIERS : poterie, tissage, danse, photo...
DES SPORTS : équitation, voile...
UN FESTIVAL ENFANTS :
UNE UNIVERSITE D'ETE : introduction à la civilisation arabe et cours intensifs de langue arabe.

2 semaines PARIS/PARIS : 1278 F. Départs de Lyon, Toulouse et Marseille.
Avion, transfert, logement, spectacles et ateliers compris
GRANDES VACANCES
1, rue de Louvre, Paris 1er
(métro Louvre) Tél. : 260.34.35
• et dans toutes les agences de VOYAGE CONSEIL (CREDIT AGRICOLE)
En Belgique : Top Travel, 28 A rue du Lombard, 1000 Bruxelles, tél. 512.00.15
En Suisse : Voyage Avy Box 606, 1002 Lausanne, tél. 021.20.46.46
En collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien
Je désire recevoir le programme du festival de Tabarka
Nom
Adresse MT 8

هكذا من الاصل